

Clémence Fagot - Fanny Herda - Adrien Papin - Margaux Salvetti - Amel Sedrati - Julie Soullard

# LA DENSIFICATION VÉCUE DANS LES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

## Atelier Professionnel



*Sous la direction de Guillaume Faburel et Mathilde Girault*  
*Institut d'Urbanisme de Lyon - Agence d'Urbanisme de Lyon - Sepal*  
Juillet 2015

# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Guillaume FABUREL et Mathilde GIRAULT qui nous ont soutenus et encadrés tout au long de cet atelier professionnel et qui nous ont permis de faire mûrir nos réflexions et d'adopter la bonne méthodologie quant à la réalisation de cette étude.

Nous remercions Marie DOLS (Agence d'Urbanisme de Lyon), Richard NORDIER (Agence d'Urbanisme de Lyon), Pascale SIMARD (Agence d'Urbanisme de Lyon) et Jérémie TOURTIER (SEPAL) qui nous ont accompagné régulièrement dans le déroulé de notre atelier et pour leur intérêt certain à cette étude.

Egalement, nous remercions l'ensemble des acteurs politiques et institutionnels des communes de Chaponnay, Genas et Tassin-la-Demi-Lune qui nous ont consacré un peu de leur temps lors d'entretiens et nous ont fourni l'ensemble des informations dont nous avons besoin.

Nous remercions aussi l'Université Lumière Lyon 2, l'Institut d'Urbanisme de Lyon et plus particulièrement Françoise MARTIN pour son aide précieuse dans le bon déroulé administratif et matériel de cet atelier.

Enfin, nous remercions l'ensemble des habitants de Chaponnay, Genas et Tassin-la-Demi-Lune qui nous ont ouvert leur porte pour participer à nos entretiens et sans qui nous n'aurions pas eu la matière sociale indispensable pour notre étude.

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b>	<b>4</b>
<b>ÉTAT DE L'ART</b>	<b>15</b>
<b>PRÉSENTATION DES TERRAINS</b>	<b>41</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b>	<b>55</b>
<b>ANALYSE DES ENTRETIENS</b>	<b>63</b>
<b>ADRESSE AUX MODES DE FAIRE</b>	<b>92</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>101</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>106</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>119</b>

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

*Comprendre la commande, expliciter les enjeux, définir les notions clés, détailler les questionnements et les axes structurants de l'étude.*

# PRÉSENTATION DU TRAVAIL

## L'Atelier Professionnel

*Pour les étudiants ayant déjà effectué un stage en Master 1, l'Institut d'Urbanisme de Lyon propose, pour le second semestre du Master 2 professionnel, un atelier réalisé en équipe. Cet atelier constitue une mise en situation professionnelle. Il propose aux étudiants en fin de parcours de répondre à une commande publique sur une période de plusieurs mois, sous l'encadrement d'un ou plusieurs enseignants. Cette expérience vient compléter le cycle de formation en permettant aux étudiants, dans une certaine autonomie, de valoriser les acquis dans une organisation de groupe, en mêlant l'intérêt universitaire et l'interaction avec des commanditaires issus du monde politique et professionnel.*

*En conclusion de notre Master 2 mention Urbanisme et Politiques Urbaines, nous avons donc été sollicités par le SEPAL, en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, afin d'effectuer une étude du vécu habitant de la densification sur trois communes intégrées au SCoT de l'agglomération lyonnaise. À l'Institut d'Urbanisme de Lyon, Guillaume Faburel, professeur, et Mathilde Girault, doctorante, ont encadré ce travail.*

## La commande

Le SEPAL et l'Agence d'Urbanisme, conscients des enjeux liés à la question de la densité urbaine dans le territoire métropolitain, ont souhaité améliorer leur appréhension de cette problématique sur le territoire du SCoT, et notamment dans des espaces en première ou deuxième couronne de l'agglomération lyonnaise. Nous étions invités à étudier, à travers le cas de trois communes ayant connu des opérations de densification, comment les habitants des espaces densifiés vivaient le changement opéré au cours des dernières années. Cette approche, par une enquête de terrain, permet d'effectuer un retour sur le processus de densification dans des espaces périphériques, non pas selon les seuls référentiels des principes de planification et d'aménagement, mais d'abord à partir d'une situation expérimentée par les habitants.

Les trois opérations choisies sont réparties sur les trois EPCI constituant le SCoT : la Métropole de Lyon, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais et la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (Fig. 1). Plus précisément, elles sont réparties comme suit :

- l'opération "Pré-Sindrut" à Chaponnay ;
- l'opération "Dolce Villa – Jardins de Gandil" à Genas ;
- la ZAC du Centre à Tassin-la-Demi-Lune.

Si Tassin-la-Demi-Lune est plus proche du cœur de la métropole, ce qui implique des caractéristiques différentes dans l'habitat et la manière de vivre le territoire, les trois communes entretiennent des liens rapprochés avec le centre de l'agglomération. Les terrains d'études sont présentés plus profondément ci-après.

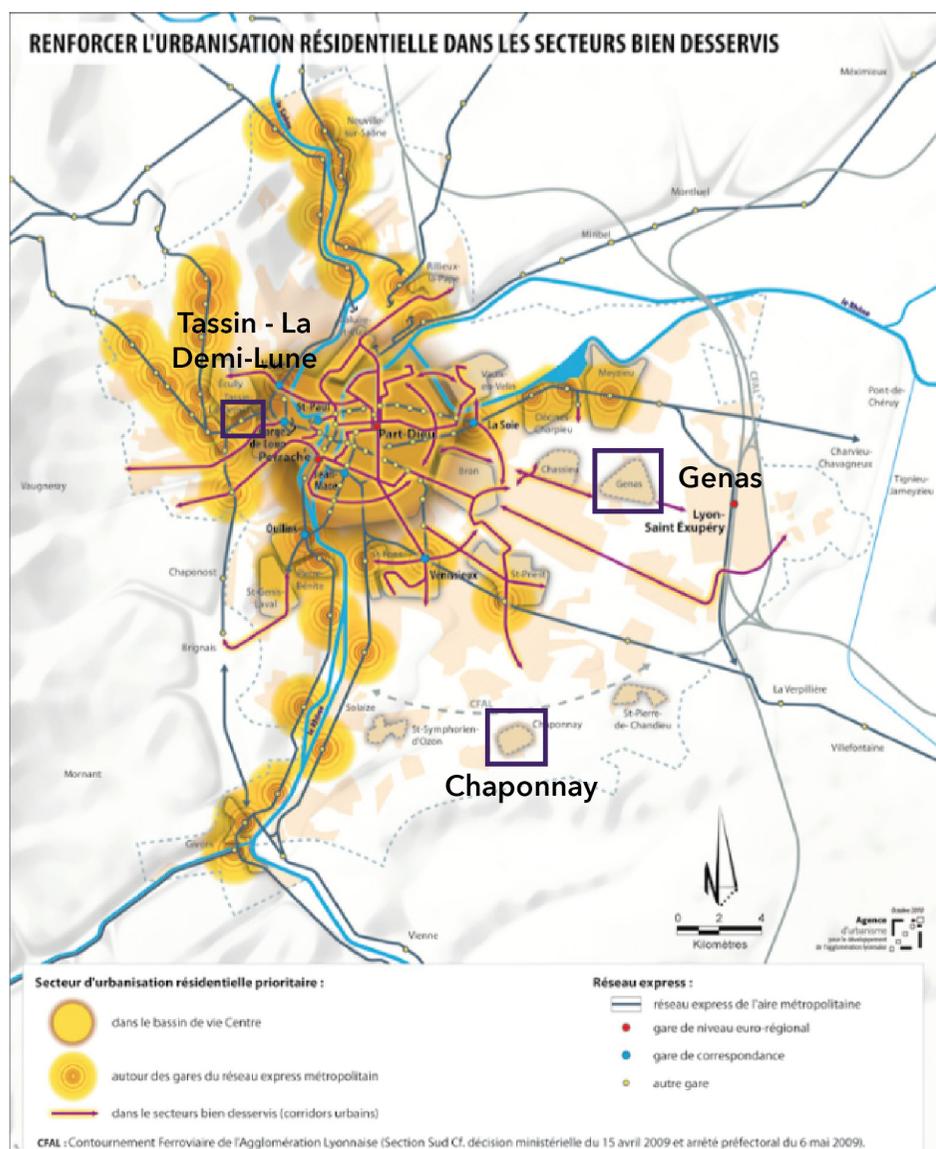


Figure 1 -Localisation des trois communes étudiées (Source : SCoT de l'agglomération lyonnaise)

Ce choix est motivé par la volonté d'effectuer un retour sur des opérations de densification achevées mais relativement récentes (moins de dix ans). Par ailleurs, si les trois communes sont situées en première (à Tassin-la-Demi-Lune) ou en deuxième couronne (à Chaponnay et Genas) de l'agglomération, elles ont pour particularité d'être identifiées par le SCOT comme des polarités urbaines de périphérie, dont Tassin, particulièrement, est appelée à se renforcer. Ainsi, ces trois exemples sont représentatifs de la dynamique de densification dans les espaces périphériques de l'agglomération lyonnaise. Leurs contextes et leurs profils variés permettent également d'aborder le phénomène dans toute sa diversité.

Pour l'Agence d'Urbanisme et le SEPAL, ce travail est plus largement l'occasion de mettre en perspective des pratiques et des tendances urbanistiques selon le point de vue habitant, sur des espaces aux franges de la métropole. Étudier l'espace vécu, c'est non seulement opérer un retour sur des expériences de densification récentes, mais c'est aussi, plus globalement, questionner la densité comme horizon territorial, interroger les principes et les valeurs qui la soutiennent. Nous avons également souhaité profiter de ce travail de fin de formation pour réinterroger les habitudes et les pratiques de l'urbanisme et placer nos résultats à l'horizon de l'évolution des métiers de l'urbain. La dernière partie du présent document constitue ainsi une adresse aux modes de faire : *pourquoi, comment, avec qui densifier ?*

# CADRAGE DE L'ÉTUDE

## Contexte et fils directeurs

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la métropole lyonnaise, comme tout SCoT, est aujourd'hui traversé par la question de la densité, et l'objectif de densification. Plusieurs territoires de première et deuxième couronne ont donc été identifiés comme territoires stratégiques, et sont amenés à se développer en tant que polarités secondaires, à la fois dans le but de renforcer l'attractivité de la métropole, mais également de faire de ces territoires des pôles de proximité dans le maillage polycentrique de l'agglomération. La croissance de la population, mais également les services, les équipements et les activités économiques sont appelées à s'y concentrer particulièrement.

Les trois communes étudiées (Genas, Chaponnay et Tassin-la-Demi-Lune) font partie de ces territoires stratégiques de l'agglomération, où la densification se traduit en objectifs précis dans les Plans Locaux d'Urbanisme. Au-delà de leur diversité (formes, paysages, populations), les opérations choisies manifestent ce travail de densification, et s'appuient sur un référentiel de la ville durable et compacte. Les caractéristiques et les qualités des projets, leur insertion dans le territoire à la fois communal et métropolitain, ont fait l'objet d'un premier travail d'analyse.

Néanmoins, nous observons que les opérations s'inscrivent dans un jeu de conciliation entre un objectif de densification et le respect du cadre et de la qualité de vie, donc se situent à la frontière entre différents modèles de la ville métropolitaine. Elles sont notamment pensées comme vectrices de nouvelles

pratiques, impliquant une expérience renouvelée des lieux et territoires.

La commande, portant sur la densité "vécue", nous invite à dépasser les considérations strictement urbanistiques, pour entrer dans une analyse des espaces habités. Les formes d'appropriation de ces lieux peuvent parfois varier des intentions initiales des concepteurs. Aussi, plus que dans la démarche d'aménagement, c'est dans le rapport des habitants et de leur habiter à la densification et plus spécifiquement à ces espaces densifiés que se joue peut-être une relation renouvelée au milieu de vie que constitue la ville d'aujourd'hui.

En nous inspirant de recherches récentes, qui visent à mieux comprendre les modes de vie et l'expérience vécue des territoires périphériques, nous abordons les trois territoires comme des "tiers-espaces" (Vanier, 2005). Ils prennent leur sens et construisent leur singularité par l'hybridation non seulement des formes, mais plus encore des expériences pratiques (des sociabilités par exemple) ; donc par l'alliage complexe d'une mise à distance (l'intimité domestique, le cadre champêtre) et d'une valorisation du proche (la proximité procurée par la densité, par exemple). Un rapport tout à la fois à la ville et à la campagne s'y construit dans les pratiques des espaces et les représentations sociales, qui fondent l'expérience du lieu habité comme milieu de vie. Les opérations de densification viendraient ainsi modifier cet équilibre, en portant de nouveaux signaux : formes et paysages compacts, introduction d'espaces publics, nouvelles proximités spatiales dans la cohabitation sociale. Un nouveau rapport de l'homme et du groupe au milieu se jouerait alors dans l'appropriation de ces espaces densifiés : une urbanité.

## L'urbanité : pertinence d'une notion mal définie

L'urbanité renvoie à des modes de vie qui seraient spécifiques à la ville, et qui s'établiraient, selon Jacques Lévy, par la combinaison entre la densité et la diversité (2013) ; autrement dit, la cohabitation marquée par des relations de proximité entre des personnes socialement diversifiées, qui fonderaient une grande variété d'échanges et de lien social.

La notion d'urbanité relève probablement plus d'une croyance et de l'expression d'idéaux que d'une qualité objectivement propre aux espaces urbains. Mais ces idéaux structurent en partie la pensée aménagiste, et fournit des images de la ville désirable ou non. En cela même, elle est une référence pertinente pour l'approche des représentations et des imaginaires de la ville qui se jouent dans le vécu des espaces périphériques.

Nous avons donc principalement mené l'enquête auprès des habitants afin de saisir la diversité des opérations socio-cognitives de la densité vécue : leurs pratiques sociales, leurs rapports sensibles à l'espace, leurs représentations collectives et leurs imaginaires situés.

## Questionnements

Appréhender la densification vécue revient à analyser le rapport physique et mental que les habitants entretiennent avec leur milieu de vie densifié (Cailly, 2014), et passe donc par l'observation d'expériences individuelles et collectives de l'espace, in situ. La manière dont les habitants vivent leur territoire constitue en effet une mise à l'épreuve de l'espace aménagé, par laquelle ceux-ci construisent une habitude et une connaissance individuelle et collective de leur espace de vie.

Ces expériences sont non seulement pratiques, mais impliquent également des représentations collectives.

Vivre un quartier, c'est d'abord le pratiquer, s'y rendre, y cheminer, y être présent, actif, et ce quels qu'en soient le motif, la durée ou la régularité. La pratique est ainsi une combinaison d'actes et de comportements individuels, répondant aussi bien à des choix individuels qu'à des normes (économiques, culturelles, cognitives, etc.) prédéterminées (Akoun et Ansart, 1999).

Mais l'expérience d'un espace est également fondée sur la façon dont ses habitants se le représentent et l'identifient à des "catégories symboliques" (Fischer, 1987). Ainsi, par les représentations, le quartier devient une réalité commune aux habitants, un système d'interprétation par lequel il s'intègre et trouve une spécificité dans le territoire métropolitain. (Jodelet, 1989). Les représentations produisent ainsi une connaissance partagée du quartier, régissant ainsi la définition des identités personnelles et les rapports sociaux.

Pratiques et représentations fondent alors une somme d'opérations par lesquelles les groupes habitants donnent collectivement vie à leur habiter, qu'on entend ici comme la manière dont ils pratiquent et imaginent leurs différents espaces de vie (Stock, 2004). Or, dans ce registre, la densification mobilise des imaginaires sociaux, car elle fait appel à des associations d'images par lesquelles l'habitant projette son espace de vie en mutation, et le réfère à un passé, un futur ou un présent situé.

La densification, par ces imaginaires qu'elle sollicite, est créatrice d'une nouvelle territorialité. Au sens de Claude Raffestin, cette dernière est le produit de représentations spatiales "socialement et collectivement repérés, qualifiés et partagés" (Raffestin, 1986) et elle correspond à l'espace vécu des habitants. De plus, les imaginaires sociaux que la densification mobilise ne se constituent pas seulement des représentations sociales que les habitants façonnent selon leur

## Quelques notions sociologiques essentielles

**Vécu** : nous considérons le vécu des habitants comme une somme d'expériences pratiques des lieux faisant système au sein d'un groupe.

**Représentations sociales** : "processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif permettant d'intégrer les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales". Fischer G.N. (1987), Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Presses de l'université de Montréal, Dunod, 208p.

**Pratiques sociales** : elles réfèrent aux actes et aux comportements des individus et du groupe. Elles sont conduites à la fois par des règles et des normes (socio-culturelles, économiques) qui les régissent et à travers un sujet qui s'exprime par des choix individuels. D'après Ansart P., in Fischer G.N. (1987), Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Presses de l'université de Montréal, Dunod, 208p.

**Imaginaires sociaux** : constituent un ensemble de "formes et de contenus", d'associations d'images qui produisent de la signification. Ces imaginaires, qui participent à l'organisation des pratiques sociales, se distinguent des représentations qui régissent le rapport direct à la réalité, en ce qu'ils peuvent porter une dimension illusoire et irréaliste de celle-ci. D'après Fischer G.N. (1987), Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Presses de l'université de Montréal, Dunod, 208p.

expérience de la réalité mais s'imprègnent également d'une dimension "illusoire et irréaliste" (Fischer, 1987). C'est un ensemble de scénarios, inscrits dans une relation ouverte avec le réel et qui l'amplifient par la force de l'image (Chesnau et Roncayolo, 2008, 11). Le quartier densifié est ainsi associé ou opposé à un ensemble de références imagées, que notre analyse devra préciser. Ce degré d'invention fait appel à des schémas cognitifs structurés par des valeurs et des croyances partagées.

D'abord, les champs de valeurs, qui recourent à la morale, donnent à l'individu, au regard de la finalité idéale qu'il estime poursuivre au cours de ses trajectoires de vie, une faculté de jugement sur l'espace, ses habitants, et sur les comportements (Fischer, 1987). Constructions individuelles et collectives, les valeurs entrent parfois en contradiction, mais contribuent à fonder une appréciation de la densification, par laquelle celle-ci est lue au regard des idéaux de chacun.

D'autre part, les systèmes de croyances, qui sont un ajustement cognitif de la réalité et des relations sociales, traduisent les désirs individuels ou partagés, dans lesquels l'habiter dans le territoire densifié va prendre sens dans les trajectoires de vie, et être perçu comme un aboutissement, une étape, ou une relégation. Les imaginaires sociaux sont donc sous-tendus par un ensemble de constructions individuelles et collectives qui s'affranchissent plus ou moins du réel mais qui produisent du sens.

Ainsi, la densification est autant façonnée par la démarche d'aménagement ainsi que par son appropriation par les personnes qui la vivent, par leur manière d'intégrer la densité dans le domaine du familier. L'appropriation se conçoit comme le processus "d'adapter à soi" (Serfati-Garzon, 2003) un phénomène et donc de le faire sien, de l'intégrer à sa propre expression de soi et du monde. La propriété du quartier en jeu ici n'est pas d'ordre juridique, mais d'ordre "moral, psychologique, affectif" (Serfati-Garzon, 2003) ; elle fonde une identification

## Appropriation plutôt qu'acceptation

Le recentrement sur le point de vue habitant sur des espaces densifiés peut facilement se lire comme une tentative de décrypter les degrés et les critères de l'acceptabilité de la densification, surtout dans le cadre d'une étude menée par des urbanistes pour des urbanistes et des collectivités. Or, l'acceptabilité sociale est un régime problématique, souvent pensé dans l'étude des réactions du publics à des innovations technologiques ou législatives (Lefevre et al., 2008 ; Roy, 2013) : il présuppose un rapport asymétrique entre le producteur de l'innovation et ses récepteurs ou consommateurs, au sein duquel le producteur projette ses valeurs et ses croyances dans la perspective de la réception.

Penser la densification en termes d'acceptabilité, c'est prendre le risque d'envisager ce paradigme de l'action urbaine comme un horizon nécessaire, allant de soi, mais risqué au vu de la réception par les habitants. Ce type de réflexion est souvent engagé (Geneste, 2013 ; Malié, 2014), notamment à travers la question des formes urbaines et d'outils de "compensation". Cette optique nous paraît réductrice.

La notion d'appropriation, que nous expliquons dans l'état de l'art, nous semble plus juste. Elle s'appuie sur une vision plus ascendante de la production et des représentations de l'espace (Fortin et Fournis, 2014) et tente de l'approfondir. Nous abordons l'appropriation du point de vue du rapport de l'habitant à son environnement, mais le concept a également des implications politiques : il fonde notre travail sur la conviction que l'espace aménagé est une co-construction. L'habitant, par ses pratiques, ses représentations, ses imaginaires, construit tout autant son espace de vie que le maître d'ouvrage du projet urbain, et les deux processus sont synchrones. L'étude de terrain auprès des habitants que nous avons mené permet donc d'éclairer une facette de la co-production de l'espace vécu qui est rarement analysée, et dont la

focalisation sur l'acceptabilité sociale constitue un biais fréquent.

*Appropriation : "fait de rendre propre quelque chose, c'est-à-dire de l'adapter à soi et, ainsi, de transformer cette chose en un support de l'expression de soi. L'appropriation est ainsi à la fois une saisie de l'objet et une dynamique d'action sur le monde matériel et social dans une intention de construction du sujet." Serfati-Garzon P. (2003), "L'appropriation", in Segaud M. (dir.), Dictionnaire critique de l'habitat et du logement, p.37-30.*

de l'habitant à son territoire, et donne au territoire les qualités d'un lieu personnel, dans lequel on vit et l'on se retrouve (Raymond, Haumond et al., 2003). Cette notion nous semble fondamentale pour analyser le vécu, car elle permet d'envisager la constitution d'un habiter métropolitain spécifique dans ces territoires aux franges de l'agglomération, et nouvellement densifiés.

Dans ce registre de l'habiter métropolitain, nombre d'opérations d'aménagement procèdent à ce jour d'une hybridation de l'espace, où de petites polarités s'intègrent à l'espace peu dense. Cette densification est orientée par une aspiration politique à "construire de la ville", en ce qu'elle se projette sur des traits qui seraient spécifiques à la grande ville : variété des situations et des relations sociales, mobilités plus intenses marquées par la proximité, diversité des activités, des services, des pratiques de l'espace qui poussent à l'intensité des échanges.

Par les processus de densification, c'est donc de l'urbanité qui est visée, supposant un positionnement par rapport à l'espace qui s'"urbanise", l'affirmation de nouveaux modes de vie au sein du territoire métropolitain. L'urbanité renvoie à des modes de vie qui seraient spécifiques à la ville, et qui s'établiraient, selon Jacques Lévy, par la combinaison entre la densité et la diversité (2013) ; autrement dit, la cohabitation marquée par des relations de proximité entre des personnes

socialement diversifiées, qui fonderaient une grande variété d'échanges et de lien social. La notion d'urbanité relève probablement plus d'une croyance et de l'expression d'idéaux que d'une qualité objectivement propre aux espaces urbains. Elle constitue un point d'appui important pour notre travail, en ce que la volonté de densifier s'appuie sur certaines de ses propriétés : l'analyse de la densification vécue sous l'angle de l'appropriation habitante agirait comme un révélateur de nouvelle(s) urbanité(s). Le compromis social qui découle de la densification établirait ainsi un mode de vivre ensemble singulier, ajustant la proximité spatiale, la cohabitation dans un espace densifié et la recherche d'un cadre de vie agréable, dans lequel chacun peut trouver des aménités et des relations sociales apaisées et choisies. Dans le vécu de la densification se jouerait alors une nouvelle expérience de l'urbanité, complexe, hybride, voire ambiguë.

Dès lors, une série de questions jalonnent notre étude :

- Comment sont **vécues** les opérations de densification résidentielle ?
- Que nous en disent les **expériences pratiques** de l'espace et leurs **représentations collectives** ?
- Fondent-elles des modalités d'**appropriation** singulière ?
- Ces modalités sollicitent-elles des **imaginaires sociaux** ?
- Si oui, comment, dans les imaginaires sociaux, se situent les signaux et systèmes de références de l'**urbanité** ?
- **Au final, dans quelle mesure l'appropriation de nouvelles opérations de densification fait-elle émerger de nouvelle(s) forme(s) d'urbanité ?**

## Hypothèses

**Hypothèse 1 (substantive) :** *La densification est un processus qui vise l'optimisation du cadre de vie en termes d'environnement, de cadre bâti, d'accès aux équipements et de relations sociales. Elle convoque des imaginaires et sollicite des pratiques qui empruntent aux modes de vie urbain. Par l'appropriation des espaces densifiés, une nouvelle urbanité propre à ces espaces est créée.*

**Hypothèse 2 (méthodologique) :** *Les nouvelles formes d'urbanités qui émergent de la densification sont révélées par des mécanismes d'appropriation qui sont à l'œuvre dans ce processus. En effet, la densification donne lieu à des modes d'appropriation, sur le plan individuel, mais aussi par la construction de sens collectifs attachés aux espaces (de l'opération mais plus largement de la métropole). Les pratiques individuelles (au regard des trajectoires de vie et des aspirations de chacun) et les représentations sociales rendent compte de telles formes d'appropriation.*

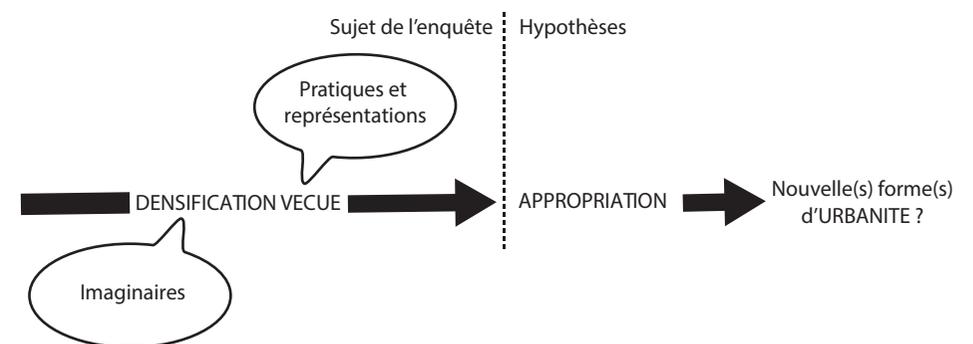


Figure 2 -Schéma explicatif des questionnements et hypothèses de travail

## Développement des hypothèses

### Hypothèse 1

Tantôt définie comme “le caractère des habitants d’une ville” (Le Robert), puis comme une forme de sociabilité, opposée au mode de vie rural, l’urbanité peut se définir comme le fait de faire société dans un milieu urbain très dense. Pour ce travail, l’urbanité s’entend comme l’ensemble des éléments, aussi bien donnés et physiques que construits et sensibles, qui composent un milieu urbain densifié et qui vont permettre aux habitants de “faire sien” cet espace, de se l’approprier en trouvant à travers cette urbanité un espace où va pouvoir se déployer un mode de vie qu’ils auront choisi.

La densification porte en elle des codes urbains à la fois d’ordre physique (hauteurs plus importantes des bâtiments, concentration du cadre bâti, espaces communs partagés, mixité des fonctions, etc.) et social (proximité avec le voisinage, mixité des population, maîtrise de la mobilité, etc.). L’ensemble de ces éléments sont caractéristiques de la densité et du fait urbain, et sont valorisés par les aménageurs. Ces derniers tentent de généraliser et de diffuser ce modèle dans des espaces où il est originellement moins présent. Cette incursion provoque une différence par rapport au mode de fonctionnement des espaces environnants et est susceptible d’impacter le rapport des habitants à leur environnement. Dès lors, nous supposons que la densification s’établit comme une évolution de l’environnement vécu des habitants, à la fois pour ceux qui ont connu l’avant/l’après des opérations de densification (riverains) et pour ceux qui vivent au sein même de ces nouveaux espaces densifiés. Cette évolution oriente à la fois la perception et l’expérience du lieu de ces habitants, par la convocation d’imaginaires sociaux

et la sollicitation de pratiques, de nature plus urbaine, mais qui emprunteraient également à des codes peut être plus ruraux.

Par conséquent, la densification agit sur le rapport des habitants au monde extérieur. La proximité induite dans les opérations engendrerait un compromis social entre les représentations et pratiques de chacun dans le but d’optimiser le cadre de vie, en composant entre la proximité et la distance, la nature et la ville, leurs désagréments respectifs, l’individuel et le collectif, ce que Marie Christine Jaillet appelle “la bonne distance” (2009) à l’autre, en s’inspirant des théories de Hall sur la distance sociale (1971) . Dans la relation aux autres, la densification engendrerait un rapport différent à autrui, en particulier si le voisinage devient plus hétérogène qu’avant l’opération, apportant avec lui des modes de vie différents. Le compromis social permettrait alors, après coup, par la modification de modes de vie individuels, la construction d’un mode de vie choisi qui amènerait à la création d’une nouvelle urbanité, en tant que “savoir-vivre” au milieu de population et d’éléments qui composent un milieu urbain densifié.

La création d’une nouvelle urbanité propre aux milieux densifiés fait donc appel à de nouveaux imaginaires, à des représentations et des pratiques de l’espace inédites, liés aux nouvelles aménités (espaces verts, parcs, commerces, services) que comportent les opérations de densification observées, porteuses de “marqueurs d’urbanité” qui, une fois appropriées par les habitants, influenceraient la nouvelle urbanité en formation. Ces nouveaux imaginaires, représentations et pratiques impacteraient également l’idée que les habitants se font de leur commune, de leur espace de vie au sein de l’agglomération métropolitaine qui étend son aire d’influence. Dans les communes observées, qui ne sont pas des communes de cœur d’agglomération, ces opérations porteuses de marqueurs “plus métropolitains” changeraient alors la perception de la place que les habitants occupent au sein de la métropole lyonnaise.

Il est possible, selon nous, que les terrains d'étude nous livrent des réponses diverses liées à leurs différences intrinsèques. Si elles existent, nous chercherons à comprendre les raisons de ces différences, ainsi que les points de convergence éventuels qui surviendraient.

Nous vérifierons cette hypothèse en analysant différents points :

- Démontrer que la densification convoque des imaginaires, des croyances, des valeurs et des pratiques ;
- Identifier les grands termes et les mythes qui traversent les imaginaires et qui motivent les gens à habiter dans ces endroits là (mythe de la possibilité de se ressourcer et de s'aérer par le rôle que jouent les aménités environnementales notamment ; l'aspiration au voisinage et le sens de refaire communauté ; la reprise en main de soi et l'incarnation de ses propres désirs par l'aspiration de retisser du lien entre son individualité et une communauté) ;
- Comprendre, ce qui, dans les imaginaires, représentations et pratiques des habitants emprunte aux schèmes idéels existants que sont la grande ville versus la petite ville, le proche versus le lointain, l'urbain versus le non-urbain, etc. et qui pousseraient les habitants à s'installer ici plutôt qu'ailleurs ;
- Suite à cela, caractériser plus précisément la ou les forme(s) d'urbanité nouvellement créée(s).

## Hypothèse 2

On entend par appropriation le fait de "rendre propre quelque chose, c'est-à-dire de l'adapter à soi et, ainsi, de transformer cette chose en un support de l'expression de soi" (Serfati-Garzon, 2003). On suppose ici que les habitants s'approprient leur espace de vie nouvellement densifié, qu'ils se saisissent du changement, qu'ils l'intègrent progressivement à leur cercle des espaces familiers et qu'ils leur donnent un sens. On s'intéresse alors aux manières dont la

densification est intériorisée par les habitants et dans quelle mesure elle participe à la transformation de la relation qu'ils entretiennent à leur environnement et à l'altérité (les nouveaux espaces, les nouveaux voisins, etc.) (Moser et Weiss, 2003). Ce sont alors les formes d'appropriation des opérations de densification qui sont révélateurs d'une nouvelle urbanité propre à ces espaces nouvellement densifiés.

Nous considérons que les opérations de densification portent en elles une offre d'aménités qui participent à l'appropriation par les habitants de leur nouvel espace de vie. On entend par aménités l'ensemble des éléments qui font qu'un territoire de vie est agréable et attractif. On peut autant parler d'aménités naturelles (paysages, vues, nature préservée) que construites (espaces publics verts, commerces et services) ou de l'ordre du ressenti (le calme dû à la limitation de la circulation par exemple). Cependant, un élément de l'espace peut être considéré comme une aménité pour certains, mais comme une contrainte ou une gêne pour d'autres. Les aménités sont donc subjectives, liées à l'expérience sensible qu'un individu a de l'espace, à ses aspirations et aux imaginaires qu'il convoque à travers elles. En étant subjectives, les aménités permettent alors de "faire sien" et conduisent à une forme d'appropriation du nouvel espace et à un nouveau mode de vie.

Les opérations de densification ne sont donc pas reçues de la même façon par chaque individu. Cela dépend à la fois des modalités propres aux opérations (forme du cadre bâti, caractéristiques des logements, présence de services, commerces et espaces publics, l'avant-opération, etc.) et des facteurs personnels de chacun (trajectoires de vie, aspirations résidentielles, imaginaires et systèmes de valeurs et de croyances mobilisés). Nous considérons ici que la confrontation et, finalement, l'articulation entre les deux fait émerger des pratiques et des représentations qui seraient spécifiques aux espaces densifiés et qu'elles rendent finalement compte des formes d'appropriation de ceux-ci. L'appropriation est

donc le mécanisme par lequel l'habitant intègre la densification en recréant un espace de vie qui va faire sens pour lui.

Néanmoins, nous supposons également que la densification amène à une pratique collective de l'espace, où des relations sociales se nouent entre les habitants et où des aménités font sens collectivement. Le fait de "vivre ensemble" sur ce nouvel espace modifie les pratiques et représentations (notamment des anciens). L'appropriation consiste donc également en une animation collective de l'espace densifié.

Nous vérifierons cette hypothèse en analysant différents points :

- Démontrer que l'appropriation de ces espaces nouvellement densifiés passe par la présence d'aménités porteuses d'une nouvelle forme d'urbanité ;
- Chercher quels sont les imaginaires, systèmes de valeurs et de croyances mobilisés à travers la densification et qui marquent l'appropriation des nouveaux espaces de vie par les habitants ;
- Démontrer que l'appropriation de ces nouveaux territoires se fait collectivement en analysant les pratiques et les représentations et imaginaires des habitants enquêtés.

# ÉTAT DE L'ART

*Comprendre les mécanismes politiques et idéologiques qui promeuvent la densité, approfondir les notions-clés, situer notre travail dans les débats sur les modes de vie dans les espaces périphériques, ouvrir la perspective d'une urbanité alternative dans les espaces récemment densifiés.*

# UNE APPROCHE DE LA DENSITÉ EN ÉVOLUTION

## Retour historique sur la notion de densité

La densité est une construction sociale qui prend des formes variées selon les contextes qu'elle vient illustrer. Pour comprendre ce phénomène, Anastasia Touati (Charmes, 2010, p.24-26) propose un retour historique sur cette notion. Ainsi, l'auteur rappelle qu'à l'époque hygiéniste, la notion de densité réfère à l'insalubrité de l'habitat et est considérée comme participante aux problèmes de santé publique. La densité du XIXe siècle est donc pensée comme une forme urbaine à déconstruire. La ville doit "s'aérer". Paradoxalement, les grands travaux haussmanniens de l'époque voient ériger en modèles les îlots composés d'immeubles de rapport qui proposent une densité résidentielle très élevée (IAURIF, 2005, p.5). La notion évolue au cours du siècle suivant pour devenir non plus un enjeu de salubrité publique mais un indicateur techniciste. Anastasia Touati indique que la densité devient un outil quantitatif quand il s'agit de produire les grands aménagements qui ont eu lieu à la période de la reconstruction, après la seconde guerre mondiale. La densité est alors moins un enjeu qu'un simple instrument de zonage, "de la rationalisation du territoire" (Charmes, *op. cit.*, p.25). C'est un moment important puisque naît un imaginaire qui dénigre violemment la notion de densité, accolée à l'image des grands ensembles de cette période. Cette "réputation" sera tenace, car elle s'installera pour les quatre décennies suivantes. Plus tard, parallèlement à la critique de la typologie "grands ensembles" qui

émerge dans les années 1970, le modèle de la densité commence à être déconstruit pour laisser place à l'idéal de la maison individuelle. Il prend forme par le développement des zones pavillonnaires en frange de ville. Le développement des périphéries s'accompagne d'une recherche d'un "cadre de vie" qui se détourne de l'urbain et de la densité. Dans le même temps, les considérations écologiques commencent à être entendues et convoquent en partie des modes de vie néo-ruraux qui valorisent la dé-densification. Touati conclut son tour d'horizon par le retour remarqué de la densité dans les politiques publiques. Avec l'avènement du développement durable, la densité se pose comme une injonction, qui vise à freiner l'étalement urbain. De plus, la densité s'exempte peu à peu de sa nature d'indicateur techniciste pour porter aujourd'hui des valeurs plus sociales comme l'urbanité et la mixité.

Comme nous le présente l'auteur, la notion de densité est un paradigme historiquement promu ou repoussé au gré des évolutions de la pensée de la ville et de sa fabrique. Son contenu est également variable : facteur pathogène au XIXe siècle, c'est aujourd'hui une modalité formelle et sociale de la ville durable.

## La densité et la ville durable

La densité aujourd'hui est une modalité essentielle de la fabrique de la ville durable. Elle est un outil vertueux de l'urbanisme fortement mis en avant par sa qualité de réponse aux problèmes urbains actuels, principalement la lutte contre l'étalement urbain. Nous allons voir de quelles manières la densité est un incontournable de l'action urbaine.

### *La densité comme réponse à l'étalement urbain*

En ce qui concerne la lutte contre l'étalement urbain, la densité se présente comme une réponse efficace. Pour comprendre le caractère impératif voire l'urgence de la "crise" que l'étalement urbain provoque, nous pouvons regarder les résultats de la base de données CORINE Land qui indique une progression constante de la consommation de l'espace en France à raison de 3% par an depuis 2000. L'IFEN (Institut Français de l'Environnement) estime que 600km<sup>2</sup> de territoire sont artificialisés chaque année. La prise de conscience est passée par l'image largement médiatisée du slogan "Un département disparaît sous le béton tous les dix ans", utilisée depuis la fin des années 2000. Cette artificialisation massive provoque des effets de plusieurs ordres. D'abord, cela réduit mécaniquement les terres cultivables et entraîne une fragilisation de l'agriculture par des contraintes d'exploitations plus fortes, un émiettement des zones agricoles et des conflits d'usages qui s'installent (SCoT Valenciennois, *op. cit.*, p.7). Puis, l'artificialisation entraîne une aggravation des risques écologiques. En effet, avec des ruissellements accrus dus à la "bétonisation", les risques d'inondations sont augmentés, de même que l'érosion des sols (Castel, *op. cit.*, p.12). Enfin, l'étalement urbain participe à l'altération de la richesse écologique des milieux par l'empiètement sur les zones naturelles. Et avec elle, se constate l'appauvrissement des environnements et a fortiori, des paysages et des cadres de vie qui les accompagnent.

La problématique de l'artificialisation des sols s'insère dans un contexte plus vaste de montée de la préoccupation environnementale (Berger, 2007, p.7-9). Dans ce contexte, la question n'est pas tant de stopper l'étalement urbain, mais de contrôler celui-ci en ce qu'il est quatre fois supérieur à la croissance démographique. Il est donc question de ralentir son rythme et surtout de l'optimiser dans l'objectif d'atteindre un équilibre vertueux entre étalement urbain, croissance urbaine et pression démographique. La notion de densité se présente alors comme une réponse satisfaisante à ces enjeux puisqu'elle permet

une limitation de l'étalement urbain en réduisant l'espace sur lequel se développe l'urbain tout en augmentant les capacités. La densité se présente alors comme une réponse et devient une notion clé des politiques urbaines. Dans les années 1990, elles opèrent une bascule axiologique de l'amélioration des espaces urbains dégradés vers la valorisation des espaces urbains (Touati, *op. cit.*, p.26). En effet, les espaces dits "urbains denses" deviennent des territoires à fort potentiel en termes d'attractivité dans un contexte de plus en plus mondialisé. La densification a un rôle majeur face à ces enjeux car elle s'insère dans une vision de la ville reconcentrée sur ses aménités et non plus cantonnée à ses nuisances, comme ce fut le cas lors des décennies précédentes. Mais surtout, la densité devient une notion opérante de l'application du développement durable dans les politiques urbaines.

### *La densification comme injonction du développement durable*

La densification devient en effet une injonction, poussée par l'avènement de la durabilité qui s'installe dans l'ensemble des politiques publiques à la veille du XXIe siècle. Elle le devient de façon législative d'abord, par des mesures concrètes qui posent la densité comme un objectif comme le bonus de COS, la suppression du minimum parcellaire, la majoration des règles de densité comme le relèvement du seuil minimum de densité (Darley, 2011, p.1). Puis, la densification s'impose dans les politiques urbaines par des évolutions plus générales et systématiques du droit de l'urbanisme en vue de sa promotion. En effet, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000 vient privilégier explicitement la densité à des fins d'économie de l'espace. Elle devient une norme avec l'adoption des Grenelle I (2007) et II (2010) qui s'exprime dans les documents d'urbanisme tels que les SCOT et les PLU, avec des objectifs de densification précis et chiffrés, par exemple à proximité des gares (Darley, *op. cit.*). Avec ce nouvel arsenal normatif et législatif, la densification devient une règle. La ville doit se "renouveler sur elle-même" et la densité y est présentée comme en étant un moyen.

La densification devient un corollaire de la politique du développement durable en ce qu'elle apporte des avantages environnementaux (Charmes, *op. cit.*, p.20). Ces avantages environnementaux sont de type formel car la densité limite la consommation d'espace et lutte de fait contre l'étalement urbain. De plus, par cette limitation, on observe une économie des ressources et des moyens :

- économie d'espace et limitation de l'artificialisation des sols ;
- économies énergétiques ;
- resserrement de la trame des équipements et des réseaux ;
- raccourcissement des déplacements ;

Ces arguments sont toutefois à nuancer en ce qui concerne les économies d'échelles que la densité apporterait au niveau des réseaux et des équipements. En effet, des études ont démontré que, contrairement aux idées reçues, la densité entraîne une augmentation des coûts des services par logements par une mise en tension des réseaux et des équipements, contrairement aux espaces peu denses qui connaissent un suréquipement de leurs réseaux (Castel, 2004, p.10). De même, la limitation des déplacements que permettrait la densité n'est pas unanimement établie : l'étalement urbain n'impacte que très peu les émissions de GES d'une agglomération en comparaison de la densité des échanges économiques (de biens et de personnes) de celle-ci (*ibid.*, p.12). Le rapport entre la faible densité urbaine et la consommation annuelle de carburant par habitant, basée sur la courbe de Newman et Kenworthy, a été remise en cause, notamment par Xavier Desjardins (Charmes, *op. cit.*, p.27-29). Toutefois, favoriser la densité s'avère beaucoup plus propice au développement de systèmes de transports urbains efficaces, qui eux génèrent certainement des économies d'émission de GES (*ibid.*, p.29).

La densité se présente ainsi comme une solution, un outil des politiques de développement durable. Elle s'impose comme l'un des objectifs de la ville durable, parmi d'autres, qui produit des villes plus économes en espace et en

ressources (PUCA, 2014). Les arguments qui promeuvent la densité sont essentiellement techniques, comme vu précédemment. Il s'en suit une certaine dépolitisation des enjeux du fait de cette technicisation. Charmes et Rousseau rappellent que l'injonction à la densité reste toutefois un élément des politiques urbaines qui se pose en tension aux politiques nationales d'aide à l'accession (Charmes et Rousseau, 2014). C'est un effet paradoxal de ces politiques qui se retrouve fréquemment dans la "nébuleuse" des politiques de développement durable (Levy, 2009). La densification comme outil de la ville durable pose en effet question : entre dérives technicistes qui limitent la portée de la notion, usage par les élus à des fins de marketing et dépolitisation de l'objet ; la densification peut paraître manipulée pour mettre en avant la ville durable et non plus pour ses qualités propres.

De fait, le concept de densité s'est progressivement imposé dans les discours et les visions aménagistes pour atteindre les objectifs d'une urbanisation durable des territoires, du modèle d'une ville durable de manière environnementale, économique et sociale. Néanmoins, la densité ne peut s'établir comme un seul tenant de la durabilité et comme garantie d'une amélioration du cadre de vie. Elle doit être approchée par d'autres de ses composantes qui allient les différentes façons d'habiter la ville et la qualité de vie de chacun (Da Cunha et Kaiser, 2009). Dans ce contexte actuel, le concept de densité prend différents sens suivant les acteurs, les principes et les objectifs qu'il tend à servir. Tous suivent le but de la ville durable, dont la densité est un moyen, mais des contradictions demeurent quant aux modalités de cette densité. Cette pluralité de sens affecté au concept de densité s'explique par une diversité de discours, de principes et de formes auxquels elle est associée.

# ENJEUX DE LA DENSITÉ DANS LES DISCOURS ET LES MODES DE FAIRE

## Questions et contradictions autour de la densité

### *Des appréhensions de la densité qui diffèrent en fonction des acteurs*

La densité, en tant qu'injonction du développement durable, apparaît comme une modalité incontournable des projets d'aménagement aujourd'hui. Néanmoins, dans sa mise en œuvre à travers les discours et les modes de faire, elle n'en demeure pas moins complexe tant elle s'appréhende de différentes manières par les acteurs de la densification, que l'on soit élu, aménageur, promoteur ou habitant.

*“La notion de densité urbaine est de retour pour faire le contrepoids à l'étalement urbain, avec, in fine, l'argument selon lequel on défend de nouvelles idées environnementales liées à la sauvegarde des terres agricoles et aux contraintes énergétiques. La densité n'est toujours pas pour autant un concept avec une connotation forcément positive et constructive, issue d'une politique globale pensée à long terme. Pour un bon nombre d'élus, de citoyens et d'opérateurs, une forte densité de logements est encore uniquement synonyme de promiscuité, d'affrontements, de conflits de voisinage. Pour*

*d'autres c'est tout juste un bon instrument économique pour augmenter la valeur foncière des terrains déjà très convoités des centres urbains.” (Martin, 2013).*

En effet, ces différentes appréhensions et points de vue de la densité mettent en lumière certaines contradictions et questions que pose cette dernière dans sa mise en œuvre. De manière générale, la densification urbaine est une des réponses apportée aux élus et aux urbanistes parce qu'elle est un outil légitime au regard de la lutte contre l'étalement urbain et de ses dérives telles qu'elles ont été présentées précédemment. Puisqu'elle apparaît comme être, en partie, une des solutions face aux enjeux d'un développement durable et cohérent du territoire, la densification relève alors d'une vision de l'intérêt général. Pour les aménageurs, promoteurs et constructeurs, les opérations de densification urbaine dépendent plus d'une viabilité économique. Même si celles-ci sont plus onéreuses et donc moins rentables que des opérations d'habitat individuel de type pavillonnaire, c'est la marge de bénéfices dégagée sur l'opération qui sera évaluée pour ces acteurs privés. Enfin, les habitants appréhenderont la densification urbaine à partir d'une vision de l'ordre de l'intérêt personnel. Les opérations, et particulièrement lorsqu'elles ont lieu dans des espaces périphériques peu denses ou caractérisés par de l'habitat pavillonnaire, font évoluer le cadre de vie de ces habitants et les touchent donc dans leur quotidien, dans leur espace vécu. Leurs réactions à la densification urbaine dépendront plus d'une dimension sensible, voire affective dans leur rapport aux nouveaux logements et aux nouvelles populations qu'elles font intervenir.

Dès lors, ces différents points de vue qui émergent autour de la densification urbaine, démultiplient en quelque sorte les enjeux pour sa mise en œuvre au sein d'un projet de territoire, à visée de long terme. Dans cette partie, nous nous intéresserons particulièrement à ce que cela soulève en termes de problématiques

dans les discours et les modes de faire de ceux qui mettent en œuvre les projets de densification urbaine, des visions aménagistes portées à la fois par les élus et les urbanistes.

### *Déplacement du discours face à la question de l'acceptabilité sociale de la densité et du risque politique*

Pour les praticiens de l'urbanisme, la densité est la condition d'une opération réussie mais elle reste néanmoins associée dans une grande partie des cas, à une perception négative par les élus et les habitants tant elle fait référence à son évolution dans l'histoire avec notamment les grands ensembles et les problèmes sociaux constatés (Chambefort et Linsel, 2011) et qu'elle est synonyme de promiscuité et de grandes hauteurs qui ne correspondent pas toujours à l'image des communes devant faire l'objet de densification (AURAV, 2012). Pour les habitants, elle est même souvent pointée du doigt en ce qu'elle dévalue leur logement, leur bien, lorsque des problèmes de vis-à-vis se posent. C'est pourquoi, au regard des différents points de vue des acteurs, l'argument de la densité tel quel mis en avant dans les discours pour un projet d'aménagement représente un frein à l'appropriation de celui-ci par les habitants et plus largement, pour son portage politique local (Geneste, 2013). L'innacceptabilité de la densification dans des territoires périphériques caractérisés par des modes d'habitat pavillonnaire représente alors une menace pour l'action publique guidée par les objectifs de durabilité pour le développement du territoire.

Dès lors, la question de l'acceptabilité sociale de la densité soulève l'idée que l'aspect quantitatif de la densité bâtie n'a pas grand rapport avec la façon dont celle-ci est perçue. En effet, elle ne se ressent pas de la même façon par les individus qui vivent dans des espaces densifiés. Pour Eric Charmes, la perception de la densité s'appréhende à travers la distinction entre la densité choisie et la densité subie (Charmes, 2010, p. 23). Il illustre cette idée par l'exemple des grands

ensembles des années 1970, qui font l'objet de rejets car majoritairement imposés aujourd'hui à des populations résidentes qui ne souhaitent pas y vivre et les centres anciens, d'une densité assez élevée, qui attirent les populations de par l'attraction qui s'effectue dans ces centralités. Dans le rapport à la densité et de sa perception, il apparaît que la question de la forme urbaine et des relations sociales et des pratiques qu'elle induit, est centrale.

De fait, le concept de densité, qui s'est progressivement généralisé dans les discours et les visions aménagistes pour atteindre les objectifs d'une urbanisation durable des territoires, tant sur le plan environnemental, économique et social, se constitue également d'éléments qualitatifs. Puisque la densification urbaine ne peut s'établir comme un seul tenant de la durabilité et comme garantie d'une amélioration du cadre de vie, il se joue dans les discours de la densité, un déplacement des arguments autour de la promotion de la qualité urbaine qu'elle implique, de sa fonction structurante de la ville avec la valorisation des polarités et la mixité des usages (Chambefort et Linsel, 2011). Dans cette optique d'acceptabilité sociale, elle se doit d'être approchée par d'autres de ses composantes qui allient les différentes façons d'habiter la ville et la qualité de vie de chacun (Da Cunha et Kaiser, 2009).

### *Eclaircir la notion de densité et ses implications*

Posée comme concept universel dans le champ de l'urbanisme, la notion de densité fait aujourd'hui consensus dans les visions aménagistes. Elle reste cependant pour le moins floue tant elle s'appréhende à travers une multitude de sens et d'usages entre les praticiens (Amphoux, 2003). Notion technicisée et pendant longtemps rapportée à ses aspects quantitatifs elle se gage aujourd'hui d'être porteuse des valeurs vertueuses du développement durable. Néanmoins, la question de son déclenchement et de sa mise en œuvre systématique, régulière, voire uniforme se pose. Au-delà de ce qu'elle implique physiquement

par l'aménagement, la densification urbaine participe à des dynamiques de transformation, parfois en profondeur pour des territoires périphériques, dans l'espace mais aussi dans les modes de vie.

En outre, la densification urbaine n'est pas neutre en ce qu'elle génère du sens. Selon Hervé Gumuchian (1991, p.57-76), l'espace aménagé plus généralement recouvre deux objets, qui concourent simultanément à la production de sens : l'intervention matérielle sur l'espace (l'opération d'urbanisme dans son caractère physique) et le discours que l'aménageur (le pouvoir politique et les acteurs de l'aménagement) produit sur l'espace. La transformation matérielle de l'espace produit des cheminements, des parcours, mais aussi des polarités dans l'espace. Physiquement, elle contraint, invite ou permet des comportements spatiaux spécifiques car elle introduit des barrières et des passages mais aussi des lieux d'attraction. Elle est accompagnée par un discours (linguistique, mais aussi pictural, voire sensoriel au sens large) qui ajoute du sens à l'espace aménagé, le réfère à des imaginaires et fait intervenir des représentations sociales. Un espace aménagé n'est donc pas vide de sens car avant même d'être pratiqué et habité, il porte en lui une certaine idéologie.

Au final, au regard de ce que véhicule et implique la densité en termes de points de vue, il convient alors pour la suite d'identifier la charge signifiante des processus actuels de densification dans ses discours et ses modes de faire. La notion de densité peut s'éclaircir à la fois à travers les principes d'aménagement qui lui sont aujourd'hui corrélés tels que l'intensité, la mixité, la proximité ou encore la polarité, et son application concrète dans l'espace par les formes urbaines qu'elle suscite.

## Les principes corrélés à la densification

Dès lors qu'elle se rattache aux préceptes du développement durable et fait évoluer les manières de faire de l'urbanisme, la densité s'articule avec plusieurs principes qui vont au-delà de sa dimension mesurable. "L'urbanisme durable réinterprète et réinvente le modèle de la ville dense" (Da Cunha et Kaiser, 2009, p. 13). On entend par là que la densification d'un espace s'associe également à une réflexion majeure sur les relations de proximité entre les individus, celle des différentes fonctions économiques et sociales à travers une mixité des espaces ou encore de polarités agaçant la mobilité. Il s'agit donc avant tout, à travers la densification, de qualifier les espaces aménagés, d'intensifier les valeurs d'usages et de revaloriser l'urbanité pour aller plus loin qu'un simple rapport lié au bâti construit. Dans ce cadre, la densification opère une évolution des sens associés aux espaces, de la façon dont un individu les perçoit et se les représente. Cela soulève donc bien la question de l'appropriation des espaces densifiés par les habitants.

Différents principes peuvent être extraits de la notion de densité revisitée par les valeurs actuelles du développement durable. La densité comme unité technique de mesure de l'occupation de l'espace, la densité comme "indicateur", est aujourd'hui abandonnée et l'on emploie plus volontiers l'idée de dynamique polarisante de la densité. Elle se distingue par une conception plus relativiste des territoires. Selon Pascal Amphoux, la densité polarisante réfère à "une géographie dynamique" des territoires en interrelation entre eux et place ainsi la densité dans un système d'échanges, un "système conjoint de densification et de dédensification" (Amphoux, 2003, p. 4). Néanmoins, la modalité de la densité comme vectrice de polarité reste accolé à une vision mesurable et spatialiste des territoires.

Comme il l'a été dit, il existe substantivement un décalage entre densité et sentiment de densité qui se rapporte, au-delà du choix personnel, à l'organisation de l'espace, aux morphologies du bâti mais encore au traitement des espaces publics, comme l'illustre le cas des Cités jardins où l'indice de densité mesurable est élevé avec un sentiment de densité faible en opposition aux grands ensembles où l'indice de densité est faible mais reste perçu comme un symbole de forte densité. Pour Pascal Amphoux, ce sentiment de densité se définit par l'intensité, soit la dimension sensible de la densité, qui "fait circuler le sens" (Amphoux, 2003, p. 9). De fait, "la densité se mesure, l'intensité se ressent" (Barbé, 2011, p.14).

La question de la perception ou du sentiment de densité est un enjeu majeur dans les processus de densification d'aujourd'hui, principalement au regard des questions d'acceptabilité et notamment de réticences émises par certains habitants et élus face à la densité. Dès lors, la notion d'intensité d'un espace a largement été associée à la densité dans les discours et visions aménagistes et s'érige comme un de ses principes. L'intensité d'un espace densifié représente alors la multiplication des opportunités de rencontres mais aussi d'accessibilités, de services ou encore de mobilités (Faburel, 2012). Concrètement, l'intensité perçue par un individu dans un espace densifié se rapporte plus largement à certaines caractéristiques de cet espace. Pour Vincent Fouchier, intensifier un espace, c'est exploiter le potentiel des espaces urbains dans une enveloppe donnée du bâti, en utilisant mieux et davantage ces espaces et en proposant par ailleurs, plus de choses aux individus (Fouchier in Charmes, 2010, p. 35). Il s'agit alors d'introduire dans les espaces densifiés à la fois des activités commerciales et sociales, de sorte également à créer du passage et des flux. Le rapport d'un individu à l'espace mais aussi aux autres s'amplifie dès lors qu'on "densifie l'usage" (Fouchier in Charmes, 2010, p. 35). Pour Antonio Da Cunha et Christian Kaiser, l'intensité urbaine provient de la capacité à créer de la différenciation spatiale et de l'intérêt. La qualification de

l'espace public est, pour ces auteurs, un vecteur majeur d'intensité urbaine en ce qu'il est le lieu par excellence de l'urbanité. Les structures morphologiques de l'espace public "symbolisent le mode d'intégration des différents espaces urbains à la vie urbaine et la fonction première de la ville : l'interaction" (Da Cunha et Kaiser, 2009, p. 42). Finalement, "intensifier la ville, ce sera donc, par des moyens sensibles, intensifier le rapport à la ville, en offrir une meilleure acuité perceptive, renforcer le sentiment d'urbanité ou encore renforcer l'identité du territoire considéré" (Amphoux, 2003, p.9). La densité n'est donc pas l'unique tenante du caractère de l'urbain, mais c'est l'intensité qui vient décupler le rapport à la ville.

L'intensité émane pour une partie d'une mixité, autre principe largement associé à la densité. La question de la mixité, qui fait largement consensus dans les discours reste pour autant abstraite dans son application et recèle d'un discours substantivement technique. De fait, cette mixité porte en elle deux attraits, l'un propre à la mixité fonctionnelle et l'autre à la mixité sociale. Ces deux attraits semblent concourir à des objectifs bien distincts. Pour le premier, la mixité d'usages et la proximité permettent de contrecarrer les dérives d'un aménagement de zoning en termes de mobilité automobile, d'implantation fonctionnaliste des activités, de consommation d'espace, etc. Bien souvent, les opérations de densification de logements s'accompagnent de la mise en place d'autres fonctions commerciales, culturelles, sociales ou de services et d'équipements. Cela replace également au centre des réflexions des projets de densification l'agencement des différents espaces et leurs articulations entre eux avec un travail nécessaire sur les espaces publics. Elle vise dès lors une animation, "une vie" du quartier concerné. Le second, s'attache au mélange des populations, dont les critères s'en tiennent principalement aux revenus (mise en place de logements sociaux, d'accessions privées, etc.) mais en sous-tend d'autres moins explicites. La mixité sociale soulève plus généralement la question du "vivre ensemble".

Néanmoins, cette mixité, qu'elle soit fonctionnelle ou sociale, est révélatrice de l'urbanité en ce qu'elle favorise les rapports urbains. Pour Pascal Amphoux,

*“ [la notion] de mixité se démarque de celle de mélange fonctionnel tout en l'incluant : elle désigne toute forme d'interaction entre le niveau technique d'un mélange mesurable de fonctions urbaines déterminées et le niveau symbolique d'un mélange observable (même s'il est non mesurable) d'usages et de pratiques ordinaires. Au premier niveau, la problématique implicite est celle, classique, du fonctionnalisme de l'époque moderne : mise en ordre de l'espace et classification humaine dans des classes sociales ou des catégories fonctionnelles. Au second niveau, la problématique devient explicitement celle de la gestion du désordre qui fait l'urbanité d'un lieu, doublée de celle de la génération d'une “biodiversité” humaine qui assure, sans prétendre le déterminer, un équilibre minimal entre des populations ou des cultures éventuellement très contrastées.” (Amphoux, 2003, pp. 6-7)*

L'approche de la densité par la notion de mixité permet de prendre en compte les enjeux sociaux de la vie urbaine qui échappent aux indicateurs quantitatifs de la densité. Le principe de mixité dans les opérations de densification replace au centre des réflexions le jeu des pratiques et des interactions sociales qui se déroulent dans ces espaces en évolution (Amphoux, 2003, p. 7).

Les discours aménagistes autour de la densité portent en eux de nombreuses valeurs associées à un mode de vie durable. Ils sous-tendent également des principes de polarité, d'intensité, de proximité ou encore de mixité, révélateurs d'urbanité. La mise en application de ces principes s'articule dans les opérations de densification autour de réflexions sur les formes urbaines qui tentent de prendre en compte les spécificités des espaces en densification.

## Densité et qualité des formes urbaines

### *Diversité des formes bâties pour une même densité*

Les indicateurs de la densité urbaine sont multiples et s'attachent à un rapport quantitatif de l'espace. Pour sa mise en œuvre, la réglementation de l'urbanisme retient le COS comme mesure pertinente de la densité. Ce dernier, qui définit un “droit à bâtir”, se calcule à partir du rapport entre la surface constructible et la surface de la parcelle. Le COS permet de moduler l'emprise au sol du bâti et le nombre de niveau qu'il comprend. Néanmoins, il ne donne aucune visibilité quant aux formes urbaines qu'il peut produire et n'est donc pas un outil de maîtrise des ces dernières. En effet, le COS peut donner lieu à des formes urbaines très différentes en fonction de la taille et de la forme des parcelles. Par exemple, un COS de 1 pour une construction bâtie de 100m<sup>2</sup> sur une surface à bâtir de 100m<sup>2</sup>, peut donner lieu à un bâtiment d'un étage construit sur l'ensemble de la surface, de deux étages sur la moitié du terrain, etc. (Fig. 3).

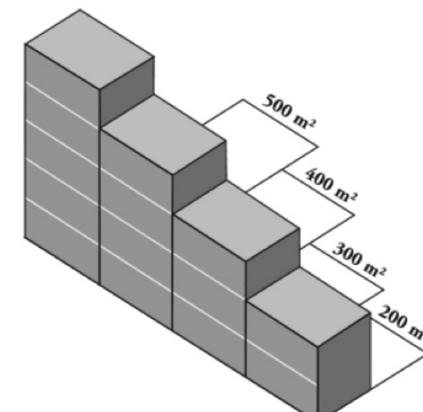


Figure 3 -COS et formes urbaines (Source IUARIF, 2005, p.7)

Autre exemple, pour une même densité de logement (ici de 76 logements par hectare), les formes urbaines peuvent varier d'un logement collectif de grande hauteur, avec de vastes espaces libres en pied d'immeuble, à des maisons individuelles de faible hauteur implantées en parcellaire étroit, en passant par de l'habitat intermédiaire d'une hauteur moyenne organisé en cœur d'îlot (Fig. 4).

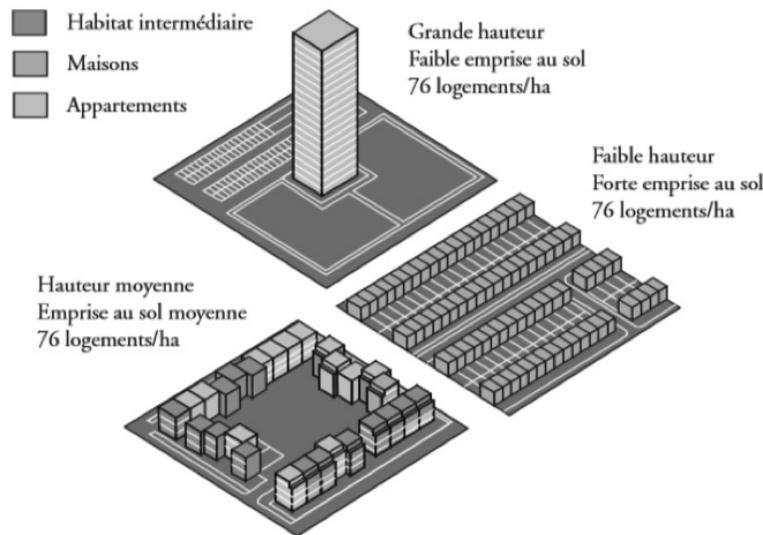


Figure 4 - Modulations morphologiques de la densité (Source IUARIF, 2005, p.7)

Dès lors, dans la pratique, la densité peut s'exprimer à travers une variété de formes urbaines. La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme a répertorié plusieurs grandes catégories d'habitats usuels (FNAU, 2006) : le collectif continu, le collectif discontinu, le mixte, l'individuel continu et l'individuel discontinu ou groupé. Ce sont donc autant de formes urbaines qui sont proposés aux aménageurs pour mettre en œuvre la densification urbaine, et qui remettent en cause les a priori sous tendus par la densité puisqu'elles peuvent influencer les sentiments et les perceptions de densité des habitants et usagers des espaces densifiés (Fig. 5).

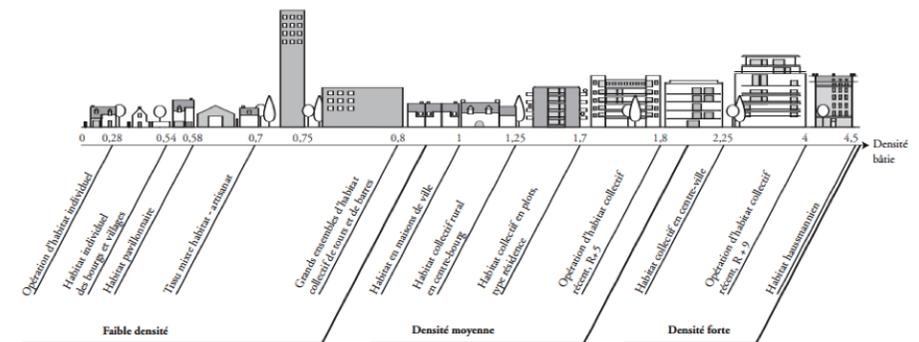


Figure 5 - Degrés de densité bâtie (Source IUARIF, 2005, p.11)

La FNAU dégage justement de grandes tendances actuelles dans la façon de produire des types d'habitat dense. En effet, à travers un échantillonnage de différents projets produits récemment, la FNAU constate que la densification s'exécute de plus en plus vers des îlots de plus en plus ouverts en leur cœur, en alternative à l'îlot classique, mêlant habitat continu et discontinu avec des hauteurs différentes les unes des autres. Elle constate également un retour à un habitat individuel dense qui propose des maisons mitoyennes bénéficiant notamment d'un jardin et d'un garage privatif, et qui offre donc une solution différente de celle de la maison implantée en milieu de parcelle. La diversité et la mixité des typologies permettraient alors déjà d'agir sur les perceptions de la densité (FNAU, 2006).

### Le traitement qualitatif des opérations de densification

Selon des visions aménagistes qui se généralisent sur le sujet, il est recommandé que cette diversification des formes urbaines dans les opérations de densification doit également s'accompagner d'une organisation et d'un traitement qualitatifs des constructions en termes d'architecture, des espaces extérieurs privés, des espaces publics mais encore des services et équipements proposés. En effet, avec la prise de conscience que la densité peut être mal reçue,

voire mal “acceptée”, le monde de l’aménagement s’interroge sur la façon de la rendre agréable à vivre et dans l’optique que celle-ci s’intègre au mieux à l’espace existant de proximité et puissent participer à l’amélioration du cadre de vie des habitants. Les critères qualitatifs favoriseraient donc une meilleure appropriation des espaces densifiés par les habitants.

Pour Maurice Cousin, architecte-urbaniste à l’Agence d’urbanisme de la Région Nantaise, promouvoir le logement collectif, et par là, la densification, nécessite un rééquilibrage en accentuant les efforts sur la valorisation des aménités que peut offrir la densité :

*“La densité n’est-elle pas compensée par la richesse de la mixité et des fonctions, la qualité et l’identité des espaces publics, la diversité des bâtis ? A l’inverse, n’est-elle pas accentuée par une mono-fonctionnalité du quartier, un effet de masse, une monotonie des espaces et une rupture avec l’environnement. ? Plutôt que la densité, n’est-ce pas la forme urbaine qui est en cause dans le regard que l’on porte sur son espace de vie ?” (Extrait du colloque “Formes urbaines et économie d’espace”, Pays de GML, 2007, p.14)*

Certains urbanistes proposent même un panel de critères pour assurer une “bonne densité”, dans les espaces périurbains notamment, sur lequel il convient de travailler dans les opérations de densification (Pays de GML, 2007, pp. 15-20). Les paramètres ciblés se basent particulièrement sur le rapport de perception des habitants et des usagers, à la densité.

#### *Le type d’habitat à réaliser*

La diversification de l’habitat doit déjà pouvoir répondre aux attentes et besoins des populations qui seront différents d’un ménage à un autre. Egalement, la perception de la densité diffère en variant les densités dans une même opération et en adaptant les constructions aux espaces publics qui les cernent.

Enfin, une attention particulière doit être portée quant au prolongement des logements, notamment ceux en collectif, comme les patios, terrasses, balcons ou jardins privés. L’enjeu porte alors sur la préservation de l’intimité des espaces domestiques à travers l’organisation des constructions entre elles et parfois en limite séparative, la limitation du vis-à-vis avec l’aménagement d’espaces “rideau” végétaux par exemple.

#### *La composition urbaine*

La composition urbaine contribuerait à réduire l’impression de densité à partir d’un travail sur le rapport entre les pleins et les vides notamment. Par exemple, pour le cas de l’individuel groupé, une autre approche des découpages parcellaires et de l’implantation du bâti est nécessaire pour s’affranchir des modes de faire des lotissements classiques. Un réseau de voie hiérarchisé, plutôt qu’un raquette, ainsi que l’implantation du logement et des annexes en limite séparative de la parcelle permettraient d’offrir plus de confort quant à la proximité des logements, une voirie sécurisée mais aussi des perspectives visuelles sur le paysage (Fig. 6).

#### *La qualité et l’usage de l’espace public*

Les aménageurs partent du postulat qu’il est possible de réduire l’espace privé si l’on aménage des espaces collectifs et publics extérieurs agréables (parcs, mails piétons, cheminements plantés, etc.). Le travail porte alors sur une revalorisation d’usage de ces espaces qui permettrait de retrouver du lien social. Egalement, ça serait par ce moyen une façon de réintégrer de la nature dans les espaces densifiés. Il est à noter que le traitement des espaces publics est facilité lorsque leur trame joue un rôle primordial dans le projet, comme dans les opérations de grande échelle de type ZAC.

#### *La relation avec le centre, les autres quartiers et le paysage*

L’insertion et la continuité du projet de densification dans son environnement de proximité et général est une clef de réussite de celui-ci pour les aménageurs.

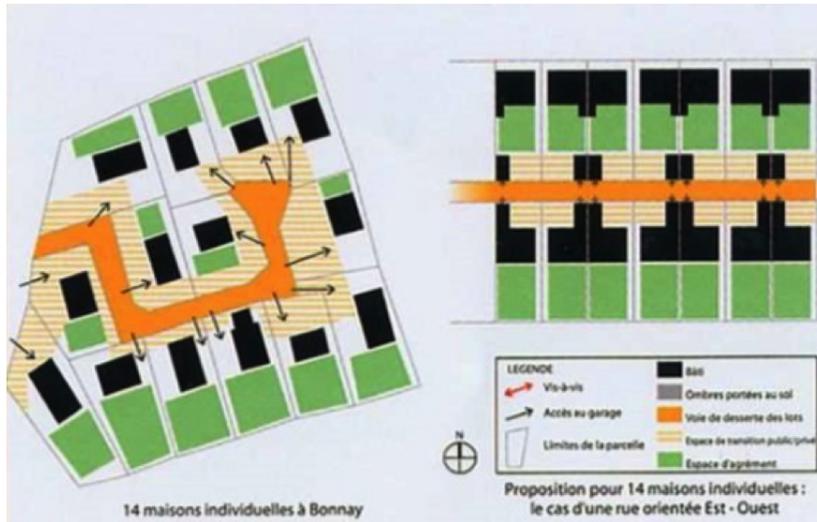


Figure 6 - Traitement de l'organisation parcellaire et bâtie (Source N. Blot, in Colloque "Formes urbaines et économie d'espace", Pays de GML, 2007)

Il convient ici d'adapter l'architecture de l'opération à l'existant, mais aussi de gérer la transition entre l'espace urbain et l'espace rural, de proposer une façade urbaine de qualité et d'anticiper l'extension de la commune par la trame viaire, si le projet se situe en limite urbaine.

### Le rôle de la planification

Néanmoins, la réussite d'un projet de densification au regard de sa qualité nécessite la mise en place d'outils effectifs aux mains de ceux en charge du développement du territoire. Comme il l'a été dit précédemment, le SCoT ainsi que le PLU, à une échelle plus locale, ont un rôle majeur à jouer quant aux incitations à la densification, d'autant plus que cette dernière participe à la structuration des espaces urbains et, notamment lorsqu'elle s'accompagne d'une mixité fonctionnelle, à la création de polarités en complémentarité des centralités existantes. C'est pourquoi, l'enjeu majeur dans la maîtrise des modalités de cette

densification est de proposer des outils précis et efficaces permettant de qualifier ces centralités. Pour Jean-Luc Chamberfort et Bernard Lensel (2011), les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), pièces constitutives du PLU introduites par le Grenelle II, sont en mesure de répondre à cet enjeu, "à la condition qu'ils ne restent pas dans les faits des documents purement incitatifs". En effet, l'OAP permet à la collectivité de préciser et de caractériser les conditions d'aménagement pour des secteurs précisés dans le PLU et qui sont généralement stratégiques pour le développement de la commune en question. Ces conditions d'aménagement sont indiquées dans un règlement particulier à l'OAP et peuvent traiter de la densité, de l'implantation du bâti, des hauteurs maximums autorisées, de la volumétrie des bâtiments, de la profondeur constructible de la parcelle, mais encore du style architectural. La planification a donc un rôle majeur à jouer pour la maîtrise publique des processus de densification des espaces qui puissent répondre pleinement aux enjeux du développement durable, d'autant plus que les opérations de densification attirent moins les aménageurs privés, qu'une opération de lotissement.

# LE VÉCU DE LA DENSITÉ AU REGARD DE L'HABITER DES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES

## Comment définir l'espace vécu ?

### *Les pratiques et l'espace de vie : un apport théorique à dépasser*

L'espace densifié, comme tout espace habité, est un espace de vie, au sens où il est animé par les individus et les groupes sociaux ; il est pratiqué.

Hervé Gumuchian définit l'espace de vie comme l'espace dans lequel les pratiques spatiales des individus et des groupes prennent place au quotidien. Comme précisé en introduction, le terme de pratiques regroupe l'ensemble des actions, comportements et attitudes des individus. L'ensemble des lieux fréquentés et des itinéraires situent ainsi "l'homme-habitant dans son cadre familial d'existence" (Chevalier, 1974, cité par Gumuchian, 1991, 63). C'est-à-dire que la pratique a une portée transformative, en ce qu'elle reconnaît des lieux de passage et des lieux forts dans l'espace habitant, autour desquels se structure l'espace de vie : ce sont des "lieux idéologiques", qui font sens, qui sont des références, et qui sont aussi bien des lieux spécifiques (foyer, lieu de travail, etc.) que des espaces plus étendus (centre-ville, bourg, village, etc.). L'espace de vie relève de choix, de décisions sur la manière de s'inscrire dans l'espace, malgré des

déterminants socio-économiques et les processus d'aliénation qu'implique tout espace aménagé. La pratique et les comportements construisent donc eux aussi le sens de l'espace pour l'habitant et pour le groupe.

Mais pour l'analyse des phénomènes s'inscrivant sur l'espace, l'espace de vie constitue une vision réductrice de la totalité des rapports entretenus par l'homme-habitant avec son espace. Le sens de l'espace ne découle pas que de l'action, il se construit tout aussi bien lorsqu'il n'est pas pratiqué, lorsqu'il est "absent". C'est-à-dire que les représentations sociales contribuent aussi à l'expérience de l'espace. Il est nécessaire d'aborder la question des représentations de l'espace, de la façon dont celui-ci est perçu, conçu, imaginé et élaboré individuellement et collectivement.

### *Représentations sociales et imaginaires géographiques*

L'individu opère une "conceptualisation du réel pour agir plus efficacement" sur l'espace (Gumuchian, 1991, 66). La représentation procède d'une structuration des images de l'espace, et dépasse ainsi la simple perception. Les sens interviennent, mais également l'imaginaire ; ils aboutissent à une "construction individuelle et collective" de l'espace, où les images et les représentations, parfois contradictoires, s'échangent, se partagent, luttent, opérant des synthèses, parfois des ambiguïtés, dans le corps social ; l'espace représenté peut ainsi être lu comme un "champ d'affrontement de valeurs" (Chevalier, 1974, cité par Gumuchian, 1991, 64) entre individus, groupes sociaux et aménageurs.

Le regard que nous portons sur notre propre territorialité forme à partir de nos sens mais il est aussi appréhendé à travers nos schèmes cognitifs et nos valeurs. Notre observation du paysage se fait comme "à travers un sténopé" (Bédard, Augustin et Desnoilles, 2011). L'individu opère une "conceptualisation du réel pour agir plus efficacement" sur l'espace (Gumuchian, 1991, p.66). La

représentation procède d'une structuration des images de l'espace, et dépasse ainsi la simple perception. Les sens interviennent, mais également l'imaginaire ; ils aboutissent à une "construction individuelle et collective" de l'espace, où les images et les représentations, parfois contradictoires, s'échangent, se partagent, luttent, opérant des synthèses, parfois des ambiguïtés, dans le corps social ; l'espace représenté peut ainsi être lu comme un "champ d'affrontement de valeurs" (Chevalier, 1974, cité par Gumuchian, 1991, p.64) entre individus, groupes sociaux et aménageurs. Les représentations de l'espace et les catégorisations subjectives qui en sont données font certes intervenir les sens, mais dépendent également des imaginaires associés à ces mêmes espaces.

Il apparaît donc nécessaire de prendre en compte cette notion d'imaginaires comme un contrepoint de la réalité car "l'imaginaire géographique est au cœur des rapports qu'entretiennent les sociétés avec leur territoire" (Bédard, Augustin et Desnoilles, 2011, p. 3). Il serait donc impossible de comprendre les phénomènes sociaux (rapports à la ville et la nature, urbanité, choix résidentiels etc.) sans les aborder via le prisme des imaginaires qui se construisent, se déconstruisent et muent au cours du temps.

Le propos tenu dans l'ouvrage *L'imaginaire géographique* (Bédard, Augustin et Desnoilles, 2011) abonde en ce sens, et vient appuyer les thèses d'auteurs qui défendent une lecture du monde plus sensible et nécessairement étudiée à travers les chaînes de représentations et imaginaires qui se tissent progressivement. L'imaginaire géographique s'attache plus particulièrement aux espaces des périphéries urbaines, longtemps pensés comme des tiers espaces et espaces de relégation, "où l'urbanisme se projetterait par accident" (p. 3). Ces périphéries doivent être étudiées dans un rapport non manichéen entre villes et périphéries puisqu'elles sont des "pôles d'urbanité (...) caractérisés notamment par des rapports au territoire, à la nature et à l'histoire autres que ceux qu'expérimentent et

sur lesquels se sont édifiées les villes-centres et les banlieues dont elles émanent." (p. 3).

Evoquer la notion d' "imaginaire" suppose d'explorer les différentes facettes du terme en commençant par la notion à laquelle il renvoie directement : l'imagination. Objet d'étude perpétuel dans le champ de la philosophie mais aussi de la psychologie ou de la sociologie, l'imagination est reconnue comme une "faculté cognitive". L'imagination permet de conceptualiser des objets qui peuvent être étudiés et qui s'apparentent à "un ensemble de marques symboliques" (p. 4). Le rapport à ces objets se crée par l'imagination qui "crée, assemble et combine les éléments du réel perçu" (p. 4). En ce sens, les auteurs Bédard, Augustin et Desnoilles soulignent que "le territoire est sillonné et structuré par des réseaux de symboles qui ont pour but de construire un système de signes" (p. 5). Ainsi, dans la mesure où les espaces situés aux franges des villes centres entretiennent des rapports étroits avec celles-ci, il semble pertinent d'étudier les constructions d'imaginaires qui s'y jouent et s'y déploient. Si ces imaginaires se nourrissent d'images diffusées par les villes-centres, ils viennent aussi irriguer les imaginaires urbains instaurant alors une porosité entre villes et périphéries, centralités principales et centralités secondaires. A l'heure où la ville se marchandise et où elle devient le lieu principal de production de capital (Castells, 1999), l'étude des valeurs, imaginaires et représentations apparaît comme nécessaire pour "réinvestir et réarticuler ces territoires", villes-centres et périphéries, souvent opposés afin de ne pas gommer les aspérités des lieux qui résident partiellement dans la construction de ces imaginaires.

### *Espace vécu et lieux géographiques habités*

La fabrique du sens par l'aménagement, par les pratiques et les représentations opère de façon synchrone. Ces trois phénomènes sont interdépendants et interagissent constamment : il n'est pas de sens premier de l'espace, et tout

contribue à fabriquer son idéologie. L'espace vécu, théorisé par Armand Frémont (1976), "englobe simultanément l'espace de vie et l'espace représenté" (Gumuchian, 1991, p.68). Autrement dit, si l'on retient la notion d'espace vécu comme objet de recherche, l'analyse doit s'ouvrir à l'observation des pratiques, des attitudes et comportements, mais également à au discours exprimant des représentations sociales. Il s'agit de reconstituer l' "ensemble des liens affectifs tissés progressivement entre les hommes et les lieux (leurs lieux !)" (*ibid.*, p.68), qu'ils soient physiques, cognitifs ou psychologiques. En ceci, l'espace vécu peut ouvrir à la notion de territoire, en tant que mise en cohérence affective, identitaire ou cognitive de l'espace autour d'une unité d'appartenance (Frémont, 1976). L'analyse d'un espace vécu aborde ainsi les questions de sentiment d'appartenance, de construction mentale de l'espace habité, du rapport de l'habitant à son milieu de vie.

Cependant, Mathis Stock nous met en garde contre un point de vue qui serait trop axé sur une relation "sédentaire" aux lieux de vie (Stock, 2004). Dans une entreprise de définition de la notion d'habiter, il rappelle à juste titre que la mobilité accrue des individus implique une démultiplication des lieux pratiqués et surtout des manières de pratiquer les lieux (en tant que résident, étudiant, travailleur, touriste, etc.). Si le concept d'habiter englobe les représentations, valeurs, symboles et imaginaires, Mathis Stock donne une nouvelle primauté aux pratiques. Mais celles-ci ne sont pas entendues comme un simple ensemble d'actes et de comportements ; elles sont une expérience, un déploiement du faire qui a une certaine signification. Elles ne peuvent se penser indépendamment d'un projet de vie, d'une intentionnalité individuelle ou collective : Les pratiques quotidiennes des lieux ont une charge symbolique différente que des pratiques particulières (le voyage par exemple). Et ainsi, les nombreux lieux pratiqués sont tous susceptibles de constituer des référents géographiques pour la vie des individus, une partie de leur habiter.

Ce qui nous intéresse dans cette réflexion, c'est la perspective qu'elle ouvre dans l'appréhension du lieu de vie comme un lieu parmi d'autres dans les mobilités quotidiennes et résidentielles. Les habitants des espaces périphériques étudier ont, sauf exception, vécu dans d'autres lieux, et envisagent peut-être de changer de résidence. Leur parcours résidentiel correspond à un projet de vie ; le choix de leur dernière destination est doté d'une intentionnalité (Stock, 2004). C'est-à-dire que leurs pratiques, leurs représentations, leurs imaginaires sont fortement liés au sens qu'ils donnent à l'espace dans lequel ils ont décidé de vivre. Aborder des opérations de densification, c'est donc essayer de comprendre ce qui se joue dans la transformation d'un espace dans lequel l'habitant avait inscrit un projet de vie qui ne correspond pas nécessairement à l'intentionnalité de l'espace nouvellement aménagé. Dans les nouvelles représentations et pratiques sur les espaces densifiés se joue donc la question de l'évolution de l'habiter dans les espaces périphériques.

De même, à travers leurs mobilités quotidiennes, les habitants pratiquent différents lieux, pour des motifs (et donc des intentions) variables. Entre autres, les espaces métropolitains et les espaces naturels environnants sont régulièrement fréquentés. La question du vécu sur le quartier ne doit donc pas oublier que l'habiter se constitue simultanément sur plusieurs lieux, et que la résidence n'est qu'un point de repère parmi d'autres dans l'appréhension par l'individu de son milieu de vie. Les représentations de la ville, de la nature, ou d'autres types de lieux doivent être lus avec cette focale : le discours exprimant les représentations du cadre de vie se réfèrent tout aussi bien à ces espaces.

## Habiter les espaces périphériques : représentations idéales et modes de vie observés

Dans cette partie, nous allons tenter d'analyser les différentes caractéristiques de l'habiter dans les zones "périphériques". Ces zones sont diverses mais ont pour caractéristiques communes de se situer en marge des espaces urbains centraux (les cœurs d'agglomération), sans pour autant pouvoir être qualifiées de zones réellement rurales. Nous ne parlerons pas ici des espaces relégués, tels que les banlieues des grandes villes marqués par une forme urbaine faite principalement de grands ensembles. Nous nous intéresserons plutôt à des territoires hybrides, entre villes et villages, empreints de ruralité et d'urbanité. Si nous travaillons sur des cas pratiques qui ne répondent pas à toutes les caractéristiques du "périurbain", si tant est qu'il soit possible de trouver une définition faisant consensus en la matière, nous nous appuyerons sur des écrits qui traitent de la périurbanisation et des modes d'habiter en périurbain. Nous nous interrogerons notamment sur ce qui a motivé des individus à venir s'installer dans des espaces "hors la ville" (entendu comme hors du centre de l'agglomération), sur leurs représentations de leur cadre de vie, sur leurs pratiques quotidiennes, mais aussi sur leur rapport à la ville, à la nature etc. Les écrits qui s'intéressent à l'habiter en périurbain nous semblent donc particulièrement pertinents comme cadre théorique sur lequel baser notre étude.

### *Derrière le choix résidentiel : raisons pratiques et représentations idéalisées*

Le choix d'habiter dans le périurbain est souvent guidé entre autre par des raisons pratiques (travail, souhait d'avoir un logement d'une taille suffisante pour une famille etc.). Ces considérations se matérialisent souvent par la volonté d'habiter une maison individuelle. Toutefois, le fait de vouloir s'installer dans une

maison avec jardin dans le périurbain ne revêt pas un aspect purement pratique. Il nous faudra donc analyser les représentations des individus et des familles qui les conduisent à choisir de vivre dans des espaces périphériques. Ces analyses croiseront les études de plusieurs auteurs, et mettront en lumière la place du "village", de la "campagne", de la "nature", et des sociabilités que les habitants s'attendent à trouver dans leur nouveau lieu de vie.

Il ressort de plusieurs travaux que le choix de s'installer dans le périurbain serait en partie lié à des considérations d'ordre matériel. Les ménages chercheraient tout d'abord à ne pas s'isoler, à ne pas s'éloigner trop loin d'une grande ville. De plus le souhait d'être propriétaire d'un logement adapté à une vie de famille, avec des enfants, motive nombre de ménages à s'orienter vers ces espaces. Il semblerait que l'offre de logements en centre-ville ne soit plus adaptée aux aspirations et aux budgets de certains ménages (Raymond et al., 2002, cité par Morel-Brochet, 2007). En parallèle à cette inadéquation des logements du cœur d'agglomération, "l'ouverture des implantations résidentielles et des mobilités permet de trouver des logements dans ces espaces non urbains, mais reliés plus que jamais à la ville par le renforcement de la métropolisation." (Morel-Brochet, 2007, p. 27). Philippe Genestier s'interroge lui aussi sur l'adéquation entre les envies des ménages, s'incarnant dans les modes d'habiter actuels, et les possibilités offertes par la ville. Il constate que les logements collectifs (immeubles haussmannien ou HLM) ne sont plus adaptés, et que les logements individuels à l'image de ceux qui existent en zone périurbaine permettent d'autres activités (jardinage, bricolage, récupération etc.), qui correspondent à des souhaits de leurs habitants et qui de surcroît, participent d'une certaine durabilité, notamment d'un point de vue économique, à travers ces diverses activités (logiques non marchandes, de solidarités, mouvement du "do it yourself") (Genestier, 2007). Pauline Massé, dans son mémoire sur les solidarités dans les espaces périurbains met en lumière ces pratiques (Massé, 2014). Elle évoque la place de l'agriculture périurbaine en

s'appuyant sur les travaux de Brigitte Prost sur le rapport entre périurbain et rural, qui écrit que l'espace agricole est en même temps "source de production agricole, lieu de résidence et de loisirs, et théâtre de la nature" (Prost, 2001, p. 288). Cela se manifeste dans les pratiques, à la fois par la consommation (agriculture biologique, AMAP etc.), et par le fait d'avoir un potager. C'est donc, là encore, un facteur de durabilité : biodiversité, maintien de l'activité agricole, maintien des espaces naturels etc.

Les logements proposés dans les espaces périurbains correspondent souvent mieux au budget des ménages. Ils sont généralement moins chers (au mètre carré) qu'en cœur d'agglomération, et sont aussi plus facilement adaptables, ce qui est important dans une logique de choix résidentiel de long terme (où l'on pourra élever ses enfants mais aussi terminer sa vie) (Genestier, 2007). Attention toutefois, les espaces périurbains sont multiples, tant dans leurs caractéristiques intrinsèques que dans les niveaux de prix au mètre carré. Il faut prendre garde à ne pas généraliser : certaines villes périurbaines sont aussi chères que des quartiers de cœur d'agglomération. Toutefois, il est plus difficile pour un ménage d'acheter un logement avec du terrain en ville que dans le périurbain, du fait de la densité inhérente à l'urbain. A ce sujet, il faut noter que le souhait d'avoir un logement avec jardin est souvent corrélé au parcours résidentiel : si l'individu a grandi dans une maison avec jardin, il sera plus enclin à s'orienter vers le même type de logement une fois adulte (Morel-Brochet, 2007). Enfin, la possession d'un bien immobilier individuel serait aussi une garantie, notamment dans un contexte de difficultés au niveau macroéconomique, cela permettrait de se réassurer en vue d'un futur incertain (Genestier, 2007).

Les articles et les ouvrages réalisés sur les représentations des habitants du périurbain de leur environnement mettent en avant l'importance des idées de "campagne" et de "village" dans leurs témoignages. Ainsi, dans leurs imaginaires,

la grande ville s'oppose à la campagne qui selon eux caractérise leurs lieux de vie. Le principe d'appréciation n'est pas forcément "urbain VS rural", mais plutôt "ville VS campagne", ce qui n'est pas exactement la même chose. La campagne se distingue de la ville par le paysage, par la densité moindre (bâtie, humaine, commerciale), la présence végétale, les espaces ouverts et les perspectives visuelles horizontales (plaine etc.). La campagne se démarque aussi parce qu'elle apporterait aux habitants le calme qu'ils recherchent, en contraste avec la ville, vécue comme un milieu plus agité : "La campagne est pensée en tant que milieu de vie, dont on loue les aménités, notamment parce qu'elles contrastent avec le milieu urbain." (Morel-Brochet, 2007, p. 27). La campagne n'est donc pas marquée par un isolement total. Au contraire, pour Annabelle Morel-Brochet, la limite d'habitabilité est l'isolement (physique, matériel, humain). La "campagne isolée" suscite de l'inquiétude (elle sera qualifiée de "trou paumé", ou encore de "cambrousse"). "Sa densité est jugée insuffisante et génère un sentiment d'insécurité, de solitude, d'être "coupés du monde"" (Morel-Brochet, 2007, p. 32). Nous en avons parlé plus haut, l'agriculture en périurbain est importante en ce qu'elle participe des représentations d'un espace qui reste rural, avec une agriculture encore active. Les espaces "naturels" (entendu ici par opposition aux espaces urbanisés) ne sont pas seulement récréatifs, ils sont aussi des espaces de production, permettant de nourrir les habitants. Cet aspect est non négligeable dans les imaginaires : tout d'abord, la figure de l'agriculteur entraîne une représentation d'un lieu de vie encore empreint de ruralité avec tout ce que cela implique (sociabilités, idée de village etc.), mais aussi parce que le fait de pouvoir se nourrir "local" renforce le rapport de l'habitant à son territoire, le rend dans une certaine mesure acteur de ce territoire, et participe du désir de maîtrise de son cadre de vie : c'est l'idée que l'habitant connaît la provenance et décide ce qu'il y a dans son assiette) (Prost, 2001).

L'idée de "village" est aussi souvent mise en avant par les habitants comme

un élément important de leur lieu de vie. Cette notion traverse premièrement la manière dont ils décrivent leur lieu de vie. Elle se retrouve ensuite en particulier dans la vision qu'ils ont de leurs sociabilités. Rodolphe Dodier analyse ce point dans son article "Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages 'périurbains' ?" (2007). Les sociabilités attendues se distinguent de celles de la grande ville souvent associées à l'anonymat. Cet anonymat est généralement fuit : "Fuir l'anonymat de la grande ville, retrouver de "vraies relations avec les gens", autant de manières d'exprimer l'attraction pour une sociabilité villageoise idéalisée" (Dodier, 2007b, p.41). Cette appétence pour des relations "villageoise" est à mettre en lien avec des valeurs rurales ou campagnardes. L'image de cités dortoirs que peuvent avoir certains urbains ou les praticiens de l'aménagement se heurte donc souvent à une réalité bien différente pour les habitants. C'est bien l'idée de "taille humaine" qui prévaut à travers les représentations de la "ville-village". Celle-ci se caractériserait par une "quête de l'authentique et du local qui signale le retour du terroir" (Aragau et Poulot, 2012, p. 122). Les individus qui envisagent de s'installer dans ces espaces sont souvent guidés par une représentation de la "campagne" comme un lieu où les sociabilités sont différentes de la ville. Celles-ci seraient plus chaleureuses, plus quotidiennes, marquées par des événements tels que des fêtes de village, des animations autour de l'école, etc. Ces représentations sont parfois déçues au bout de quelques années d'installation : Dodier constate une différence entre les premiers temps, décrits comme idylliques, puis ensuite vient parfois un certain désenchantement dû aux problèmes de voisinages, aux inimitiés, etc. (Dodier, 2007).

### *Caractérisation des modes de vie en périurbain*

L'objectif dans cette partie est d'analyser les principaux traits des modes de vie périurbains, via des études réalisées auprès d'habitants qui y vivent depuis plusieurs années. Un point est nécessaire dans un premier temps sur le profil des habitants du périurbain. Contrairement à certaines idées reçues, Dodier, dans l'article "Les

### Les modes de vie

Pour ce travail, nous nous appuyons sur la notion de "mode de vie". Cette notion est discutée et débattue depuis très longtemps dans la littérature, suivant notamment ce que l'on cherche à étudier et sous quel angle on choisit de l'étudier. Nous reprendrons pour définition principale des écrits de l'Agence d'Urbanisme de Lyon : "Les modes de vie peuvent [...] être le résultat intentionnel des choix de vie d'un ménage ou encore d'une stratégie construite en fonction des possibilités offertes. Mais toute réflexivité est néanmoins préalablement déterminée par un "héritage collectif" inconscient et soumise à des contraintes socioéconomiques externes" (Agence d'Urbanisme de Lyon, 2012, p.7).

Nous ajouterons à cette définition les considérations de Marie-Hélène Massot sur le rapport entre modes de vie et territoire, qui considère que s'il est clair que les territoires ont une influence sur les modes de vie, il ne faut pas oublier que l'inverse est également vrai : à savoir que les modes de vie influencent eux aussi les territoires (Massot, 2010).

périurbains et la ville, entre individualisme et logiques collectives", met en avant une réelle diversité, et une forte hétérogénéité socio-économique. Les principaux points de distinction entre les populations sont la capacité économique, le capital culturel, le genre, l'âge, le parcours résidentiel et la trajectoire sociale. Pour l'auteur, les distinctions économiques se retrouvent au niveau spatial : la première couronne serait ainsi souvent peuplée de cadres moyens supérieurs, et à mesure que l'on s'éloignerait du centre vivraient des ménages d'origine plus modeste mais restant globalement solvables. Il parle ainsi de "fracture" périurbaine entre le périurbain proche, accessible et bien équipé, et le périurbain lointain, moins accessible et moins équipé (Dodier, 2007b, p. 37). Un trait se distingue toutefois fortement par rapport aux milieux urbains : la composition

des ménages. Les ménages vivant en périurbain sont souvent des familles avec enfants. Ainsi, les familles d'un à trois enfants sont surreprésentées alors qu'on retrouve plus de types de ménages diversifiés dans les villes centres (ménages d'une seule personne, ménages monoparentaux, ménages sans enfants etc.). En résumé, "la composition sociale des espaces périurbains est donc marquée par les familles des catégories moyennes et populaires (mais globalement solvables), dans un contexte de mixité sociale non négligeable" (Dodier, 2007b, p. 38). Cette mixité s'est accentuée ces dernières années, notamment du fait de la densification des centres-bourgs (réhabilitation de l'ancien) et de la construction de petits collectifs neufs. Ces opérations ont facilité l'arrivée de jeunes travailleurs et de familles monoparentales. Pour Aragau et Poulot, cette forme de mixité sociale s'accompagne d'une mixité fonctionnelle : les villages se dotent de plus en plus de services, d'emplois, d'entreprises, etc. Cette mixité sociale et fonctionnelle fait que le périurbain "gagne en épaisseur sociale et ne peut plus être taxé d'antihistorique" (Aragau et Poulot, 2012, p. 122).

Si Aragau et Poulot refusent l'idée d'un périurbain qualifié "d'antihistorique", c'est parce que des auteurs ont pendant longtemps véhiculé une vision assez négative du mode de vie périurbain et de ses habitants. Par exemple, Jacques Donzelot a développé une théorie sur la "ville à trois vitesses", dans laquelle les quartiers périurbains seraient le lieu de destination des classes moyennes espérant y trouver une sécurité et des possibilités d'installation et d'achat facilitées (Donzelot, 2004). Derrière l'idée de sécurité, c'est la répulsion voire la peur des quartiers de "relégation" que sont les cités d'habitat social qui guideraient les habitants du périurbain dans leurs choix résidentiels. Une fois installés, ces individus rechercheraient un entre-soi "protecteur" afin de tenir à l'écart les populations jugées indésirables (Donzelot, 2004). Les espaces publics seraient de plus en plus privatisés (lotissements privés, etc.) afin de maintenir la tranquillité que les habitants sont venus trouver. Donzelot ira même jusqu'à dresser une

comparaison entre le périurbain français et les *gated communities* américaines. Marie-Christine Jaillet abonde plus ou moins dans ce sens, avec l'idée que c'est un rejet de l'urbanité qui pousserait les individus à venir en zone périurbaine. Dès lors, les périurbains refuseraient la densité, en ce qu'elle produit de la promiscuité sociale, du frottement social, quand les périurbains veulent selon l'auteur "tenir l'autre à l'écart" et le feraient à travers la maison individuelle (Marie-Christine Jaillet, 2004).

Jacques Lévy a développé une théorie sur les "gradients d'urbanité". Cette vision de l'urbain comme un continuum mesurable allant de l'urbain total (la ville-centre) au non-urbain (Lévy, 2013) a été largement reprise, par lui-même et par d'autres auteurs dans une explication du vote Front National (Lévy, 2007) et du "Non" au Traité Constitutionnel Européen (TCE). Les espaces périurbains se caractériseraient par le plus faible degré d'urbanité, du fait d'un bâti peu voire pas dense, et d'un refus de la diversité. Au sujet de la périurbanisation, Ripoll et Rivière, reprenant les idées de Jacques Lévy écrivent : "Il s'agit bien d'un choix de société qui, à partir de l'idée qu'on a plus à perdre qu'à gagner au contact de ses semblables, organise la vie quotidienne en évitant au maximum les rencontres fortuites" (Ripoll et Rivière, 2003, p. 122). Les comportements électoraux comme ceux du vote Front National sont analysés au regard de ce refus hypothétique de l'altérité, de la confrontation avec celui qui nous est différent (par son origine sociale, ethnique, son mode de vie, etc.).

Eric Charmes, quant à lui, a eu une posture évolutive dans ses écrits sur le périurbain. Partant d'une vision des espaces périurbains comme des lieux de l'entre-soi, il a fini par modifier son point de vue vers quelque-chose de plus nuancé. Dans son ouvrage *La ville émietée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine* (2011), il analyse les zones périurbaines comme des espaces émiettés de trois manières : un émiettement paysager (construction comme suit : un noyau

rural avec un petit village ou un bourg, entouré d'une couronne pavillonnaire, séparé des autres communes par des espaces non bâtis) ; un émiettement politique ; et un émiettement social : "mosaïque sociospatiale faite de cellules composées de populations socialement homogènes, triées par la conjonction des dynamiques du marché de l'immobilier et de la mobilité résidentielle" (Frétigny, 2011, p. 2). Dans ce contexte, la *clubbisation* que décrit Charmes a pour objectif une "préservation du cadre de vie au travers du contrôle de l'urbanisation" (Massé, 2014, p. 43), et donc également une "sélection sociale des populations y résidant" (*ibid.*). La *clubbisation* se caractérise donc par une logique d'exclusivisme. L'urbanisation est acceptable pour un habitant si elle lui permet de s'installer dans le lieu qu'il désire mais doit s'arrêter après cette installation (Charmes, 2011). Les habitants se comporteraient donc comme des consommateurs, comme les "membres d'un club fondé sur la jouissance partagée d'un ensemble de biens et de services, en l'occurrence l'environnement social (qualité de la population) et spatial (maintien des espaces verts)" (Frétigny, 2011, p. 4). Enfin, selon Eric Charmes, ces espaces seraient apolitiques.

Cette analyse, bien qu'elle se démarque des écrits plus anciens sur la question n'en reste pas moins trop uniforme, et trop homogénéisante, pour des espaces qui regroupent des habitants aux pratiques et aux représentations beaucoup plus diversifiées. Ces images du périurbain ne prennent pas en compte la diversité des espaces et des individus qui les peuplent. Elles semblent trop caricaturales et accordent une importance démesurée au lieu, qui définirait les modes de vie, les relations, les comportements électoraux etc., et ce de manière systématique (Massé, 2014). Ces visions du périurbain comme des espaces (et leurs habitants) étant sous-urbains a été critiquée par plusieurs auteurs (Dodier, Aragau, Poulot etc.). Si la tendance a été celle d'un certain dénigrement du périurbain de la part de la communauté scientifique, la tendance est au changement et à un regain d'intérêt certain pour ces espaces.

Lorsque l'on cherche à caractériser les modes de vie périurbains, il ressort des études menées la place primordiale du cadre de vie pour les habitants. Cette importance se manifeste à travers deux thématiques principales : le logement et les espaces naturels, le paysage. Nous verrons que les citoyens se mobilisent fortement sur ces deux sujets. Premièrement, sur le logement, l'achat d'une maison individuelle dans les espaces périurbains est souvent vécu comme une forme d'achèvement, voire de réussite du parcours résidentiel. L'acquisition d'un bien immobilier est souvent le fruit de sacrifices, notamment financiers, qui expliquent donc un attachement très important pour le logement. L'agencement des pièces ou la décoration sont, pour Rodolphe Dodier, des marqueurs du sentiment d'appartenance à un mode de vie plus urbain ou plus rural. On constate la même chose pour l'aménagement des espaces extérieurs (Dodier, 2007b). Toujours concernant l'extérieur, les espaces ouverts, entendus comme des espaces agricoles, forestiers ou naturels non-bâtis et présentant certaines qualités paysagères revêtent une importance certaine pour les habitants. Le "cadre de vue" n'est pas neutre et participe de l'enracinement des habitants à leur espace (Aragau et Poulot, 2012). C'est la caractéristique de l'ouverture de l'espace environnant qui est l'élément clé ici, puisqu'il s'agit d'un des points de rupture avec un mode de vie urbain. Il faut souligner également que contrairement aux idées reçues et véhiculées par certains auteurs, une mobilisation politique forte existe dans les espaces périurbains. Cette mobilisation se manifeste particulièrement sur ce qui attire au cadre de vie, qu'il s'agisse du logement personnel ou du paysage alentour. Didier Labat constate que le besoin d'espaces verts qui a motivé le choix résidentiel des habitants va de pair avec une volonté de défense des paysages très forte. Le paysage devient une "ressource territoriale immatérielle" (Labat, 2013) à protéger. L'étude de l'auteur se base sur des territoires en périphérie de Bordeaux. Il constate qu'entre anciens et nouveaux de la commune, les prises de position sur les espaces ouverts ne sont pas exactement les mêmes : le recul de l'agriculture par exemple fait naître des positions différentes. Les anciens sont assez fatalistes

devant ce phénomène alors que les nouveaux seraient plus enclins à se mobiliser.

Après l'attachement au cadre de vie, l'autre point que nous avons relevé dans la littérature existante est celui des sociabilités, et plus particulièrement des sociabilités villageoises. Le périurbain ferait renaître des formes de la ruralité, mais une ruralité reconstruites, ré-enchantée selon des représentations idéales. Ainsi, les formes de sociabilités villageoises, issues de la ruralité sont souvent valorisées par les habitants. Elles font non seulement parties des facteurs d'installation : le périurbain étant moins urbain que la ville permet, dans l'esprit de ses habitants, une plus grande convivialité, des rapports où les gens se connaissent et se reconnaissent plus facilement. A travers l'école, les commerces, la vie associative, les habitants retrouvent une interconnaissance qui, selon leurs représentations et leurs pratiques, serait plus difficile à trouver en ville (Berger, 2013). C'est aussi la pratique plus intense d'espaces publics communs d'une taille réduite par rapport à la grande ville qui fonde se sentiment d'une plus grande interconnaissance (*ibid.*).

Les écrits des auteurs sur les modes de vie périurbains permettent de dégager plusieurs points communs, malgré une diversité importante inhérente à ces territoires. Premièrement, le désir d'acheter une maison avec jardin est une aspiration partagée par de nombreux ménages, qui voient dans ces espaces une opportunité pour établir une vie de famille conforme à leurs aspirations. Deuxièmement, les ménages qui s'installent dans ces espaces souhaitent souvent y trouver l'aspect "village" qu'ils ne trouvent pas ou peu en ville. Cela passe par des sociabilités particulières, marquées par l'interconnaissance, par certaines formes de solidarités, allant du "consommer local" à l'entraide entre voisin, et par un cadre où la nature serait plus présente qu'en ville, avec des espaces agricoles, boisés et champêtres à proximité du lieu de vie.

Si, nous l'avons vu, les modes de vie périurbains se fondent pour beaucoup aux représentations basées sur une ruralité idéalisée, ces espaces ne sont pas à proprement parlé des espaces ruraux, et empruntent aussi pour une large part à l'urbain. Les opérations de densification qui fleurissent sur ces territoires ont pour effet de venir perturber l'aspect rural en amenant un marqueur urbain.

## Vivre la densité

### *Mise en tensions des imaginaires habitants et aménagistes*

La densification est un concept éminemment politique mais qui, en tant que tel, représente un danger politique et électoral. Néanmoins, c'est un choix politique figurant dans de nombreux documents d'orientation et une démarche aménagiste forte qui vise à changer la tendance de ces dernières décennies et à induire des nouveaux modes de vie qui seraient plus durable. La densité n'est pas neutre=. Elle fait écho à de nombreux imaginaires et valeurs pour les politiques et les aménageurs. Or aujourd'hui, on densifie des espaces, en l'occurrence les espaces périurbains, eux-mêmes porteurs de valeurs fortes qui leurs sont propres. Ces valeurs et représentations sont le plus souvent positives pour les habitants, puisque le périurbain est synonyme de nature, de calme, d'un espace bucolique où l'on peut être propriétaire, il correspond à un choix et à une liberté pour les habitants et il permet de mettre à distance raisonnable les autres et les nuisances urbaines. Pour les aménageurs et les politiques, le périurbain est à l'inverse plutôt porteur de caractéristiques négatives : consommation d'espaces naturels, individualisme, repli sur soi, communautarisme, pollution, règne de la voiture...

La densification dans ces espaces périurbains apporte donc de nouveaux

### *L'appropriation : la construction d'une identité commune à l'habitant-espace?*

Pour la sociologie des représentations, il n'y a pas de représentation sans objet, puisque toute représentation est une re-création d'un objet, y compris lorsqu'il est absent (Jodelet, 2003). Ce rapport dual entre le sujet habitant et son environnement est envisagé dès les premiers travaux sur les représentations (Palmade, Lugassy et Couchard, 1970). Le rapport à l'espace est structuré par la relation entre le dedans et le dehors, l'intimité et l'ouverture à autrui. La représentation est une forme d'expression de l'individu qui contribue à son développement et qui engage son appartenance sociale (Jodelet, 1989). Par ces opérations du quotidien, l'individu se projette et se situe dans l'espace; son existence se déploie vers l'extérieur, vers "l'être-au-dehors-de-soi" (Berque, 2002).

"L'être humain ne se borne pas au contour d'un corps individuel mais se déploie dans un milieu commun" : A. Berque, en introduisant l'hypothèse d'une synthèse de l'individu et du milieu par la manière dont nous appréhendons notre environnement (par la "mondanité"), permet de penser l'espace habité comme un espace pratiqué et représenté, mais aussi approprié. On pourrait définir l'appropriation d'un espace de vie comme l'intégration à soi du milieu habité, que "soi" désigne l'individu ou le groupe social. Nous nous projetons dans l'espace, et simultanément nous l'assimilons à notre existence. C'est la perspective transactionnelle de la relation homme-environnement, où l'individu et l'environnement forment un ensemble systémique et ne peuvent être compris isolément (Moser, Weiss, 2003). C'est-à-dire que par les pratiques et l'ensemble des opérations cognitives qui fondent les représentations sociales, l'individu et le groupe fabriquent un espace qui non seulement leur appartient, mais qui constituent une part de leur être : c'est cette dynamique que nous entendons décrire par la notion d'appropriation. Pratiques, imaginaires et représentations sont à la fois des modalités de constructions et des manifestations concrètes de l'identité du milieu habité.

modes de vie, de nouvelles représentations et valeurs qui peuvent entrer en confrontation. La question se pose donc de savoir ce que signifie vivre en milieu densifié, et si un espace dense est vivable pour les habitants.

### *Vers une densité plus qualitative*

Si la notion de densité induit des craintes, à la fois pour les politiques qui préfèrent parler de ville reconstruite sur elle-même, et pour les habitants qui voient derrière cette notion la concentration et les exemples des quartiers de grands ensembles, c'est que "la perception de la densité est très peu connectée avec la densité réelle et objective telle qu'on peut la mesurer" (Guigou, 2009, p.26). En effet, pour les habitants, la densité fait écho aux quartiers périphériques composés de tours et de grands ensembles, où vivent de nombreux habitants, tandis que les quartiers haussmanniens des centres-villes de Paris, de Lyon ou des grandes villes françaises sont en réalité plus denses que les quartiers sensibles. Ce rejet de la densité de la ville ou des quartiers de banlieue est une des conséquences de la fuite des ménages vers le périurbain, qui représente pour eux une alternative et qu'ils associent à un milieu de vie aéré où il est possible d'avoir un espace intime important et de mettre à "bonne distance" l'autre et les nuisances induites par la densité. L'approche actuelle plus qualitative de la densité et la remise en cause du terme même de densité est très présente chez plusieurs auteurs, qui lui préfèrent les notions d' "intensité urbaine" (Amphoux, 2003, p.9), ou d' "animation urbaine et [d'] ambiance urbaine" (Guigou, 2009, p.26). Or, comme le précise Thierry Paquot, "ce qui fait le plaisir d'être en ville c'est une certaine intensité de commerces, de services, de parcs, de transports en commun... Et ce n'est pas le fait d'être obligatoirement très nombreux au km<sup>2</sup>. La densité n'est pas synonyme de qualité de vie urbaine" (Paquot, 2009).

Dans les opérations actuelles de densification, c'est donc la qualité qui est

recherchée. Cet objectif premier peut permettre de trouver un compromis entre les différentes aspirations des anciens périurbains et des nouveaux arrivants dans les opérations de densification. Lorsqu'il y a opération de densification dans le périurbain, il s'agit donc de trouver "un équilibre [...] entre le coude-à-coude [c.-à-d. l'aspect négatif de la grande ville], et l'entre soi inhérent au mode de résidence habituel des espaces périurbains" (Couthenx, Danc, Froitier, Guillotin et Louvet, 2014, p.19). La densification telle qu'elle est se construit dans le périurbain permettrait de donner une place plus importante à cet aspect sensible de la densité. La notion d'intensité urbaine permettrait pour les habitants de passer d'une densité subie à une densité choisie et dont on peut profiter.

Différentes études et enquêtes réalisées à Lyon et dans l'agglomération lyonnaise sur la densification montrent que les opérations sont conduites selon cet objectif de qualité.

Le Conseil de Développement de la Métropole de Lyon a notamment réalisé un travail sur la façon dont les habitants vivent la densité, et ce que serait une "bonne densité". Il précise que si la densité fait peur aux habitants et qu'elle est négativement connotée, c'est qu'il en existe plusieurs définitions en décalage avec la densité réelle et la densité ressentie. Le Conseil de Développement précise également que "dans les sondages, beaucoup [de citoyens] expriment une préférence pour un idéal de "ville des courtes distances" où tout serait à proximité, ce qui suppose aussi une ville dense" (Conseil de Développement de la Métropole de Lyon, 2011, p.1). Après enquête auprès d'habitants, élus et de praticiens, le Conseil a établi une liste de six critères qui rendraient la densité plus acceptable et seraient synonymes de "bonne densité". Les premiers critères ont trait à l'offre de transport en commun qui doit être "de qualité et de proximité" et l'offre de services de proximité ("offre suffisante et adaptée"). L'importance de la présence de la nature et l'existence d'un paysage urbain qui ménagent des respirations et des accès sur la nature sont également mentionnés. Enfin, "les espaces de la vie

urbaine au quotidien" et "des espaces favorisant le "vivre ensemble"" doivent être pensés, "tout en respectant le besoin d'entre soi" (Conseil de Développement de Lyon, 2011, pp. 4-5).

Dans une étude du Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement réalisée la même année sur le quartier de Confluence à Lyon, il ressort que ce n'est pas la densité qui pose question pour les habitants, mais plus la façon dont elle est figurée et répartie. "Au-delà de critères purement quantitatifs, il semble que la densité soit d'abord une question de perception" (Ministère de l'Égalité des territoires et du logement, 2011, p.1). Les habitants de Lyon Confluence enquêtés pour cette étude mettent en avant à la fois la qualité architecturale et morphologique du quartier et des logements qui permettent à chacun d'avoir un espace personnel de qualité et un cadre de vie agréable ("qualité et diversité architecturale", "ouverture du tissu", "proximité et présence de la nature", "qualité et conception du logement, et espaces extérieurs privatifs"), et ils évoquent également la morphologie du quartier qui permet aux habitants de se rencontrer et de créer une véritable sociabilité de quartier, tout en gardant un espace privatif suffisant ("mixité fonctionnelle et animation du quartier", "petites unités résidentielles qui favorisent les relations de voisinage") (Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, 2011, p.7-8). Si ces qualificatifs sont utilisés à propos d'une opération en milieu déjà dense et par des habitants déjà plutôt urbains, ils montrent néanmoins que la densité est porteuse de modes de vie qui composent entre une mise à distance de la ville et des autres et une proximité choisie aux autres et aux aménités urbaines. Elle peut, grâce à la "bonne distance" (Jaillet, 2009, pp.115-121) recherchée par les habitants du périurbain, concilier la proximité et la présence de la nature, la préservation d'une intimité, d'un cadre de vie personnel de qualité avec la proximité des aménités urbaines et l'existence d'une sociabilité choisie.

## L'émergence d'une nouvelle urbanité ?

Aujourd'hui, les espaces périurbains sont désignés par plusieurs auteurs comme des "espaces intermédiaires" (Bonerandi et al., 2003) ou des "tiers espaces"<sup>1</sup> (Vanier, 2000). Ils sont considérés comme des espaces en renouvellement qui empruntent à la fois aux codes ruraux en ce qu'ils possèdent des caractères de "ville-village" ou "ville-campagne" (Aragau & Poulot, 2012, p.2), mais également aux codes urbains. C'est dans ces espaces périurbains que se renouvellent les codes et les gestes de la citoyenneté. L'évolution de ces territoires qui connaissent une densification importante entraîne donc avec elle l'apparition de nouveaux modes de vie, qui composent avec les modes de vie urbains, périurbains et ruraux mais qui ne sont aucun de ceux-là pour autant.

Si les territoires périurbains sont dans une position émancipatrice par rapport à la ville centre, sans pour autant se rattacher aux espaces ruraux, il en va de même pour les habitants de ces espaces, et d'autant plus pour les habitants des opérations densifiées. Ces espaces sont le symbole de la liberté, de la volonté des individus de retrouver des relations choisies, d'être à distance des problèmes de la société, la proximité n'étant pas nécessairement créatrice de lien social (Jaillet, 2009). Il existe donc aujourd'hui une remise en cause des termes de proximité et densité, qui possèdent une acception plutôt négative, auxquels est préféré le terme d'intensité. En effet, ce dernier nuance la densité et les images négatives qui lui sont liées. Avec l'intensité, il s'agit plutôt d'intensifier les opportunités de rencontre, de services, d'activité, d'accessibilité, de mobilité, donc de sociabiliser

1. "Le tiers espace est cet espace mi-urbain mi-rural [...] qui s'est considérablement développé durant les trente ou quarante dernières années sous les vocables de périurbain, suburbain, rural, exurbain, contre-urbain, etc., et qui [...] semble devoir conserver durablement des caractéristiques d'organisation spatiale qui ne le feront ni basculer du côté de la ville en bonne et due forme, ni se fondre dans la campagne éternelle et toujours renouvelée" Martin VANIER, "Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique", in *Revue de géographie alpine*, Volume 88 (2000), p. 105.

## Habitat, proximité et accessibilité

La dynamique d'appropriation fonde, justifie et situe "l'écoumène" (Berque, 2002), l'espace que l'on identifie comme habitable et habité. Les pratiques situées en dessinant un premier contour manifeste, les représentations le précisent. Et ainsi s'opère la distinction entre le milieu habité, "à soi", et le milieu inhabité, étranger ("l'étrème"). L'espace vécu se construit donc également en fonction de l'espace non-vécu, l'ailleurs, l'espace peu ou pas pratiqué. Selon G. Moser et K. Weiss, l'identité se construit par la jonction de l'histoire résidentielle et de l'appropriation du lieu de vie (2003).

C'est également l'hypothèse retenue par Annabelle Morel-Brochet pour son étude des représentations sociales en espaces périurbains, à travers les "récits de lieux de vie" (2007). En demandant aux enquêtés de décrire leurs lieux de vie antérieurs et des espaces qu'ils fréquentent rarement ou jamais, A. Morel-Brochet établit un aperçu des représentations des périurbains sur ces espaces inhabités au présent (la ville, la "campagne profonde"). Ces représentations fondent en partie les représentations qu'ils ont de leur propre milieu, leur donnent un sens, justifient les choix résidentiels et les modes de vie : "Par contre moi, j'ai connu la vraie, enfin la vraie campagne, la ferme, et ça par contre j'ai pas envie de le revivre. (...) Par contre, Grez-Neuville, ici, pour moi, c'est la campagne : c'est pas le centre-ville, c'est pas la ville d'Angers, c'est ce qu'on veut, par contre c'est la campagne au sens où les maisons ne sont pas serrées, on est calme...". Le parcours résidentiel, les pratiques, les imaginaires et les représentations se constituent en un ensemble de références de l'habité et de l'inhabité, de l'habitable et de l'inhabitable, de l'amène et de l'incommodant, de la proximité et de l'éloignement (qu'ils soient physique, social, psychologique ou culturel).

la densité, notamment à travers l'urbanité qui l'accompagne (Faburel, 2012).

En effet, dans le périurbain densifié se joue la création d'une nouvelle urbanité, en tant que nouveau rapport à la ville. Si le choix du périurbain, du pavillon et de la faible densité peut renvoyer à une émancipation des contraintes de l'aménagement qui produit le cadre de vie selon des propriétés intentionnelles, il peut également être le lieu où se construisent de nouvelles façons d'habiter. "De sa maison, l'habitant ne souhaite pas être envahi par les formes externes de la vie sociale, ni par les autres. Il les souhaite à disposition de son désir : accessibles" (Palmade, Lugassy, Couchard, 1970, p. 197). C'est donc ce que Marie-Christine Jaillet appelle la "bonne distance" (2009) qui est recherchée dans le périurbain densifié. Si la proximité peut faciliter le quotidien et permettre de s'affranchir des contraintes liées à la distance (Faburel, 2009), nommée alors intensité, elle peut également devenir une proximité non choisie et mal vécue, une forme de promiscuité.

Derrière ces notions de "bonne distance", d'intensité, de choix, se joue l'apparition de nouveaux modes de vie, d'une nouvelle urbanité qui a été décrite par Laurent Cailly dans son étude d'une opération de densification dans le périurbain tourangeau. En effet, les nouveaux modèles d'habitat proposés dans les opérations de densification induisent un renouvellement des modes de vie et d'habiter ces espaces. Dans les quartiers périurbains la vie sociale entre les habitants est faible et basée surtout sur un respect mutuel des habitants entre eux, un rapport poli, de confiance et d'entraide. Les relations de voisinage sont hiérarchisées et se passent essentiellement à des échelles soit supérieures, la commune, l'agglomération, soit inférieures, entre les voisins immédiats. Laurent Cailly présente les relations sociales dans le cadre de la densification comme un "contrat" entre les habitants, qui repose sur le respect de l'intimité domestique: "le contrat social de "bon voisinage" repose [...] sur une relation de cordialité

bienveillante impliquant discrétion, politesse et amabilité" (Cailly, 2014, p.82), par opposition à la "cordiale ignorance" dont parle Eric Charmes (Charmes, 2005). Si la proximité avec les voisins de par la conception architecturale est critiquée, elle est cependant nuancée par la pratique de la fermeture visuelle du jardin. Cette pratique permet la conservation de bons rapports de voisinage par la protection de son intimité domestique et le respect de l'espace de chacun.

La possibilité de mise à distance de l'autre tout en rendant possible une sociabilité voulue est donc permise dans ces espaces densifiés du périurbain. De plus, la localisation en périurbain n'exclut pas du tout la recherche d'une certaine urbanité notamment par la proximité des commerces et services, qui est valorisée dans le discours des habitants, ainsi que par la recherche d'une certaine animation à l'échelle de la commune.

## Synthèse

La densité est une notion de l'urbanisme et de l'aménagement qui s'avère complexe, malgré une nature propre qui est claire et de prime abord indiscutable. C'est que la densité est fortement sous-tendue par des héritages, des discours, des modes de faire et des perceptions qui en influencent le sens. La densité s'avère être un concept qui porte de solides impensées, portés par une multiplicité de regards : cultures professionnelles, projets politiques, représentations habitantes. Ces influences parfois se rejoignent ou se distinguent et forment une nébuleuse complexe qu'est la densité.

Cet état de l'art a permis de mettre au jour les différentes pensées qui traversent actuellement la notion de densité. Les terrains de l'étude ayant la particularité d'être des espaces périphériques, nous avons étudié les différents points de vue

se portant sur le périurbain. Tout un courant de pensée opère une critique de celui-ci et pose un argumentaire à la base d'imaginaires et de représentations dévalorisants du périurbain, qui se retrouve chez les praticiens de l'urbanisme et de l'aménagement. Aujourd'hui tempéré, nous avons observé ce courant de pensée incriminant en regard du contraste qui s'établit avec celui des habitants qui vivent ces espaces pour plutôt questionner les nouvelles urbanités qui s'y dégagent et les modes de vie qui s'y accomplissent. En effet, afin d'étudier le vécu de la densité, et non la densité telle quelle, nous nous sommes penchés sur les courants de la recherche sur l'habiter et plus précisément l'habiter périurbain. Il apparaît alors que l'introduction de densité dans ces milieux dévoile des modes de vie qui composent entre une mise à distance de la ville et des autres et une proximité choisie aux autres et aux aménités urbaines.

# PRÉSENTATION DES TERRAINS

*Analyser les opérations dans le contexte communal et métropolitain, comprendre leurs processus d'élaboration, aborder d'un point de vue urbanistique, paysager et social les aménagements, partager une vision personnelle des terrains d'étude.*

# L'OPÉRATION PRÉ-SINDRUT À CHAPONNAY

## La commune

Chaponnay est une commune de l'Est lyonnais située à 20 kilomètres au sud-est de Lyon, et à 18 kilomètres de Vienne. Largement agricole, Chaponnay n'a été rattachée au département du Rhône qu'en 1968. Avant cette date, elle était dépendait du département de l'Isère, et était identifiée au territoire du Dauphiné. Les années 1970 sont celles d'un rapprochement avec l'agglomération lyonnaise et marquent le moment où Chaponnay commence à gagner de nombreux habitants et à accroître son tissu résidentiel. Au niveau intercommunal, Chaponnay a rejoint la Communauté de Commune du Pays de l'Ozon (CCPO) le 1er janvier 2013. Ce rattachement a été assez tardif du fait de la présence d'une importante Zone Industrielle (ZI) implantée à Chaponnay (le parc d'affaire de la Vallée de l'Ozon, où sont installées 100 entreprises qui emploient 2500 salariés). Les élus de la commune étaient peu enclins à faire partie d'une communauté de communes du fait de la perte relative que cela engendrerait en termes de recettes fiscales. Cette ZI a d'ailleurs permis à Chaponnay de développer de manière très significative ses équipements communaux.

Si la commune ne comptait que 1 200 habitants au début du XX<sup>ème</sup> siècle, elle en dénombrait 1 450 en 1975 et plus de 2 200 seulement trois ans plus tard (1978). En quarante ans, la population a doublé, jusqu'à atteindre 3800 habitants au dernier recensement (2012).

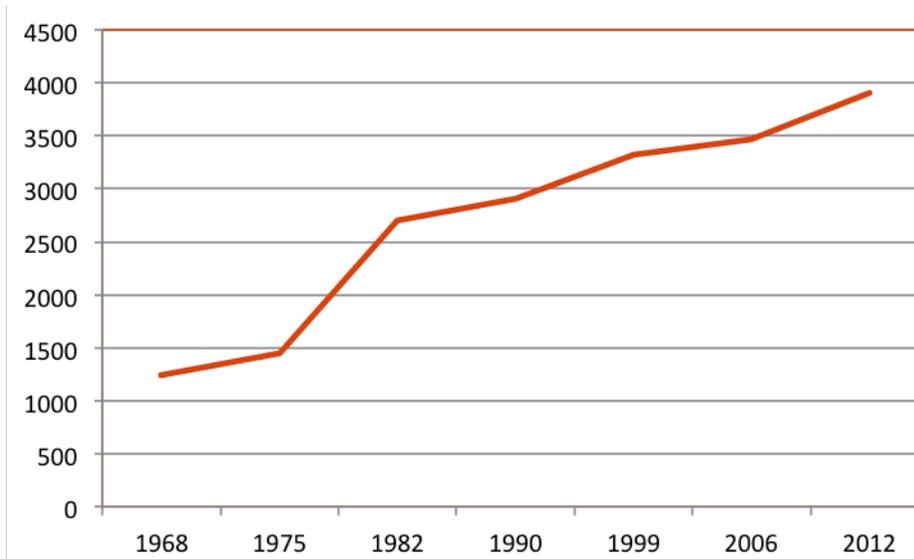


Figure 7 - Evolution de la population de Chaponnay entre 1968 et 2012  
(Source INSEE 2015, recensement de 2012)

Cet accroissement démographique va de pair avec une artificialisation des sols importante. Toutefois, l'agriculture reste très présente, puisque 66% de la commune est encore aujourd'hui classé en zone agricole<sup>1</sup>. Le reste de la commune est occupé par la ZI et par un tissu résidentiel à dominante pavillonnaire.

La proximité avec le cœur de l'agglomération lyonnaise et la bonne connexion aux réseaux routiers de l'agglomération (avec un véhicule personnel uniquement car la desserte en transports en commun est assez limitée) dont bénéficie Chaponnay ont séduit de nombreux ménages désireux d'acheter un bien immobilier. Il faut également ajouter à cela le côté encore rural du centre-ville et le cadre naturel entourant la commune, fait de zones agricoles et d'espaces forestiers. D'un point de vue pratique, de nombreux commerces et services

1. Ces informations proviennent du site de la mairie de Chaponnay : <http://www.mairie-chaponnay.fr/chaponnay-en-savoir/un-peu-dhistoire>



Figure 8 -La desserte autoroutière de Chaponnay facilite l'accès vers le cœur d'agglomération (Source : Viamichelin, 2015).

sont présents sur place : deux boulangeries, une fromagerie, une boucherie, une pharmacie, un coiffeur, un bureau de tabac, plusieurs banques ou encore un bureau de poste. A noter également qu'un centre commercial Leclerc situé à trois kilomètres du centre-ville a été ouvert il y a quelques années. En matière d'équipements éducatifs, sont présents à Chaponnay une école municipale et un collège privé. Enfin, pour conclure sur le cadre de vie, il faut souligner que depuis 2013, la commune a obtenu le label "4 fleurs" décerné par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris.



Figure 10 - Paysage à l'entrée de Chaponnay (Photo Atelier Densité)



Figure 9 - Un lotissement à Chaponnay (Photo Atelier Densité)

Le rythme de construction sur le territoire communal a connu une très nette accélération depuis les années 2010. En effet, le taux de construction entre 2008 et 2012 est de 14% avec une large part de constructions neuves individuelle (60% des logements neufs)<sup>1</sup>. La construction de logements collectifs a également connu une forte croissance sur le territoire de Chaponnay : les constructions en collectif ne représentaient que 20% des logements construits entre 1990 et 1999, contre 40% en 2012<sup>2</sup>. Etant donnée la place conférée à la ville par le SCoT (Chaponnay est désignée en tant que polarité secondaire à développer), la part de ces logements collectifs devient un enjeu du fait de la demande de densification formulée dans le document.

Population	3805 hab.
Nom des habitants	Les Chaponnaysards
Intercommunalité	CC du Pays de l'Ozon
Superficie	18,9 km <sup>2</sup>
Densité de la tâche urbaine	12,6 hab./ha
Part des ménages propriétaires	79,7%
Part de l'habitat individuel	84%
Revenu médian par unité de consommation	26 636 €

Figure 12 -Fiche-portrait de Chaponnay (Source Insee 2015, recensement 2012)

1. Source Observatoire Paternarial de l'Habitat - Indicateurs clés sur l'habitat (2015)  
 2. Ces informations proviennent du site de la mairie de Chaponnay : <http://www.mairie-chaponnay.fr/chaponnay-en-savoir/un-peu-dhistoire>



Figure 11 -La place commerciale de Chaponnay, avec des logements collectifs (Photo Atelier Densité)

## L'opération

C'est dans ce cadre qu'a été réalisée l'opération de logements du Pré-Sindrut. Portée par Alliade qui est l'acquéreur de l'intégralité du foncier de l'opération, cette dernière a eu pour objectif de répondre à l'intégralité des demandes en logement de la commune, notamment en logements sociaux. Du fait du coût du foncier élevé à Chaponnay, comme dans de nombreuses autres communes périurbaines, le choix de réaliser une opération mixte s'est imposé. Sur l'intégralité du foncier disponible dans le secteur, 8 000m<sup>2</sup> ont été vendu à Alliade pour la réalisation d'une opération de 28 logements locatifs sociaux et 22 logements en accession sociale à la propriété. Dans un souci de rentabilité et de mixité, Alliade a trouvé un promoteur privé qui a réalisé une opération de 50 logements en accession privée répartis sur quatre bâtiments. Grâce à cette opération de Pré-Sindrut, l'intégralité des demandes en logement a été satisfaite.

Pour cette opération, le choix a été de réaliser des logements sociaux destinés aux ménages éligibles les plus aisés. Les logements sociaux réalisés sont donc des PLS (Prêts Locatifs Sociaux), c'est-à-dire des logements "attribués aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations HLM ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé" (Alliade Habitat, 2015), plus haute catégorie de logement social, ainsi que des logements en accession sociale à la propriété. La Mairie a affiché clairement un désir de faire de la "densification raisonnable"<sup>1</sup>, en ne dépassant pas le niveau R+2 dans le but de rester cohérent avec le paysage de la commune et son histoire, et de respecter les indicateurs inscrits au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chaponnay.



Figure 13 - Logements en partie sociaux dans l'opération (Photo Atelier Densité)

1. Entretien avec Mr le Maire, Mr le 1er Adjoint et Mme la Responsable du Service Urbanisme, réalisé en mairie de Chaponnay, le 07 avril 2015.



Figure 14 - Petit parc et cheminement piéton au-dessus de l'opération (Photo Atelier Densité)



Figure 15 - Logements collectifs avec résidentialisation (Photo Atelier Densité)

Si la question d'installer des équipements sur le site de l'opération s'est posée, elle a été écartée par la proximité avec le groupe scolaire Les Clémentières, ainsi que par la proximité avec le bourg, ses commerces et ses services. Les liaisons piétonnes entre l'opération et le centre-ville ont cependant été travaillées avec la réalisation de cheminements piétons éclairés rendant le centre accessible à 5 minutes à pied de Pré-Sindrut. Toutefois, la commune se réserve 8 000 m<sup>2</sup> à proximité de l'opération dans le but de réaliser un deuxième groupe scolaire, qui verrait le jour d'ici deux ans.

L'opération Pré-Sindrut est donc tout à la fois une opération de densification et d'extension urbaine, puisqu'avant la construction des immeubles les terrains étaient principalement agricoles et la rue principale (rue Jacky Poulet) n'existait pas. Des trois cas d'étude, Chaponnay il semblerait que Chaponnay soit la commune la plus "rurale" : du fait de la physionomie de son centre-bourg, de sa population encore limitée, de l'importance des terrains agricoles etc. C'est le ressenti que nous en avons eu lors de notre phase d'exploration des terrains. Toutefois, cela n'a pas empêché Chaponnay de devenir, depuis les années 1970, un espace que l'on peut qualifier de "périurbain" : importance de la construction de pavillons, hausse démographique significative à cette période, de nombreux ménages travaillaient dans l'agglomération lyonnaise ce qui engendrait des migrations pendulaires (importance des usines Renault de Saint-Priest), etc.



Figure 16 - Vue d'une terrasse dans l'opération (Photo Atelier Densité)



Figure 17 - Nouvelle trame viaire avec piste cyclable (Photo Atelier Densité)

# L'OPÉRATION DOLCE VILLA- JARDINS DE GANDIL À GENAS

## La commune

Genas est une commune de l'Est lyonnais, la deuxième ville la plus peuplée du Nouveau Rhône avec 12 355 habitants (Insee, 2012). Située au cœur de la plaine de l'Est Lyonnais, elle se compose de deux petites collines, au centre et au nord-ouest de la commune. Rattachée au département de l'Isère jusqu'en 1968, elle rejoint le Rhône à partir de cette date. Au niveau intercommunal, Genas appartient à la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) depuis sa création en 1993. La question d'un rattachement à la Métropole de Lyon s'est posée par le passé et se pose encore parfois aujourd'hui mais les élus qui se sont succédés ont toujours montré un fort attachement à la CCEL, et un refus d'être intégrés à la Métropole.

Longtemps commune agricole où les cultures de la vigne, des mûriers et du blé étaient importantes et où de nombreux châteaux furent construits au cours du XVIIIème siècle, Genas a connu un tournant au XIXème siècle. En effet, avec la Révolution Industrielle, l'industrie fait son apparition sur la commune avec le velours et la fabrique de tuiles. Genas se développe alors, avec une arrivée de population de plus en plus importante, mais reste marquée par une rivalité

entre les habitants du bourg du village et de ceux d'Azieu. De 537 habitants en 1789, Genas passe à plus de 2000 habitants en 1861. L'apparition du tramway fait de la commune un des endroits préférés des Lyonnais qui viennent y trouver la tranquillité et la nature, et la rend plus attractive. Le lendemain de la Seconde Guerre Mondiale représentera la dernière perte d'habitants (1 630 habitants en 1945) puisqu'à partir des Trente Glorieuse, Genas ne cessera de connaître une croissance démographique importante.

La ville connaît donc une arrivée de population importante, parallèlement à une baisse de l'activité agricole et à l'apparition d'une zone d'activité importante. Une nouvelle population d'employés et de cadres du secteur secondaire et tertiaire vient donc s'installer à Genas qui va voir son paysage se modifier nettement. En effet, c'est à cette période que de nombreux lotissements vont apparaître en périphérie du bourg ayant pour conséquence une intensification de l'urbanisation de la commune pour pouvoir loger ces nouveaux habitants. Entre 1975 et 2011,

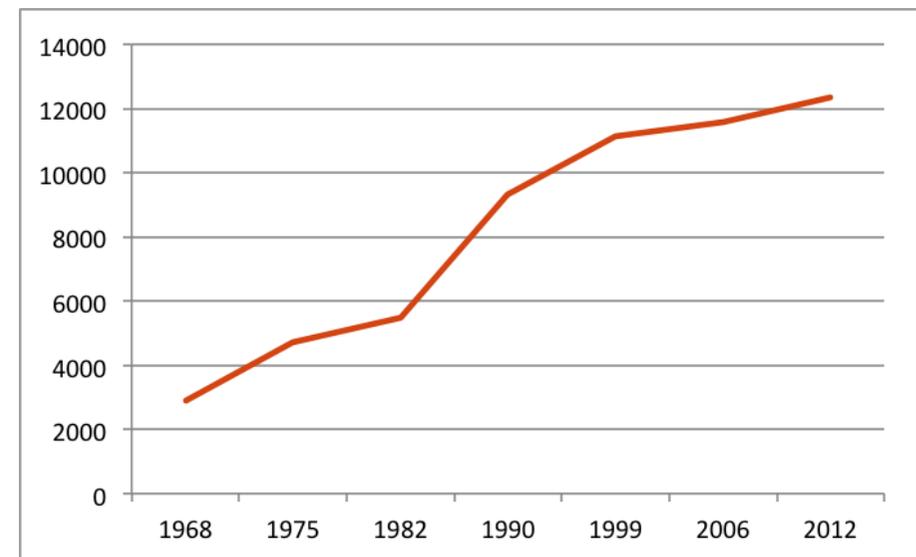


Figure 18 - Evolution de la population de Genas entre 1968 et 2012  
(Source INSEE 2015, recensement de 2012)



Figure 19 - Un lotissement à Genas (Photo Atelier Densité)



Figure 20 - Place centrale de Genas avec commerces et logements collectifs (Photo Atelier Densité)

la population Genassienne va doubler, pour passer de 4 710 habitants en 1975 à 12 190 en 2011. La décennie 1980 marquera un réel bond dans la croissance démographique de la commune (INSEE) et donc dans son urbanisation.

Si la population de Genas vieillit, elle reste quand même relativement jeune grâce à l'arrivée de nouveaux habitants, dont 40% ont moins de trente ans<sup>1</sup>. De plus, la population Genassienne reste plus riche que la moyenne départementale, avec un revenu médian des ménages fiscaux supérieur de 5000€ à la moyenne du département et plus de 73% de ménages imposés (contre 59% pour le département du Rhône)<sup>2</sup>.

Genas s'est longtemps développée en extension urbaine. En résulte la présence de trois centralités distinctes sur la commune : le centre-ville autour de la Place de la République qui est la centralité principale, Azieu au nord de la commune et Vurey au sud. La forme urbaine de la ville est relativement homogène, organisée autour du centre-bourg de Genas et composée de nombreux pavillons et lotissements.

Aujourd'hui, la commune garde un objectif de développement raisonné, avec un tiers de surface dédié à l'habitat, un autre tiers réservé aux surfaces agricoles et naturelles, et un dernier tiers pour les activités économiques, car Genas compte sur son territoire une partie de la Zone Industrielle Mi-Plaine, la 2ème plus grosse ZI de France (300 hectares). Conformément au SCoT, la Mairie montre une réelle volonté de densification du tissu urbain pour lutter contre l'étalement urbain, diversifier l'habitat et préserver les espaces naturels. Ces objectifs répondent à ceux définis dans le SCoT où Genas est identifiée comme une polarité à développer. En tant que telle, elle va être amenée à supporter l'arrivée de populations nouvelles du fait de sa capacité résidentielle forte et de son statut de pôle d'emplois important.

1. Source Mairie de Genas.

2. Site internet de la Ville de Genas : <http://genas.fr/>

Population	12 355 hab.
Nom des habitants	Les Genassiens
Intercommunalité	CC de l'Est Lyonnais
Superficie	23,8 km <sup>2</sup>
Densité de la tâche urbaine	17,6 hab./ha
Part des ménages propriétaires	74,1%
Part de l'habitat individuel	80%
Revenu médian par unité de consommation	26 750 €

Figure 21 -Fiche-portrait de Genas (Source Insee 2015, recensement 2012)

## L'opération

L'opération Dolce Villa s'inscrit dans cette logique de densification. En effet, ce projet finalisé en 2008 est le premier collectif de cette ampleur à Genas. A l'époque, le terrain était composé d'un vaste corps de ferme et d'un grand terrain vague appelé la "Ferme de Gandil". L'opération se compose de 24 logements en accession privée et 10 en accession sociale (PLS). 25 logements sont collectifs et 9 sont individuels. Elle compte également un Relai d'Assistants Maternelles, la ludothèque municipale, ainsi que plusieurs professions libérales s'y sont également installées.

Lors du changement d'équipe municipale en 2008, il a été décidé de créer l'espace dit des "Jardins de Gandil" avec un cheminement piéton reliant le Nord et le Sud de la commune, une aire de jeux pour enfant, un terrain de pétanque ainsi qu'un jardin avec de nombreuses plantes. Le projet des Jardins de Gandil entre dans le cadre d'une politique publique prônant un retour de la nature en ville avec la création de cinq "poumons verts" sur l'ensemble du territoire communal. Lors du changement d'équipe municipale en 2008, il a été décidé de créer l'espace



Figure 22 - L'opération vue depuis le Sud (Photo Atelier Densité)



Figure 23 - L'opération vue depuis les Jardins de Gandil, au Nord (Photo Atelier Densité)

dit des “Jardins de Gandil” avec un cheminement piéton reliant le Nord et le Sud de la commune, une aire de jeux pour enfant, un terrain de pétanque ainsi qu’un jardin avec de nombreuses plantes. Le projet des Jardins de Gandil entre dans le cadre d’une politique publique prônant un retour de la nature en ville avec la création de cinq “poumons verts” sur l’ensemble du territoire communal.



Figure 24 - Cheminement piéton au milieu de l’opération (Photo Atelier Densité)



Figure 25 - Aire de jeux et bâtiments à disposition d’associations (Photo Atelier Densité)



Figure 26 - L’espace public des Jardins de Gandil (Photo Atelier Densité)

# LA ZAC DU CENTRE À TASSIN-LA-DEMI-LUNE

## La commune

Tassin-la-Demi-Lune est la seule commune de notre étude à se situer dans l'Ouest lyonnais. Peuplée de 21 024 habitants, frontalière de Lyon, Tassin-la-Demi-Lune fait partie de la Métropole de Lyon. Longtemps petit village rural rassemblé autour de son église et composé de champs, de prés et de vignes, Tassin-la-Demi-Lune connaît une croissance démographique importante à partir de la moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, et qui va nettement s'accélérer après la fin de la Seconde Guerre Mondiale. En effet, la commune a gagné plus de 3 000 habitants entre 1856 et 1901, puis a triplé sa population entre la fin des années 1940 et 2010. Ces dernières années, la population tassilunoise n'a cessé de croître puisque la ville est passée de 15 000 à 20 000 habitants entre 2000 et 2010, ce qui représente une croissance proportionnellement plus importante que dans le reste de la Métropole.

Cette croissance démographique s'est logiquement accompagnée d'un bouleversement du tissu et de la forme urbaine. Si la trace de l'ancien bourg de la commune est encore visible autour de la Place de Tassin, à l'ouest de la ville, cette dernière a connu une très forte expansion vers l'est, où les grandes demeures

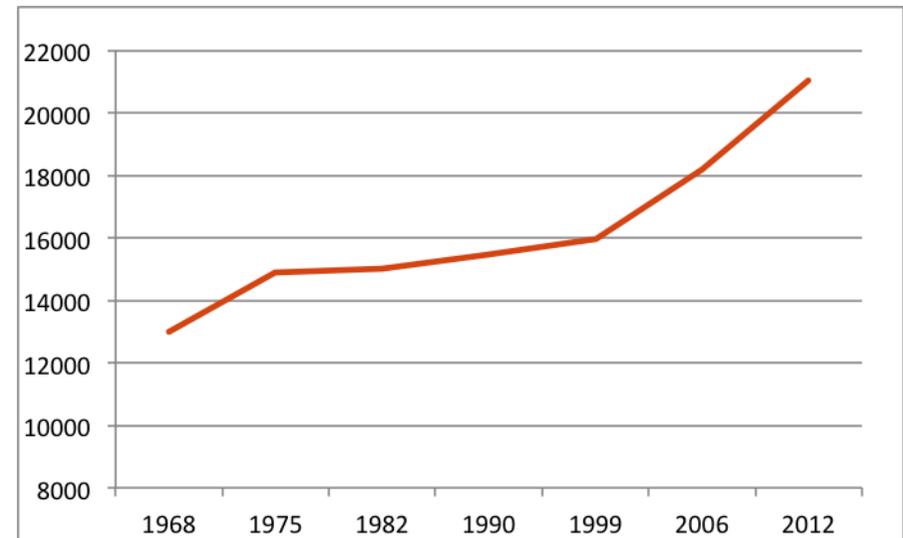


Figure 27 - Evolution de la population de Tassin-la-Demi-Lune entre 1968 et 2012 (Source INSEE 2015, recensement de 2012)



Figure 28 - La Place de l'Horloge, emblème de la ville (Source Ville de Tassin-la-Demi-Lune)

historiques ont été rattrapées par de nombreux lotissements pavillonnaires, la construction d'un nouveau centre-bourg autour de la Place Pierre Vauboin, ainsi que par quelques grands ensembles construits autour de la Demi-Lune. Il faut également rappeler qu'historiquement, jusqu'au XIXème siècle, Tassin et La-Demi-Lune ne faisait pas partie de la même commune. Aujourd'hui encore, certains anciens habitants de la commune font la distinction entre ces deux parties de la ville.

Malgré son caractère de ville de première couronne, Tassin-la-Demi-Lune comporte des caractéristiques certes urbaines, mais également périurbaines. En effet, si la ville se caractérise par un tissu urbain dense, un rattachement aux grands axes routiers et ferroviaires, une forte présence des transports en commun qui permet une accessibilité facilitée au cœur de l'agglomération, ainsi qu'un noyau commercial important, elle possède également des espaces naturels et paysagers de qualité, plus ruraux, grâce à une géographie contrastée de plateaux et vallons. La présence de ces espaces naturels existants sur le territoire communal représente un enjeu important, dans un contexte de densification et de préservation des milieux agricoles et naturels.

Conformément à cet objectif, ainsi qu'au SCoT de l'agglomération lyonnaise, le PLU prévoit la préservation d'un rapport harmonieux aux espaces naturels existants à Tassin-la-Demi-lune. Le pendant de cet objectif est donc de renforcer les lieux centraux, en les densifiant, en réalisant une recomposition de certains îlots et en créant des espaces publics et de nouvelles voies de circulations. Le PLU, comme le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), prévoit donc de renforcer la centralité urbaine de la commune, et ceci à travers le projet urbain de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Centre.



Figure 29 - Vieilles demeures dans le centre-ville (Photo Atelier Densité)



Figure 30 - Immeubles collectifs caractéristiques de la densification opérée dans les dernières décennies (Photo Atelier Densité)

Population	21 024 hab.
Nom des habitants	Les Tassillunois
Intercommunalité	Métropole de Lyon
Superficie	7,8 km <sup>2</sup>
Densité de la tâche urbaine	40,2 hab./ha
Part des ménages propriétaires	56,9%
Part de l'habitat individuel	22%
Revenu médian par unité de consommation	24 735 €

Figure 31 -Fiche-portrait de Tassin-la-Demi-Lune (Source Insee 2015, recensement 2012)

## L'opération

C'est ce projet urbain de la ZAC du Centre qui nous intéressera lors de notre étude. Situé dans le quartier du "Nouveau Centre" à "La Demi-Lune" (à l'est de la commune), le long des deux axes qui ont structuré la croissance du hameau vers l'ouest (Avenue de la République et Avenue Charles de Gaulle), le quartier se compose principalement d'immeubles anciens, datant pour certains d'avant 1915, et de vieilles demeures bourgeoises. L'opération de la ZAC du Centre répond aux objectifs de densification indiqués dans le SCoT en ce qu'elle représente un projet de plus de 260 logements (30 000 m<sup>2</sup>), 7 000 m<sup>2</sup> de commerces, le réaménagement de voirie et la création d'espaces publics sur une superficie totale de 4,7 hectares.

A Tassin-la-Demi-Lune, contrairement aux deux autres terrains choisis pour l'étude, l'habitat collectif est plus présent que l'habitat individuel. Au total, les logements collectifs représentent 78 % de l'ensemble du tissu résidentiel<sup>1</sup>. Néanmoins, l'enjeu pour la ville que l'on perçoit à travers le projet de la ZAC

1. Source Observatoire Partenarial Habitat - Indicateurs clés sur l'habitat (2015).

est le nombre de logements sociaux. Si Tassin-la-Demi-Lune a fait un effort de construction pour se mettre en conformité avec la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) en passant de 8% de logements sociaux en 2008 à 12,5% en 2012, le taux de 20% n'est toujours pas atteint. La ZAC a donc représenté une opportunité pour développer cet aspect, dans un souci de mixité, de diversification du parc immobilier de la commune, et de mise en conformité législative.

Cinq enjeux majeurs sont définis dans le projet : créer un centre-ville bien identifié autour de la place Pérabut face à l'Hôtel de Ville ; renforcer l'attractivité commerciale (nouveaux commerces avec infrastructures adaptées) ; accueillir de nouveaux habitants ; valoriser les espaces publics par des ouvertures urbaines et paysagères et des espaces de convivialité protégés des voitures ; faciliter la circulation et les stationnements.



Figure 32 - La promenade des Tuileries, avec un mail piéton, des commerces de centre-ville et des logements collectifs (Photo Atelier Densité)

La ZAC du Centre porte donc bien son nom en ce qu'elle vise à créer une nouvelle centralité claire pour la commune. Tassin-la-Demi-Lune, ville la plus "urbaine" de nos trois terrains d'étude sera donc un cas particulier : moins périphérique que Genas et Chaponnay, la ville a déjà connu des phases d'urbanisation et de densification très franches par le passé, ce qu'il nous faudra prendre en compte lors de notre analyse.



Figure 33 - Opération privée similaire à proximité directe du périmètre de la ZAC  
(Photo Atelier Densité)



Figure 34 - Vues de la Place Péragut, avec perspective sur la Mairie (Photo Atelier Densité)

# MÉTHODOLOGIE

*Montrer notre approche sur le terrain, préciser les thématiques abordées à travers les grilles d'entretien, interpréter le déroulement de l'enquête, dessiner le profil des habitants interrogés.*

# LES DISPOSITIFS UTILISÉS

Un diagnostic de terrain a constitué une première approche des enjeux de chaque opération, afin de saisir les contextes à la fois des communes et des projets, avant l'investigation auprès des habitants et son analyse, qui constitue le cœur de l'étude conduite.

## Diagnostic urbain et paysager par terrain d'étude

**Objectifs :** Compréhension du fonctionnement et de l'histoire du quartier, ainsi que du contexte communal. Dégager l'ensemble des caractéristiques urbaines, paysagères, architecturales, sociales et économiques des terrains d'étude.

### Déroulé :

- **Travail bibliographique :** diagnostics des PLU et documentation relative aux opérations d'aménagement.
- **Discours d'acteurs :** quelques entretiens exploratoires avec des acteurs du projet et/ou du quartier (élus ou experts)
- **Expérience sensible propre :** visites de terrain, analyse personnelle.

## Investigation auprès des habitants : entretiens individuels

**Objectifs :** à travers une démarche méthodologique emboîtée, collecter des informations variées qui permettent d'appréhender l'ensemble des composantes du vécu de la densité démarche qui se caractérise à la fois par des approches individuelles et collectives, d'un public enquêté diversifié, et par des modes d'expressions discursives, imagées et/ou sensibles. Le but est de saisir l'ensemble des pratiques, représentations et imaginaires issus des discours, des images, des symboles et des récits ainsi collectés.

### Déroulé :

- **Une première période d'immersion :** rencontres informelles et stands sur site pour établir un premier contact et éventuellement recruter pour les entretiens ultérieurs.
- **Entretiens individuels semi-directifs avec majoritairement des réponses ouvertes.** Ce type d'approche permet d'apprécier individuellement pratiques, représentations et imaginaires, d'abord en général, puis dans le singulier de la situation. L'objectif était être de dégager les mots et les images que les habitants apposent à leurs espaces de vie. L'entretien a pour base une grille d'entretien composée des différentes thématiques nous permettant d'analyser le discours des habitants au regard de nos différents questionnements et hypothèses.

## Stands sur l'espace public

**Objectifs :** Tenter de recueillir un discours habitant plus informel et plus libre que lors d'entretiens individuels semi-directifs. Interpeller des habitants de la commune qui ne sont ni des riverains de l'opération, ni des habitants de celle-ci

mais qui ont néanmoins des choses à en dire, des discours intéressants.

**Déroulé :** nous avons donc réalisé deux stands sur l'espace public, un à Chaponnay et un à Genas, l'autorisation de nous installer gratuitement ne nous ayant pas été donnée à Tassin-la-Demi-Lune :

- A Chaponnay, nous avons réalisé un stand sur la Place de la Mairie un jour de marché dans le but d'interpeller un maximum de passants. A partir d'une vue aérienne de la commune, nous avons demandé aux passants de mentionner les lieux de la commune qu'ils appréciaient, et ceux à l'inverse qu'ils n'aimaient pas, à l'aide de gommette où des "smileys" étaient dessinés, et de nous expliquer les raisons de leur choix.

- A Genas, nous avons organisé un stand au bas des Jardins de Gandil, à proximité immédiate de l'opération. A partir d'une boîte à idées, nous demandions aux passants d'inscrire sur des post-it les endroits de Genas qu'ils appréciaient, et ceux qu'ils n'aimaient pas, et plus largement, ce qu'évoque Genas pour eux, les termes qui décriraient le mieux leur commune selon eux.

## LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Nous avons pour objectif une quinzaine d'entretiens par terrain, avec en majorité des habitants riverains de l'opération qui ont connu le quartier avant et après la densification (pour saisir le changement, la densification, et le processus d'appropriation), environ les deux tiers, mais également des nouveaux arrivants suite à l'opération (habitants, actifs et usagers des services et des aménités du quartier). La diversification des échantillons a été effectuée par la date d'emménagement, le type de logement (individuel/collectif), l'âge et le genre.

Les entretiens ont été menés à partir d'une grille d'entretiens contenant les principales thématiques visant à répondre à nos différents questionnements et hypothèses : cadre de vie, sociabilités, parcours résidentiel, rapport à la ville et à la nature, rapport au changement. Cette grille, présentée à partir de la page suivante, a été construite à partir de questions ouvertes, puis de questions de relance sur les différentes thématiques.

## Grille d'entretien

Thématiques	Questions d'accroches	Relances	Retours sur les problématiques et hypothèses
<b>CADRE DE VIE</b>	<i>Parlez-nous de votre lieu de vie.</i>	<p><i>Pourquoi vous êtes vous installé ici ?</i></p> <p><i>Quels sont les lieux où vous vous sentez bien/mal ?</i></p> <p><i>Qui vous sont agréables/désagréables ?</i></p> <p><i>Qu'est-ce qui vous a attiré ici ?</i></p>	<p>Qualification et appréciation de leur espace de vie :            Identification des références utilisées pour la description et la qualification du cadre de vie ;            Identification des éventuelles transformations de la relation qu'entretiennent les interrogés avec leur environnement ;            Identification des aménités.</p> <p>En utilisant l'expression "lieu de vie", nous laissons les enquêtés définir ce qu'ils perçoivent de leur cadre de vie : questions d'échelles (agglomération/commune/quartier) mais aussi de sensibilité (paysages/symboles) et de cadre de références.</p>
<b>RAPPORT À LA VILLE ET AU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN</b>	<p><i>Qu'est-ce qui fait "ville" selon vous ?</i></p> <p><i>Quand je vous dis "nature", à quoi ça vous fait penser ?</i></p> <p><i>Comment qualifieriez-vous l'environnement de votre commune par rapport à la grande ville ?</i></p>	<p><i>Est-ce que vous allez souvent à Lyon ?</i></p> <p><i>Qu'est-ce qui vous plaît (le plus) dans la grande ville ? Et qu'est-ce qui vous dérange le plus ?</i></p> <p><i>Quelle place accordez vous à la nature ?</i></p> <p><i>Quelle est l'image que vous avez de la nature environnante ?</i></p> <p><i>Qu'elles sont les pratiques que vous avez de la nature ?</i></p>	<p><b>Interroger les habitants sur leur rapport à l'urbain et questionner l'émergence de nouvelle(s) urbanité(s)</b></p> <p>Interroger le rapport à la ville et ce qu'elle représente: son appréciation, les mobilités qui en découle, les pratiques qui y sont effectuées.            Comprendre quels référentiels sont utilisés pour qualifier la position de l'habitant en rapport à l'urbain.</p> <p>Ce thème nous permet de faire signifier aux habitants leurs conceptions de la densité (peu dense/très dense) et de dévoiler les imaginaires qui les sous-tendent. Les réponses des habitants sur le vécu des espaces urbains denses métropolitains pourront peut-être dévoiler, par effet de miroir et par les référentiels utilisés, la façon dont ils qualifient leur espace de vie nouvellement densifié.</p>

Thématiques	Questions d'accroches	Relances	Retours sur les problématiques et hypothèses
<b>PARCOURS RÉSIDENTIELS</b>	<i>Parlez-nous de ce qui vous a amené à vous installer ici.</i>	<p><i>Que pensez-vous de l'endroit (au sens large : logement, environnement, aménités...) où vous vivez maintenant par rapport à (aux) l'endroit(s) où vous viviez avant? (mieux, moins bien?)</i></p> <p><i>Qu'est-ce qui vous manque de l'endroit où vous viviez avant ? Qu'est-ce que vous avez trouvé ici que vous n'aviez pas là où vous habitiez avant ?</i></p>	<p>Cette consigne permet d'engager la conversation sur un ton factuel et modal. Elle aborde les questions des lieux de vie en général et de choix résidentiels plus précisément.</p> <p>Identifier si le choix résidentiel s'est fait "par défaut" d'un habitat individuel ou si la dimension collective des opérations est un facteur de choix?</p>
<b>SOCIABILITÉS</b>	<p><i>Est-ce que vous vous sentez habitant de la commune ?</i></p> <p><i>Avez-vous des attaches (familiales, amicales) autour de chez vous?</i></p> <p><i>Participez-vous à la vie de votre quartier ? De votre commune ?</i></p>	<p><i>Est-ce que vous entretenez des relations de voisinage ? Comment les qualifieriez-vous ?</i></p> <p><i>Est-ce que vos relations ont évolué ou changé avec l'apparition du projet ?</i></p> <p><i>Est-ce que vous avez l'impression que les relations sociales ont évolué avec l'apparition de l'opération ?</i></p> <p><i>Est-ce que ce sont les relations sociales que vous avez sur votre lieu de vie qui font que vous restez et que vous vous sentez bien ici?</i></p>	<p><b>Interroger les enquêtés sur leurs sociabilités :</b></p> <p>Identifier les pratiques sociales qui existent sur les espaces étudiés.</p> <p>Mettre au jour les discours que les enquêtés portent sur leurs rapports à l'autre dans l'environnement immédiat de leur foyer</p> <p>Dévoiler les sentiments d'intégration dans ces réseaux.</p> <p>Le changement de ces relations est également questionné avec la densification, afin d'observer si celle-ci a apporté de nouvelles formes (qu'elles soient amicales, marchandes, coopératives, solidaires etc...).</p>
<b>PRATIQUES DE PROXIMITÉ</b>	<i>Quels sont les lieux que vous fréquentez régulièrement ?</i>	<p><i>Quels sont les lieux que vous fréquentez pour</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vos loisirs ?</li> <li>- Ceux de vos enfants ?</li> <li>- Vos courses ?</li> <li>- Votre travail ?</li> <li>- Vos balades ?</li> </ul> <p><i>Quelles sont vos habitudes autour de votre foyer ? Et dans votre commune ?</i></p> <p><i>Comment vous déplacez-vous vers les lieux que vous fréquentez ?</i></p>	<p><b>Pratiques et usages des enquêtés sur les espaces étudiés.</b></p> <p>Éclairer tant les mobilités que les parcours qui accompagnent ces pratiques.</p> <p>Questionner les fréquences et les temporalités de ces pratiques, constater si certains endroits des opérations ne sont pas ou peu utilisés, si ces espaces sont utilisés dans leur globalité ou segmentés.</p> <p>Mettre en évidence d'éventuels changements dans les usages et les pratiques dus à la densification, notamment en questionnant les riverains qui ont connu le processus.</p>

Thématiques	Questions d'accroches	Relances	Retours sur les problématiques et hypothèses
<b>RAPPORT AU CHANGEMENT</b>	<p><i>Comment avez-vous vécu l'arrivée de l'opération ?</i></p> <p><i>Est-ce que les changements que vous avez vécu sont plutôt forts ou faibles ?</i></p> <p><i>Comment voyez-vous votre quartier/commune dans vingt ans ?</i></p> <p><i>Imaginez votre commune de résidence idéale.</i></p> <p><i>Confronter les projets à "l'identité" de la commune.</i></p>	<p><i>Quels ont été les impacts selon vous (sur vos habitudes/pratiques et en termes de perception du quartier) de l'opération ?</i></p> <p><i>Est-ce qu'il y a des lieux que vous fréquentiez qui ont été remplacé/modifiés par l'opération ?</i></p>	<p><b>Ce thème concerne surtout les habitants ayant connu les espaces avant et après la densification (soit la majorité des enquêtés).</b></p> <p>Aborder la façon dont les habitants perçoivent le changement, les souvenirs qu'ils en ont de prime abord et ensuite les comparaisons qu'ils en font (référentiels mobilisés).</p> <p>Aborder l'évolution de leur habiter et ce qu'elle sous-tend en termes de représentations.</p> <p>Poser la question du futur de la ville et des projections des habitants sur celle-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de manière réaliste, afin de comprendre la perception des dynamiques en cours par l'enquêté, notamment sur la densification.</li> <li>- de manière plus imaginative, la question de l'espace de vie "idéal", afin de mettre en lumière les priorités, les envies etc... de l'enquêté, pour faire ressortir les imaginaires et représentations qu'il mobilise.</li> </ul>
<b>SIGNALÉTIQUE</b>			<p>Sexe</p> <p>Age (par classe d'âges)</p> <p>Type de ménage / situation familiale</p> <p>Durée de résidence sur la commune</p> <p>Type de logement</p> <p>Catégorie socio-professionnelle</p>

## Démarche et déroulement des entretiens sur le terrain

Dans un premier temps, nous avons principalement utilisé la méthode du “porte-à-porte” directement au domicile des habitants, en leur expliquant notre démarche et les modalités de l’entretien. Quelques entretiens ont également pu être menés à partir de rencontres effectuées dans l’espace public. Dans la mesure du possible, nous avons effectué les entretiens immédiatement ; dans le cas où les enquêtés étaient intéressés mais non disponibles, nous avons convenu de rendez-vous selon leurs disponibilités.

En définitive, nous avons réalisé 35 entretiens :

- 10 à Chaponnay ;
- 13 à Genas ;
- 12 à Tassin-la-Demi-Lune.

Notre objectif de 15 entretiens par site n’a donc pas été atteint. Ceci s’explique principalement par les nombreux refus ou non réponses engendrés par les obstacles que sont les interphones et les portails fermés. En effet, ces derniers ont empêché une discussion directe avec les habitants nous permettant de leur expliquer notre démarche et notre travail. A Chaponnay et à Tassin-la-Demi-Lune plus particulièrement, nous avons fait face à l’impossibilité d’entrer dans les cours ou dans les immeubles, du fait de non réponses ou de l’impossibilité d’expliquer clairement notre démarche aux habitants par les interphones. De plus, à Tassin-la-Demi-Lune, l’entrée dans les nouveaux immeubles de l’opération a été particulièrement compliquée du fait des nombreux obstacles difficiles à dépasser : interphones, codes pour accéder à l’ascenseur ou aux portes d’escaliers... Une fois entrés, néanmoins, nous avons remarqué que l’accueil nous était moins convivial, voire méfiant. Les relations de voisinage sont moins instituées que dans des habitats de type lotissement ; il faut dire également qu’un “porte-à-

porte” en immeuble est davantage vécu comme une intrusion, dans la mesure où nous avons déjà franchi le premier seuil de la limite entre espace public et espace privé.

Enfin, le manque de visibilité et de réflexivité de notre étude, notamment vis-à-vis des différentes mairies, a peut-être engendré certains refus de la part des habitants.

On peut recenser d’autres aspects du travail sur le terrain qui nous ont posé quelques difficultés pour remplir nos objectifs et qui ont demandé des efforts particuliers, et des visites nombreuses. Généralement, les modalités de l’entretien suscitaient quelques réticences. La longueur, bien sûr, a constitué une difficulté. Nous avons pu remarquer une certaine prudence de la part des habitants, qui expliquent le manque d’effectivité immédiate, et le recours très fréquent aux rendez-vous (qui n’ont pas tous été honorés).

Cependant, une fois l’entretien convenu, les habitants ont été très réceptifs à nos questions ; les informations livrées ont été très qualitatives, et les discussions se sont souvent prolongées au-delà de nos attentes. En particulier, nous pouvons être satisfaits des réflexions exprimées dans les discours : les enquêtés ont très bien compris les thématiques abordées, et n’ont pas hésité à détailler leurs représentations et leurs imaginaires.

## Profils des enquêtés

Notre objectif de diversification entre les enquêtés habitants à proximité des opérations et les habitants des opérations a été respecté, sur tous les terrains. Un effort particulier a dû être mené à Tassin-la-Demi-Lune à ce sujet, au vu des difficultés décrites ci-dessus. La répartition des types de logement suit

approximativement ces proportions, ce qui est compréhensible. En effet, à l'exception de Tassin-la-Demi-Lune, où l'habitat est très diversifié, les terrains d'études sont marqués par une forte prédominance de l'habitat pavillonnaire. Les opérations, elles, proposent majoritairement des logements collectifs. À quelques nuances près, les habitants de logements collectifs correspondent à ceux des opérations, et les habitants de logements individuels résident le plus souvent à proximité des opérations.

Nous avons majoritairement interrogé des femmes, mais également des hommes, soit seuls, soit dans le cadre d'entretiens avec des couples. Nous avons

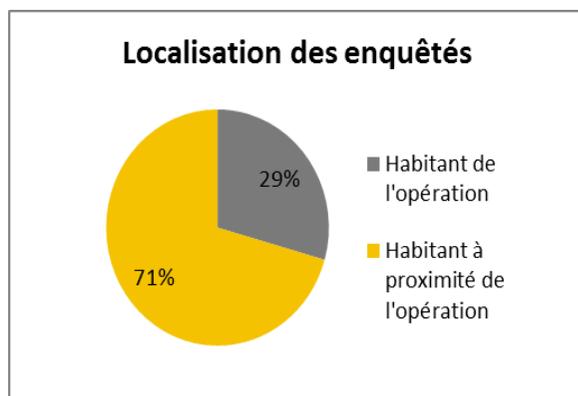


Figure 35 - Localisation résidentielle des enquêtés sur l'ensemble des trois communes (Source Atelier Densité, 2015)

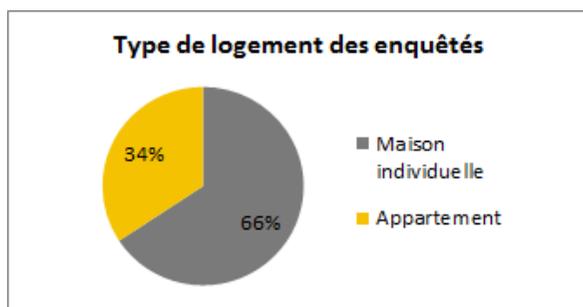


Figure 36 - Typologie des logements occupés par les enquêtés sur l'ensemble des trois communes (Source Atelier Densité, 2015)

jugé intéressant de travailler des entretiens avec des couples, car leurs réponses étaient renforcées, soumises au débat et donc enrichies.

Si nous avons interrogé en grande partie des personnes relativement âgées, souvent retraitées, nous avons pu capter de nombreux actifs, mais aussi quelques jeunes. Cette diversité est à souligner. Paradoxalement, c'est parce que les réponses obtenues ont peu varié selon les âges que la multiplicité des profils est intéressante : nos résultats sont non seulement valables pour des ménages de type famille, mais également pour des ménages plus jeunes ou des personnes retraitées vivant seules. Le périurbain regorge de situations familiales très diverses, mais les discours habitants, les imaginaires, les pratiques témoignent d'aspirations similaires, malgré l'hétérogénéité sociale et démographique.

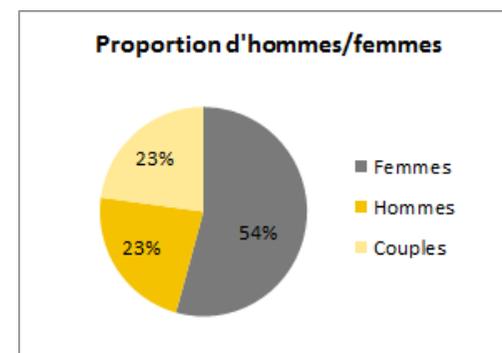


Figure 37 - Répartition des genres et proportion de couples parmi les enquêtés (Source Atelier Densité, 2015).

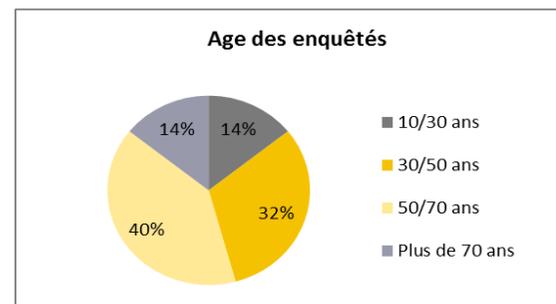


Figure 38 - Répartition des enquêtés par tranches d'âge (Source Atelier Densité, 2015).

# ANALYSE DES ENTRETIENS

*Retranscrire la parole habitante avec toutes ses nuances et dans une perspective problématisée, comprendre ce qui fait sens dans les choix résidentiels, expliquer la façon dont les opérations sont appréhendées, reconstituer le vécu de la densification et le confronter aux hypothèses de travail.*

# UN IDÉAL MAJEUR : LA RECHERCHE DE L'APAISEMENT

## L'apaisement comme accomplissement des parcours résidentiels

L'apaisement et les champs lexicaux du calme et de la tranquillité sont apparus comme omniprésents dans la presque intégralité des entretiens réalisés. La recherche de l'apaisement semble donc être une motivation essentielle dans le choix de son cadre de vie, et elle est à mettre en lien avec les parcours résidentiels d'anciens urbains venus s'installer dans des communes plus calmes que leurs anciens cadres de vie. Ainsi, Chaponnay, Genas et Tassin-la-Demi-Lune semblent être des lieux de vie propice à une certaine quiétude qui peut se retrouver à l'échelle de la commune, du quartier ou seulement du jardin privé.

### *D'anciens urbains à la recherche d'un cadre de vie plus calme*

L'analyse des discours des habitants, basée sur le ressenti et le vécu de leur espace de vie, a permis de faire ressortir la notion d'apaisement. Cette notion étayée par des synonymes que les enquêtés employaient (le calme, la quiétude, la tranquillité ou encore la sérénité) est une idée centrale, forte, présente dans l'immense majorité de nos entretiens. En effet, beaucoup d'habitants ont déclaré apprécier une ambiance calme, loin du bruit et du tumulte de la ville. Ce désir

d'apaisement est à mettre en relation avec les parcours résidentiels des enquêtés : c'est l'élément clé qui donne sens aux choix d'installation opérés par les habitants.

Si la provenance des enquêtés, c'est-à-dire le dernier lieu où ils résidaient avant de s'installer dans les communes sur lesquelles nous avons travaillé, n'était pas un de nos objectifs d'échantillonnage premier, il a été très intéressant de le prendre en compte afin d'expliquer les représentations, imaginaires et désirs des habitants. En effet, plus des deux tiers des ménages enquêtés proviennent d'un cadre plus urbain que leur commune actuelle de résidence (Fig. 39). Ainsi, près de 43% des habitants interrogés viennent du cœur de l'agglomération lyonnaise, et autant proviennent d'une commune urbaine de première couronne (Vénissieux, Villeurbanne, Saint-Priest, Bron, Oullins). Ces chiffres concernent l'ensemble des 35 entretiens réalisés sur les trois communes, et sont relativement comparables pour les trois sites étudiés. A Chaponnay et Tassin-la-Demi-Lune, ce sont plus de la moitié des habitants enquêtés qui proviennent de l'agglomération lyonnaise, quand cette proportion s'élève à presque 80% pour la commune de Genas.

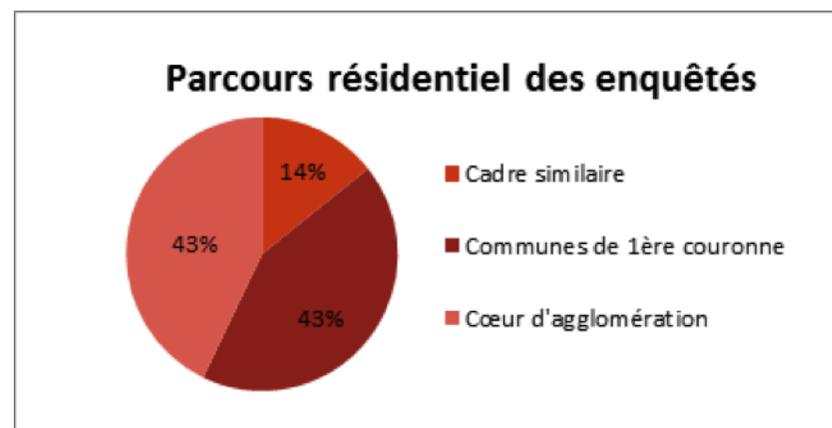


Figure 39 - Parcours résidentiel des enquêtés (Source Atelier Densité, 2015)

Le parcours résidentiel des habitants ayant participé à l'étude explique donc cette recherche d'un cadre de vie plus calme que le lieu habité auparavant. Ainsi, le champ lexical de l'apaisement est presque systématiquement mobilisé lors des entretiens avec des mots tels que "calme", "tranquille", "tranquillité" qui reviennent dans la quasi-totalité des entretiens que nous avons réalisés, et ce sur les trois communes.

Pour les habitants interrogés ayant habité en ville, Chaponnay et Genas offrent un cadre de vie beaucoup plus rural, champêtre et calme. En revanche pour Tassin-la-Demi-Lune, la configuration est différente. Si la moitié des enquêtés a provient du cœur de l'agglomération lyonnaise, une part importante d'entre eux a toujours vécu à Tassin-la-Demi-Lune. Ces deux formes de trajectoires résidentielles distinctes sont intéressantes à prendre en compte en ce qu'elles permettent d'éclairer les imaginaires et représentations des habitants, notamment sur la ville et la nature, ainsi que sur l'appréciation que les habitants ont de leur commune et surtout de son évolution.

#### *Chaponnay et Genas : un cadre de vie calme et bucolique*

A Chaponnay, et plus encore à Genas où 8 enquêtés sur 13 proviennent du cœur de l'agglomération lyonnaise, c'est la volonté de trouver un cadre de vie plus apaisé qui a amené les habitants interrogés à s'y installer. En effet, sur 23 entretiens réalisés dans ces deux communes, 20 habitants ont emménagé dans ces communes après avoir vécu soit à Lyon même, soit dans des communes de première couronne, ou encore dans des communes urbaines, notamment en région parisienne. Ces ménages ont donc quitté un cadre de vie urbain pour, selon eux, accéder à un espace de vie plus champêtre, plus apaisé. Ce discours se retrouve notamment beaucoup de la part de ménages en provenance de quartiers dits sensibles, qui déclarent en creux vouloir retrouver une certaine liberté et un apaisement au quotidien : "c'était l'occasion de changer", "c'est plus agréable ici, on

*est tout seul [par rapport à Vénissieux]" (C2), "avoir un espace extérieur", "pour que les enfants soient à la nature", "pas de cité, avec des immeubles !" (G1), "plus tranquille [que les HLM de Chassieu]", "très mauvais souvenir [de Vaulx-en-Velin, quartier la Grappinière], tous entassés, moche comme tout" (G2).*

Dans les discours des habitants enquêtés, le champ lexical de l'apaisement revient fréquemment sur les notions de silence, de calme, de tranquillité : "plus tranquille", "havre de paix", "repos", "calme", "tranquillité", "rythme plus calme", "[les enfants sont] dans leur bulle", "les oiseaux", "petit coin de paradis", etc.

A Chaponnay et Genas, l'installation des enquêtés dans ces communes correspond également à un moment clé dans le parcours résidentiel puisque, pour une grande partie d'entre eux, le souhait de devenir propriétaire a influencé leur choix. En effet, dans 56% des entretiens réalisés sur ces deux communes, la volonté d'acheter un bien a guidé l'installation dans ces communes. Mais plus que l'accession à la propriété, c'est le souhait d'élever ses enfants dans un cadre plus calme et apaisé qui est entré en compte. Pour beaucoup d'habitants enquêtés, ces communes sont vues comme étant des lieux propres à l'établissement d'une vie de famille. Ainsi, Genas peut être présentée comme "une ville parentale" (G9), c'est-à-dire pour l'enquêté, adapté à la vie de famille : "pour ma fille je préfère l'ambiance petit village" (G6), "Genas est plus agréable à vivre [que Lyon] si on a des enfants", "c'est tranquille, pour les enfants c'est très bien" (G10). Les infrastructures scolaires sont perçues comme plus qualitatives qu'ailleurs et plus facilement accessibles : "je voyais mal ma fille aller au collège à Vénissieux" (G6), "c'est ce qu'on voulait, pouvoir aller à l'école à pied" (G10).

#### *Tassin-la-Demi-Lune, l'idée de calme fortement lié à l'espace privé*

A Tassin-la-Demi-Lune, la notion de calme et d'apaisement en tant que qualificatif du lieu de vie se retrouve moins dans les discours des enquêtés, par rapport aux deux autres terrains d'étude. Ceci s'explique notamment par le caractère plus urbain de la commune, avec un tissu plus mixte et une densification

en œuvre depuis plus longtemps. De plus, l'opération étudiée se présente comme un projet urbain d'envergure contrairement aux opérations des deux autres communes. A Tassin-la-Demi-Lune, certains habitants affirment même que leur cadre de vie se serait détérioré ces dernières années. Du fait d'une urbanisation massive, certains enquêtés considèrent ainsi que la commune était plus paisible avant : Tassin est *"trop urbanisée et pas de manière agréable"* (T4), *"on vit moins bien qu'avant"* (T11), *"il y a eu trop d'urbanisation"* (T6), aujourd'hui *"ça fait Lyon, ça fait carrément Lyon"* (T4). Une enquêtée nous indique même que, pour elle, la ville est passée d'un *"bourg"* à une *"agglomération"*, et que l'urbanisation a apporté des nuisances *"urbaines"* (T6). Cette appréciation illustre donc la perturbation engendrée par l'urbanisation importante de Tassin-la-Demi-Lune, au regard du calme recherché par les habitants.

Néanmoins, cette quête de l'apaisement ressort tout de même dans les discours des enquêtés, mais elle passe notamment par la recherche d'un rythme plus apaisé, d'une certaine proximité aux services et équipements, ainsi que par le désir d'avoir un cadre de vie intime calme et tranquille. En effet, plusieurs enquêtés parlent de Tassin-la-Demi-Lune comme d'une ville où tout est facilité : *"Tassin c'est la facilité"* (T8), les commerces sont *"en dessous de chez moi"* (T1), *"on a tout à proximité"* (T10), *"on trouve de tout"* (T11). Les mentions très fréquentes qui sont faites par les enquêtés à la proximité des commerces et services renvoient à un cadre de vie facilité, où les habitants ont accès aisément et quand ils le souhaitent à tout ce qu'ils recherchent dans leur vie quotidienne, par opposition à ce que serait la vie dans une plus grande ville dans leurs imaginaires.

Si la proximité aux aménités offertes par le cadre de vie est un des aspects essentiels qui entre en compte dans la recherche de l'apaisement, cette recherche ne peut se concevoir sans l'objet majeur que représente le jardin privé. En effet, à Tassin-la-Demi-Lune, contrairement aux deux autres communes, le champ lexical du calme et de la tranquillité est essentiellement mobilisé à propos de

l'espace extérieur privatif. C'est donc dans leur espace intime que les enquêtés parviennent à trouver cet apaisement recherché, en ce qu'il leur permet de se tenir à l'écart de l'agitation qui existe à Tassin-la-Demi-Lune, du fait d'un cadre plus urbain qu'à Genas ou Chaponnay. Ainsi, il semblerait que le jardin privé soit l'espace le plus cher aux habitants. C'est dans cet espace qu'ils parviennent à être au calme *"pour profiter de l'extérieur"* (T1). Pour eux, posséder un logement avec jardin représente un avantage majeur dans le fait d'habiter à Tassin-la-Demi-Lune plutôt qu'à Lyon, *"l'avantage, c'est le jardin, sinon c'est pareil"* (T7), c'est une motivation importante pour leur installation dans la commune, dans le fait de *"désir[er] plus de nature"* (T6). Au-delà du cadre de vie communal, le jardin est donc le lieu privilégié qui participe à une appréciation positive de leur espace de vie puisqu'ils nous précisent *"je suis bien chez moi, j'ai un jardin [...]"* (T10), *"le meilleur endroit, c'est mon jardin, c'est chez moi"* (T11).

La recherche de l'apaisement dans le cadre de vie, qu'il s'agisse de la commune, du quartier ou seulement du logement privé, revêt donc une importance primordiale pour la grande majorité des habitants enquêtés. La volonté de vivre dans un espace apaisé est très liée, dans l'appréciation des habitants, aux représentations que ces derniers ont de l'urbain qu'ils caractérisent pour beaucoup par une somme de nuisances et de valeurs négatives qu'ils cherchent donc à fuir pour se réfugier dans des communes comme celles étudiées, plus propices au respect de leur aspiration au calme et à la tranquillité. Ces aspirations sont donc à considérer au regard des imaginaires des habitants sur la ville et sur la façon dont ces derniers se représentent l'urbain.

## La critique de la ville

Les entretiens, dans leur première analyse, ont fait ressortir des critiques de la ville. L'urbain transporte des imaginaires et des représentations communs à l'ensemble des enquêtés pour lesquels la ville est immédiatement caractérisée négativement. Les habitants mettent volontairement la ville à distance de leur cadre de vie, avec en conséquence une forme de fuite de cet espace. Il ressort trois conclusions fortes sur le rapport que les habitants entretiennent avec l'urbain. Premièrement, la ville est unanimement associée à ses nuisances, qui semblent avoir beaucoup plus d'importance que les avantages qu'elle peut apporter. Deuxièmement, la ville véhicule des imaginaires stéréotypés, associés à des formes urbaines rejetées. Troisièmement, cette critique de l'urbain est nuancée par une relative appréciation de la ville de Lyon, ce qui donne à voir des propos différenciés entre les représentations de l'urbain en général et le vécu de la ville du quotidien, en proximité du cadre de vie, de l'urbain approprié.

### *Les nuisances associées à l'urbain*

ux questions : "Qu'est-ce qui fait ville selon vous ?", "Que vous évoque les environnements urbains ?", les enquêtés ont presque unanimement fait part des nuisances que leur évoquent ces espaces. La ville représente "*beaucoup d'inconvénients*" (C3). En effet, les mentions négatives ont été citées dans 62% des entretiens. Ces mentions négatives reviennent dans une proportion significative à Genas en particulier, tandis que ce phénomène revient avec moins de force à Chaponnay.

Ces nuisances perçues sont de plusieurs ordres et plus ou moins communes à l'ensemble des enquêtés. Les catégories suivantes sont celles qui sont revenues le plus souvent :

- **le bruit** : "*Le bruit*" (C3,T12) ;
- **la foule et l'anonymat** : "*L'anonymat*" (G12, T10), "*Le tumulte*" (T4) ;
- **les problèmes de stationnement et de circulation** : "*Le problème des stationnements*" (C3) "*Ca va pas vite avec les feux, il est compliqué de se garer*" (G4), "*Difficile de se garer*" (C7) ;
- **la saleté** : "*Pas propre*" (C10), "*Sale*" (T8), "*Les odeurs*" (C1) ;
- **la pollution** : "*La pollution de l'air*" (G8) ;
- **l'insécurité et les incivilités** : "*Malfamé*" (T11) ;
- **le stress et le rythme** : "*C'est le stress*" (G12), "*C'est métro-boulot-dodo*" (G12), "*Le bruit, le stress*" (G11).

Les critiques qui sont faites aux espaces urbains se rapportent beaucoup à des éléments sensibles : le bruit, l'effet de foule sont les caractéristiques négatives le plus souvent présentes, et dans une moindre mesure : la pollution, les mauvaises odeurs, le stress. Ces éléments sont perçus comme des perturbations à l'apaisement des corps et comme une dégradation de l'environnement qui nuit à la qualité de vie. Des nuisances plus concrètes sont également citées telles que le sentiment d'insécurité et les difficultés de circulation et de stationnement. Les problèmes de circulation et de stationnement ont été mentionnés dans de nombreux cas (dans plus de la moitié des critiques faites à l'urbain). Ce sont là des perturbations à l'organisation des modes de vie qui contribuent à limiter leurs possibilités de mobilité, et donc d'accessibilité à la ville.

Les imaginaires et les représentations des enquêtés concernant les espaces urbains sont donc assez négatifs et sujets *a priori* de contraintes nombreuses et pesantes dans le cadre du quotidien. Ces visions et ces ressentis sur ce qu'est la ville aujourd'hui posent la question de sa capacité d'accueil. Pour la plupart des habitants que nous avons enquêtés, la grande ville, dans ses formes actuelles, est inhospitalière et ne correspond pas à leurs aspirations.

### *Une proportion minoritaire d'imaginaires archétypaux de la ville*

La forme urbaine est un thème qui a toute son importance dans les imaginaires de l'urbain. Nous l'avons montré, l'urbain est porteur de valeurs négatives dans les discours des habitants. Ces valeurs se matérialisent à travers les images de la densité. Celle-ci est ainsi symbolisée par la hauteur bâtie : “Grands bâtiments” (G7), “Les immeubles” (G10, T10), “Hauts bâtiments” (T3). Cette hauteur bâtie fait également appel aux images des grands ensembles.

Les références qui sont faites à la ville renvoient donc aux archétypes de la densité. Ces mentions sont assez nombreuses dans notre enquête (un tiers des entretiens). Ainsi, la ville est perçue comme le lieu de la densité. Cette densité décrite, accolée à l'image de la ville, est significative et se réfère principalement aux grands ensembles. Cette perception de l'urbain est donc intimement liée aux hautes concentrations de logements HLM, se faisant là aussi l'écho d'une vision particulière et héritée de la ville. Les fondements de cette signification sont donc à rechercher auprès d'une période historique de l'urbanisme où la ville était pensée de façon fonctionnelle, période aujourd'hui révolue puisque la mixité, notamment la mixité fonctionnelle, est devenue un des leitmotivs de la fabrique de la ville. Malgré ce changement profond de paradigme, pour de nombreux habitants interrogés, la ville apparaît comme vectrice de stéréotypes négatifs, anciens et tenaces. La réputation négative de la densité déborde donc pour certains sur les qualifications et les appréhensions de la ville elle-même. Les discours des habitants sur ce que leur évoque la ville reviennent effectivement à sa dimension construite, et donc dense selon les habitants, en prise directe avec l'urbanisme des grands ensembles : “Bétonné” (C3), “Béton” (T4). Les quartiers de l'Est lyonnais, notamment celui des Minguettes sont parfois cités, en ce qu'ils représentent le paroxysme de ce que l'urbain peut porter de négatif en lui.

Ainsi, la ville mobilise pour une part des enquêtés des imaginaires et des représentations propres à une certaine signification de la densité : “C'est une ville, c'est des immeubles” (C5). Cette densité, caractéristique intrinsèque de l'urbain, est répulsive dans le discours de la plupart des personnes interrogées.

### *Lyon, une ville appréciée qui nuance les conceptions de la ville*

Dans cette critique du fait urbain comme idéal-type porteur de nuisance et facteur de rejet, la vision et le ressenti sur la ville de Lyon viennent apporter une nuance : “Lyon c'est une ville pas mal” (C5). Lyon suscite des réactions moins violentes que “la” ville. C'est ce qui est ressorti du déroulé de nos entretiens : les ressentis négatifs sur “la” ville comme entité globale s'adouciaient voire n'étaient plus mentionnés lorsque les discours se matérialisaient sur la ville de Lyon en particulier.

Dans un premier temps, il est intéressant de constater qu'en dépit d'une vision plutôt positive de Lyon, une part non majoritaire mais néanmoins importante des enquêtés ne pratiquent que peu, voire pas du tout cet espace. Les habitants expliquent cela par l'absence de besoin de se rendre “en ville” et d'en subir les nuisances : “C'est un peu la zone de partout” (G7). Ceci est lié à une trop forte prégnance des nuisances pour en apprécier les aménités : “Moins j'y vais mieux ça va” (G7). Les enquêtés l'expliquent aussi par un effet générationnel : “Plus ça va, moins on y va” (G1), pour lesquels, avec le temps passant, certaines pratiques de la ville s'estompent.

Néanmoins, la ville de Lyon est perçue positivement, même pour les habitants qui ne la pratiquent pas. Cette perception positive passe par l'aspect esthétique d'abord : “Ville jolie” (G7), “Très belle ville” (T11), “Très belle ville, attrayante” (C10). Ces discours viennent donc contredire la perception de l'urbain comme un espace dense, dans sa signification archétypale du terme. Si l'urbain réfère effectivement parfois à la densité, la ville vécue se conçoit plus facilement comme un espace qui ne s'enferme pas dans ces perceptions. De plus, la ville de Lyon est

perçue positivement grâce aussi à une certaine animation et à une intensité des relations, rattachées à l'urbain : *“Par moment, le mouvement, le monde, l'animation, ça me manque un peu”* (G9). Ce sont des aspects vecteurs de nuisances (la foule, l'anonymat, le bruit) mais qui sont cités comme des qualités de la ville de Lyon. Ce discours ambivalent qui peut paraître contradictoire est le fruit de l'épreuve du vécu de la ville de Lyon, les nuisances urbaines sont perçues comme atténuées à Lyon : *“Ville agréable et conviviale”* (G5), *“Agréable, ça vit”* (G12).

Ainsi, même si la ville est critiquée de prime abord, Lyon se dégage des schèmes globaux de l'urbain par l'extraction de certaines nuisances imputées à la ville. Lyon serait une ville *“à taille humaine”* (T7), avec des qualités qui lui seraient propres et en feraient sa particularité.

Les discours sur la ville montrent ainsi une critique assez unanime des caractéristiques de l'urbain, rattachée à ses nuisances. Parfois, cette critique s'explique par des regards archétypaux du phénomène : une certaine vision héritée de la ville qui se rattache à la densité. Toutefois, en ce qui concerne la ville proche, connue et pratiquée, dans notre cas la ville de Lyon, les perceptions de l'urbain deviennent moins négatives. La recherche d'apaisement exprimée chez les habitants se nourrit de cette critique de l'urbain. L'apaisement n'est pas retrouvé dans les espaces urbains, par les discours critiques qui en émanent. Les imaginaires et les représentations dégagés de l'urbain devront se considérer au regard de ceux portés sur la nature. Cette nature ne se construit pas nécessairement en opposition à l'urbain et la ville mais elle en sous-tend les perceptions. *De quelle nature parle-t-on ? Comment celle-ci participe-t-elle à l'accomplissement de l'apaisement ?*

## Une certaine forme de nature recherchée

Pour la majorité des habitants interrogés, la ville renvoie donc aux nuisances qui la caractérisent. A l'inverse, ces derniers semblent accorder une importante toute particulière à la nature, qu'ils opposent à ce qui fait ville, et qui joue un rôle essentiel dans leur appréhension du cadre de vie. La proximité avec la nature est donc primordiale, mais dans des formes de nature particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'une nature privative, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit du jardin.

### *La nature décrite en négatif de l'urbain*

Dans les imaginaires des enquêtés, l'urbain est associé à une somme de nuisances desquelles ils se tiennent à distance autant que possible. L'urbain semble incompatible avec le cadre de vie apaisé qu'ils recherchent. Cette mise à distance de la ville a pour pendant une recherche de la nature qui tient une place très importante dans les discours de la plupart des habitants que nous avons enquêtés, et ce dans les trois communes. Cette nature tend à se définir dans une opposition à l'image négative de la ville. Dans la description même que les enquêtés font de leur cadre de vie et plus généralement de leur commune, la nature prend une place importante, puisqu'ils décrivent leurs communes comme étant des *“villages”* ou *“petits villages”*, des *“villes-villages”* ou encore des *“villes-campagne”*. Ces qualificatifs reviennent très souvent dans nos entretiens. Ces descriptions sont à mettre en lien avec les formes urbaines des communes, puisque, par exemple, le terme de campagne est très présent à Chaponnay et nullement utilisé à Tassin-la-Demi-Lune. Ainsi, ces notions renvoyant au village sont plus présentes sur les terrains de Chaponnay et Genas, du fait de l'aspect plus urbain ressenti à Tassin-la-Demi-Lune.

Le choix de ces termes est donc significatif de cette distance que les enquêtés

prennent avec l'urbain, et dans le même esprit, de l'importance qu'ils accordent à la campagne, à la nature, ce qui correspond souvent aux parcours résidentiels d'anciens urbains à la recherche d'un cadre de vie plus naturel que celui qu'ils avaient auparavant. La nature se définit même parfois par ce qui n'est pas urbain: *"l'opposé du béton"* (G7), *"loin de la ville, de la pollution"* (G12), *"un endroit où il n'y a pas d'habitation ou très peu"* (T10).

Au-delà de la négation de l'urbain, pour certains enquêtés, la nature est ce qui caractérise leur commune en ce qu'elle en est le trait le plus important pour eux. En effet, pour plusieurs habitants que nous avons rencontrés, principalement à Chaponnay et Genas, leur commune *"c'est la nature, la campagne, le calme"* (C10), *"Genas c'est la nature"* (G12). Ces affirmations illustrent combien leur recherche d'un cadre de vie apaisé est accomplie dans des communes qui, pour eux, représentent l'idéal même de ce qu'est la nature et donc, en creux, l'apaisement. Ceci peut se retrouver également dans la caractérisation de leurs territoires de vie qu'ils associent spontanément à la nature, à la "campagne" et à la "verdure" : *"Chaponnay c'est naturel"* (C5), *"la vraie campagne"* (G3). Ces affirmations illustrent les représentations que les enquêtés ont de la nature et de la campagne, dans des communes qui sont pourtant des territoires périurbains de seconde couronne.

### *Une nature de différents ordres*

La nature est très présente dans les discours des enquêtés en ce qu'elle représente le calme et l'apaisement recherchés, à l'opposé de leur vision de l'urbain. Néanmoins, elle est également appréciée en tant que telle puisqu'elle renvoie à des valeurs intrinsèquement liées à une certaine quiétude et à un retour à l'essentiel qui favorise l'apaisement. C'est donc la proximité à la nature qui est mise en avant et appréciée par les ménages enquêtés, et qui joue un rôle important dans l'appréhension qu'ils peuvent avoir de leur cadre de vie. Cependant, ce n'est pas d'une seule réalité de nature dont nous parlent les habitants, mais d'une nature



Figure 40 -La "nature" à l'entrée de Chaponnay (Photo Atelier Densité, 2015)

de trois types différents : la nature champêtre et bucolique, la nature aménagée et urbaine, et enfin la nature privée sous forme d'espace extérieur privatif.

Si la question du rapport de l'enquêté à la nature a été posée systématiquement lors des entretiens puisqu'elle figurait dans notre grille, la nature décrite par les habitants prend des acceptions différentes. Tout d'abord, les enquêtés évoquant la nature vierge, champêtre, bucolique sont peu nombreux. Les mentions à cette forme de nature sont plus présentes à Chaponnay qu'à Genas ou Tassin-la-Demi-Lune. Ce constat s'explique par le caractère plus rural de la commune de Chaponnay qui reste un petit bourg entouré de champs et où l'activité agricole est encore présente, tandis que Genas, et plus encore Tassin-la-Demi-Lune sont des communes plus fortement urbanisées. Ainsi à Chaponnay, certains enquêtés ont évoqué les champs alentours ou encore les sentiers utilisés pour une activité de loisir : *"chemins forestiers"* (C3), *"on monte, et à 300 mètres, c'est un plateau immense, c'est la campagne, il n'y a plus de maisons"* (C5), *"les forêts et les sentiers"*

(C6). Néanmoins, lorsque nous analysons les occurrences qui sont faites de la nature, il est clair que la nature champêtre n'est pas celle à laquelle les enquêtés font le plus référence.

En effet, ce n'est pas tant la nature vierge que la nature aménagée dont il s'agit en réalité dans les discours habitants. Si les enquêtés disent avoir *"besoin de verdure"* (G9) et apprécier la nature, c'est en réalité de la nature aménagée dont ils nous parlent. Ainsi, le terme de *"verdure"* revient souvent dans les entretiens sur les trois communes, mais il renvoie principalement à une végétation anthropisée, aux fleurs plantées ou aux parcs aménagés : *"c'est beau, il y a de la verdure"* (G6), *"où ils ont fait de la verdure"* (G13). Toujours à propos de la nature, certains enquêtés mentionnent même le label *"villes et villages fleuris"* dont ils sont fiers et qui semble être, pour eux, le symbole de la présence de la nature dans leur commune : *"village quatre fleurs"* (C5), *"village fleuri"* (C9). A Genas, le slogan *"Genas ville verte"* utilisé par la municipalité a également été repris par certains enquêtés : *"Genas c'est la nature"*, *"Genas ville verte"* (G12).



Figure 41 -La référence à la nature dans la construction de l'identité communale  
(Photo Atelier Densité, 2015)

Reste que ce sont les parcs et les espaces aménagés qui semblent représenter le plus cette nature aménagée et appréciée des habitants. C'est de ces espaces qu'ils nous parlent en premier, pour beaucoup, lorsque nous leur demandons ce qu'évoque la nature pour eux. Le parc de Chaponnay a ainsi été mentionné dans presque tous les entretiens réalisés, en tant qu'espace apprécié et qui renvoie à ce que serait la nature pour eux. A Genas, que les enquêtés possèdent un jardin ou non, ils semblent apprécier grandement les nombreux parcs aménagés, comme l'étang de Mathan : *"c'est vraiment joli ce qu'ils ont fait. En plus c'est fermé, c'est sécurisé. Ça fait un petit point d'eau"* (G3), *"c'est magnifique"* (G12).



Figure 42 -Le Parc de Chaponnay (Photo Atelier Densité, 2015)

Enfin, plus que la nature champêtre ou la nature aménagée, le jardin, ou plus généralement l'espace extérieur privatif semble être l'espace le plus important pour les habitants puisqu'il représenterait le lieu même de l'apaisement dans une nature cultivée et maîtrisée. En effet, cet espace a un rôle majeur dans l'appréhension du cadre de vie par les habitants, qui le décrivent comme le lieu

même où ils trouvent apaisement et tranquillité. Cet espace est aussi le symbole de la maîtrise du cadre de vie puisqu'il est lié à l'intime et au personnel, et que les habitants s'y sentent à l'écart des changements qui peuvent avoir lieu à plus large échelle dans leur cadre de vie.

*Le jardin privé, une forme de nature appréciée comme espace majeur d'apaisement*

Le jardin privé, ou plus largement l'espace extérieur privatif qui peut être un balcon ou une terrasse, a une place très importante pour les habitants et joue un rôle majeur dans la caractérisation de leur cadre de vie. Ce constat peut s'expliquer par le parcours résidentiels des habitants que nous avons enquêtés qui, comme nous l'avons vu, sont pour la grande majorité d'anciens urbains. Pour une grande partie d'entre eux également, le choix de ces communes s'est fait en lien avec le désir d'être propriétaire, et notamment d'une maison avec jardin considérée comme plus propice pour la vie de famille.-

Pour la plupart des enquêtés, le jardin est le lieu qui participe en majorité à ce sentiment d'apaisement, de tranquillité, mais aussi de sécurité : *“être en sécurité dans son jardin”* (C9). Pour eux, cet espace est le symbole de ce que signifierait vivre dans un cadre de vie naturel et apaisé, puisqu'il est le lieu qui participe à ce qu'ils se sentent bien chez eux : *“ici c'est le paradis”* (C1), *“être au calme sur sa terrasse”* (C6), *“je suis bien [dans son jardin] même si j'ai sept mitoyen directs, on se voit pas à cause des haies donc c'est sympa, c'est calme”* (G12), *“je m'y sens totalement bien [dans son jardin]”* (T4). Dans les discours des habitants, il ressort donc que le jardin ou la terrasse est l'espace associé au calme, à la tranquillité et au bien-être, ainsi qu'à la maîtrise de son cadre de vie :

*“la nature c'est pouvoir passer son dimanche dans son jardin, dans son transat, il y a personne qui nous voit, on entend rien, il y a la tranquillité”* (C9)



Figure 43 - Jardins et balcons à Chaponnay (Photo Atelier Densité, 2015)



Figure 44 - Maison avec jardin à Tassin-la-Demi-Lune (Photo Atelier Densité, 2015)

Ce constat est encore plus fort à Tassin-la-Demi-Lune, où, dans un cadre plus urbain que Chaponnay et Genas, le jardin semble être le lieu même de l'apaisement. Au-delà de ce sentiment, l'espace extérieur privatif semble représenter pour les enquêtés l'avantage majeur par rapport à la ville, et notamment par rapport à Lyon d'où viennent nombre de Tassilunois enquêtés : le fait de posséder un jardin participe à avoir un *“cadre idyllique pour vivre en ville”* (T4), *“que je sois là ou à Lyon, c'est pareil. L'avantage c'est le jardin, sinon c'est pareil”* (T7), *“Je voulais un rez de jardin pour avoir un peu de vert, juste un carré de jardin, ça me suffit, être juste dehors ça fait mon bonheur, et je n'aurais pas pu l'avoir à Lyon”* (T8), *“c'est ce qui fait qu'on se sent bien à Tassin”* (T10), *“lieu où on se sent le mieux”*, *“le meilleur endroit c'est mon jardin”* (T11).

Quelle soit vierge, aménagée ou privée, la nature est très présente dans les discours et très importante pour les habitants enquêtée. Cette appréciation de la nature en général met en avant le fort besoin d'apaisement et de calme ainsi qu'une forme de retour à soi. Nous dénotons derrière ces représentations de la nature l'importance de l'aspect sensoriel qui impacte la façon dont les enquêtés vivent et se représentent leur cadre de vie.

## Retour à soi et maîtrise de son cadre de vie

Comme nous l'avons vu dans les parties précédentes, les notions relatives au calme et à l'apaisement sont très présentes dans les discours des habitants. Ces notions font souvent référence à la nature, et plus particulièrement à celle présente dans l'espace intime, le jardin. En effet, par opposition aux critiques que les enquêtés font de la ville, le jardin ou l'espace privatif semble être le lieu même de l'apaisement. Les habitants nous disent être “au calme” ou “tranquille” dans

leur jardin, où personne ne les voit ni ne les dérange, visuellement, auditivement ou olfactivement. Ces références aux sens nous permettent donc de voir que les habitants sont à la recherche d'un apaisement au niveau sensible ainsi que d'un retour à soi et d'une maîtrise de leur cadre de vie. Cette maîtrise passe majoritairement par le souhait de garder à distance les nuisances de la ville qui atteignent les sens : le bruit, notamment de la circulation, la saleté et les odeurs, la proximité qui entraîne le vis-à-vis, etc.

### La dimension auditive

Globalement, le jardin à l'écart de la circulation ou des voisins, des passants et donc du bruit, représente le lieu même de l'apaisement et du retour à soi pour beaucoup d'habitants. Comme nous l'avons vu plus haut, il est aussi le symbole d'un accès à la nature plus facilité : *“on désirait plus de nature”* (T6). Pour certains enquêtés, cette recherche de calme et la présence de la nature passe par le fait d'entendre le bruit des oiseaux : *“entendre les oiseaux chanter le matin”* (C6), *“ici c'est calme, on entend les oiseaux”* (G8) *“on entend les petits oiseaux”* (G13). Plus généralement, l'absence de bruit ou de perception auditive, particulièrement venant de voisins, joue sur le bien-être des enquêtés dans leur jardin, et donc dans leur cadre de vie : *“on entend rien, il y a la tranquillité”* (C3).

A l'inverse, l'apparition de nuisances auditives, notamment à Tassin-la-Demi-Lune du fait de l'augmentation de la circulation automobile, participe à dégrader l'apaisement du cadre de vie et a été mentionnée par plusieurs habitants interrogés. Néanmoins, une enquêtée nuance ce constat puisqu'elle considère qu'il y a moins de bruit à Tassin-la-Demi-Lune qu'à Lyon, et pour elle, ceci participe à son appréciation de son cadre de vie (T2).

Si la notion de bruit est présente presque systématiquement dans les entretiens, elle est néanmoins plus forte chez les anciens habitants qui ont vu leur cadre de vie changer plus profondément. Ainsi, à propos des opérations de densification, les anciens habitants disent ne pas être gênés par les nouveaux habitants, dans la

mesure où il n'y a pas trop de bruit, et l'exemple des Jardins de Gandil à Genas le montre, avec la réalisation d'un espace public apportant du passage, et donc des nuisances, dans un cadre pavillonnaire : *“On a fait déplacer des bancs, juste derrière notre haie. [...] Surtout qu'on entend beaucoup, c'est proche”* (G1, G3).

L'absence de nuisances sonores est donc un élément important pour les habitants qui cherchent à s'éloigner de ces dernières pour trouver le calme, mais également pour se mettre à l'abri des regards liés à une trop forte proximité.

### *La dimension visuelle*

Se protéger des regards est le second aspect important lié aux sens pour les habitants. La dimension visuelle renvoie, elle, principalement au vis-à-vis. Cette question du vis-à-vis est intrinsèquement liée à celle de la densité, qui, considérée négativement, peut transformer la proximité en promiscuité. En effet, l'espace du jardin privé est le lieu même où les habitants nous parlent de la nécessité d'être protégés des regards, de pouvoir se retrouver chez soi dans un cadre de vie totalement intime et maîtrisé : *“pouvoir passer son dimanche dans son jardin, personne ne nous voit”* (C3), *“être en sécurité dans son jardin”* (C9), *“être au calme sur sa terrasse”* (C6). Le fait d'être protégés de ses voisins ou des passants par des haies est très important pour les habitants : *“On ne se voit pas à cause des haies donc c'est sympa, c'est calme”* (G12). La vue, et surtout ne pas être soumis au regard d'autrui, est donc un aspect qui compte pour les enquêtés.

### *La dimension olfactive*

La dimension olfactive est également importante pour les habitants, dans leur espace intime mais plus largement dans l'impression qu'ils ont d'être dans un espace naturel. En effet, pour beaucoup, la nature est associée à un air frais, pur, par opposition à l'air de la ville qui est pollué par les voitures et les usines. Ce qui fait que les enquêtés vont se sentir bien dans leur cadre de vie est qu'ils

définissent ce dernier dans un rapport à la nature : *“une bouffée d'air”* (G2), *“air pur”* (G9), *“on respire un peu mieux”* (G13).

Plus généralement, la nature est un élément important pour les enquêtés qui déclarent en avoir besoin, qui considèrent comme important d'avoir un cadre de vie proche de la nature pour se ressourcer, notamment à Tassin où le cadre de vie est plus urbain qu'à Genas et Chaponnay : *“la tranquillité, l'aspect campagne, c'est plutôt ça qu'on recherche”* (C3), *“la nature, la campagne, le calme”*, *“besoin de voir des arbres”*(C10), *“j'aime rentrer le soir et être dans la nature, être reposé”* (G11) *“C'est important de regarder pousser, de regarder fleurir, de toucher la terre”* (T4), *“j'aime bien qu'il y ait pas mal de nature parce qu'on en a besoin”* (T6), *“c'est important, ça compte beaucoup pour moi, ça m'apporte beaucoup d'équilibre”* (T8), *“je suis bien chez moi, j'ai un jardin [...]”* (T10).

La recherche de l'apaisement et d'un cadre de vie calme est donc un aspect majeur qui ressort de l'analyse des discours des habitants enquêtés. Cette recherche de l'apaisement et du retour à soi est liée au parcours résidentiels d'anciens urbains cherchant à fuir un cadre de vie urbain qu'ils associent à une somme de nuisances et de valeurs négatives, tandis qu'ils apprécient dans leur cadre de vie la proximité à la nature et la possibilité de maîtriser davantage un cadre de vie naturel, calme et apaisé.

La proximité de la nature est ainsi très présente dans l'appréciation qu'ont les enquêtés de leur espace de vie, mais il ne s'agit pas seulement d'une seule et unique forme de nature, mais plutôt de nature parfois vierge et rurale, parfois aménagée, ou pour certains possédée et maîtrisée. Ainsi, même si les représentations que les habitants ont de la nature diffèrent selon les communes, les parcours résidentiels ou les profils personnels, celle-ci est presque systématiquement présente dans les

discours et est étroitement liée à l'apaisement recherché.

Néanmoins, il ressort également de l'analyse que, si la nature a une place importante pour les habitants, ces derniers ne font pas part d'un rejet massif de l'urbain et de la ville. En effet, leurs espaces de vie semblent être selon eux un bon "compromis", une certaine hybridité entre vivre en ville et vivre à la campagne, en ce qu'ils leur permettraient d'être à "bonne distance" de la ville, tout en gardant un mode de vie qui se rapprocherait davantage du village et qui mêlerait des sociabilités importantes, une proximité à la nature préservée et le maintien d'une identité communale forte.

# UN POSITIONNEMENT ALTERNATIF À LA VILLE ET À LA CAMPAGNE COMME PROJET DE VIE

## La ville tenue “à bonne distance”

### *Les distances ressenties entre le lieu de vie et Lyon : un effet de frontière*

Les trois terrains étudiés se distinguent par des distances variées à Lyon: Tassin-la-Demi-Lune est limitrophe de Lyon, Genas se situe à 13 km et Chaponnay à 17km). Ces distances géographiques influencent les rapports des habitants à la ville-centre, qui sont différents et propres à chaque localité. Cependant, les enquêtés témoignent tous d'un effet de frontière qui s'opère avec la ville et l'urbain.

Les rapports à Lyon sont traversés par d'autres facteurs que la seule distance physique et géographique. Ils se traduisent d'abord par l'accessibilité vécue, suivant qu'elle soit aisée ou malaisée. Celle-ci est jugée bonne dans la majeure partie des cas. Toutefois, Genas se distingue car c'est le terrain où l'accessibilité de Lyon est vécue comme la plus mauvaise, sans que ce soit le terrain le plus éloigné. Genas est perçu comme un lieu mal desservi et contraignant pour se rendre à Lyon.

Cette difficile accessibilité vécue participe à augmenter les distances perçues à Lyon, qui ne sont pas sous-tendues uniquement par les distances géographiques.

Les habitants se sentent en majorité à proximité de la ville de Lyon, ce qui est considéré comme un atout, voire une motivation au choix résidentiel pour beaucoup d'enquêtés : “On est restés pas trop loin de la ville” (C3) ; “C'est un énorme avantage d'avoir une grande ville comme ça à proximité” (G12). Les questions d'accessibilité ont aussi été évoquées pour expliquer les facteurs qui ont conduits aux choix résidentiels.

Cependant, malgré cette proximité ressentie, les terrains étudiés sont vécus comme permettant une mise à distance de la ville : “C'est un bon compromis : assez loin de la ville mais pas trop” (G8). Un effet de frontière est ainsi opéré. Genas, Chaponnay et Tassin-la-Demi-Lune sont vécus comme différenciés de l'espace urbanisé de la ville-centre. L'effet de frontière avec l'urbain est moins fort à Tassin-la-Demi-Lune, où la coupure est moins ressentie : “Tassin c'est la continuité du centre, de la ville de Lyon” (T4). Cela s'explique par le caractère plus urbanisé de Tassin-la-Demi-Lune ainsi que par une distance géographique réduite à Lyon, de même qu'une plus grande accessibilité.

Les distances géographiques ne déterminent pas à elles-seules les sentiments de proximité ou d'éloignement des terrains à la grande ville voisine. Ces questions de distances ressenties témoignent d'un effet de frontière entre le lieu de vie et Lyon. Celui-ci est nuancé suivant les terrains mais tous les enquêtés font une distinction entre leur espace de vie et l'urbain, entendu comme la grande ville auquel ils ne s'assimilent que très peu.

### *Une ville disponible mais pas invasive*

Alors que l'urbain provoque des réactions *a priori* négatives, la ville de Lyon est vécue plutôt positivement, comme vu précédemment. Les habitants interrogés déclarent profiter des avantages spécifiques à la ville. Pour l'ensemble des terrains,

les habitants sont majoritairement usagers de la ville de Lyon.

Ils y vont régulièrement pour satisfaire des besoins spécifiques. Ces usages concernent les domaines de :

- la culture et des loisirs : musées, théâtres, évènements culturels ;
- les consommations spécifiques : boutiques spécialisées (habillement, alimentaire etc.) ;
- les services de santé ;
- les grands aménagements : le parc de la Tête d'Or, les quais du Rhône et de la Saône, Confluence, etc.

Ces usages sont associés aux espaces urbains spécifiquement. Pour eux, ils ne pourraient les trouver ailleurs. C'est particulièrement prégnant pour la culture. En effet, les musées sont souvent cités en premier lieu pour illustrer ce que la ville propose et que l'on ne trouve pas dans les terrains étudiés. Dans les représentations évoquées, le musée est le privilège exclusif de la grande ville. L'urbain apparaît comme étant le lieu de l'expression culturelle, aménité qui serait propre aux espaces centraux. Questionner les usages de la ville permet ainsi de faire apparaître les représentations de l'urbain des habitants.

On observe un rapport consumériste à la ville : on vient profiter de ce qu'elle a à offrir en termes d'aménités, qui pour une grande part sont des aménités de consommation (commerces et services). Le fait de savoir les aménités disponibles, accessibles et à proximité est une composante importante de ce rapport à la ville. Cela amène à penser que les habitants entretiennent un rapport à la ville "au choix", que celle-ci reste disponible, même s'ils n'en ont besoin ou envie que très ponctuellement. Toutefois, il s'agit de préciser que la plupart des habitants ne pourraient pas se passer de ces aménités. Il existe certes un rapport consumériste mais aussi teinté d'une certaine dépendance : "On a besoin de la ville" (C3). Cela s'exprime particulièrement à travers le bassin d'emploi que représente Lyon. Les habitants expriment qu'ils ne pourraient habiter plus loin de Lyon car les

perspectives d'emploi que la ville offre leur sont indispensables.

Le travail de terrain a ainsi montré un rapport particulier qui s'instaure avec les espaces urbains. Les lieux de vie ne sont pas associés aux espaces urbains, ils sont tenus à distance par un effet de frontière. Cependant, les rapports à la ville sont présents, sous-tendus par l'accessibilité vécue, et sont en majeure partie de nature consumériste. La ville ne doit pas être invasive jusque dans les lieux de vie, mais doit être disponible. Même s'ils n'en profitent pas, les habitants tiennent à avoir la possibilité de pouvoir profiter des aménités urbaines.

La ville tenue "à bonne distance" pose donc un certain rapport à l'urbain qui caractérise les positionnements opérés des habitants face à la ville et face à leur lieu de vie. Ces positionnements passent aussi par une recherche de sociabilités que nous avons nommées villageoises. L'expression de ces sociabilités participe à l'élaboration de ces positionnements, entre ville et campagne.

### Des sociabilités "villageoises" recherchées

Notion débattue depuis longtemps en histoire et en sociologie, la sociabilité désigne dans sa définition la plus achevée, "l'ensemble des relations qu'un individu entretient avec d'autres compte tenu de la forme que prennent ces relations" (Forsé, 1991). Dans notre étude, l'analyse des sociabilités a été alimentée au regard des attaches familiales et amicales que les habitants entretiennent autour de leur lieu résidentiel, des relations de voisinages et plus largement celles qui se tissent dans le cadre communal par l'intermédiaire des commerces, associations, etc. Elles rassemblent alors un réseau de relations plus ou moins lâches forgées dans les fréquentations liées au cadre de vie et au parcours résidentiel. Elles constituent donc une partie de ce que l'on considère comme le vécu des habitants.

L'analyse du travail de terrain met en lumière que pour l'ensemble des habitants, la satisfaction du choix résidentiel se retrouve dans l'entretien de sociabilités "villageoises". Pour beaucoup, ces dernières sont recherchées tant elles participent à l'apaisement du cadre de vie.

### *Le rapport des habitants à des formes de sociabilités villageoises*

Les sociabilités "villageoises" se manifestent tout d'abord dans les relations de voisinage qualifiées par de nombreux habitants comme étant "bonnes". Ces relations se retrouvent pour nos trois terrains d'étude au sein des lotissements et des quartiers pavillonnaires mais se limitent tout de même à une forme de proximité. Pour la plupart, les relations de voisinages se caractérisent par une interconnaissance et des liens cordiaux : "c'est un petit quartier (...) où il y a beaucoup de gens qui se connaissent" (T10), "on se connaît tous [dans le lotissement]" (G7) ; par l'organisation de moments de convivialités (barbecue et pique-niques entre voisins, fêtes du lotissement, etc.) et par des pratiques de solidarité (services rendus entre voisins, partage de l'entretien des espaces collectifs, etc.), porteurs d'une ambiance "sympa" (G13) et "très accueillante" (C7). Ces relations sont sous-tendues par l'idée d'une "cordialité bienveillante" (Cailly, 2014, p.82) qui repose sur le respect de l'intimité domestique des voisins : "du respect" (G7), "globalement, ça se passe bien, c'est quand même calme" (G8), "une petite communauté très tranquille" (G10).

Pour de nombreux habitants, la présence d'un cercle familial sur la commune ou à proximité, ainsi que des attaches amicales nombreuses et ancrées dans les relations quotidiennes font partie intégrante des sociabilités "villageoises". A Chaponnay et à Tassin-la-Demi-Lune, cela concerne même plus de la moitié des enquêtés, ce qui s'explique notamment par une durée de résidence allant au-delà de 10 ans pour environ 53 % des habitants enquêtés (Fig. 45).

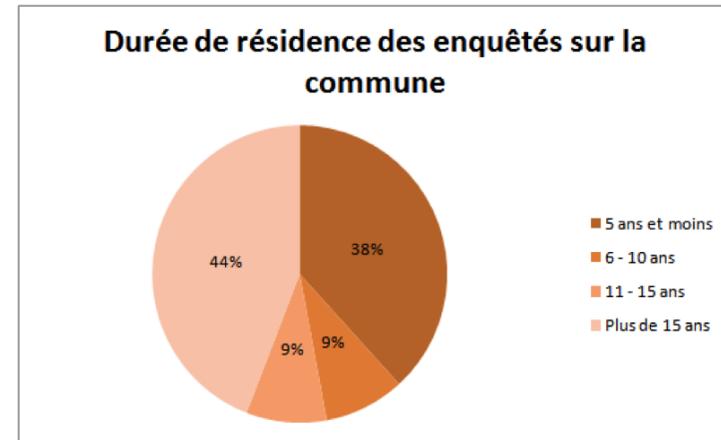


Figure 45 -Durée de résidence des enquêtés sur la commune (Source Atelier Densité, 2015)

Elles se définissent aussi, pour certains enquêtés, par la proximité et l'interconnaissance avec les figures politiques de la commune. Ainsi dans le discours habitant – et ce, sur différentes thématiques – on peut retrouver plusieurs références au maire de la commune ou à la vie municipale qui induisent une certaine relation de proximité avec les élus et une facilité dans la prise de contact. Certains habitants participent même à la vie politique locale de leur commune en faisant partie du Conseil municipal (ou en s'étant présentés aux élections municipales) ou de Conseils de quartier pour Tassin-la-Demi-Lune.

Plus généralement, les sociabilités "villageoises" se structurent et se concrétisent autour de réseaux de proximité favorisés par :

- les commerces et la reconnaissance des commerçants : "je vais aller chez le boucher, je vais y passer deux heures à discuter" (C8) ;
- des manifestations associatives ou d'évènements majeurs de la commune de type fête du village, comme la Foire de la Pentecôte à Chaponnay ;
- la pratique d'une activité ou une implication dans les associations de la commune : "on est bien implantés" (G8), "c'est un moyen de faire vivre quelque chose" (G13) ;

- par le biais des enfants : le cadre scolaire, les crèches, les relations avec les autres parents, etc. ;
- l'investissement dans la vie politique locale comme il l'a été dit précédemment.



Figure 46 - Les festivités locales, moments de sociabilité (Photo Atelier Densité, 2015)

Ces réseaux de relations créés à partir de la pratique des commerces, des équipements collectifs ou des associations et plus largement à partir de la participation à la vie de la commune, renforcent le sentiment d'appartenance et d'identité à la commune chez les habitants enquêtés. Il apparaît alors que le lieu de vie, à travers ce qu'il propose, doit permettre de faciliter le contact humain. En outre, ces réseaux favorisent l'interconnaissance et la reconnaissance entre les habitants mais également les rapports d'amabilité et de cordialité : *“même des jeunes que je croise, ils vont me dire bonjour, même si on se connaît pas forcément”*

(C3), *“on se connaît [avec les commerçants] c'est plus convivial”* (G7). Ces réseaux de sociabilités facilitent aussi l'intégration à la commune pour de nombreux habitants ayant emménagé récemment : *“Connaître les gens passe par les activités dans la commune”* (T6).

### *Une critique des sociabilités urbaines*

Ces sociabilités “villageoises” sont appréciées et recherchées par des habitants enquêtés qui proviennent pour une grande partie de milieux urbains (cf. *supra*). C'est pourquoi, dans leurs discours, les sociabilités qu'ils trouvent au sein de leur cadre de vie s'opposent à celles que l'on retrouve en ville selon leur expérience. Les sociabilités de caractère plus urbain sont donc critiquées et se caractérisent par l'anonymat et un cercle de voisinage restreint où les relations se limitent à l'immeuble ou au palier : *“En ville, on est incognito”* (G7). Certains habitants introduisent même l'idée que c'est la plus petite taille de la commune par rapport à la ville qui permet de connaître plus de monde et qui incite à plus s'impliquer, tant dans ses relations que dans la vie communale en général. Cet état des sociabilités en ville ne fait pas que l'objet de représentations mais est également fondée sur une expérience de vie dans des villes centres.

Néanmoins, ce type de rapports plus urbains entre les habitants semble être constaté sur Genas et encore plus à Tassin-la-Demi-Lune. En effet, certains enquêtés remarquent une carence dans les relations de voisinages et dans son animation où *“il n'y a rien qui se passe, c'est un peu chacun pour soi”*, *“c'est métro, boulot, dodo”* et *“ça manque de convivialité”* (G12). Un enquêté de Tassin-la-Demi-Lune ne fait même pas la distinction avec les sociabilités urbaines : *“on est en ville, il faut se supporter les uns les autres”* (T4).

Pour certains, cette épine aux sociabilités “villageoises” se rattache en partie au turnover des populations constaté dans la commune : *“[Genas] est une ville où ça déménage énormément (...) ça bouge beaucoup”* (G12), *“à côté, tout le lotissement change tous les deux ans”* (T7). Ce turnover suscite donc une difficulté

à nouer des relations stables et dans le temps avec ces populations “de passage”. Cette critique est autant valable et constatée par les anciens habitants que par ceux vivant dans les opérations. Ces types de relations de voisinages appréciés négativement soulignent bien que les sociabilités “villageoises” sont recherchées par les habitants pour prendre place au sein de leur cadre de vie.

### *La question de la “bonne distance” à l’autre*

Tout en entretenant des relations cordiales, voire conviviales, se pose pour certains habitants la question de la “bonne distance” à l’autre notamment dans les relations de voisinage qui se cantonnent le plus souvent à des rapports de promiscuité. Cette “bonne distance” s’instaure afin de préserver l’intimité et d’éviter les formes de comportements invasifs qui peuvent être sources de tensions et de dégradations des relations sociales. On retrouve en effet dans le discours de certains enquêtés qui entretiennent de bonnes relations avec leurs voisins, la mise en place d’une certaine limite, parfois complexe, quant à ces relations : “sans dire d’être cul et chemise, sinon ça tourne au drame” (C10), “chacun chez soi” (G1), “c’est pas évident les relations entre voisins” (G2).

Il existe également des habitants qui conservent leurs attaches familiales et amicales sur d’autres communes plus ou moins proches de leur lieu de vie en raison de leurs parcours résidentiel et de leurs habitudes, sans pour autant abandonner cette recherche de sociabilités de proximité au quotidien.

Il s’agit donc plus généralement pour les habitants de trouver le juste milieu en termes de sociabilités. Ce juste milieu s’exécute entre un cadre de vie animé et convivial, à la fois dans le rapport de proximité au logement (voisinage) et dans les relations sociales entretenues dans l’ensemble de la commune, et la conservation d’un espace personnel, de sa propre individualité en recul de la vie sociale communale préservant ainsi l’intimité de chacun, comme l’illustre ce propos : “trop isolée, je me sentirai trop seule”, néanmoins “c’est bien d’avoir de l’espace pour soi” (T5). Pour certains habitants, il convient même d’être anonyme

*tout en faisant partie d’un groupe”* (T9). Il apparaît donc que ce soit cet équilibre, trouvé ou non, qui semble procurer aux habitants un cadre de sociabilités apaisé.

### *Ancrage au territoire, construction de repères et identité communale : faire communauté*

Les choix résidentiels opérés par les habitants témoignent d’un désir de “ville-village” où les échelles spatiales seraient plus petites et plus accessibles. L’image d’Epinal du village structure les représentations de l’espace dont témoignent les habitants malgré leur conscience – totale ou partielle – des changements intervenus sur les communes au cours des dernières années. Il ne s’agit pas nécessairement d’une volonté “d’entre-soi” ou de “clubbisation” décrite par Eric Charmes, il s’agit plutôt d’une volonté de création de repères stables et durables au sein de leur cadre de vie. En somme, il s’agit de faire ou de “re” faire communauté, le terme de communauté étant parfois évoqué par les habitants eux-mêmes. Ainsi, au cours d’une entrevue, un quartier de Genas est décrit par l’enquêté comme “une petite communauté très tranquille” (G10).

Autour de ce désir d’ancrage spécifique, il est possible d’envisager la question des identités communales. En effet, au-delà de la pure dimension identitaire, les habitants interrogés structurent leurs discours et convoquent des imageries qui laissent transparaître l’importance d’une appartenance et d’un ancrage à un territoire. Ce territoire fait partie de leur cadre de vie et il est le garant d’une bonne qualité de vie.

Dans les discours des habitants interrogés, il semble que les échelles de représentations spatiales aient un impact réel sur la manière dont ils perçoivent leur lieu de vie. En effet, les trois terrains étudiés, particulièrement Genas et Chaponnay, semblent être perçus comme hors des processus de métropolisation, loin de la Métropole qui suscite des inquiétudes (C3). Pourtant, nous l’avons vu, la proximité de Lyon reste très structurante, notamment au niveau des pratiques

de consommation et des pratiques culturelles. Parallèlement, il apparaît une structuration de polarités secondaires fortes, via la construction de centralités plutôt villageoises, développées et fréquentées. De fait, dans les discours habitants, il est possible de distinguer clairement deux échelles de représentations : la centralité principale – celle de la commune de résidence – pratiquée et appropriée puisqu'elle renvoie au lieu de vie et à des dimensions familiales ; à contrario la centralité secondaire – Lyon – convoque une imagerie d'une vie plus impersonnelle. La centralité appropriée et pratiquée est caractérisée par des aménagements et des formes renvoyant elle-même au village : la place du marché, les halles ou les commerces de proximité. Par exemple à Tassin-la-Demi-Lune, la place centrale, appelée "Place de l'Horloge" est fortement structurante. Un enquêté la décrit comme "*le centre de mon monde à moi*" (T2).

A partir de ces deux niveaux de représentations, les identités communales sont souvent évoquées en filigrane. Elles sont le socle d'une vie apaisée et de sociabilités villageoises. Ainsi, les opérations de densification viennent modifier ces identités et laissent entrevoir une percée de l'urbain dans des zones perçues comme préservées. Face à cette menace, la figure du maire semble être le dernier recours contre l'avancée d'une métropole globalisante engendrant un affaiblissement de la capacité de maîtrise de son cadre de vie. L'exemple de l'opération de Genas abonde en ce sens. Les différents témoignages recueillis font part des inquiétudes quant à une urbanisation rampante qui modifierait les "communautés" déjà établies. La création d'un nouvel espace public vient perturber les représentations de l'espace, et le changement induit des inquiétudes quant à l'évolution du cadre de vie des habitants. Cependant, ce n'est pas l'altérité en tant que telle qui dérange, c'est plutôt le nombre de nouveaux habitants – la démographie – faisant écho à une masse impersonnelle. Cette arrivée de nouvelles populations semble susciter des craintes quant à la viabilité des équipements communaux et la perte de repères dans l'espace urbain. Certains fantasmes

naissent de ces arrivées d'habitants récentes. A Chaponnay, territoire préservé du fort taux d'urbanisation que connaissent certaines communes environnantes, le maire est décrit comme de garant de l'évolution future de Chaponnay. La peur d'un changement de majorité politique laisse entrevoir des inquiétudes ciblées. Par exemple, l'arrivée de la Gauche à la Mairie marquerait pour un enquêté le début d'une construction massive de grands ensembles (C9). Si cette inquiétude peut sembler anecdotique, elle révèle cependant des fortes attentes vis à vis des maires dont la politique communale doit être un rempart à la politique intercommunale voire métropolitaine. En effet, l'échelle à laquelle renvoie la Métropole serait celle de la perte de repères et de l'altération des sociabilités et solidarités déjà instituées. A Genas, le maire est présenté comme la personnalité pouvant maintenir "*les choses en l'état actuel*" (G12).

Ainsi, il n'est pas forcément pertinent de parler de construction identitaire. Toutefois, des éléments mis en exergue par les habitants démontrent un fort souhait de donner du sens à l'espace vécu. Cette volonté s'exprime à travers des renvois à la notion de communauté et aux sociabilités villageoises dont le centre-bourg serait le lieu de déploiement. Le maire est donc garant du maintien de ces sociabilités et par extension, le garant de la pérennité (réelle ou imaginée) du modèle de "ville-village".

Dans la plupart des cas, les choix résidentiels opérés par les habitants enquêtés, et qui les ont poussés à s'installer sur nos terrains d'étude, s'effectuent dans un produit alternatif à la ville et à la campagne. Cela s'illustre dans un jeu d'équilibre entre des rapports de proximité, d'accessibilité et de disponibilité et des rapports de conservation voire de préservation et d'intimité, qu'il s'agisse des sujets de la ville, de la nature, des sociabilités ou encore des identités communales.

Les discours des habitants font alors émerger l'expression d'une certaine forme de liberté qui se traduit dans le fait d'avoir tout à proximité mais de s'en garder le choix et la maîtrise d'en disposer. Le jeu de la "mise à bonne distance", sensiblement reliée à l'apaisement recherché, semble être ce vers quoi tendent les habitants pour l'accomplissement de leur projet de vie.

Les rapports sociaux ainsi que les modes de vie et d'habiter qui en découlent font surgir une urbanité hybride comme le révèle l'expression "c'est une ville-village" souvent revenue dans les discours habitants. Il est alors nécessaire de se demander dans ce contexte, en quoi les opérations de densification sont susceptibles de modifier le rapport des habitants à leur cadre de vie, mais plus précisément à leur recherche d'apaisement.

# LA DENSIFICATION : UN SIGNAL D'URBANISATION À LONG TERME

Nos entretiens étaient construits de façon à ce que nous n'évoquions l'opération étudiée qu'en fin de discussion. Nous évitions ainsi de concentrer l'attention des enquêtés et leurs discours sur cet espace aménagé, alors qu'il ne prend sens, à notre avis, qu'à partir des pratiques et des représentations d'un espace multiple, au-delà même du quartier ou de la commune de résidence. Toutefois, nous pouvions nous attendre à ce que les enquêtés, en particulier les riverains, mentionnent de leur propre initiative ces projets récents. Cette situation s'est rarement présentée.

Au cours des questions sur le cadre de vie, sur les pratiques de proximité, les sociabilités, l'opération est peu souvent évoquée (sauf dans le cas des habitants de l'opération, évidemment). Notons tout de suite l'exception constituée par Tassin-la-Demi-Lune : beaucoup d'habitants mentionnent très tôt le nouveau centre-ville. Notre statut d'étudiants en urbanisme les a probablement alerté sur nos préoccupations ; la temporalité du projet, sa constitution comme problème public local, les événements électoraux récents pour lesquels il a été intensément commenté, sa force symbolique enfin dans la consolidation du centre-ville entrent également en jeu.

Généralement, ce n'est donc qu'à partir du moment où l'on évoquait les terrains d'étude qu'une discussion à leur sujet s'engageait. Pour certains entretiens à Genas et Chaponnay, nous avons même dû préciser et délimiter plus clairement la zone

évoquée. Hormis les riverains, qui l'évoquent indirectement lorsqu'ils parlent de leur environnement immédiat, les enquêtés n'identifiaient pas toujours l'opération comme un ensemble unifié et délimité. Les résultats sont donc à comprendre avec cette variable ; souvent, ils n'ont pensé l'opération comme un objet à part entière que parce que les consignes de fin d'entretien les guidaient explicitement vers cet espace.

Ce constat donne un premier indice de la façon dont les opérations de densification sont été appréhendées par les habitants. Les aménagements ne sont pas (ou plus) conçus comme tels ; parfois, ils n'ont pas une renommée suffisante pour que les enquêtés l'identifient clairement ; ils ont plus ou moins intégré le paysage du quartier et de la commune... Ce qui ne signifie pas que la densification n'est pas perçue, remarquée, commentée. Mais, pour l'habitant, elle se situe généralement à une échelle plus large, celle de la commune, voire des communes voisines, que l'on compare, que l'on commente. Les opérations n'opèrent pas de transformation radicale de l'espace de vie ; mais elles sont un signal, parmi d'autres, du changement.

## Les opérations : des signaux plutôt que des bouleversements

### *Un faible impact sur l'espace vécu*

La rareté des allusions directes aux opérations dans les discours est donc un signe de l'intérêt modéré que leur portent les habitants. Ceux-ci nous le confirment de vive-voix lorsque nous les invitons à parler des terrains d'études.

Pour la plupart des habitants interrogés, les projets n'ont eu qu'une faible

incidence sur leur cadre de vie : c'est le cas pour près des deux-tiers des enquêtés, lorsqu'ils évoquent l'opération d'un point de vue global – ce qui n'empêche pas des avis divergents selon les personnes et les thématiques abordées.

Les avis s'expriment le plus souvent selon une tournure négative, marquée par l'absence de dérangement : *“moi ça me choque pas tant”* (C2), *“c'est pas moche, ça me dérange pas du tout”* (G12). C'est d'abord sous l'angle du paysage que cette absence de nuisance est remarquée : la taille, les volumes, l'insertion dans le cadre bâti sont évalués :

*“Tant que ça reste comme ça, des pavillons, des maisons, 3 étages ça va, c'est encore pas très gênant”* (C2)

Le premier regard sur l'opération est donc un regard esthétique, formel, centré sur l'intégration dans le quartier : *“C'est pas mal, ça s'intègre bien”* (G4). À première vue, les opérations ne sont pas un problème en soi, puisqu'elles ne dénotent pas dans le paysage préexistant : *“pour moi, c'est des petites maisons de ville, c'est sympathique”* (G12). Cette tendance n'empêche pas certaines réactions de choc, voire de rejet, lorsque les habitants ont découvert l'opération : *“au début, ça nous a beaucoup choqué”* (C5), *“Ce nouveau centre-ville a tout gâché. Je suis dégoûtée de Tassin”* (T3).

La plupart du temps, l'opération de densification ne bouleverse pas le cadre de vie, du moins dans son aspect visuel, paysager. Cette approche par l'absence de nuisance contient en fait une double information.

D'abord, les transformations formelles et sociales du quartier sont jugées à l'aune de leur impact sur le cadre de vie. À ce titre, les habitants élaborent des points de vigilance, qui sont d'abord formels, paysagers, architecturaux. Le paysage préexistant, celui qui est considéré comme ayant été choisi (voire construit) par les habitants, est érigé en référence : si changement il y a, il doit se conformer à l'atmosphère et à l'esthétique d'origine. Cette attention à l'égard du changement

est donc un signe d'une volonté de maîtrise du cadre de vie tel qu'on l'a choisi ou fabriqué à son installation. Par ailleurs, les opérations étudiées semblent, pour la plupart des habitants, avoir satisfait à cette exigence : *“ça me paraît très bien”* (G10), *“le bâtiment est magnifique”* (G1). Isolées, elles n'ont pas opéré de grande transformation dans le paysage de résidence. Certaines réactions sont même parfois indifférentes. C'est-à-dire que, dans leur composante physique, immédiatement matérielle, comme projets architecturaux, les opérations ont globalement été bien accueillies par les habitants.

Encore une fois, les résultats sont légèrement différents à Tassin-la-Demi-Lune. Les jugements habitants sont généralement plus engagés et expriment des opinions tranchées. C'est que l'appréhension de l'opération comme transformation est plus complexe. La vigilance vis-à-vis du respect du cadre de vie institué est présente, certes : les habitants expliquent régulièrement pourquoi, selon eux, l'opération s'intègre bien ou mal dans la commune ; la monumentalité du nouveau centre-ville déclenche quelques réactions négatives de ce point de vue.

Mais en tant que projet porté par le public, la ZAC du centre était aussi attendue comme une solution à certains problèmes urbains, notamment la circulation automobile et le stationnement. Les habitants jugent donc également l'opération à l'aune de ces objectifs annoncés. Le vocabulaire utilisé est différent : on parle d'une opération *“bien maîtrisée”* (T2), d'une *“circulation plus apaisée”* (T9). Les avis positifs parlent donc d'une *“réussite”* du projet urbain plutôt que d'une absence de nuisance de la part d'une opération privée ou semi-privée. Il est néanmoins intéressant de noter que le critère de réussite le plus souvent cité concerne la circulation automobile. Les autres aspects de la ZAC (dynamique commerciale, symbolique du centre-ville) sont moins discutés, et souvent critiqués. La recherche de l'apaisement et la crainte de sa remise en cause sont donc centrales. En cela, la ZAC du centre est vécue à la fois comme un aboutissement

de la dynamique d'urbanisation des dernières décennies et comme une possible inflexion des tendances, avec la perspective d'une circulation apaisée.

### *Les formes urbaines : des signaux de la ville critiqués ou redoutés*

Les critiques des formes des opérations sont moins nombreuses, mais elles sont beaucoup plus détaillées. Il ne faut donc pas nécessairement tenir compte du volume des arguments avancés pour critiquer les opérations : elles sont souvent le fait d'une minorité d'habitants. Néanmoins, l'intérêt est moins de mettre en balance les avis positifs et négatifs que d'analyser leur contenu.

Or, les jugements formels s'appuient majoritairement sur deux référentiels : le cadre de vie existant et les formes de ville. À Chaponnay et Genas, si la majorité des habitants apprécie l'architecture et l'insertion paysagère des opérations, c'est souvent en vertu de leur similarité avec les formes pavillonnaires environnantes. L'architecture de l'opération Dolce Villa est notamment louée par des enquêtés à Genas (G1, G7), tandis que la plupart se satisfait de la faible hauteur bâtie, ou de la ressemblance avec l'architecture pavillonnaire : *“c'est plus joli qu'un immeuble à 4 ou 5 étages avec des balcons”* (G12).

Au contraire, c'est par les signes urbains qu'elles peuvent véhiculer que les opérations sont critiquées. Leur taille est parfois jugée trop importante et disproportionnée par rapport à la morphologie du quartier (C3). Sur le plan bâti, les immeubles apportent des signaux de l'urbain qui sont rejetés et les enquêtés leur préféreraient des architectures plus proches de grandes maisons : *“maisons coloniales”, “grands balcons profonds”* (T4), *“toits en pente”* (T7). Les images de la *“courbe”* (T4), de l'*“aéré”* (C3, T4) s'opposent à une architecture jugée tantôt impersonnelle, tantôt *“moderne et dynamique”* (T12) selon qu'elle est appréciée ou non.

À Tassin-la-Demi-Lune particulièrement, les immeubles sont comparés

aux formes des grands ensembles : *“on a l'impression d'être dans les années 60 quand ils construisaient des HLM, ça fait béton”* (T4), *“c'est pas vilain, mais c'est des cubes”* (T7). Le *“béton”* est également cité à Genas ou à Chaponnay (C3, G2, G7). L'opération fait intervenir des imaginaires de la ville, parfois inspirés de la période de reconstruction, avec ses matériaux, ses couleurs, ses formes. Il s'agit, pour les habitants d'une forme archétypale de la ville impersonnelle, peu accueillante, froide, qui coupe les perspectives. Ces signes architecturaux participent de l'impression de densité, de concentration et, selon certains habitants, de la perte de l'identité villageoise (T3, T9), du moins d'un point de vue visuel.

Ces critiques ne sont donc pas les plus fréquentes, mais elles montrent qu'à travers les jugements et les craintes, les opérations et leurs formes sont vécues comme des signaux d'une dynamique d'urbanisation. Parce qu'elles contiennent des immeubles, des codes architecturaux empruntés à la construction urbaine contemporaine, elles sont des références à la ville qui se rapproche. Les volumes qui prennent de la hauteur, ou l'architecture qui emprunte des lignes droites sont des signes d'une densification, dont on voudrait pourtant se démarquer.

Notons enfin que la dépréciation des projets est souvent plus soutenue chez les personnes habitant en vis-à-vis direct de l'opération. Cette proximité immédiate est souvent vécue comme une atteinte à l'intimité, en ce qu'elle institue un voisinage important et non choisi, qu'elle rompt avec la volonté d'apaisement dans le logement. Nous avons surtout rencontré ce cas de figure à Chaponnay et Tassin-la-Demi-Lune (T3, C1, C3) ; à Genas, c'est surtout la proximité de l'espace public qui s'est révélée problématique pour les riverains immédiats. Parfois mais plus rarement, le vis-à-vis est abordé du point de vue de la valeur immobilière, comme une dévaluation. Il est à noter qu'une seule enquête a exprimé le désir de changer de lieu de résidence en raison de l'opération et de son vis-à-vis.



**CHAPONNAY**



**GENAS**



**TASSIN-LA-DEMI-LUNE**

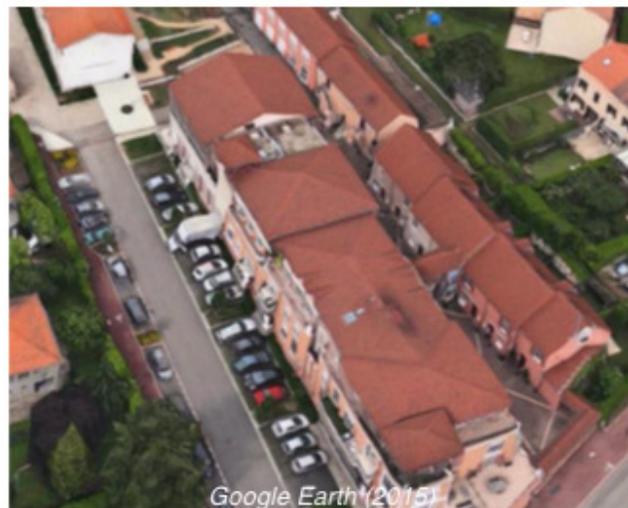


Figure 47 -Les opérations et leur insertion dans le tissu bâti existant (Atelier Densité, d'après Google Earth et SERL)

### Des dynamiques plus générales d'urbanisation

Les enquêtés considèrent donc globalement que les opérations ont un faible impact sur leur cadre de vie. Cependant, si le jugement formel est souvent positif, certains avis sont intéressants en ce qu'ils associent la morphologie des projets à des éléments urbains, et que ces images justifient une critique voire un rejet. Dans les représentations habitantes, et y compris chez les enquêtés qui jugent positivement les terrains étudiés, l'architecture de l'opération constitue un signal de l'urbanisation et de la densification dans laquelle la commune est engagée.

Les enquêtés établissent souvent un lien entre l'opération en soi et le futur de leur commune. L'opération, en soi, n'est pas un dérangement, mais elle est couplée à une multitude d'autres transformations qui sont ressentis comme une densification de l'espace vécu.

À Tassin-la-Demi-Lune, la ZAC du centre est décrite comme un aboutissement d'une densification entamée il y a quelques décennies, et donc les habitants espèrent qu'elle sera suspendue, ou du moins ralentie.

À Genas et Chaponnay, les enquêtés expriment une crainte de voir l'urbanisation se poursuivre, car ils observent que l'opération n'est pas isolée, et que des communes alentours prennent le chemin de la densification. Ces craintes s'expriment notamment par des seuils, des hauteurs à ne pas dépasser, pour rester dans l'ordre du raisonnable, du cadre de vie maîtrisé et choisi.

La discussion autour de l'opération fait donc intervenir des questionnements à une autre échelle. Les habitants la relient aux implications, à long terme, de ce genre d'aménagement sur le cadre de vie communal, en terme de morphologie, d'environnement vécu, de sociabilité, etc. Certes, nombreux habitants comprennent l'intérêt de la densification pour l'accueil de populations moins aisées (C1) ou pour dynamiser les écoles et les équipements communaux (C6). Il n'en reste pas moins que la densification opère des transformations dans le

paysage, modifie les pratiques et les rapports sociaux établis, et fait craindre, chez les habitants, un effritement de l'identité de quartier et une rupture de l'apaisement.

Invités à imaginer l'évolution de leur commune à long terme, les habitants emploient presque systématiquement l'image d'un développement, visible par la construction, de "grands immeubles" qui viendraient remplacer le paysage pavillonnaire : "*Chaque fois qu'un petit vieux meurt, un immeuble se met à la place de sa maison*" (G13). Les opérations sont donc loin d'être isolées. Il est difficile de les prendre pour seuls objets d'études, tant les habitants la placent dans un contexte plus large. Car si la densification n'est jamais nommée expressément, elle est fortement ressentie par les habitants, que le phénomène soit récent ou plus ancien. Elle est un mécanisme perceptible, qui ne va pas dans le sens de l'apaisement recherché, et qui doit donc être maîtrisé. Car les opérations ne sont pas que formelles : elles apportent de nouvelles populations et transforment les sociabilités.

### L'effritement des sociabilités villageoises avec l'arrivée de nouvelles populations

Pour les anciens habitants, les projets de densification ont eu plusieurs impacts plus ou moins forts sur leurs sociabilités. L'arrivée de nouveaux habitants se fait ressentir en nombre, en proximité et en diversité et interfère dans le rapport des anciens habitants aux sociabilités villageoises recherchées comme signal d'un changement dans le long terme. En effet, ces évolutions ressenties ne remettent

pas fondamentalement en cause les sociabilités déjà en place mais font apparaître des craintes dans le long terme quant à l'effritement des sociabilités qui ont cours actuellement.

### *La hausse de la population ressentie comme le signal d'un changement*

L'arrivée des nouveaux habitants, pour les "anciens", se fait tout d'abord ressentir par le nombre. En effet, de manière générale et souvent plus lié au développement global de la commune qu'en rapport direct aux nouvelles populations, les habitants enquêtés dénotent une hausse démographique communale. Elle est souvent qualifiée de trop forte, et certains enquêtés appréhendent ce changement démographique à travers des chiffres précis, en comparaison au nombre d'habitants lorsqu'ils se sont installés dans la commune. Des seuils à ne pas dépasser sont parfois énoncés : lorsqu'ils doivent imaginer leur commune dans une vingtaine d'années, un couple d'enquêtés déclare qu'ils aimeraient ne pas aller au-delà des 5 000 habitants à Chaponnay et qu' "*il ne faut pas grossir plus vite*" (C3). Cette hausse démographique se fait aussi ressentir au quotidien, dans les pratiques des habitants comme le témoigne le discours d'un habitant quant au marché de Genas qui est devenu avec le temps surchargé à cause du monde, ce qui a rendu la circulation difficile (G1). Toutefois, à Tassin-la-Demi-Lune, pour plusieurs habitants enquêtés, la perception de l'arrivée de nouveaux habitants n'est pas flagrante aux vues du nombre de constructions et d'appartements à vendre (T3, T4).

L'arrivée de nouveaux habitants, lorsqu'ils s'installent aux alentours du logement renforce également le sentiment de proximité avec l'autre. En effet, les opérations, en s'inscrivant dans un tissu pavillonnaire, réduisent la distance physique mais aussi mentale avec l'espace de l'intime : "*trop de voisins, trop de proximité*" (G2). Toutefois, cette proximité immédiate avec le logement pose concrètement des problèmes de vis-à-vis pour les habitants. Les opérations, par leur hauteur de construction, viennent dévaloriser les espaces extérieurs des

maisons pavillonnaires proches, considérés comme des avantages au moment de l'installation dans le logement par les anciens habitants. L'augmentation du vis-à-vis est même pour une habitante de Chaponnay, un critère qui fait qu'elle n'achètera pas la maison qu'elle loue puisque les balcons de l'opération donnent directement dans son jardin (C1). Cette proximité s'apparente donc à une évolution vers plus de promiscuité et semble interférer avec l'apaisement recherché.

Néanmoins, des enquêtés corrént cette arrivée de nouveaux habitants à une arrivée de populations jeunes qui est vue positivement pour le développement et le renforcement de la dynamique de leur commune. Elle permet un renouvellement et un rajeunissement de la population et contribue au renforcement et à la création de nouveaux services et de commerces. Plus précisément, cela encouragerait le renforcement de l'offre aux familles, déjà apprécié et étant un critère d'installation pour plusieurs habitants enquêtés. Cet enthousiasme quant à l'arrivée de populations jeunes apparaît pourtant paradoxale : cela profite aux populations déjà en place mais leur laisse entrevoir une dynamique d'urbanisation de la commune, car le renforcement des équipements a pour conséquence d'attirer encore plus de populations.

### *Un signal de l'anonymisation*

Au-delà du changement par le nombre, l'arrivée de nouvelles populations entraîne une évolution des rapports entre les habitants qui tend à une montée de l'anonymat. Cette évolution prend forme à la fois dans les relations de voisinage à proximité des nouvelles opérations et plus globalement dans l'ambiance des sociabilités de la commune. Nos trois terrains d'études sont traversés par l'idée d'un effritement des sociabilités villageoises qui apportaient aux habitants un équilibre entre un réseau de sociabilités animé et la préservation de son intimité. Néanmoins, cet effritement semble être plus avancé sur Tassin-la-Demi-Lune, où l'urbanisation de la commune s'est sensiblement accélérée ces dernières années, qu'à Genas ou Chaponnay, où il suscite plus des craintes pour le long terme que

des faits réellement constatés.

Cet effritement se ressent déjà directement dans les relations de voisinage pour les habitants vivant à proximité immédiate des nouveaux immeubles. Ce ressenti est spécialement fort à Tassin-la-Demi-Lune, de par la massivité de l'opération et sa commercialisation récente, contrairement à Chaponnay où les habitants des immeubles sont des Chaponnaysards pour nombre d'entre eux (jeunes ayant grandi dans le village ou personnes âgées souhaitant s'installer dans un logement demandant moins d'entretien), ou à Genas où l'opération est une des premières du genre. Pour une habitante de Tassin-la-Demi-Lune : *“ce qui a un peu changé le quartier, c'est la construction des 4 bâtiments ici [en face de son logement] (...) Ça a un peu dénaturé les relations [de voisinage] qu'on avait auparavant”* (T10). Ce qui est mis en avant par les habitants, c'est surtout la difficulté à nouer des relations avec les nouvelles populations. Dans la même optique, les opérations renforcent le *turnover* des ménages parfois déjà enclenché de manière générale sur Genas et Tassin-la-Demi-Lune (cf. *supra*). Cette difficulté à créer du lien avec autrui est à la fois ressenti entre les anciens habitants et les nouveaux, mais aussi entre nouveaux habitants l'opération. Un enquêté venu s'installer dans les immeubles à Tassin-la-Demi-Lune au moment de sa commercialisation déclare que *“ça tourne pas mal depuis trois ans [dans un nouvel immeuble]”* (T1). Ce roulement de la population se rattache pour certains au caractère locatif des nouveaux appartements qui facilite la mobilité résidentielle des personnes.

Cette mobilité résidentielle, qui pour certains habitants s'apparente à une évolution de société, ébranle leur conception d'attachement au lieu résidentiel et leur implication sur le territoire. Un groupe d'enquêtées déclare être nostalgique des rapports entre les habitants d'avant et de l'animation de Tassin-la-Demi-Lune, avec le sentiment que *“les gens s'importent peu de ce qu'il se passe dans leur commune (...) [ils] ne sont pas attachés à leur commune”* et qu'avant, *“[ils] donnaient de leur temps [dans la vie communale]”* (T11). Néanmoins, une

habitante fait la distinction entre les locataires *“qui vont, qui viennent”* et ceux qui s'implantent durablement, *“les propriétaires”* selon elle, lorsqu'ils s'impliquent dans la vie de la commune à travers les associations notamment : *“il y a du passage et c'est ces gens qu'on ne connaît pas”* (T10).

De manière plus générale, c'est dans un déclin des formes de courtoisie, de politesse de tous les jours que se ressent l'arrivée de nouvelles populations. Ce sentiment est commun à l'ensemble des terrains d'études. *“Avant avec les gens dans la rue, on se disait bonjour”* (T6), *“c'était familial, on pouvait parler entre nous”* (T3) mais avec les nouvelles opérations et le développement de la commune *“les gens se connaissent moins (...), sont plus distants”* (C6), *“ça manque de chaleur”* (T3), *“il n'y a plus les liens qu'il y avait avant”* (T6).

Ces différentes modalités (difficulté à créer du lien avec le voisinage, sentiment d'une baisse générale de l'implication dans la vie communale par les habitants, dégradation des rapports de courtoisie) sont les signes d'un réel changement des sociabilités villageoises en place. En effet, il s'instaure un climat de distance entre des personnes habitants un même lieu de vie, une montée de l'anonymat et une perte de l'interconnaissance. Pour certains habitants, ces évolutions sont majeures dans leur conception de leur commune : elles entraînent une perte de leur côté *“village”* et une montée du caractère urbain, vers des sociabilités *“de ville”*. Les opérations de densification participent à cette tendance, en tant qu'immeubles, en ce qu'elles font venir beaucoup de population d'un coup : *“l'esprit village c'est que tout le monde connaît tout le monde, et avec ce genre d'opération, on ne connaît plus les gens, ils arrivent trop nombreux”* (C3). Une habitante déclare ne pas souhaiter que Genas devienne trop grand car *“après, on devient des inconnus”*, elle aime *“qu'on ait un nom”*, à l'opposé du type de rapports qui ont cours, selon elle, dans les grandes villes (G12). Les discours des anciens habitants, témoins des changements de leur commune, relatent donc des ressentis ancrés dans une réalité mais surtout des craintes quant à l'effritement

des sociabilités “villageoises” recherchées pour l'épanouissement dans leur cadre de vie.

*“[A Tassin-la-Demi-Lune] en vingt-trente ans, il y a eu d'énormes changements, même dans les modes de vie : aujourd'hui, les gens habitent ici, mais habiteront ailleurs, ils sont mobiles, les commerçants n'habitent plus à la Demi-Lune... Petit, je connaissais tout le monde. Quand je sortais avec ma mère pour faire les commissions, on mettait trois heures, le temps de discuter avec tout le monde, tous les commerçants. C'était un village. (T7).*

### *Un renversement des conceptions avec la densité*

Néanmoins, l'arrivée de nouvelles populations en provenance de cadres plus urbains ou la vie en immeuble dans les espaces densifiés font apparaître une nouvelle vision des rapports entre habitants, dans la façon d'établir le contact avec les autres. Celle-ci s'illustre particulièrement dans les relations avec le voisinage.

Pour certains nouveaux habitants en provenance de cœur d'agglomération, c'est la densité qui favorise les relations de voisinage, voire les sociabilités. En effet, dans ces discours il a pu être relevé que les relations sont plus difficiles en maison individuelle qu'en appartement (G9), que la vie en immeuble favorise les sociabilités (T5, T12), voire plus généralement la vie en ville permis par la proximité (T10), contrairement au mode de vie en lotissement qui provoque l'isolement.

Un autre exemple qui illustre que la densité favorise les rapports sociaux entre habitants est le cas de l'opération à Chaponnay (hors logements sociaux). Les nouveaux logements sont occupés pour une grande partie par des anciens habitants de Chaponnay (80 % selon le maire), et par quelques nouveaux arrivants. De très bonnes relations de voisinage de convivialité et de solidarité se

sont nouées entre les habitants de l'opération : “*On se côtoie très facilement et ça j'apprécie*” (C7), “*c'est presque comme une famille (...) il y a une forme de solidarité*” (C9), “*on connaît tout le monde*” (C10). Ce type de rapport en milieu densifié a sans doute été facilité par l'emménagement à la même période des habitants de l'opération (il y a trois ans), mais aussi par une apparente prise de conscience de la nécessité d'adopter une attitude respectueuse de l'intimité d'autrui induite par la vie en proximité : “*le respect des règles (...) on essaye de bien rentrer dans le cadre*”, (C9). Néanmoins, cette proximité est tolérée car les habitants de l'immeuble ne sont “*pas nombreux*” (C10). Également, certains habitants témoignent d'une plus forte intensité dans les relations de voisinage avec leur arrivée dans l'opération que par rapport à la situation de leur ancien logement. C'est particulièrement apprécié pour des personnes plus âgées (C9, C10).

En soi, les opérations de densification ne semblent donc pas altérer le cadre de vie des habitants. Néanmoins, l'enquête montre une sensibilité particulière vis-à-vis d'un apaisement et d'une mise à distance de la ville, partagés par la quasi-totalité des enquêtés. Aussi, les opérations sont placées dans le contexte d'une urbanisation à l'échelle de la commune, voire des communes voisines ; cette urbanisation, constatée, anticipée ou crainte, est abordée par l'intrusion de formes denses dans le paysage, ainsi que par l'arrivée d'une population en nombre. Ces deux éléments peuvent, selon les habitants, remettre en question un environnement choisi, des sociabilités instituées et appréciées, et plus généralement un mode de vie collectif. Les différences observées dans l'appréciation de la densification entre “nouveaux” et “anciens” habitants montrent qu'une transformation des pratiques et des représentations est peut-être en cours, et qu'elle est vécue comme une altération du cadre de vie. La conciliation des projets de vie et de l'environnement vécu peut-être mise en danger. La capacité des habitants à relier

les opérations à des transformations plus profondes de leur espace vécu et les craintes qu'ils expriment face à la remise en cause de l'aspiration à l'apaisement pose la question des conséquences de l'entreprise de densification. Surtout, ces résultats nous poussent à questionner les pratiques de l'urbanisme et les modes de faire de la densification.

# ADRESSE AUX MODES DE FAIRE

*À partir des résultats obtenus, mettre en perspective notre analyse au regard des pratiques urbanistiques : questionner les modes de production de la densité, élaborer un regard critique sur la démarche aménagiste, questionner les métiers de l'urbaniste et effectuer un retour sur notre apprentissage.*

# LA PLANIFICATION COMME PROJET COMMUN

Lorsque l'on analyse les discours des habitants, il apparaît clairement que ces derniers possèdent une vision à long terme de leur territoire. La similarité des intentionnalités liées aux trajectoires résidentielles, et ce malgré la diversité des profils et des parcours de vie, est un indice d'un projet de territoire partagé et d'une vision commune d'un espace de vie apprécié. Comme nous l'avons vu dans l'analyse des discours, les espaces périphériques que nous avons étudiés témoignent d'une réelle singularité dans leur appréhension par les habitants de ce qui fait aménité, de leur définition même, et de ce qu'est un espace de vie commun. Ainsi, ces espaces sont apparus comme des territoires où la recherche de l'apaisement est assouvie, des lieux hybrides entre une ville mise à distance et une nature maîtrisée recherchée, où les aménités existent mais permettent néanmoins la préservation d'un cadre de vie intime, où l'animation et les sociabilités villageoises sont à distance choisie et où l'espace privé reste le cocon familial recherché.

Face à cela, les enquêtés font globalement part d'une bonne compréhension des enjeux de densification et des implications que les principes urbanistiques associés peuvent avoir sur leur commune. Ils montrent également une bonne intégration relative des récentes opérations réalisées, ce qui rejoint leur intelligence des problématiques urbaines auxquelles font face leurs communes et de la nécessité de développement actuel qui existe sur leur territoire. Le cadre de vie étant une variable majeure dans l'appréhension et l'attachement qu'ils ont à leur espace vécu, ces problématiques urbaines vectrices de modifications de ce

dernier sont bien identifiées par les habitants.

Dans ce contexte, les habitants tentent de plaquer leur projet de vie au cadre de vie communal et à ses dynamiques. Ainsi, les perspectives individuelles des habitants et les enjeux collectifs à plus large échelle entrent en résonance et c'est ce qui peut engendrer une forme de crainte. Ces différents constats nous amènent donc à questionner le modèle de la planification hérité. En effet, les enjeux nationaux ou locaux sont entendus par les habitants qui les replacent à leur échelle de vie, c'est-à-dire dans le contexte communal voire intercommunal. Ces enjeux sont ainsi sources de discussions, d'argumentations et d'intérêts pour les habitants.

Dans leurs discours, les opérations récentes de densification sont replacées dans ce contexte et sont donc intégrées de fait à des échelles spatio-temporelles plus larges : l'évolution de la commune, l'horizon du moyen voire du long terme. Pour eux, le cadre de vie se trouve modifié en l'espace de quelques années avec l'irruption d'opérations d'un nouveau genre morphologique et qui apporte en nombre de nouveaux habitants. Pour autant, ceci ne semble pas bouleverser leur cadre de vie dans l'immédiat, mais ces opérations représentent en réalité plus que cela. Les habitants les replacent dans des échelles de temps plus longues, à partir de quoi ces opérations deviennent des symboles de ce que pourrait devenir leur cadre de vie dans une temporalité plus large.

Pour nous, ce sont ces préoccupations qui fondent l'entreprise de planification. Il s'agirait alors de réintégrer les opérations de densification dans la planification, dans un projet communal plus large, dans une perspective plus globale, à une échelle temporelle plus importante. De plus, il s'agirait également d'associer les habitants à la discussion sur les enjeux généraux pour l'avenir de leur territoire.

**Refaire de la planification un projet commun** en intégrant les habitants aux discussions permettrait donc de leur donner une vision à long terme

du développement de leur commune car ils font part à la fois d'une certaine compréhension des enjeux de la densification, et plus largement de développement (accueil de nouvelles populations, de l'habitat pour tous, faire vivre les commerces et les équipements collectifs de la commune, etc.), et d'autre part parce qu'ils se sentent concernés par leur commune, qu'ils s'y impliquent, par le biais des associations ou parfois même politiquement. Les habitants ne considèrent donc pas leur commune comme une commune dortoir et l'intérêt qu'ils lui portent ne se rattache pas uniquement aux simples attraits intrinsèques de leur cadre de vie immédiat (localisation, contexte paysager, logement, etc.).

Ils ont montré une réelle implication et un fort attachement à leur espace de vie, et non pas uniquement leur cadre de vie immédiat, ce qui pourrait amener à les impliquer davantage dans les projets d'avenir de leur commune puisqu'ils démontrent de l'intérêt et une certaine crainte due à l'absence de visibilité qu'ils ont de l'avenir de leur espace de vie.

# DES CENTRALITÉS STRUCTURANTES

*Des imaginaires de la ville-village s'incarnant dans des centres-ville appréciés et pratiqués.*

Au cours des entretiens réalisés, la place de la centralité urbaine est apparue structurante à plusieurs niveaux d'analyse. En effet, la centralité est souvent évoquée dans les discours des habitants. Elle est le lieu où se tissent des sociabilités imaginées comme villageoises, notamment dans les rapports aux autres habitants mais aussi aux commerçants. La centralité structure l'espace tant au niveau formel que fonctionnel. Les représentations qui en découlent se basent sur des modèles hérités de la ville et du village, historiquement construits autour d'une place centrale.

Depuis les années 1960, le rapport entre centre et périphérie structure les schémas de représentations spatiales. En effet, la périphérie ne semble pas exister sans le centre, quant au centre, il n'est centre que si il existe des espaces périphériques pour faire valoir son identité. C'est sur ce rapport d'opposition que se créent des logiques d'exclusion entre les différents espaces urbains. Pourtant, ces logiques d'exclusion se retrouvent également dans les centres et dans les espaces périphériques. Elles reposent sur des échelles de valeurs et d'appropriation de l'espace visibles à différents niveaux, par exemple celui du quartier. Ainsi, les identités urbaines se construisent dans un rapport d'opposition constant. Dans

un article intitulé «Le centre-ville est-il le noyau central de la représentation sociale de la ville?», Dorothée Marchand questionne le rapport centre/périphérie. Une des conclusions les plus intéressantes de cet article stipule que le centre, en qualité de centralité, serait «garant de la stabilité de la représentation de la ville» (Marchand, 2005, p. 63).

Les modèles hérités de la ville européenne se basent donc sur un modèle radioconcentrique qui ferait du centre-bourg l'espace de la communauté et qui forgerait l'appartenance à un espace. Nous pouvons alors comprendre les attentions particulières qui sont accordées à ces espaces, notamment dans la revalorisation paysagère des centre-bourgs ainsi que dans la préservation du commerce de proximité. Du point de vue des dynamiques d'attractivité urbaines, les centralités sont, sans conteste, une dimension fondamentale. De plus, dans un contexte métropolitain, les centralités historiques constituent des repères et renvoient à des images connues. En ce sens, elles participent à fixer les représentations des communes auprès des habitants dans un environnement en mutation. Ainsi, au cours des entretiens réalisés, nous avons pu constater que les renvois à la centralité constituent une donnée fondamentale dans les représentations du cadre de vie. De fait, les places centrales au coeur des communes semblent être des espaces importants et appréciés par les habitants. En effet, les halles de marché, les commerces de proximité ou les espaces publics centraux semblent constituer les lieux où se déploient les sociabilités villageoises et où se tissent les liens entre habitants. Ces espaces sont les lieux où s'incarnent spatialement les imaginaires de la "ville-village" dont font mention les habitants.

De plus, elles seraient le lieu où s'incarne une identité communale réelle ou fantasmée. Avant d'être des relais de la métropolisation (en ce qu'elles créent des centres spécialisés aux marges des hypercentres), les centralités secondaires constitueraient une forme de résistance à l'hypercentralité métropolitaine. En

effet, elles permettent aux habitants de ne pas dépendre de ces hypercentralités et constituent donc un repère géographique et psychologique structurant.

Ces centralités, malgré des traits morphologiques de l'urbain, sont décrites comme étant à "échelle humaine". Elles sont accessibles à pieds ou à vélo et renvoient à des repères connus. Elles sont les lieux même où les habitants se croisent, se rencontrent et tissent des liens sociaux. De plus, elles sont porteuses d'aménités recherchées par les habitants. En effet, c'est autour de ces polarités que se concentrent les commerces, les espaces publics ainsi que les équipements et les services tels que la mairie ou les maisons des associations.

Cette notion de centralité est très présente dans les discours des habitants, en ce qu'elle est représentative de ce qu'ils sont venus chercher en s'installant dans ces communes. La proximité aux commerces, aux services et aux équipements, et plus généralement, la proximité au centre-bourg est recherchée, et s'impose comme un critère important dans le choix résidentiel des ménages. En effet, la possibilité de ne pas utiliser la voiture une fois sur le lieu de vie, de tout faire à pieds semble importante pour nombre de ménages interrogés.

Les habitants valorisent ces espaces, et notamment les récents travaux réalisés. Ces travaux ont été entrepris dans les mêmes temporalités que les opérations de densification. Ainsi, à Tassin-la-Demi-Lune l'opération de densification s'intègre dans une opération de plus grande envergure. La ZAC du Centre constitue un réaménagement et un déplacement de la centralité. A Genas, la Place de la République constitue un marqueur fort de l'espace, autant au niveau formel que fonctionnel. Les enquêtés disent pratiquer cette place et les rues commerçantes environnantes à proximité de l'opération Dolce Villa. Enfin à Chaponnay, la place de la Mairie a fait l'objet d'un aménagement d'une halle de marché, et cette halle constitue formellement un marqueur de la centralité. Ainsi, les travaux réalisés sont mentionnés dans les discours des habitants, ils sont importants car ils viennent modifier un espace de vie pratiqué et dans une large mesure approprié. Il semblerait donc que le soin apporté aux centralités puissent représenter une compensation, ou tout du moins, un avantage qui permettrait d'atténuer la crainte des habitants quant à une urbanisation rapide et dense de leur commune.



Figure 48 -Marché, places, halles et mails piétons : des centralités de proximité appréciées (Photos Atelier Densité, 2015)

# DES ESPACES PUBLICS AUX ESPACES COMMUNS

## *De la nécessité de renouveler les pratiques urbanistiques*

Lors de la formulation de la grille d'analyse, nous avons voulu aborder les rapports à la ville et la nature. Sans adopter une posture spatialiste, nous n'avons pas voulu mettre en avant des espaces plutôt que d'autres, afin de laisser le discours se formuler librement. Ainsi, nous avons été interpellés par la récurrence des renvois faits aux espaces publics et aux enjeux qui y sont associés.

En effet, les espaces publics sont vus par les habitants enquêtés comme des marqueurs d'une urbanisation de leur cadre de vie. Pour beaucoup d'habitants vivant dans un espace pavillonnaire, la création d'un espace public à proximité plus ou moins grande de leur cadre de vie est parfois difficilement appropriable. A l'inverse, pour les aménageurs, la réalisation d'espaces publics qualitatifs est intrinsèquement liée à la densification. Pour eux, ces derniers représentent des compensations à cette densification et sont nécessaires pour aider les habitants à accepter plus aisément les nouvelles opérations. Ils sont souvent pensés comme des lieux de sociabilité ou de détente. A l'image des jardins publics ou des réaménagements de places, la création d'espaces publics est pensée comme génératrice d'aménités nouvelles. Chaque opération de densification observée sur les différents terrains d'étude mettent en exergue la place prépondérante de l'aménageur à travers la création de ces espaces publics. A Tassin-la-Demi-Lune, la construction de l'esplanade de la Mairie témoigne d'un geste fort, autant architectural que politique afin de créer des nouveaux espaces. A Genas,

l'opération Dolce Villa s'est accompagnée de la construction des Jardins de Gandil, espace paysager moderne permettant de renforcer l'accessibilité du centre-ville aux habitants des zones pavillonnaires alentours. Enfin, à Chaponnay, c'est un cheminement piétonnier qui a été envisagé avec le projet, toujours dans l'idée de favoriser le lien entre le centre de la commune et les quartiers autour.

Néanmoins, ces espaces, en tant que symboles de l'intrusion de la ville (en particulier à Genas et à Tassin-la-Demi-Lune), peuvent être considérés comme sources de nuisances pour les habitants. Ce constat met à jour un décalage réel entre les projections des aménageurs et les désirs des habitants. Ces derniers auraient ainsi tendance à apprécier les espaces publics naturels, nécessaires à leur apaisement, tant qu'ils sont à distance raisonnable de leur espace de vie privatif. Là encore, la notion de choix est centrale pour des habitants qui souhaitent se rendre dans ces espaces publics lorsqu'ils le souhaitent, sans en subir les nuisances qui y sont associées. Les espaces publics compensatoires seraient donc plus considérés comme des perturbations pour certains habitants, notamment ceux qui vivent au plus près de ces lieux.

Toutefois, les espaces publics ne sont pas mal perçus par tous les habitants. Certains disent apprécier les nouveaux aménagements et n'associent pas nécessairement l'espace public aux nuisances et à une altérité menaçante. Cela n'empêche pas certains habitants de questionner la pertinence de ces espaces publics. En effet, pourquoi construire un parc ou un espace vert alors que le jardin privatif suffit à satisfaire les besoins "d'extérieur" ? Ainsi, l'espace public n'est pas forcément perçu comme un aménagement, il est parfois perçu comme un espace venant se substituer aux espaces privés déjà existants, et peut susciter des résistances dans les changements qu'il induit.

L'exemple des Jardins de Gandil à Genas illustre bien cette tension entre les différentes représentations habitantes et professionnelles. Cet espace, lié à

l'opération Dolce Villa, réalisé après la livraison des appartements, a été une source de conflit importante entre les habitants riverains immédiats et la municipalité. En effet, pour certains habitants ayant leur jardin privé du côté des Jardins de Gandil, cet espace a cristallisé des craintes à propos des nuisances induites, notamment en termes de bruit, de fréquentations, de nuisances nocturnes, etc. Suite à une mobilisation des habitants, la mairie a renoncé à la mise en place de certains bancs proches des jardins des riverains. Aussi, des heures d'ouverture - jugées acceptables par les habitants - ont été instaurées afin de limiter les risques de nuisances sonores.

Dans le cadre d'une réflexion plus poussée sur les modes de faire de l'urbanisme et les postures des praticiens, notamment dans le cadre d'opérations de densification, l'exemple des Jardins de Gandil nous a semblé particulièrement intéressant. En effet, ce constat soulève plusieurs problématiques : quels espaces publics sont désirés par les habitants et pour qui sont-ils réellement conçus ? Qui est légitime pour les penser et les réaliser ?

Ces questionnements mettent à jour l'écart qui existe entre les conceptions des habitants et des praticiens à propos des espaces publics et privés. A la frontière entre ces deux conceptions spatialistes, se trouve l'espace commun, s'affranchissant des catégories d'espaces préconçues. Ainsi, d'autres questions nous ont également interpellés : un espace non aménagé doit-il toujours être aménagé ? N'est-il pas possible de créer des espaces communs qui ne soient pas des espaces publics ? Il nous semble que, si vraiment ces espaces nécessitent un aménagement, cet aménagement devrait se faire avec les habitants, et particulièrement avec ceux qui vivent à proximité des espaces à aménager. Il ne s'agit pas simplement de faire des réunions publiques d'informations, où les habitants ressortent souvent plus frustrés qu'à leur arrivée. Il s'agirait plutôt d'être dans une démarche de co-construction, permettant à chacun de s'exprimer mais aussi de créer l'espace public qui sera à côté de chez lui. Les expériences de concertation et de participation

réussie en la matière sont nombreux, et les résultats sont souvent probants : **par la sensation de maîtrise de son cadre de vie qui en découle, la contribution à la fabrique réelle de l'espace public permet une plus grande appropriation de ce dernier.** C'est ce point que nous allons analyser dans une dernière sous-partie.



Figure 49 -Les Jardins de Gandil, un espace public problématique (Photo Atelier Densité, 2015).

# LA MAÎTRISE DE SON CADRE DE VIE

La recherche de l'apaisement, la mise à "bonne distance" de la ville et de ses nuisances tout en profitant d'aménités existantes sur les territoires, ainsi que la compréhension des enjeux de densification et plus largement de développement par les habitants témoignent en fait d'une recherche de maîtrise de son cadre de vie et de son évolution. En effet, plus qu'un rejet massif des opérations récentes de densification et de tout ce qui a attiré à l'urbain, c'est d'une peur de ne plus maîtriser l'avenir de son cadre de vie en termes de sociabilités, de formes, de paysages, de proximité, dont nous font part les habitants.

Les opérations de densification étudiées soulèvent la question du rythme de l'urbanisation de l'espace dans le discours des habitants, à travers l'expression souvent apparue du sentiment d'un "trop d'un coup". Ces opérations marquent donc une rupture dans la conception que les habitants ont de leur cadre de vie, et surtout de son évolution. Ce ressenti s'exprime à travers l'évocation de seuils ou de marqueurs flous, plus ou moins définis et palpables pour les habitants eux-mêmes, mais qui fixent une limite à ne pas dépasser en termes de masse démographique, de hauteur des bâtiments ou de déplacement des polarités principalement. Ils ont vu leur cadre de vie changer en l'espace de seulement quelques années, avec de nouvelles formes urbaines dont ils n'avaient pas l'habitude et l'arrivée de nombreux nouveaux habitants. Ces questions du rythme, de la massivité de la forme, de l'habitude et du nombre soulève la question de la difficile appropriation du fait de l'apparition de beaucoup de nouveauté "d'un coup", mais plus que cela,

c'est la peur de ne plus pouvoir maîtriser son environnement de vie qui ressort en creux dans les discours des enquêtés. Plus largement, tout ceci nourrit des craintes quant au devenir de leur commune, d'autant plus que, comme nous l'avons vu, les habitants appréhendent leur cadre de vie et s'y projettent dans des visions à long terme. Ces derniers ont beaucoup de recul quant aux potentialités de leur commune et des avantages qu'eux-mêmes pourraient en tirer, mais dans leur discours ressort la crainte d'une urbanisation massive et qui bouleverserait leur cadre de vie et la maîtrise qu'ils en ont.

Face à ce contexte, on retrouve dans les représentations des évolutions en cours, la figure du maire qui apparaît comme un dernier rempart face à ces changements, aux dynamiques de densification et d'urbanisation de l'espace vécu. Le maire semble incarner la figure du protecteur face à ces enjeux urbains qui dépassent parfois, pour certains habitants l'enjeu communal, comme le phénomène de métropolisation. Ces espoirs que les habitants placent en leur maire donnent à ce dernier une certaine légitimité, mais peuvent aussi lui faire perdre des élections municipales en cas d'échec et d'urbanisation trop importante de la commune. Ainsi, pour nombre d'enquêtés à Genas et Chaponnay, il faut continuer à lutter pour ne pas intégrer la Métropole de Lyon, garder une petite intercommunalité qui serait synonyme de plus de liberté politique pour eux. Pour d'autres, le maire permettrait d'échapper à la construction de formes urbaines stéréotypées et fuies que sont les grands ensembles par exemple. Le vote et la figure du maire sont donc deux aspects en lesquels les habitants ont confiance pour continuer à maîtriser leur cadre de vie.

Au final, l'appréciation de la densification et plus largement son appropriation par les habitants relève moins de l'aspect morphologique et formel que de la maîtrise individuelle et collective du cadre de vie.

Cette maîtrise passe également par l'enthousiasme dont font part les enquêtés dans l'accomplissement de leurs projets de vie, en partie liée à leur choix résidentiel. Ce constat est valable pour tous les types de profil, y compris pour des ménages jeunes, dont le parcours résidentiel n'est probablement pas achevé. **La périphérie comme espace vécu est donc un territoire qui correspond à des envies, des aspirations, des choix, sur lequel un récit habitant se construit, dans une alternative à la ville.** Si ce récit contient évidemment une part d'illusions et d'imaginaires, il est néanmoins à considérer à sa juste valeur : le ressourcement et l'apaisement recherchés par les habitants sont des valeurs fondatrices de cet habiter, au même titre que la recherche de sociabilités et d'aménités singulières, marquées par le retour de l'image du village. **Les récits portés par la densification et les tentatives de lui donner un socle désirable doivent donc prendre conscience que ces valeurs sont intégrées dans des projets de vie individuels et collectifs qui se construisent dans ces espaces en mutation, par choix.**

# CONCLUSION

*Revenir sur nos hypothèses de travail, les confronter aux résultats obtenus, anticiper les enjeux d'avenir, mesurer l'intérêt de notre travail dans notre parcours universitaire.*

# RETOUR SUR LES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

L'analyse de la densification vécue appelle à tenter de comprendre le point de vue habitant quant aux changements qui peuvent s'opérer dans leur cadre de vie. Il convenait donc de dépasser les considérations professionnelles de la densité. En effet, au delà des opérations de densification en tant que telles, pensées par des aménageurs, nous avons cherché à comprendre les motivations des habitants à s'installer dans ces communes et les aménités qu'ils pouvaient y trouver au départ, mais également la façon dont ils se représentaient leur cadre de vie situé dans des espaces périphériques. Dans ce contexte, nous avons cherché à explorer leur rapport à la ville et à la nature en considérant que la densification dans ces espaces faisait intervenir de nouvelles formes, suscitait de nouvelles pratiques et entraînait de nouvelles représentations de leur environnement de vie.

Notre étude s'est orientée à partir de l'élaboration de deux hypothèses d'analyse, construites en parallèle d'un état de l'art sur la densification et les espaces périphériques, afin de replacer nos postulats dans un contexte de recherche plus large. Les deux hypothèses étaient les suivantes :

- Premièrement, la densification est un processus qui vise l'optimisation du cadre de vie en termes d'environnement, de cadre bâti, d'accession aux équipements et de relations sociales. Elle convoque des imaginaires et sollicitent des pratiques qui empruntent aux modes de vie urbain. Par l'appropriation des

espaces densifiés, une nouvelle urbanité propre à ces espaces est créée.

- Deuxièmement, les nouvelles formes d'urbanités qui émergent de la densification sont révélées par des mécanismes d'appropriation qui sont à l'oeuvre dans ce processus. En effet, la densification donne lieu à des modes d'appropriation, sur le plan individuel, mais aussi par la construction de sens collectifs attachés aux espaces (de l'opération mais plus largement de la métropole). Les pratiques individuelles et les représentations sociales rendent compte de telles formes d'appropriation.

L'approche adoptée pour tester ces hypothèses s'est concentrée autour de la dimension sensible et de la mise en récit de l'espace vécu par les habitants. D'après l'analyse des discours habitants, il a été mis en lumière que la recherche de l'apaisement guide les choix résidentiels de ces populations, et qu'elle est décrite comme l'accomplissement des projets de vie. Cette quête de l'apaisement se décline dans des imageries typiques de la ville-village héritée : les centralités communales structurantes des identités, les sociabilités villageoises, le jardin privatif, le rapport à une nature de proximité et apprivoisée, etc. Autant au niveau formel que fonctionnel, ces espaces de vie traduisent également une volonté de garder une distance avec la ville, pour pouvoir profiter de ses aménités sans en subir les désavantages. L'importance de cet environnement comme garant d'une bonne qualité de vie, l'idée d'une ville disponible mais pas invasive, les sociabilités villageoises, en bref, les attraits de l'apaisement tirés des récits des habitants sur leurs espaces de vie, sont autant d'éléments constitutifs d'une urbanité alternative, propre aux territoires périphériques. Paradoxalement, cette urbanité se construit en partie dans une rupture avec la ville, et c'est la dissociation partielle avec l'urbain qui permet de retrouver certaines qualités idéal-typiques de la ville, couplées avec un apaisement des rythmes.

Dans ce contexte, les opérations de densification et les imaginaires qu'elles

suscitent ne remettent pas en question les modes de vie et d'habiter en place mais elles semblent être vécues comme une poussée de l'urbain plus ou moins avancée - à l'image du cas de Tassin-la-Demi-Lune - qui viendrait effriter la "bonne distance" avec la ville et contrecarrer les rapports que les habitants avaient à leur cadre de vie au départ. Les opérations en elle-même ne suffisent pas à remettre en cause cette urbanité, héritée d'évolutions dans les modes de vie et les aspirations des habitants. En revanche, les opérations sont vues comme des signaux d'urbanisation, en ce qu'elles viennent remettre en cause le caractère de ville-village des communes en y introduisant des traits associés à l'urbain et à la ville dense. Dès lors, la première question qui se pose est : les habitants se sont-ils appropriés ces nouveaux espaces ?

Au terme d'*acceptation* de la densité, nous avons préféré le terme d'*appropriation*. Cette appropriation s'effectue par les différentes perspectives de maîtrise du cadre de vie qui s'offrent aux habitants. Après cette étude, il nous apparaît que plus le sentiment de maîtrise de l'évolution de son cadre de vie est fort, plus l'appropriation de la densification sera grande et inversement. Car "faire sien" s'envisage aussi à travers la capacité à modifier, à moduler ou au contraire à préserver, et finalement, à ajuster son environnement direct et indirect aux aspirations individuelles et collectives. La volonté d'accorder projet de vie et environnement a des implications politiques, qui se traduisent moins par un engagement que par une gestion individuelle et collective de l'espace vécu, donnant une impression de maîtrise.

Nous l'avons montré, les opérations n'ont pas suscité, à de rares exceptions près, de rejet brutal et indépassable. Au contraire, elles ont parfois créé de nouvelles pratiques sur ces espaces, les formes choisies ont été appréciées par certains habitants, etc. On pourrait donc dire qu'à première vue, les habitants ont intégré ces espaces nouvellement aménagés à leur environnement vécu. Toutefois,

le signal d'urbanisation que représentent les opérations vient nuancer la vision d'une appropriation totale des espaces densifiés. La crainte est parfois forte quant à l'avenir et la possibilité de voir les communes changer radicalement dans le long terme. Cela nous a amené à nous interroger sur l'appropriation des changements pressentis, qu'ils soient réels ou fantasmés. Étudier le rapport au changement global des lieux de vie des habitants a mis en lumière la peur d'une perte de maîtrise totale sur leur cadre de vie choisi. Dès lors, sans une remise en question des modes de faire de la densification, les changements à venir pourraient, selon nous, souffrir d'un défaut d'appropriation, voir être rejetés de manière plus virulente qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. À l'inverse, inclure les habitants dans les nouveaux projets, et au-delà, les faire participer aux orientations à long terme de leur commune faciliterait le sentiment de "faire sien" les mutations à venir.

Nous l'avons décrit plus haut, ces espaces sont caractérisés par une urbanité hybride que les opérations ne bouleversent pas pour l'instant. Toutefois, la répétition de ce genre d'opération pourrait bien, dans une perception schématisée, renforcer le caractère urbain des communes et ainsi altérer les spécificités de cette urbanité. Un tel changement, celui d'une ville-village qui deviendrait plus ville que village, pourrait conduire vers différents scénarios. Nous proposons d'en esquisser deux opposés, qui ont valeur d'images fortes plutôt que de prospective.

Le premier est celui d'une évolution lente, qui se ferait avec l'accord voire la participation des habitants. Une telle évolution impliquerait également que, sur le long terme, l'apaisement ne soit plus un facteur aussi important que ce qu'il a été jusqu'ici dans les parcours résidentiels notamment. Les espaces muteraient vers un aspect plus urbain, et les habitants qui viendraient s'installer dans les communes le feraient en connaissance de cause. Lors de la description des modes de vie périurbains (cf. *supra*), il est ressorti que si les territoires façonnaient les modes de vie, ces derniers avaient également le pouvoir de modifier les territoires.

Dès lors, des habitants qui s'installeraient avec comme aspiration de trouver un cadre plus urbain qu'aujourd'hui tendraient à participer à une modification des communes, conduisant progressivement à une urbanité renouvelée, en conformité avec des évolutions choisies et maîtrisées.

Le deuxième scénario serait caractérisé par une densification sur un rythme plus soutenu, avec un changement brutal du cadre de vie, et sans associer les habitants au processus. Les conséquences pourraient être profondes : un sentiment de perte de maîtrise sur son environnement, une défiance envers les élus, voire un clivage grandissant entre nouveaux et anciens habitants, du fait de désirs différents qui traduiraient des modes de vie trop éloignés. Ce scénario, que l'on pourrait qualifier de "scénario catastrophe", serait celui d'une dégradation générale du climat, qui pourrait aller jusqu'à remettre en cause le "vivre-ensemble" au sein de ces territoires. Nous avons observé certaines tendances qui vont partiellement dans ce sens à Tassin-la-Demi-Lune, ville qui a subi une urbanisation très rapide, ce qui aurait entraîné le changement de municipalité. Des traits urbains ont donc fait irruption dans cette commune de manière relativement brutale, introduisant une nouvelle forme d'urbanité, mais une urbanité qui s'accompagne de regrets et de frustrations pour certains habitants notamment pour les plus anciens.

Il est donc nécessaire, pour l'ensemble des acteurs engagés sur une commune amenée à subir des mutations, de ré-interroger les modes de faire en vigueur jusqu'ici. Ce sont bien les rythmes du changement, et l'inclusion des habitants dans le processus qui seront les enjeux de demain. Si un renouvellement de l'urbanité de ces communes devait avoir lieu, elle devra résulter d'une évolution des formes urbaines prenant en compte les modes de vie, en un mot, elle devra être choisie par les habitants et non subie.

# RETOUR SUR LA COMMANDE : VERS DE NOUVELLES PRATIQUES URBANISTIQUES ?

Il nous a semblé intéressant de procéder à un retour sur notre expérience de travail individuelle et collective afin de mettre en perspective nos postures de futurs praticiens et les modes de faire l'urbanisme aujourd'hui.

Ainsi, au moment de la présentation de la commande, nous avons réceptionné les attentes des commanditaires mais nous avons souhaité proposer une approche par l'étude des représentations, des pratiques et des imaginaires. Il s'agit d'une approche qualitative des phénomènes urbains et sociaux, n'étant pas circonscrite aux seules données statistiques. Nous avons donc tenté de saisir des ressentis sur les espaces, et d'appréhender la mise en récit des parcours de vie. L'approche du cadre de vie s'est déclinée à travers l'étude des images évoquées mais aussi à travers une attention particulière apportée au champ lexical mobilisé.

Cette approche qualitative nous a permis de dresser un portrait du périurbain bien loin des stéréotypes souvent évoqués à propos de ces territoires, décrits comme un espace où règnerait "l'entre-soi". Le périurbain constitue donc un vrai choix de vie conscient et apprécié. Ainsi, au sein de ce discours renouvelé sur les espaces aux franges, il convient selon nous, de proposer de nouvelles approches

de ces espaces, affranchies des stéréotypes anciens. C'est dans cette perspective que nous avons souhaité inscrire notre travail et le transmettre aux praticiens. À ce titre, il est particulièrement intéressant de questionner les processus de densification, en ce qu'ils empruntent à des lieux communs de la pratique urbanistique contemporaine, au risque de se méprendre sur les conséquences d'actions qui paraissent relever de l'intérêt général. Décrire les modes de vie, les représentations et les aspirations d'habitants des espaces concernés permet d'effectuer un retour sur nos propres croyances, et de comprendre les risques que peuvent présenter l'application de principes, apparemment évidents, mais potentiellement en désaccord avec les attentes des habitants.

Enfin, s'intéresser au point de vue des habitants, à leur vécu, nous a parfois ébranlé dans nos convictions de futurs urbanistes. Nous en sortons grandis, et surtout convaincus que la ville ne peut se faire sans les habitants. C'est bien notre démarche en tant que praticiens de demain qui est en jeu : tenter de comprendre les habitants, savoir communiquer leurs avis et ressentis aux décideurs, éprouver la ville que l'on a pour ambition d'aménager, rester modestes et accepter les points de vue de chacun sont autant de savoir-faire, pour ne pas dire de savoir-être qu'il nous faudra garder à l'esprit pour l'avenir.

# RÉFÉRENCES

*Bibliographie, table des matières, index des figures, index des sigles.*

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages, thèses, travaux universitaires

- Akoun A. Ansart P. (1999), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert, 587p.
- Bédard M., Augustin J-P., Desnoilles R. (2011), *L'imaginaire géographique - Perspectives, pratiques et devenirs*, Presses de l'université du Québec, 490p.
- Blanchet A. et Gotman A. (2010), *L'entretien. L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 128p.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 358p.
- Castells M. (1999), *L'ère de l'information. Vol. 2, Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard, 538p.
- Charmes É. (2005). *La vie périurbaine face à la menace des gatedcommunities*, Paris, L'Harmattan, coll. "Villes et entreprises", 219 p.
- Chesneau I. et Roncayolo M. (2011), *Labécédaire de Marcel Roncayolo, introduction à une lecture de la ville : entretiens avec Marcel Roncayolo*, Lausanne, In Folio, 607p.
- Couthenx P-J., Danc C-M., Froitier L., Guillotin V., Louvet J-P. (2014), "La densité urbaine sert-elle un mode de vivre ensemble durable ?", Module 6 Management de Projet, Université Jean Moulin - Lyon 3, 51p.
- Dodier R. (dir.) (2012), *Habiter les espaces périurbains*, Presses universitaires de Rennes, 220p.
- Duchesne S. (2008), *L'entretien collectif. L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 128p.
- Fischer G.N. (1987), *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Presses de l'université de Montréal, Dunod, 208p.
- Flament C., Rouquette M-L. (2003), *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*, Paris, Armand Colin, 175p.
- FNAU (2006), *Habitat et formes urbaines, Densités comparées et tendances d'évolution en France*, Paris, 276p.
- Frémont A. (1976), *La région, espace vécu*, Paris, PUF, 223p.
- Garrin-Ferraz G. et Gault M. (1999), *Villes, densités urbaines et développement durable*, Actes du séminaire des 14 et 15 octobre au Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, Paris, 80p.
- Grosjean B. (2010), *Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la ville "diffuse"*, Bruxelles, Mardaga, 345p.
- Gumuchian H. (1991), *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Anthropos, 143p.
- Hall E. (1971), *La dimension cachée*, nouvelle édition 2014, Paris, Seuil, Collection Point Essais, 256p.
- Institut d'Urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise (2012), *Densité et formes urbaines*, Atelier professionnel, 206p.
- Institut d'Urbanisme de Lyon (2014), *L'habiter métropolitain. Territoires Rhône-Amont, Côtière de l'Ain, Plaine de l'Ain et Bugéy*, Atelier professionnel, 169p.
- Jodelet D. (dir.) (2003), *Les représentations sociales*, nouvelle édition, Paris, PUF, 447p.
- Kaufmann J-P. (2011), *L'entretien compréhensif. L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 128p.

Malié C. (2014), *L'acceptabilité de la densification urbaine, quels outils et quels enjeux pour les élus locaux ? Réflexion à partir d'études de cas sur la Ville de Chambéry*, Mémoire de Master 2 à l'Institut d'Urbanisme de Lyon, 116p.

Massé P. (2014), *Les territoires périurbains comme contextes vécus. Exploration du lien social et de l'habiter à Charly, commune périurbaine de l'agglomération lyonnaise*, Mémoire de Master 1 à l'Institut d'Urbanisme de Lyon, 238p.

Massot M-H. (dir.) (2010), *Mobilités et Modes de Vie Métropolitains, Les intelligences du quotidien*, Paris, Editions de l'œil d'or, 330 p.

Moles A. Rohmer E. (1998), *Psychosociologie de l'espace*, Paris, L'Harmattan, 158p.

Moliner P., Rateau P., Cohen-Scali V. (2002), *Les représentations sociales : pratique des études de terrain*, Presses Universitaires de Rennes, 230p.

Moser G. et Weiss K. (2003), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, 396p.

Palmade J., Lugassy E., Couchard F. (1970), *La dialectique du logement et de son environnement : contribution à une psychosociologie de l'espace urbain*, Paris, Ministère de l'équipement et du logement, 254p.

Pinson D. et Thomann S. (2002), *La maison et ses territoires, De la villa à la ville diffuse*, Paris, L'Harmattan, 191p.

Raymond H. et M-G., Haumont N. et A. (2003), *L'habitat pavillonnaire*, nouvelle édition, Paris, L'Harmattan, 114p.

Segaud M., Brun J., Driant J-C. (2003), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, 451p.

## Articles, notes de synthèse

Andréault C. (?), "Du périurbain à l'urbain : les outils de la densification des premières couronnes périurbaines", version auteur, Université Paul Valéry - Montpellier 3, 11p.

Amphoux P. (2003), "Polarité, Mixité, Intensité, Trois dimensions conjointes de la densité urbaine", "Polarity, Mixity, Intensity, Three Interacting Dimensions of Urban Density", in Heinen H., Vanderburgh D., *Inside Density, International Colloquium on Architecture and Cities*, Bruxelles, Editions La lettre volée, pp. 19-32.

Aragau C. et Poulot M. (2012), "Habiter en périurbain ou réinventer la qualité de ville", *Historiens & Géographes*, n°419, pp. 119-126.

Bailly A. (1996), "La ville : espace vécu", in Pumain D. et Robic M-C. (dir.), *Théoriser de la ville*, Paris, Anthropos, pp. 159-165.

Barbé C. (2011), "Le paradigme de l'intensité : quels nouveaux équilibres", in *Atelier International du Grand Paris, Intensité, Conversations métropolitaines*, 20p.

Berger M. (2013), "Entre mobilités et ancrages : faire territoire dans le périurbain", *Métropolitiques* [en ligne], 11 janvier 2013, <http://www.metropolitiques.eu/Entre-mobilites-et-ancrages-faire.html>, consulté le 10 juin 2015.

Berger M. et Jaillet M-C. (2007) "Vivre les espaces périurbains", Introduction, *Noroi*, n°205, pp.7-9.

Berque A. (2002), "L'habitat insoutenable. Recherche sur l'histoire de la désurbanité", *L'Espace géographique*, Tome 31, vol. 3, pp. 245-251.

Cailly L.(2014), "Les habitants du périurbain tourangeau à l'épreuve d'un changement de modèle : vers une recomposition des modes d'habiter ? L'exemple des habitants de la ZAC des Terrasses de Bodets à Montlouis-sur-Loire", *Noroi*, n°231, 2014, pp. 75-90.

- Cailly L. et Dodier R. (2007), "La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre", *Norois*, n°205, 2007, pp. 67-80.
- Castel J.-C. (2004), "L'étalement urbain", in *Entretiens territoriaux de Strasbourg*, CERTU, p. 10.
- Chambefort J.-L. et Lensele B. (2011), "De la densité à l'intensité urbaine, via les nouveaux outils de la planification", *Urbanistes des territoires* [en ligne], 18 février 2011, 9p., <http://www.urbanistesdesterritoires.com/pdf/contributions/analyses/35/art.pdf>, consulté le 3 juin 2015.
- Charmes É. et Rousseau M. (2014), "Le pavillon et l'immeuble : géopolitique de la densification dans la région métropolitaine de Lyon", *Géographie, économie, société*, 2014/2, Vol. 16, pp. 155-181.
- Charmes É. (coord.), (2010) "La densification en débat. Effet de mode ou solution durable ?", Dossier d'*Etudes foncières*, n°145, mai-juin 2010, pp. 19-38 .
- Charmes É. (2007), "Les périurbains sont-ils anti-urbains ?", *Les annales de la recherche urbaine*, PUCA, n°102, juillet 2007, pp. 7-18.
- Chevalier J. (1974), "Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements du concept d'espace vécu", *L'Espace géographique*, Tome 3 n°1, 1974, p.68.
- Da Cunha A. et Kaiser C. (2009), "Densité, centralité et qualité urbaine : la notion d'intensité, outil pour une gestion adaptative des formes urbaines ?", in Da Cunha A., "Intensités urbaines, Les Cahiers du développement urbain durable", *Urbia*, n°9, décembre 2009, 149p.
- Darley A. et Touati A. (2011), "Processus et politiques de densification de l'habitat en Île-de-France", *Note rapide*, IAU, n°567, 4p.
- Dodier R. (2007a) "Les périurbains et la ville : entre individualisme et logiques collectives", *Les annales de la recherche urbaine*, PUCA, n°102, juillet 2007, pp. 31-39.
- Dodier R. (2007b), "Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages "périurbains" ?", *Norois*, n°202, 2007, pp. 35-46.
- Dodier R. (2003), "Habiter : ce que le périurbain nous apprend", *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n°115-118, 2003-2004, pp. 31-44.
- Donzelot J. (2004), "La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification", *Esprit*, n° 303, mars-avril 2004, pp. 14-39.
- Fortin M.-J. et Fournis Y. (2014), "Vers une définition ascendante de l'acceptabilité sociale : les dynamiques territoriales face aux projets énergétiques au Québec", *Natures Sciences Sociétés*, 2014/3, Vol. 22, pp. 231-239.
- Fouchier V. (2010), Entretien dans *Etudes Foncières*, n°145, pp.35-36.
- Fréteigney R. et Charmes É. (2011), "La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine", *Métropoles* [en ligne], n°9, 2011, mis en ligne le 14 décembre 2011, consulté le 02 juin 2015. URL : <http://metropoles.revues.org/4456>.
- Geneste Stanley (2013), "Rendre acceptable la densité en tissu pavillonnaire", *Métropolitiques* [en ligne], <http://www.metropolitiques.eu/Rendre-acceptable-la-densite-en.html>, consulté le 14 mars 2015.
- Genestier P. (2007) "La question du pavillonnaire dans la société des individus", *Les annales de la recherche urbaine*, PUCA, n° 102, juillet 2007, pp. 19-30.
- Guigou Brigitte, (2009) "Diversification des modes de vie et enjeux de mixité : quels apports de la sociologie pour une ville plus durable ?", in *Villes durables : de la vision à l'action. Séminaire de la Fabrique de la Cité*, pp. 26-28.
- Hoyaux A.-F. (2002), "Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter", *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 216, <http://cybergeo.revues.org/index1824.html>, consulté le 21 mars 2015.
- IAURIF (2005), "Appréhender la densité", *Note rapide sur l'occupation du sol*, n°382, 16p.
- Jaillet M.-C. (2009), "Contre le territoire, la "bonne distance", in Vanier M. (dir.),

- Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. "Espace et territoires", pp.115-121.
- Jaillet M-C. (2004), "L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes", *Esprit*, n° 303, mars-avril 2004, pp. 40-62.
- Labat D. (2013) , "Les représentations paysagères, un matériau pour la planification urbaine ?", *EspacesTemps* [en ligne], <http://www.espacestems.net/en/articles/les-representations-paysageres-un-materiau-pour-la-planification-urbaine-2/>, consulté le 16 avril 2015.
- Lefeuvre R., Bordel S., Guingouain G., Somat A., Testé B., Pichot N. (2008), "Sentiment de contrôle et acceptabilité sociale a priori des aides à la conduite", *Le Travail Humain*, 2008/2, Vol. 71, pp. 97-135.
- Levy A. (2009), "La ville durable. Paradoxes et limites d'une doctrine d'urbanisme émergente. Le cas Seine-Arche". *Esprit*, 200/12, pp. 136-180.
- Lévy J. (2013), "Liens faibles, choix forts : les urbains et l'urbanité", *La Vie des idées* [en ligne], <http://www.laviedesidees.fr/Liens-faibles-choix-forts-les.html>, consulté le 13 mars 2015.
- Lévy, J. (2007), "Regarder, voir. Un discours informé par la cartographie", *Les annales de la recherche urbaine*, n° 102, juillet 2007, pp. 131-140.
- Marchand D., (2005), "Le centre-ville est-il le noyau central de la représentation sociale de la ville ?", *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 66, février 2005, pp. 55-64.
- Martin D. (2013), "Densification urbaine, vraie fausse solution au futur antérieur ?", *Blog Economie Durable* [en ligne], <http://economiedurable.over-blog.com/article-densification-urbaine-vraie-fausse-solution-au-futur-anterieur-119717420.html>, consulté le 3 juin 2015.
- Morel-Brochet A. (2014), "La densification : un tabou dans l'univers pavillonnaire ?", *Norois*, n°231, 2014, pp. 93-108.
- Morel-Brochet A. (2007), "À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes", *Norois*, n°205, 2007, pp. 23-35.
- Prost B. (2001), "Quel périurbain aujourd'hui ?", *Géocarrefour*, n° 76, avril 2001, pp. 283-288.
- PUCA (2014), "La "densification douce" en France : une première quantification", *Le quatre pages*, n°16, 4p.
- PUCA (2013), "Vers des politiques publiques de densification et d'intensification "douces" ? Intérêts, limites et opportunités.", 26p.
- Ripoll F. et Rivière J., (2007) "La ville dense comme seul espace légitime ? Analyse critique d'un discours dominant sur le vote et l'urbain", *Les annales de la recherche urbaine*, n°102, juillet 2007, pp. 120-130.
- Roy L. (2013), "Jalons pour une recherche sur l'acceptabilité sociale de l'innovation éco-conçue : aspects éthiques et épistémologiques de la norme environnementale", *Marché et organisations*, 2013/1, n°17, pp. 83-99.
- Stock M. (2007), "Théories de l'habiter. Questionnements", in Lussault M., Paquot T., Younès Ch (dir.), *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, pp. 103-125.
- Stock M. (2004), "L'habiter comme pratique des espaces géographiques", *EspacesTemps* [en ligne], <http://www.espacestems.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>, consulté le 25 mai 2015.
- Tuan Y-F. (2006), *Espace et lieu. La perspective de l'expérience*, Lausanne, In Folio, 219p.
- Vanier Martin (2011), "La périurbanisation comme projet", *Métropolitiques* [en ligne], <http://www.metropolitiques.eu/La-periurbanisation-comme-projet.html>, consulté le 2 juin 2015.
- Vanier Martin (2005), "La relation ville / campagne excédée par la périurbanisation", *Cahiers Français*, n° 328, pp. 13-17.
- Vincent-Geslin S. (2013), "Vivre le périurbain. Des espaces sous influence

urbaine”, *EspaceTemps* [en ligne], <http://www.espacestemp.net/articles/vivre-le-periurbain-des-espaces-sous-influence-urbaine/>, consulté le 21 mars 2015.

Wiel M. (2008), “Le retour de l’injonction de densifier”, *Urbanissimo*, n°108, pp. 14-22.

## Presse, communications, autres supports

Agence d’Urbanisme pour le développement de l’agglomération lyonnaise (2012), *Habitat et modes de vie. Tome 1., Un état des savoirs théoriques et des pistes de réflexions appliqués*, 40 p.

Agence d’Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) (2012), *Densité et formes urbaines : illustrer et faciliter la mise en œuvre du SCoT BVA*, Les publications de l’Agence, 12p.

Alliade Habitat, “Qu’est-ce qu’un logement social ?” [en ligne], <http://www.alliadehabitat.com/index.php/devenir-locataire/quest-ce-quun-logement-social>], consulté le 26 mai 2015.

Conseil de Développement de la Métropole de Lyon (2011), “Pour une approche citoyenne de la densité urbaine”, Lyon, Direction de la Prospective et du Dialogue Public, 6p.

Faburel G. (2012), “L’Île-de-France aujourd’hui et demain : vision et imaginaires de ses habitants. La proximité contre la densité”, Support de présentation au Conseil Régional d’Île-de-France, 23 juillet 2012, 43p.

Ministère de l’Égalité des territoires et du Logement (2011), “Densité vécue, le cas de Lyon Confluence”, 8p.

Paquot T. et Chapelle S. (2009), “Vers un urbanisme sensoriel – entretien avec Thierry Paquot”, *Mouvements* [en ligne], <http://mouvements.info/vers-un-urbanisme-sensoriel-entretien-avec-thierry-paquot/>, consulté le 5 avril 2015.

Pays de Grand Lieu, Machecoul, Logne (2007), Colloque “Formes urbaines et économie d’espace”, Synthèse des débats, 35p.

SEPAL, Agence d’Urbanisme pour le développement de l’agglomération lyonnaise (2010), *Document d’Orientations Générales*, SCoT de l’agglomération lyonnaise, 156p.

SCoT Valenciennois (2012), “La densité décryptée, Comment lever les résistances et réconcilier densité et qualité urbaine ?”, Note technique, 3p.

Ville de Tassin-la-Demi-Lune (2014), *Zac du Centre (1991-2014). Aménagement du centre-ville de Tassin-la-Demi-Lune*, 17p.

# INDEX DES SIGLES

CCEL : Communauté de Communes de l'Est Lyonnais

COS : Coefficient d'Occupation des Sols

COURLY : ancienne Communauté Urbaine de Lyon

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FNAU : Fédération Nationale de Agences d'Urbanisme

GES : Gaz à effet de serre

HLM : Habitation à Loyer Modéré

IFEN : Institut Français de l'Environnement

OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLS : Prêt Locatif Social

RDC : Rez-de-chaussée

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SEPAL : Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise

SRU : loi Solidarité et Renouvellement Urbain.

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

# INDEX DES FIGURES

Figure 1 -Localisation des trois communes étudiées (Source : SCoT de l'agglomération lyonnaise)	5	(Photo Atelier Densité)	
Figure 2 -Schéma explicatif des questionnements et hypothèses de travail	10	Figure 15 - Logements collectifs avec résidentialisation (Photo Atelier Densité)	44
Figure 3 -COS et formes urbaines (Source IUARIF, 2005, p.7)	22	Figure 16 - Vue d'une terrasse dans l'opération (Photo Atelier Densité)	45
Figure 4 - Modulations morphologiques de la densité (Source IUARIF, 2005, p.7)	23	Figure 17 - Nouvelle trame viaire avec piste cyclable (Photo Atelier Densité)	45
Figure 5 - Degrés de densité bâtie (Source IUARIF, 2005, p.11)	23	Figure 18 -Evolution de la population de Genas entre 1968 et 2012 (Source INSEE 2015, recensement de 2012)	46
Figure 6 - Traitement de l'organisation parcellaire et bâtie (Source N. Blot, in Colloque "Formes urbaines et économie d'espace", Pays de GML, 2007)	25	Figure 19 - Un lotissement à Genas (Photo Atelier Densité)	47
Figure 7 -Evolution de la population de Chaponnay entre 1968 et 2012 (Source INSEE 2015, recensement de 2012)	41	Figure 20 - Place centrale de Genas avec commerces et logements collectifs (Photo Atelier Densité)	47
Figure 8 -La desserte autoroutière de Chaponnay facilité l'accessibilité vers le cœur d'agglomération (Source : Viamichelin, 2015).	42	Figure 21 -Fiche-portrait de Genas (Source Insee 2015, recensement 2012)	48
Figure 9 - Un lotissement à Chaponnay (Photo Atelier Densité)	42	Figure 22 - L'opération vue depuis le Sud (Photo Atelier Densité)	48
Figure 10 - Paysage à l'entrée de Chaponnay (Photo Atelier Densité)	42	Figure 23 - L'opération vue depuis les Jardins de Gandil, au Nord (Photo Atelier Densité)	48
Figure 11 -La place commerciale de Chaponnay, avec des logements collectifs (Photo Atelier Densité)	43	Figure 24 - Cheminement piéton au milieu de l'opération (Photo Atelier Densité)	49
Figure 12 -Fiche-portrait de Chaponnay (Source Insee 2015, recensement 2012)	43	Figure 25 - Aire de jeux et bâtiments à disposition d'associations (Photo Atelier Densité)	49
Figure 13 - Logements en partie sociaux dans l'opération (Photo Atelier Densité)	44	Figure 26 - L'espace public des Jardins de Gandil (Photo Atelier Densité)	49
Figure 14 - Petit parc et cheminement piéton au-dessus de l'opération	44	Figure 27 -Evolution de la population de Tassin-la-Demi-Lune entre 1968 et 2012 (Source INSEE 2015, recensement de 2012)	50
		Figure 28 - La Place de l'Horloge, emblème de la ville (Source Ville de Tassin-la-Demi-Lune)	50
		Figure 29 - Vieilles demeures dans le centre-ville (Photo Atelier Densité)	51
		Figure 30 - Immeubles collectifs caractéristiques de la densification opérée dans les dernières décennies (Photo Atelier Densité)	51
		Figure 31 -Fiche-portrait de Tassin-la-Demi-Lune (Source Insee 2015,	52

recensement 2012)		Densité, 2015)	
Figure 32 - La promenade des Tuileries, avec un mail piéton, des commerces de centre-ville et des logements collectifs (Photo Atelier Densité)	52	Figure 47 -Les opérations et leur insertion dans le tissu bâti existant (Atelier Densité, d'après Google Earth et SERL)	85
Figure 33 - Opération privée similaire à proximité directe du périmètre de la ZAC (Photo Atelier Densité)	53	Figure 48 -Marché, places, halles et mails piétons : des centralités de proximité appréciées (Photos Atelier Densité, 2015)	95
Figure 34 - Vues de la Place Pérabut, avec perspective sur la Mairie (Photo Atelier Densité)	53	Figure 49 - Les Jardins de Gandil, un espace public problématique (Photo Atelier Densité, 2015).	97
Figure 35 - Localisation résidentielle des enquêtés sur l'ensemble des trois communes (Source Atelier Densité, 2015)	61		
Figure 36 -Typologie des logements occupés par les enquêtés sur l'ensemble des trois communes (Source Atelier Densité, 2015)	61		
Figure 38 -Répartition des enquêtés par tranches d'âge (Source Atelier Densité, 2015).	61		
Figure 37 -Répartition des genres et proportion de couples parmi les enquêtés (Source Atelier Densité, 2015).	61		
Figure 39 -Parcours résidentiel des enquêtés (Source Atelier Densité, 2015)	63		
Figure 40 -La "nature" à l'entrée de Chaponnay (Photo Atelier Densité, 2015)	69		
Figure 41 -La référence à la nature dans la construction de l'identité communale (Photo Atelier Densité, 2015)	70		
Figure 42 -Le Parc de Chaponnay (Photo Atelier Densité, 2015)	70		
Figure 43 -Jardins et balcons à Chaponnay (Photo Atelier Densité, 2015)	71		
Figure 44 -Maison avec jardin à Tassin-la-Demi-Lune (Photo Atelier Densité, 2015)	71		
Figure 45 -Durée de résidence des enquêtés sur la commune (Source Atelier Densité, 2015)	77		
Figure 46 -Les festivités locales, moments de sociabilité (Photo Atelier	78		

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Remerciements</b>	2		
<b>Sommaire</b>	3		
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b>			
<b>Présentation du travail</b>	5		
L'Atelier Professionnel	5		
La commande	4		
<b>Cadrage de l'étude</b>	7		
Contexte et fils directeurs	7		
Questionnements	8		
L'urbanité : pertinence d'une notion mal définie	8		
Quelques notions sociologiques essentielles	9		
Appropriation plutôt qu'acceptation	10		
Hypothèses	11		
Développement des hypothèses	12		
<b>ÉTAT DE L'ART</b>			
<b>Une approche de la densité en évolution</b>	16		
Retour historique sur la notion de densité	16		
La densité et la ville durable	16		
		<i>La densité comme réponse à l'étalement urbain</i>	17
		<i>La densification comme injonction du développement durable</i>	17
		<b>Enjeux de la densité dans les discours et les modes de faire</b>	19
		Questions et contradictions autour de la densité	19
		<i>Des appréhensions de la densité qui diffèrent en fonction des acteurs</i>	19
		<i>Déplacement du discours face à la question de l'acceptabilité sociale de la densité et du risque politique</i>	20
		<i>Eclaircir la notion de densité et ses implications</i>	20
		Les principes corrélés à la densification	21
		Densité et qualité des formes urbaines	23
		<i>Diversité des formes bâties pour une même densité</i>	23
		<i>Le traitement qualitatif des opérations de densification</i>	24
		<i>Le rôle de la planification</i>	26
		<b>Le vécu de la densité au regard de l'habiter des espaces périphériques</b>	27
		Comment définir l'espace vécu ?	27
		<i>Les pratiques et l'espace de vie : un apport théorique à dépasser</i>	27
		<i>Représentations sociales et imaginaires géographiques</i>	27
		<i>Espace vécu et lieux géographiques habités</i>	28
		Habiter les espaces périphériques : représentations idéales et modes de vie observés	30
		<i>Derrière le choix résidentiel : raisons pratiques et représentations idéalisées</i>	30
		<i>Caractérisation des modes de vie en périurbain</i>	32
		Les modes de vie	32
		Vivre la densité	35
		<i>Mise en tensions des imaginaires habitants et aménagistes</i>	35
		<i>Vers une densité plus qualitative</i>	36
		<i>L'appropriation : la construction d'une identité commune à l'habitant-espace?</i>	36

<i>L'émergence d'une nouvelle urbanité ?</i>	38
Habitat, proximité et accessibilité	38
Synthèse	39

## PRÉSENTATION DES TERRAINS

<b>L'opération Pré-Sindrut à Chaponnay</b>	<b>42</b>
La commune	42
L'opération	44

<b>L'opération Dolce Villa-Jardins de Gandil à Genas</b>	<b>47</b>
La commune	47
L'opération	49

<b>La ZAC du Centre à Tassin-la-Demi-Lune</b>	<b>51</b>
La commune	51
L'opération	53

## MÉTHODOLOGIE

<b>Les dispositifs utilisés</b>	<b>56</b>
Diagnostic urbain et paysager par terrain d'étude	56
Investigation auprès des habitants : entretiens individuels	56
Stands sur l'espace public	56

<b>Les entretiens individuels</b>	<b>57</b>
Grille d'entretien	58

Démarche et déroulement des entretiens sur le terrain	61
Profils des enquêtés	61

## ANALYSE DES ENTRETIENS

<b>Un idéal majeur : la recherche de l'apaisement</b>	<b>64</b>
L'apaisement comme accomplissement des parcours résidentiels	64
<i>D'anciens urbains à la recherche d'un cadre de vie plus calme</i>	64
<i>Chaponnay et Genas : un cadre de vie calme et bucolique</i>	65
<i>Tassin-la-Demi-Lune, l'idée de calme fortement lié à l'espace privé</i>	65
La critique de la ville	67
<i>Les nuisances associées à l'urbain</i>	67
<i>Une proportion minoritaire d'imaginaires archétypaux de la ville</i>	68
<i>Lyon, une ville appréciée qui nuance les conceptions de la ville</i>	68
Une certaine forme de nature recherchée	69
<i>La nature décrite en négatif de l'urbain</i>	69
<i>Une nature de différents ordres</i>	70
<i>Le jardin privé, une forme de nature appréciée comme espace majeur d'apaisement</i>	72
Retour à soi et maîtrise de son cadre de vie	73
<i>La dimension auditive</i>	73
<i>La dimension visuelle</i>	74
<i>La dimension olfactive</i>	74
<b>Un positionnement alternatif à la ville et à la campagne comme projet de vie</b>	<b>76</b>
La ville tenue "à bonne distance"	76
<i>Les distances ressenties entre le lieu de vie et Lyon : un effet de frontière</i>	77
<i>Une ville disponible mais pas invasive</i>	77

Des sociabilités “villageoises” recherchées	77
<i>Le rapport des habitants à des formes de sociabilités villageoises</i>	78
<i>Une critique des sociabilités urbaines</i>	79
<i>La question de la “bonne distance” à l’autre</i>	80
<i>Ancrage au territoire, construction de repères et identité communale : faire communauté</i>	80

<b>La densification : un signal d’urbanisation à long terme</b>	<b>83</b>
Les opérations : des signaux plutôt que des bouleversements	83
<i>Un faible impact sur l’espace vécu</i>	83
<i>Les formes urbaines : des signaux de la ville critiqués ou redoutés</i>	85
<i>Des dynamiques plus générales d’urbanisation</i>	87
L’effritement des sociabilités villageoises avec l’arrivée de nouvelles populations	87
<i>La hausse de la population ressentie comme le signal d’un changement</i>	88
<i>Un signal de l’anonymisation</i>	88
<i>Un renversement des conceptions avec la densité</i>	90

## ADRESSE AUX MODES DE FAIRE

<b>La planification comme projet commun</b>	<b>93</b>
<b>Des centralités structurantes</b>	<b>95</b>
<b>Des espaces publics aux espaces communs</b>	<b>97</b>
<b>La maîtrise de son cadre de vie</b>	<b>99</b>

## CONCLUSION

<b>Retour sur les hypothèses de recherche</b>	<b>102</b>
<b>Retour sur la commande : vers de nouvelles pratiques urbanistiques ?</b>	<b>105</b>

## RÉFÉRENCES

<b>Bibliographie</b>	<b>107</b>
Ouvrages, thèses, travaux universitaires	107
Articles, notes de synthèse	108
Presse, communications, autres supports	110
<b>Index des sigles</b>	<b>112</b>
<b>Index des figures</b>	<b>113</b>
<b>Table des matières</b>	<b>115</b>

## ANNEXES

C1	120
C2	121
C3	123
C4	126
C5	127
C6	129

C7	131		
C8	133	<b>Tableaux d'analyse croisée</b>	<b>187</b>
C9	135	Parcours résidentiel, motivations et sens du choix résidentiel	187
C10	137	Appréhension du cadre de vie, identité de l'espace de vie, de la commune	188
G1	139	Rapport à la ville et à la nature : imaginaires, représentations, pratiques	190
G2	141	Sociabilités	193
G3	144	Pratiques de proximité	196
G4	146	Rapport au changement et à la densification	197
G5	147		
G6	149		
G7	150		
G8	152		
G9	154		
G10	155		
G11	157		
G12	158		
G13	161		
T1	163		
T2	165		
T3	167		
T4	168		
T5	171		
T6	173		
T7	175		
T8	177		
T9	178		
T10	180		
T11	183		
T12	185		

# ANNEXES

*Retranscription analytique des entretiens : Chaponnay (C), Genas (G), Tassin-la-Demi-Lune (T).  
Tableaux d'analyse et de croisement des données recueillies.*

# C1

*Le 7/05/2015 chez l'habitant*

## *Cadre de vie*

L'enquêtée ne connaît pas encore très bien Chaponnay du fait de son arrivée récente dans la commune. Elle qualifie la commune surtout par ses avantages en termes de commodités et d'organisation pour la famille, choses qui semblent avoir joué un rôle majeur dans son installation sur la commune (crèche, école, centre de loisir, nombreux commerces en centre bourg et proximité avec Lyon). La proximité avec la nature apparaît aussi être un atout pour l'épanouissement des enfants ("on n'a plus besoin d'aller au square", "ici c'est le paradis"). Chaponnay est qualifié comme "une commune encore à taille humaine", "une ambiance petit village" malgré son développement constaté ("commune qui attire beaucoup").

## *Rapport à la ville et à la nature*

Là encore, le rapport à la ville de l'enquêtée se justifie par rapport à ses enfants. Au delà d'avoir quitté la ville par rapport à un logement trop étroit, la venue à Chaponnay se justifie par une recherche d'éloignement/fuite de personnes issues de milieu social différent que l'enquêtée ("en avait marre de certaines populations"), qu'elle qualifie d'agressives ou de vulgaires et qu'elle rencontrait notamment dans les transports en commun et les écoles. En opposition, Chaponnay présente une population assez homogène, de milieu social aisé. Les enfants "sont dans leur bulle", et bénéficient d'un environnement ouvert par la proximité avec la nature, les espaces verts autour des habitations, le fait d'être vite dans la campagne autour du village.

L'enquêtée se rend régulièrement à Lyon pour le travail et l'achat de vêtements. Les inconvénients du déménagement à Chaponnay sont les trajets rallongés pour le travail et le manque de commodités pour les enfants plus âgés et qui n'ont pas le permis.

## *Parcours résidentiel*

L'enquêtée habite à Chaponnay depuis moins d'un an. Elle s'est installée ici dans le but de quitter la ville (habitait à Part Dieu auparavant) et dans la perspective d'acheter une maison. Son choix de venir "à la campagne" s'est fait par rapport à une réelle volonté de changer de cadre pour ses enfants en bas âge notamment. La venue à Chaponnay même s'est faite par l'opportunité de louer une maison dont elle connaissait les propriétaires. Elle est en ce moment même en location dans une maison en vente avec un jardin en vis à vis direct de l'opération. Cela est la raison pour laquelle elle n'achètera pas la maison.

## *Sociabilités*

Les sociabilités de l'enquêtée sont faibles. A part les connaissances par l'intermédiaire de l'école ou les commerces, elle n'a pas cherché à entretenir des relations de voisinages. Elle pratique néanmoins une activité par l'intermédiaire d'une association de la commune.

## *Pratiques de proximité*

Les pratiques de proximité se limitent aux commerces du village et à l'école dans le centre bourg (déplacements à pied) et au Leclerc.

## *Rapport au changement*

L'enquêtée s'est installée après l'arrivée de l'opération. Par rapport au cadre de Chaponnay, elle estime qu'il est nécessaire de construire du collectif car tout le monde ne peut pas acheter une maison dans un environnement immobilier cher tel qu'à Chaponnay. En termes d'impact, elle estime que l'opération dévalorise les maisons à proximité comme c'est le cas pour sa location, où le vis à vis est

fort sur les espaces extérieurs. L'opération ne nuit cependant pas à la tranquillité du quartier (calme). Selon elle, Chaponnay tend vers un fort développement (recherche de segmentation de terrains à la vente par les propriétaires en quête de rente) et vers une homogénéisation d'un milieu social aisé.

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 40/50 ans

Situation familiale : En couple avec 3 enfants

Durée de résidence : moins d'un an

Type de logement : Maison avec jardin

# C2

*Le 07/05/2015 chez l'habitant*

### *Cadre de vie*

L'enquêté nous parle des nombreuses activités qui existent à Chaponnay tout en précisant qu'il n'y va pas à cause du handicap de sa femme. Il reste donc beaucoup chez lui, dans sa maison. Chaponnay est un "beau petit village", mais l'enquêté nous dit ne pas connaître le village, mis à part le bourg où il va à la boulangerie, chez le boucher. Il ne connaît pas trop les gens du village.

L'enquêté allait se promener sur les hauteurs du village mais "ça a bien changé, il n'y avait pas toutes ces maisons, aujourd'hui il y a des maisons partout". Avant c'était des champs, aujourd'hui il voit des camions qui défilent donc ça se construit.

### *Rapport à la ville et à la nature*

La proximité avec Lyon est un critère qui a motivé le choix de Chaponnay.

L'enquêté va très rarement en ville parce qu'il ne peut pas à cause de sa femme qui se déplace en fauteuil roulant. Il dit ne plus reconnaître Lyon et il ne s'y sent pas forcément bien.

Quand on lui demande ce qui lui plaît à Chaponnay par rapport à Vénissieux ou Lyon, il nous dit "ici on est tous seuls, on n'a pas de voisinage, on n'est pas collés".

### *Parcours résidentiel*

L'enquêté habite à Chaponnay depuis 1979. Ils ont choisi la commune pour acheter une maison et pour rester dans la région. Le choix est fortement poussé par la proximité avec Lyon, avec Vénissieux, endroit où travaille l'enquêté.

L'enquêté a toujours vécu en HLM à Vénissieux et son épouse dans une "propriété" (une maison) donc l'achat de la maison à Chaponnay lui a permis de changer de type de logement. Il ne regrette pas.

#### *Sociabilités*

L'enquêté n'a pas changé ses relations avec l'apparition de l'opération, mais entretient des relations plutôt importantes avec ses voisins du lotissement. Ils organisent ensemble un "le barbecue annuel", ils s'organisent également entre eux pour la tonte de la pelouse de l'espace collectif du lotissement. Les nouveaux arrivants dans le lotissement lorsque les maisons sont vendues sont bien intégrés.

L'enquêtés ne connaît pas les habitants de l'opération, il connaît une ou deux personnes qui étaient de Chaponnay et qui ont acheté dans l'opération. "Chacun dans son quartier" (il en plaisant mais semble penser quand même ce qu'il dit), "on ne va pas spécialement là-bas" mais il y passe en voiture ou à pieds dans le chemin piétonnier qui est pratique pour le fauteuil de sa femme, pour joindre le bourg.

La mère et le frère de l'enquêtés sont venus s'installer à Chaponnay après lui. Il se sent habitant de Chaponnay mais il n'a pas le temps de s'impliquer dans la vie de la commune.

#### *Pratiques de proximité*

Par rapport à Lyon, il manque des transports à Chaponnay, ainsi que des magasins : "avant il y a avait un 8à8, maintenant il est parti". Pour l'habillement, il se rend plus à Corbas qu'à Lyon, parce qu'en voiture c'est pas évident de trouver des places. Lorsqu'il avait ses enfants chez eux, ils fréquentaient plus les équipements de la commune. Pour se rendre au bourg, l'enquêté y va à pieds, sauf lorsqu'il a besoin de sa voiture pour emmener sa mère ou se rendre dans un autre lieu en suivant.

#### *Rapport au changement*

Les maisons qui se construisent ne le dérangent pas au vu du positionnement de sa maison, il reste tranquille. "Tant que ça reste comme ça, des pavillons, des maisons, 3 étages ça va, c'est encore pas très gênant". Il n'a pas pris "bien du tout" lorsqu'il a appris pour le projet, "mais il faut s'y faire, on n'a pas le choix". Il a eu peur quand il a vu les grandes barres mais avoue que ça "ne rend pas si mal", "c'est pas si vilain que ça, ça choque pas trop". "C'est entouré de maison donc ça se mélange bien", "maintenant c'est tout comme ça", "moi ça me choque pas tant", "si ça avait été plus haut ça m'aurait pas plu du tout", "faudrait pas qu'il y en ai des milliers tout le tour".

L'enquêté pense que ça va changer : "à côté ça va bouger". A propos de sa commune idéale dans 20 ans, il dit : "on peut pas empêcher les gens de construire, mais si ça reste des maisons ça me dérange pas, mais faudrait pas que ce soit des barres et des barres".

L'arrivée de nouvelles populations ne le dérange pas, "tant qu'on ne m'embête pas". Pour lui, cela ne change pas l'identité de la commune mais "si y'a des couleurs d'autres personnes qui arrivent ça risque peut être de..., mais pour l'instant c'est pas le cas, mais un jour où l'autre ça va arriver".

Si aujourd'hui c'était à refaire, il n'hésiterait pas à choisir Chaponnay : "on est bien". Il voulait déménager par rapport au handicap de sa femme, mais sa femme voulait rester ici.

#### *Signalétique*

Genre : Homme

Tranche d'âge : 60-70ans

Situation familiale : En couple (sa femme est handicapée)

Durée de résidence : 36 ans

Type de logement : Maison avec jardin en lotissement

## C3

*Le 08/05/2015 chez l'habitant*

### *Cadre de vie*

Les enquêtés nous disent aimer la commune et le “cadre de vie”, c’est à dire la proximité de Lyon, et de Vienne (“15mn de Lyon, 15mn de Vienne”), “pas excentrés, on est bien là”. Le cadre de vie est décrit par “la tranquillité, l’aspect campagne, c’est plutôt ça qu’on recherche”, “ça fait campagne”.

“Tous les quartiers sur Chaponnay sont plutôt sympas”. Néanmoins, ils nuancent en nous parlant immédiatement de leur quartier, c’est-à-dire les nouvelles constructions : “Y’a que notre quartier qui vient de changer là parce que tous ces immeubles qui viennent de faire, les constructions qui viennent de faire en bas des immeubles, nous ça a modifié notre quartier, mais nous comme on est placé, on n’a pas trop de gêne”.

### *Rapport à la ville et à la nature*

Pour les enquêtés, à Chaponnay, il y a un maximum de choses dans un territoire réduit, “si on veut vraiment ne pas sortir de Chaponnay on peut trouver tout ce dont on a besoin à Chaponnay”, il y a les boulangers, magasin de vêtements, de décoration, un boucher, une grande surface avec le Leclerc…

Chaponnay “ça reste encore un village, l’esprit village, tout le monde se connaît”, il y a beaucoup d’associations, d’animation et quand les enquêtés se promènent à Chaponnay ils rencontrent des gens qu’ils connaissent, sans forcément être investis dans la vie municipale ou la vie associative de Chaponnay. A propos de l’esprit village, ils le décrivent comme “des petits pavillons individuels pas des

grands immeubles, la vie associative, les petits commerces”, “l’esprit village c’est que tout le monde connaît tout le monde, et avec ce genre d’opération, on ne connaît plus les gens, ils arrivent trop nombreux”.

Les enquêtés vont quand même à Lyon (une à deux fois dans le mois) pour “la diversité, les magasins, les musées”, “c’est pour ça qu’on est resté pas trop loin de la ville, on a besoin aussi de la ville”, “on se verrait mal loin d’une ville, et en même temps on se verrait mal en ville”. Pour les enquêtés c’est difficilement envisageable d’habiter loin de la ville, puisque ça empêche d’avoir des loisirs, d’aller au restaurant… Pour les enfants aussi c’est plus compliqué, puisqu’ils doivent partir loin pour leurs études.

Le mari travaille à Lyon dans l’aménagement d’espaces publics et se verrait mal vivre dans les quartiers où il travaille parce qu’il y a beaucoup “d’inconvénients”, “le bruit, le problème des stationnements”. Pour eux il ne faut pas avoir de véhicule pour vivre en ville et ils ont du mal à se passer de la voiture.

Les enquêtés nous parle de Paris où ils sont allés : “à Paris il y a de supers quartiers où je vivrais bien, parce que les rues sont larges, il y a des placettes, de la verdure”. Ils nous parlent ensuite de Confluence où ça ne les dérangerait pas de vivre, du côté de la Saône où c’est encore sauvage et où ils ont préservé, ça n’est pas trop bétonné, “là il y a des jolis petits apparts”.

Pour les enquêtés, la nature c’est “pouvoir passer son dimanche dans son jardin, dans son transat, il y a personne qui nous voit, on entend rien, il y a la tranquillité”. Ils apprécient de pouvoir aller se promener à pieds ou en vélo facilement, avec la possibilité de “pas rencontrer trop de monde, d’avoir une tranquillité de vie qu’on n’aura pas en ville”. Ils apprécient d’avoir leur terrain privé, d’y être libre, de pouvoir profiter de leur jardin.

A la question de savoir ce que sont les espaces naturels à Chaponnay, les enquêtés répondent qu’il y a beaucoup de chemins forestiers, le parc de la commune, le parcours santé, le terrain de tennis, de boule, le stade, la salle des

fêtes : “on a tout ce qu’il faut”.

#### *Parcours résidentiel*

Les parents de la femme sont de Chaponnay et ils sont là depuis 1988 (achat de la maison en et rénovation). Ils n’ont jamais vécu en ville, toujours sur Chaponnay ou St-Symphorien-d’Ozon. Ils se sont installés à Chaponnay à cause des liens familiaux et parce qu’ils aiment bien la commune, le “cadre de vie”.

#### *Sociabilités*

Les enquêtés ont beaucoup d’amis sur Chaponnay parce que la femme a grandi à Chaponnay donc ses amis d’enfance ont eu des enfants en même temps qu’eux, et ils ont gardé un cercle d’amis important. Ils ont tous les deux vécu leur adolescence ici donc ils ont gardé leurs amis. Ils ne s’impliquent pas dans la vie associative de la commune parce que ça ne les attire pas, mais ils participent aux expositions (la mère de la femme organise des expositions). Ils précisent qu’ils aimeraient s’investir mais ils manquent de temps.

Avec leurs voisins dans le quartier, ils s’invitent entre eux mais il n’y pas d’animation particulière, et ils précisent que “avec le nouveau quartier, on ne connaît pas encore tout le monde”.

Néanmoins, au niveau de la sociabilité ça ne change rien pour eux. Ils ne connaissent pas les nouveaux habitants de l’opération et ils ont déjà leur cercle d’amis. Il y a des gens qu’ils connaissent qui habitent l’opération mais ils n’ont pas vraiment de lien avec les nouveaux arrivants, à part des “bonjours” quand ils croisent des gens : “même des jeunes que je croise ils vont me dire bonjour, même si on se connaît pas forcément”.

Ils se disent “chaponnaysards”.

#### *Pratiques*

Quand les enfants des enquêtés habitaient chez eux, ils fréquentaient les équipements comme le gymnase. Ils étaient plus impliqués et ils fréquentaient

plus les équipements de la commune. Aujourd’hui ils ne les fréquentent plus trop, sauf la salle des fêtes quand il y a des expositions ou des animations. Ils fréquentent les petits commerces du bourg, la pharmacie, la boulangerie, le magasin de décoration, de vêtements, la fleuriste. Ils fréquentent majoritairement les magasins de Chaponnay (du bourg ou le Leclerc) mais aussi, selon leurs besoins, d’autres magasins ailleurs.

Ils se rendent au bourg à pieds “on marche bien”, ils se promènent sur la commune (un peu moins maintenant). Ils n’utilisent pas les transports en commune : “j’aime bien prendre la voiture, je peux aller où je veux, les transports en commun j’ai beaucoup de mal”.

On leur pose la question de savoir ce qu’ils penseraient de commerces qui s’installeraient dans l’opération : ils n’aimeraient pas des franchises, mais ils iraient si c’était des bons artisans, des bons commerçants avec des bons produits pour faire travailler les commerces de la commune. Et ils auraient “peut-être perçu l’opération moins envahissante”.

#### *Rapport au changement*

A propos du changement, et plus particulièrement de l’opération, ils nous font part du “trop d’un coup” qui les a dérangé : “il y a une trop une grosse concentration, peut être un loupé de la commune”, “il y en a trop”, “trop d’immeubles”, “concentré d’immeuble avec beaucoup de population”, “il y a trop sur un petit espace, on était pas habitués à ça”, “il y a un peu plus de bruit” mais ils se disent peu impactés.

Ils nous font ensuite part de la nouveauté de ces formes urbaines : “On n’était pas habitués à ce genre d’opération à Chaponnay, c’était surtout des maisons individuelles et là on se retrouve avec des immeubles, donc ça modifie vraiment le quartier, et moi je trouve vraiment pas ça très beau”.

En ce qui concerne l’opération, “on ne s’en pas trop soucie en tant que projet”, ils n’ont pas été aux réunions d’information, et comme ils n’allaient pas être directement impactés puisqu’ils ne sont pas voisins immédiats, ils s’en sont peu

préoccupés. Ça n'allait pas changer leurs pratiques, leur vis-à-vis. "Si au niveau du vis-à-vis ça nous avait posé problème on se serait plus bougés avant", "au niveau de notre cadre de vie ça n'a rien changé, ni notre jardin, ni nos voisins..."

"Dans notre idée c'était moins concentré". Ça n'est que lorsqu'ils ont vu le début des constructions que ça les a inquiété, "franchement c'est beaucoup". Pour eux, ils auraient dû en faire la moitié et en plusieurs parties pour que ce soit moins concentré.

Ils se mettent ensuite à la place des habitants de l'opération : "même pour eux, de vivre comme ça...ils sont quand même concentrés", "il y avait peut-être des gens qui avaient envie de vivre moitié campagne et pas loin de Lyon et qui pouvait pas faire autrement que d'acheter ou vivre dans un appartement. Là c'est bien il y a le bourg à côté, l'école, ils peuvent tout faire à pieds, il y a les transports en commun à côté, c'est bien pour eux".

Ils ont quand même préservé le parc mais c'est "quand même trop". Mais Chaponnay reste un village "agréable à vivre". Globalement ça ne change rien à leur façon de vivre.

Dans 20 ans, les enquêtés aimeraient vivre leur retraite dans le sud. Ils aimeraient quitter Chaponnay pour avoir plus de soleil, mais cela n'a rien à voir avec le fait que la commune se développe ou à cause des nouvelles opérations.

Néanmoins, ils espèrent que la commune restera telle qu'elle est, qu'elle ne grossisse pas trop. Ils évoquent ensuite les instances intercommunales, "elle ne fait pas encore partie de la COURLY et ça a encore des avantages donc on espère que ça va continuer".

Les enquêtés comparent Chaponnay à Mions, "Mions c'est trop, avant c'était comme Chaponnay, maintenant ils ont fait des immeubles dans le bourg, on ne reconnaît rien, c'est trop". Ils espèrent que Chaponnay gardera son esprit village, "quelque chose de sympathique, qui préservera le côté village".

### *Signalétique*

Genre : Femme/Homme

Tranche d'âge : 50-60 ans

Situation familiale : En couple

Durée de résidence : 27 ans

Type de logement : Maison avec jardin en lotissement

## C4

*Le 12/05/2015 chez l'habitant*

L'enquêté est un homme de 26 ans, qui vient de reprendre ses études par correspondance. Il a passé son enfance à Vénissieux et manifeste un certain intérêt pour le calme de Chaponnay. Il vit encore avec ses parents, et souhaiterait, à l'image de son père, s'engager dans la vie politique de la commune pour défendre une certaine vision du "village" qu'est Chaponnay. Ils vivent à Chaponnay depuis trois ans.

### *Cadre de vie*

Pour l'enquêté, le cadre de vie de Chaponnay n'a rien à voir avec Venissieux, où lui et sa famille vivaient avant. Chaponnay fait "mi campagne - mi petit village sympa". C'est très agréable pour eux car c'est assez petit mais sans être trop loin de la ville. Le mode de vie les a attiré à Chaponnay car pour eux c'est une petite commune tranquille et pavillonnaire, sans grands immeubles. Somme toute, il semble que Chaponnay soit la campagne sans trop l'être, un juste milieu entre village reculé et ville très urbaine.

### *Rapport à la ville et à la nature*

La ville est très proche : en prenant le périphérique, Lyon est accessible en 15 minutes. L'interrogé se rend souvent à Lyon, 3 à 4 fois par semaine, avec sa voiture personnelle. Il préfère se garer aux parkings payants pour éviter de tourner des heures pour trouver une place payante. Il s'y rend majoritairement pour les loisirs.

Ce qu'il apprécie en ville c'est la proximité des services mais il trouve le cadre de vie peu agréable.

Comparativement à son lieu de vie à Vénissieux, il apprécie le fait que Chaponnay soit peu urbanisé à Chaponnay.

Il apprécie les champs à proximité de Chaponnay et les promenades qui sont à côté de sa maison. Cependant, la présence de la nature ou des grands espaces verts n'est pas déterminante. Cela a sûrement à voir avec le jeune âge de l'enquêté qui se rend davantage sur Lyon que dans les champs pour ses balades.

### *Parcours résidentiel*

La famille est arrivée depuis 3 ans à Chaponnay. Ils ont vécu pendant plus de 15 ans à Venissieux mais les parents cherchaient un terrain et une maison plus grands sans trop s'excentrer. A Vénissieux ils habitaient vers Charière mais ils ne regrettent absolument pas d'être partis.

### *Sociabilités*

Il trouve que les relations de voisinage sont importantes. Il critique l'anonymat de la ville, les relations de voisinage se limitant à l'immeuble ou au palier.

L'enquêté n'a pas d'attaches familiales dans le Rhône, leur famille est dans le Jura. Il n'est pas engagé dans des structures spécifiques sur Chaponnay cependant son père est conseiller municipal et il aurait lui-même été intéressé pour faire partie du conseil municipal. Cependant son inscription sur les listes électorales a été trop tardive pour cela. Il manifeste un certain intérêt pour la vie de la commune. En trois années de vie à Chaponnay il s'est vite senti intégré. Il a un collègue qui vit pas loin de chez lui, mais c'est un hasard, il n'a pas souhaité spécifiquement se rapprocher d'un cercle amical.

### *Pratiques*

Ses pratiques ont peu changé car selon lui la distance est assez similaire entre Chaponnay et Lyon qu'entre Vénissieux et Lyon. Quand il était étudiant il se rendait à Lyon avec les transports en communs depuis Vénissieux, mais dès qu'il a eu un véhicule personnel, il n'a plus utilisé les transports en commun.

Il pratique la boxe à Corbas donc il s'y rend très régulièrement.  
Concernant les courses, la famille les fait au Leclerc, centre commercial qu'il trouve tous d'une très grande qualité.

#### *Rapport au changement*

Il n'a eu aucun problème avec l'arrivée de l'opération. Il les voit comme de petits immeubles donc cela lui convient parfaitement, du moment que ce ne sont pas des barres ou des cités. Il n'a cependant aucun lien avec les personnes qui se sont installées dans les immeubles, il ne les voit pas beaucoup.

#### *Signalétique*

Genre : Homme

Tranche d'âge : 20-30 ans

Situation familiale : Célibataire, vit chez ses parents

Durée de résidence : 3 ans

Type de logement : Maison avec jardin en lotissement

# C5

*Le 12/05/2015 chez l'habitant*

#### *Cadre de vie*

Les enquêtés sont arrivés à Chaponnay en 1979. Ils précisent qu'à l'époque, la commune comptait 1800 habitants, et c'est ce qui leur a plu : "Ça nous a plu le village donc on a fait construire ici". A propos de leur commune, ils nous disent : "Notre commune est vraiment très belle". "C'est autre chose que d'habiter en ville". "Il y a tout ce qu'il faut ici" est une phrase qui revient très souvent dans leur discours. "Tout est bien", "On est content d'habiter à Chaponnay".

Avant, ils considéraient que c'était plus la campagne ("paysans, champs, forêt" etc.). Puis "ça s'est construit, peut-être un peu trop". L'épouse relativise le fait que ce soit "trop" en disant néanmoins que cela a permis le développement d'infrastructures (commerces, salle des fêtes, complexe sportif, club de retraités très actif, écoles, collège etc.).

Les enquêtés insistent sur la beauté de leur cadre de vie : "village quatre fleurs", "le parc est très beau, le square est très joli aussi", etc. Ils apprécient aussi la campagne alentour et la proximité avec cette dernière : "on monte, et à 300 mètres, c'est un plateau immense, c'est la campagne, il n'y a plus de maisons", "On retrouve dans la campagne des produits de la ferme", "on consomme local", "De toute façon c'est la campagne ici". Ils déclarent tous les deux un attachement fort à la commune : "On ne tient pas à déménager".

Ils nous précisent qu'il y a des gens à Chaponnay qui ont des problèmes liés au bruit (la rocade), mais eux ne sont pas concernés.

Pour eux, Chaponnay faisait plus campagne avant, mais ils ne sont pas

forcément opposés au changement : “Il faut évoluer, ça évolue partout, pourquoi pas à Chaponnay”.

#### *Rapport à la ville et à la nature*

Les enquêtés nous disent aller à Lyon, notamment en hier, à Confluence, sur les quais, dans le Vieux Lyon, mais précisent qu'ils ne vivraient pas à Lyon. Pour eux, “Chaponnay c'est mieux fréquenté”, “on est plus tranquilles ici”. “C'est pas le Bronx ici, alors qu'il y a des coins en ville...”

Ils nous parlent ensuite de Bron où ils ont vécu avant : “Bron c'est une ville, c'est des immeubles”. Rien ne leur a manqué de Bron, ils sont partis “sans regrets”.

A propos de ville, ils évoquent également la Grande Motte où ils vont en vacances : “On aime bien la Grande Motte, ça reste une ville mais pas comme Marseille. Là où on va c'est calme, c'est un petit peu comme ici”.

Ils se rendent également à Lyon pour les activités culturelles qu'ils ne trouvent pas à Lyon, notamment les spectacles (Halles Tony Garnier, salle 3000, cinéma, le 8 décembre). Mais ils utilisent les équipements culturels disponibles à Chaponnay, notamment le cinéma qui fait salle de spectacles, ce qui fait qu'ils ont moins besoin d'aller en ville, c'est-à-dire à Lyon, avec laquelle ils prennent de la distance : “On n'est pas une métropole nous”, “On est pas de la ville, on y va en touriste”. Ils ont donc un usage consumériste de la ville.

Cependant, ils disent que “Lyon c'est bien, Lyon c'est une ville pas mal”. Ils nous parlent d'amis de leurs fils qui vivent à Confluence : “ils sont bien mais bon... (en parlant de la famille de son fils) : Je ne crois pas qu'ils feront la folie d'habiter là-bas”. A propos de Tassin ils disent : “Tassin c'est la ville, c'est le centre”.

Lorsqu'ils parlent de Chaponnay, ils parlent de “Campagne très boisée”, “plantation”, “forêt”, “plein de muguet”, et surtout “pas de pollution”. Chaponnay “c'est naturel”. Ils pratiquent les activités de promenade ou de randonnées minimum deux fois par semaines.

#### *Parcours résidentiel*

Avant, ils habitaient place Grandclément : “Là c'était la ville”, puis à Bron. Ils considèrent que “c'est quand même beaucoup plus agréable” à Chaponnay. Leur choix résidentiel s'explique aussi par le fait que la commune restait proche de leur lieu de travail (Renault Trucks à Saint Priest).

#### *Sociabilités*

Le couple se dit très intégré dans la vie associative de la commune. Ils font partie du club de retraités et font du bénévolat pour des événements (exemple : la Foire de Pentecôte).

Ils font également des après-midi entre voisins régulièrement, des pique-niques où ils rassemblent toutes les personnes du lotissement. Ils décrivent une bonne ambiance entre voisins.

#### *Pratiques*

Le couple fait ses courses au supermarché Leclerc de Chaponnay. Ils pratiquent la boulangerie et la pharmacie dans le centre, ce qui ne nécessite pas de prendre la voiture.

Pour leur loisirs, ils restent principalement chez eux, ou ils font des randonnées autour de Chaponnay (entre Chaponnay et Marennes).

#### *Rapport au changement*

A propos des immeubles, ils disent : “au début, ça nous a choqué un peu”, “mélanger les villas et les immeubles, ça nous a beaucoup choqué”. Finalement, ils ont accepté l'opération parce que pour eux, “ça ne changeait pas grand-chose”, “mais ils sont bien intégrés dans le paysage les immeubles”. Le mari affirme même ensuite “c'est pas des immeubles en fait, ce sont des petits bâtiments de deux ou trois étages”. L'opération a seulement changé un peu leurs “trajectoires” lorsqu'ils rentrent chez eux en voiture.

En prévision de leurs vieux jours, le couple s'est posé la question de savoir s'ils

iraient vivre dans les immeubles. Ils se disent “pourquoi pas”, s'ils ne peuvent plus entretenir le logement.

A la question de savoir comment ils imaginent leur ville dans 20 ans, ils espèrent que ça restera comme maintenant : “Moi je veux pas que ça soit la ZUP de Vénissieux ici”. Ils considèrent qu'il est important de préserver les espaces verts et naturels, de ne pas trop construire. Ils nous parlent également de la ligne de fret qui va ouvrir : “on aura le train également”(du fret). S'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient à Chaponnay ils supprimeraient le projet du train. Avec cette question, ils ont une approche assez réaliste qui emprunte au passé.

#### *Signalétique*

Genre : Couple (homme/femme)

Tranche d'âge : 70/80ans

Situation familiale : En couple

Durée de résidence : 36 ans

Type de logement : Maison avec jardin en lotissement

## C6

*Le 13/05/2015 dans le commerce des personnes interrogées*

Sujets récurrents : le cadre de vie naturel et le calme préservé même avec l'opération. Les enquêtés sont des habitants de Chaponnay qui ont emménagé dans l'opération suite à sa livraison.

#### *Cadre de vie*

Les enquêtés apprécient énormément leur cadre de vie, notamment parce qu'ils sont à la campagne et pas loin de la ville ce qui leur permet d'avoir tout sur place. Ils parlent de Chaponnay comme d'un “petit village”, dans un cadre naturel préservé, à la campagne, où tout le monde se connaît.

L'axe fort dans leur discours est la présence de la nature et l'importance de la convivialité dans les sociabilités, même s'ils dénotent les changements de la commune dès le début de l'entretien (dûe à l'arrivée de nouveaux habitants).

#### *Rapport à la ville et à la nature*

Les enquêtés reviennent régulièrement à Lyon pour les commerces et pour certains services du fait d'habitudes qu'ils ont conservé lorsqu'ils habitaient à Lyon. Néanmoins, ils attachent maintenant une grande importance au calme que leur procure Chaponnay et apprécient de rentrer dans “son petit village”. L'image de la nature à Chaponnay se fait en fonction de ce qu'il n'y a pas à Lyon : c'est le côté rural qui prime (entendre les oiseaux chanter le matin, les animaux, les forêts, les sentiers). Ils regrettent cependant la carence en offre de mobilité pour relier Chaponnay et Lyon, surtout lorsqu'une personne n'a pas le permis. Cela a demandé un fort temps d'adaptation pour un des enquêtés qui a dû passer son

permis.

#### *Parcours résidentiel*

Ils habitent depuis 14 ans sur la commune. Ils sont venus ici pour des raisons professionnelles (local commercial vacant) mais ils n'avaient pas connaissance de ce territoire à ce moment là. Avant, ils habitaient dans le 8ème arrondissement de Lyon, qu'ils ne considèrent néanmoins pas comme le centre de la ville. Ils ont emménagé sur la commune quelques mois après leur reprise du commerce, car même si leurs horaires de travail ne leur font pas subir les heures de pointes, ils souhaitent habiter dans ce cadre et à proximité de leur lieu de travail.

Néanmoins, ils ont toujours habité en appartement (que ce soit à Lyon ou à Chaponnay) et leur souhait d'habiter à Chaponnay ne s'attache pas au logement.

#### *Sociabilités*

Les attaches familiales ou amicales n'ont pas beaucoup d'importance pour les enquêtés en ce qu'elles pourraient les relier à un lieu. Ce n'est pas ce qui leur fait se sentir bien mais encore une fois, c'est le cadre de vie et leur logement qu'ils trouvent agréable qui priment. Ils participent très peu à la vie de la commune mais sont néanmoins facilement intégrés à la vie du village en tant que commerçants. C'est ce qui selon eux, leur facilite le contact avec les autres habitants. Ils se sentent Chaponnaysards mais cela ne fait pas partie de leur identité. Leur identité ne se rattache pas à une commune de résidence, ils ne font pas de distinction entre les différentes régions périurbaines de Lyon et se disent finalement "lyonnais". Ils emploient le terme "adopter" à la question "vous sentez-vous habitants de la commune".

Les enquêtés disent avoir de bonnes relations de voisinage et de solidarité avec les autres habitants de leur immeuble.

#### *Pratiques*

Les enquêtés pratiquent leur commune à pied pour leur profession et pour

les commerces et services de proximité. Ils estiment qu'il y a tout sur place. Cependant pour leur temps libre, ils préfèrent rester chez eux, au calme, sur leur balcon du fait de leur profession fatigante et qui leur fait voir du monde. Ils vont exceptionnellement dans les communes environnantes ou à Lyon pour leurs loisirs.

#### *Rapport au changement*

Les enquêtés constatent beaucoup de changement à Chaponnay notamment l'arrivée de nouveaux habitants. Ils abordent ce sujet dès la première question de l'entretien. Ils critiquent notamment le fait que "les gens se connaissent moins", qu'ils sont "plus distants" qu'ils ne se disent plus automatiquement bonjour dans la rue bien qu'ils soient commerçants. L'arrivée de nouveaux habitants tend vers plus d'anonymat et moins de convivialité. Cependant, l'arrivée de nouveaux habitants et les nouvelles constructions qui l'accompagnent ont su préserver le cadre naturel exceptionnel de la commune.

Pour eux, Chaponnay reste un village calme et animé, qu'ils associent à la campagne. Les nouveaux immeubles sont également pour eux "beaux" et "bien pensés". Au delà du fait qu'ils y vivent, cette construction n'impacte pas l'image de la commune. Ils estiment même qu'il est nécessaire pour la commune de se développer pour faire vivre les écoles, les crèches et les commerces.

Concernant l'évolution de la commune, ils espèrent que le rythme de développement restera le même. En comparaison, ils critiquent le développement de Mions, trop fort selon eux, où les gens vivent les uns sur les autres ("ça fait trop gros", "c'est la zone") et évoquent les risques que les services de la commune ne suivent pas ce développement, notamment les services de police, ce qui rapporte un certain sentiment d'insécurité.

Leur commune idéale est celle de Chaponnay telle qu'elle est.

### *Signalétique*

Genre : Homme et femme

Tranche d'âge : 40/50 ans

Situation familiale : Vivent en couple

Durée de résidence : 14 ans

Type de logement : Appartement avec balcon (dans l'opération)

C7

*Le 20/05/2015 chez l'habitant*

### *Cadre de vie*

L'enquêtée apprécie son environnement. Elle se plaît à vivre ici. Elle apprécie qu'il y ait des associations, notamment le Club du 3e âge ("c'est très bien"), qui lui a permis de rencontrer des gens et de faire des activités régulières.

Du fait de son grand âge et de son handicap, elle ne peut plus se déplacer à sa convenance et se déplace essentiellement en voiture. Elle ne se balade ainsi que peu à Chaponnay et vit son espace de vie surtout en termes de pratiques : se déplacer pour faire des courses ou pour des activités précises.

### *Rapport à la ville et à la nature*

Elle va peu à Lyon, seulement de temps en temps avec sa fille. Elles trouvent qu'il est difficile de s'y garer et c'est gênant. Elles y vont principalement pour faire des achats. L'enquêtée associe la grande ville à St-Priest d'abord, qui est la grande ville la plus proche d'elle, puis à Lyon.

Elle apprécie l'environnement de sa commune en rapport à celui de Lyon : "pas mal de verdure", le grand nombre d'arbres, le parc, les fleurs. Pour elle cet aspect "vert" est très important. Elle a toujours vécu en maison avec un jardin, c'est donc pourquoi elle a choisi un appartement en rez-de-jardin pour profiter d'un petit jardin. Elle peut ainsi profiter de l'extérieur et d'une belle vue. Ainsi, la nature pour elle s'exprime dans son environnement proche, par son jardin et dans sa commune, par la flore aménagée, une "nature décorative".

### *Parcours résidentiel*

L'enquêtée est arrivée à Chaponnay en 2013. Auparavant, elle a vécu 56 ans en Normandie. Elle a déménagé pour rejoindre sa fille qui habite à Chaponnay. Il a été difficile pour elle de quitter le lieu où elle a vécu si longtemps mais elle est contente d'être arrivée à Chaponnay. Son ancien village était à peu près de la même taille, deux lieux de vie équivalents en terme d'"urbanité" et des représentations qu'elle en a. Elle a emménagé dans cette opération en particulier plus par opportunité que par choix. L'arrivée de l'opération n'a pas forcément motivé son installation.

Ce qu'elle retient de son changement de lieu de résidence est qu'elle y trouve une sociabilité améliorée. Elle trouve que les gens sont plus agréables à Chaponnay qu'en Normandie : "les normands sont froids". Elle nous dit qu'elle a été très bien accueillie ici.

Elle trouve aussi que son nouveau lieu de résidence est plus esthétique par la flore, l'architecture ("de belles maisons, luxueuses") et la décoration en général : "(en Normandie) les fleurs, la décoration du village : c'était moche".

### *Sociabilités*

Elle vit près de sa famille et s'est installée à Chaponnay en raison des attaches familiales qu'elle y a.

Elle a des relations de voisinage, dans son immeuble principalement, qui lui sont agréables. Les habitants sont arrivés tous au même moment et se connaissent tous, voire ont sympathisé. "On se côtoie très facilement et ça j'apprécie". Ses relations vont jusqu'au coup de main si besoin. Elle entretient donc de bonnes relations de voisinage.

A Chaponnay en général, elle a trouvé une ambiance "très très très sympa, très accueillante". Les relations qu'elle a s'étendent au-delà de son immeuble, elle les retrouve dans les commerces. Elle s'est bien intégrée, elle trouve donc qu'elle fait partie de Chaponnay, elle se sent habitante de la commune. Elle l'illustre

en expliquant que certains commerçants connaissent son nom. C'est donc par la dénomination des acteurs de Chaponnay qu'elle exprime son sentiment d'appartenance.

### *Pratiques*

Pour les courses à Chaponnay elle nous dit, "c'est limité ici". Pour elle, il manque une épicerie de proximité. Elle fait ses courses à Corbas, car le grand Leclerc est trop grand pour elle. Côté culture, elle apprécie l'espace Jean Gabin : "une belle salle de spectacle". Elle pratique aussi le parc de Chaponnay. De son avis, il y a "beaucoup de choses" en termes d'activités et de loisirs à Chaponnay.

### *Rapport au changement*

Étant arrivée avec l'opération, elle n'a pas connu les changements à Chaponnay.

Elle n'aime pas la résidentialisation mise en oeuvre dans son immeuble : elle se trouve "enfermée". Il n'y a pas d'interphone et pour elle c'est dommageable. Elle présente une anecdote : le fleuriste n'a pas pu lui livrer ses fleurs, elle a donc reçu un bouquet fané.

A la question de ce que serait sa commune idéale, elle se rapproche beaucoup du Chaponnay actuel avec plus de commerces de proximité, mais pas plus grand.

### *Signalétique*

Sexe : Femme

Age : 70-80 ans

Situation : vit seule

Durée de résidence : 2 ans

Type de logement : appartement de l'opération en rez-de-jardin

## C8

*Le 21/05/2015 chez l'habitant*

L'enquêté vit à Chaponnay depuis 2 ans. Ils ont acheté un appartement T3 quand ils ont vendu leur maison située dans le 8ème arrondissement lyonnais. Le couple se plaît à Chaponnay et ils apprécient particulièrement la proximité de la nature.

*“Chaponnay c'est une genre de campagne urbaine”*

*“Je suis très sociable, mais la foule, ça va !”*

*Cadre de vie*

L'enquêté apprécie grandement son cadre de vie. Il apprécie le silence des lieux et l'aspect “petit village” de Chaponnay et surtout la proximité directe de la ville de Lyon. Il se considère chanceux d'avoir pu trouver un appartement à Chaponnay car il y a peu de logements collectifs. De plus, l'enquêté a une bonne connaissance des projets d'urbanisme et il sait que de nombreuses zones sont classées agricoles dans le PLU et que l'urbanisation de la commune sera donc plus lente. Le couple a connu Chaponnay car l'enquêté est lyonnais depuis toujours et quand il était petit il venait s'y promener pour voir les parachutistes.

Ils trouvent le cadre de vie très “tranquille” et “calme”, sans bruit.

L'enquêté souhaite un cadre de vie sans voiture, vraiment calme sans la crainte des voitures. Il apprécierait que la hauteur des bâtis soit limitée et que les constructions soient mieux intégrées dans le paysage.

*Rapport à la ville et à la nature*

L'enquêté exprime le besoin d'aller “respirer du carbone”. Il entretient un

rapport étonnant avec la ville car il en apprécie certains traits qu'il a du mal à identifier. Cependant, il apprécie se promener en ville et il associe la ville à un besoin nécessaire à son équilibre. Il apprécie le Vieux Lyon quand c'est calme et la Presqu'île. Ce qu'il préfère, c'est se rendre en centre-ville quand les commerces sont fermés.

Pour l'enquêté, Chaponnay s'assimile à une “campagne urbaine”, mais sans lien avec “l'urbain de Lyon”.

Le rapport à la ville est très difficile à saisir chez cet enquêté, il ne parvient pas à qualifier les liens qu'il entretient avec celle-ci. En somme, il apprécie une ville calme, sans foule, avec un rythme lent. Il exprime un “ressenti” de ville qu'il n'arrive pas à expliquer, il ne s'agit pas de la dimension patrimoniale ni des aménités. Pour lui, c'est inexplicable.

Il estime que dans les zones urbaines commerciales, il n'y a pas d'efforts apportés au paysage, et que ces zones sont toutes similaires. C'est un trait de la ville qu'il rejette.

L'enquêté exprime un fort besoin d'espace et de nature. Il adore marcher. Pour lui, la nature est un peu trop “agricole” à son goût aux alentours de Chaponnay. Il apprécie énormément d'aller se promener et la proximité de la nature a été déterminante. Il estime qu'en deux ans il a écumé toutes les balades autour de Chaponnay, et désormais il a élargi son rayon de balades.

*Parcours résidentiel*

Avant, le couple vivait en maison familiale dans le 8ème arrondissement de Lyon. Ils étaient en recherche d'un logement plus calme à proximité de la ville. Ils souhaitaient vraiment trouver le calme et à Lyon il y avait trop de béton et les prix ne correspondaient pas à leur budget. La copropriété s'est construite et ils ont sauté sur l'occasion.

### *Pratiques*

Chaponnay est une ville qu'il trouve très agréable. La création d'une zone humide va engendrer une meilleure préservation de l'éco-système dans lequel il aime se balader. Le couple se rend sur Lyon pour les balades, surtout quand les commerces sont fermés. Certaines fois, il se rend à Lyon pour quelques commerces spécifiques qu'ils ne trouvent pas ailleurs.

Le couple fait ses courses au Leclerc mais l'enquêté estime avoir de plus en plus de mal à se rendre au supermarché quand il y a du monde. Il utilise le terme de "compression". Au niveau des commerces de proximité, il ne trouve pas forcément son compte car il estime que l'offre n'est pas assez complète et qu'il y a une dépendance à la ville pour certains commerces.

L'enquêté n'estime pas vraiment participer aux activités culturelles parce qu'il possède sa propre vision de la culture. Sportivement, il fait beaucoup de marche à pieds, au moins deux heures par jour sur les sentiers.

Au niveau des transports en commun, il manque énormément d'accessibilité selon lui. Il trouve très dommage qu'il n'y ait pas les TCL à Chaponnay. Aussi, il regrette l'absence d'endroit véritablement aménagés pour les vélos et trouve les pistes cyclables trop dangereuses.

### *Sociabilités*

Quand le couple cherchait un logement où s'installer, ils avaient d'abord cherché dans le Beaujolais. Cependant, ils ont eu peur d'être trop isolés. L'enquêté se définit comme "pas paysan" et a besoin de liens sociaux.

L'enquêté estime avoir un contact relativement simple avec les autres habitants, il a donc établi des bons réseaux de liens avec les autres "je vais aller chez le boucher, je vais y passer deux heures à discuter".

A l'échelle du logement, les voisins se connaissent à l'échelle de l'îlot mais pas plus. Selon lui, la proximité est fonction de la forme des îlots. Le rapport avec les locataires de l'immeuble est un peu plus limité car ils ne partagent pas forcément

les mêmes problématiques.

Il est important de noter que la sociabilité à l'échelle de l'immeuble n'était pas un critère de choix pour l'enquêté. Cependant, il estime très important d'avoir des relations cordiales avec ses voisins afin de ne pas "pourrir l'atmosphère".

L'enquêté n'est pas impliqué dans une association sur Chaponnay. Il trouve dommage que les associations soient trop hiérarchisées et il ne cherche pas une structure reproduisant la hiérarchie de son ancien emploi.

Il entretient des relations de familles importantes puisqu'il dit "faire de l'associatif familial" (il s'occupe de sa famille).

Pour lui, le lieu de vie doit faciliter le contact humain.

### *Signalétique*

Genre : Homme

Tranche d'âge : 60-70ans

Situation familiale : En couple (vit avec un de ses enfants)

Durée de résidence : 2 ans

Type de logement : Appartement dans l'opération

## C9

*Le 21/05/2015 chez l'habitant*

### *Cadre de vie*

L'enquêtée définit Chaponnay comme un "village agréable", "très fleuri" qu'elle a adoré. Elle accorde une importance particulière aux gens, à la population de la commune qu'elle qualifie de "sympa", "ça fait une communauté et on se sent en sécurité".

Pour elle, un cadre de vie agréable allie la nature ("village fleuri", le parc, son rez-de-jardin) et la sécurité (une population sympa, "communauté", pas de délinquance, "village sûr"). En cela, elle a eu un véritable "coup de cœur" pour Chaponnay.

Elle évoque aussi la proximité avec Lyon et la bonne desserte du village qui est proche des rocares.

### *Rapport à la ville et à la nature*

L'enquêtée est dans un rapport ambigu à la ville et à la nature.

Elle se définit comme une "personne de la ville" en ce qu'elle a grandi à Lyon, se définit comme Lyonnaise et se rend souvent à Lyon, mais nous précise aussi qu'elle est "fan de nature" et qu'elle n'est "pas ville", que son attachement à la nature est inné.

Elle définit la nature par l'absence de béton et d'HLM, par la protection et l'absence de délinquance. Elle accorde de l'importance au cadre de nature et elle a privilégié un rez-de-jardin, mais pas n'importe où : "un rez-de-jardin à Chaponnay c'est pas un rez-de-jardin à St-Priest, on est plus en sécurité". Pour

elle, la nature fait qu'elle se sent en sécurité chez elle.

Par opposition à tout cela, l'enquêtée est rarement chez elle. Elle sort beaucoup et se rend très souvent à Lyon pour voir sa famille, faire les boutiques, sortir, aller à des soirées car "ça n'est pas à Chaponnay que je vais trouver ça".

Il y a des coins de Lyon qu'elle trouve jolis mais elle n'y vivrait pas, parce qu'"il y a beaucoup beaucoup d'étrangers, c'est pas sécurisé".

Globalement, l'enquêtée aime les aménités de la ville (commerces, équipements, activités culturelles) et s'y rend très souvent, mais elle ne pourrait y vivre puisque dans son imaginaire, la ville est associée à l'insécurité, la délinquance, les étrangers, tout ce qu'il n'y a pas dans la nature, à Chaponnay.

### *Parcours résidentiel*

L'enquêtée a grandi à Lyon, dans "des grands ensembles" à États-Unis, dans le 8ème, puis à Montchat dans le 3ème. Pour autant, elle nous dit n'avoir jamais vécu dans des endroits urbains (en réponse à une question posée).

A partir du moment où elle est partie de chez ses parents, elle a toujours privilégié des endroits où il n'y a pas de béton, notamment pour ses deux enfants (dont son fils "difficile"), elle a privilégié la nature. Elle a donc vécu à Saint-Aula, La Fouillouse, puis Chaponnay.

A Chaponnay, l'enquêtée vivait dans des locations en collectif, avec deux ou trois locataires. Elle définit les immeubles comme des "petites maisons", "jamais des grands ensembles". Le terme de "grands ensembles" revient dans son discours et s'oppose clairement aux "petites maisons". Elle définit l'immeuble de l'opération dans lequel elle vit comme une "maison". Elle prend de la distance avec la notion de collectif et le terme d'immeuble.

### *Sociabilités*

L'enquêtée n'a pas beaucoup de relations sociales sur Chaponnay puisqu'elle a des cercles familiaux et amicaux ailleurs. Néanmoins, elle a des relations avec ses voisins : réunions entre voisins, repas entre voisins proches, elle aide sa "petite

voisine qui est vieille...”

L'enquêtée définit les relations dans l'immeuble “presque comme une famille”. Pour elle, tout se passe bien puisqu'il y a un respect mutuel entre les habitants, qu'il y a un “respect des règles”, “on essaye de bien rentrer dans le cadre”. Dans l'immeuble, “il y a une forme de solidarité”.

Elle ne s'est pas toujours sentie bien dans les endroits où elle a vécu mais ici elle s'y sent bien, en sécurité, elle connaît tout le monde et elle bénéficie d'un jardin sécurisé.

#### *Pratiques de proximité*

L'enquêtée “adore Chaponnay” mais elle précise “je ne suis pas vraiment sur Chaponnay, je bouge beaucoup”. Elle ne fait pas partie des associations de la commune et ne fréquente que peu les commerces et équipements car elle a des habitudes ailleurs, sur d'autres communes. Elle précise néanmoins que les commerçants sont très gentils à Chaponnay : “La Poste d'ici ce n'est pas la poste de St-Priest, ils sont gentils ici”.

Elle se déplace essentiellement en voiture, sauf quand elle a sa petite fille avec qui elle va au parc à pieds. Mais elle précise quand même qu'il manque une épicerie à Chaponnay.

L'analyse des pratiques de l'enquêtée nous montre qu'elle apprécie Chaponnay essentiellement pour y dormir et vivre chez elle, dans son domicile. Elle apprécie le côté sécurisé et pratique de la commune, plus que le côté vivant, aménité...

#### *Rapport au changement*

L'enquêtée a acheté son logement sur plan et ça lui a tout de suite plu. Elle voulait acheter à Chaponnay et un rez-de-jardin. Pour elle, “ce collectif ressemble à une maison”, elle s'y sent en sécurité parce qu'elle n'est pas toute seule. Elle a donc tendance à considérer la densité et la proximité comme un avantage, un critère de sécurisation, tant que ses voisins sont respectueux les uns des autres.

A la question de savoir ce que pensent les anciens habitants de l'opération, elle

nous répond que ça ne les perturbe pas parce qu'ils voient les immeubles plus comme des “résidences”. Là encore, elle élude la question des immeubles, de la densité en atténuant les termes utilisés.

Pour elle, l'opération s'insère bien dans la commune, “parce qu'indirectement, ils font des tris, ils prennent des gens bien”. Et elle précise que même en face, sous-entendu, les logements sociaux, “on entend rien, on le voit pas”.

A la question de l'intégration de l'opération, l'enquêtée nous renvoi donc à la population de l'opération, plus qu'à la forme urbaine. Pour elle, l'important est donc les gens qui habitent une opération de densification.

Dans 20 ans, l'enquêtée pense que le village va s'agrandir et va fusionner avec Marennes. “Il va y avoir plus de maisons [...]. Il y aura de nouveaux habitants”. Après, pour elle, tout dépend de la gestion qui est faite par la municipalité. Si le maire actuel reste, ou du moins, le même bord politique, ça ira. Si c'est les socialistes, “ils mettraient de grands ensembles, des trucs qu'on a pas aujourd'hui”.

L'enquêtée, elle, aimerait que ça reste comme ça.

#### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 60 ans

Situation familiale : Seule, deux enfants qui ne vivent pas avec elle

Durée de résidence : à Chaponnay depuis 10 ans, et dans l'opération depuis 2 ans.

Type de logement : Appartement en rez-de-jardin avec 350m<sup>2</sup> de jardin

# C10

*Le 21/05/2015 chez l'habitant*

## *Cadre de vie*

Pour les enquêtés, “Chaponnay est une belle commune, on a beaucoup travaillé à la rendre belle”. Pour eux, Chaponnay c’est la campagne. Ils en avaient marre d’avoir habité aux Minguettes pendant si longtemps, et voulaient déménager pour leurs enfants. Ils étaient inquiets pour leurs enfants aux Minguettes. “On aime tout à Chaponnay, on est bien de partout”. “On souhaitait absolument rester à Chaponnay (en vendant la maison)”, “il y a un bien-vivre général”. Chaponnay, pour eux c’est donc “la nature, la campagne, le calme”. Depuis qu’ils y sont, Chaponnay a beaucoup grandi mais ça ne les dérange pas.

Lorsqu’ils sont arrivés à Chaponnay, le lotissement ne les tentait pas car ils souhaitaient vraiment “être indépendants”. Ils font un lien direct entre le fait d’être en lotissement et un certain manque de liberté qui les dérangeait. Faire construire sa maison c’était “la liberté”. Aujourd’hui ils s’interrogent sur ce choix par rapport à leurs enfants : il n’y avait aucun enfant de leur âge dans les alentours. Et aujourd’hui, ils ont peu d’attaches avec les jeunes de Chaponnay.

## *Rapport à la ville et à la nature*

Les enquêtés aiment bien se rendre à Lyon parce que pour eux, c’est une “jolie ville”, mais ils ne flânent pas dans le centre très souvent (3 à 4 fois par ans). Ils y vont sinon occasionnellement pour des spectacles mais ils ne s’arrêtent pas ailleurs que dans le lieu du spectacle (Halle Tony Garnier, Bourse du travail). Ils insistent sur le fait que Lyon est une “très belle ville, attrayante”, mais nuancent très vite

cela par le fait qu’ils ne la trouvent “pas propre”, surtout dans certains quartiers, certaines places (papiers par terre, mégots de cigarette qui les incommode très fort). Ils évoquent également les problèmes pratiques à Lyon : les parkings. Ils soulignent cependant certaines “très belles réalisations” telles que les bords du Rhône.

Ils sont plus critiques à propos des Minguettes : pour eux, au départ c’était bien, puis des ménages ont déménagés, et “le remplacement ça a été une catastrophe, toute sortes de gens, toutes nationalités confondus”. Ils associent l’idée d’une “mixité qui s’est faite”, à une “catastrophe” : “Invivable”, “d’une saleté repoussante”, “calamité”, “Il fallait vite se sauver de là-bas et c’est ce qu’on a fait”.

La ville idéale (grande ville surtout) doit être “bien entretenue”, “gaie en permanence”, avec des activités culturelles.

L’époux affirme “Paris c’est le top, parce que c’est beau, il y a de tout, tous les quartiers sont beaux”. Lui ne serait pas contre vivre à Paris, son épouse serait plus réticente, à la condition toutefois d’habiter un bel appartement et d’avoir de l’argent. Le mari affirme pouvoir s’adapter partout. Il se verrait vivre en ville à la Croix-Rousse par exemple, à Monchat qu’ils considèrent “magnifiques”. Ces quartiers sont considérés comme “ayant de la vie”, chose importante pour eux. Monchat présente l’avantage d’être plus vert.

Le mari nous fait part de sa fierté d’avoir pu garder le parc du centre du village (car il était élu) qu’il décrit comme un “poumon vert”. Ils vont souvent au parc notamment avec leur petit fils. Cet espace pour eux est un lieu d’échange. Lors de la discussion, ils nous parlent également spontanément du stade (que l’équipe dont le mari a fait partie a aménagé), puis la discussion s’éloigne vers les équipements en général (salle des fêtes, espace Lino Ventura, salle de gym).

Les enquêtés se promènent autour du village : “on monte dans les collines”, les “petits chemins, c’est agréable, nous voulons les garder en chemin de terre, c’est important”.

Ils parlent également d'un certain besoin de verdure, du "besoin de voir des arbres".

#### *Parcours résidentiel*

Les enquêtés sont arrivés dans la commune en 1980 après avoir habité aux Minguettes. Ils ont fait construire à Chaponnay car ils connaissaient des amis qui habitaient à Chaponnay. Ils habitaient une grande maison pendant 33 ans, et depuis 2013 ils habitent dans un appartement dans l'opération (au 2<sup>e</sup> étage, côté parc privé). Chaponnay présentait l'avantage de ne pas être trop cher, d'être proche de leur travail. Dans leur jeunesse (20-30 ans), ils ont vécu à Lyon et Oullins, puis à Vénissieux : "Les cinq premières années aux Minguettes c'était très bien".

Dans leur enfance, l'époux a grandi en Bourgogne, dans un coin très rural "je suis né dans les bois". Il a grandi dans un petit village et est venu à Lyon à 18 ans pour le travail.

L'épouse est née dans un petit village vers Béziers. Elle est venue à Lyon en même temps que son époux, qu'elle a rencontré à cette occasion.

#### *Sociabilités*

Le mari a beaucoup participé à la vie de la commune notamment au niveau politique, puisqu'il a été élu pendant 25 ans (comme adjoint). Tous les jeudis matins ils retrouvent des autres retraités pour aller boire un café.

Ils ont des relations à Chaponnay mais ils précisent que ce ne sont pas nécessairement de "vrais amis", "beaucoup de copains et de relations". Leurs amis habitent dans les autres villages, ou dans leur région d'origine. Leurs enfants habitent en Rhône-Alpes (un à Chambéry, l'autre à Lyon). Ils voient souvent leur fils de Lyon. Ce dernier a tissé des liens avec des jeunes de la commune quand il était enfant parce qu'il est allé à l'école là-bas.

Dans l'immeuble, ils ont des relations, "mais pas beaucoup quand même", "on se voit on se dit bonjour", mais ils précisent : "on connaît tout le monde". Ils

parlent de solidarité, d'échanges de services etc. Avant, lorsqu'ils habitaient leur maison, ils "ne voyaient personne", sauf un couple en particulier. Ils ont plus de contacts ici, ce qu'ils apprécient particulièrement notamment du fait de leur âge. Ils considèrent que c'est à eux d'aller vers les autres. Néanmoins, ils préfèrent garder une certaine distance avec leurs voisins "sans dire d'être cul et chemise, sinon ça tourne au drame". Ils n'ont cependant quasiment aucune relation avec les gens des immeubles d'en face (les logements sociaux).

Ils participent activement aux activités du village (concerts, tournoi de foot, foire de Pentecôte etc.). Ils se sont beaucoup investis dans le temps, un petit peu moins maintenant mais ils continuent quand même.

#### *Pratiques de proximité*

A propos des commerces, ils disent essayer de faire marcher les petits commerces comme le boucher, le boulanger, la pharmacie, mais sinon ils vont à Leclerc. Il manque selon eux une épicerie. Ils précisent tout de même que tout ce qu'ils peuvent faire à Chaponnay ils le font à Chaponnay.

Pour les loisirs, ils se rendent à des gros spectacles à Lyon mais sinon ils sortent beaucoup à Chaponnay et aux alentours. Ils vont beaucoup au cinéma Gérard Philippe à Vénissieux ou au CGR à Brignais.

#### *Rapport au changement*

L'opération a opéré des changements dans leurs sociabilités. Ils pensent que les gens de Chaponnay ont un avis favorable sur les immeubles et l'époux imagine même que certains se promènent dans les environs pour "admirer la qualité de construction".

Ils ont acheté ici parce que la maison leur demandait trop d'entretien, trop de travail.

Néanmoins, il a été difficile pour eux de s'adapter à la copropriété. Il y a beaucoup de règles ce qui n'est pas toujours facile : "il y a des gens pénibles en copropriétés, bien que charmant par ailleurs". Ils trouvent difficile le fait de

# G1

*Le 06/05/2015 chez l'habitant*

toujours devoir demander la permission pour faire quoique ce soit. Ils disent avoir “moins de liberté qu'avant”. La proximité ne les dérange pas notamment parce qu'ils ne sont pas nombreux. De plus, beaucoup de gens travaillent, donc en journée ils retrouvent une certaine tranquillité.

Ils n'ont pas eu d'inquiétude sur l'opération (l'époux avait travaillé dessus en tant qu'élu). Ils ont apprécié la proximité avec le centre-ville. Surtout, ils ont voulu saisir cette opportunité assez rare (aucune autre opération de ce genre programmée) pour rester à Chaponnay.

Ils n'auraient pas souhaité particulièrement qu'il y ait des commerces dans l'opération, car pour eux ce n'est pas vraiment le lieu.

Lorsqu'on leur demande d'imaginer leur commune dans 20ans, ils aimeraient que ça ne bouge pas trop (moins de 5000 habitants, si possible), “il ne faut pas grossir plus vite”. Cet objectif correspond selon eux à une volonté de l'équipe municipale en place. Ils montrent une Inquiétude cependant sur le fait d'être en communauté de communes : si elle récupère la compétence logement, ils s'inquiètent d'une explosion à ce niveau-là.

Ils pensent que c'est bien qu'il y ait des jeunes ménages qui arrivent à Chaponnay, du fait d'un certain vieillissement de la commune.

A la question de savoir ce que serait la commune idéale, ils peinent à répondre : “question difficile, ça n'existe pas”, “on va tomber dans l'utopie, si c'est pour ne plus payer l'impôt...” Ils font part d'un fort réalisme dans leur discours. Ils ont du mal à se prêter au jeu de l'imagination.

## *Signalétique*

Genre : Femme/Homme

Tranche d'âge : 70-80 ans

Situation familiale : En couple

Durée de résidence : 35 ans

Type de logement : Appartement dans l'opération (2ème étage)

L'enquêté est un homme de 62 ans, retraité, qui vit avec sa femme à Genas depuis 1986. La commune a changé depuis son arrivée, et il n'apprécie pas la densification et l'urbanisation générale de sa commune. Cependant, il tient toujours à la qualité de son cadre de vie et aux aménités présentes à Genas. Pour lui, la place de la “nature” est très importante, il lui faut des espaces pour se promener.

## *Cadre de vie*

Pour lui, Genas est “un petit village” que lui et sa femme adorent. Pourtant, ces derniers temps, il y a de plus en plus de monde qui vient s'y installer et ils n'apprécient pas trop cette arrivée constante de nouveaux habitants : “Genas c'est plus pareil”, “ça commence à devenir une petite ville”.

Le choix de venir à Genas s'est fait car ils voulaient un lieu de vie où ils pouvaient se passer de la voiture (commerces de proximité) et éviter la présence de “cités” (bâtiments hauts, denses).

La proximité des services publics est appréciée par le couple, leurs enfants pouvaient notamment aller dans leurs établissements scolaires à pieds.

Néanmoins, si Genas continue de s'agrandir, ils manifestent le désir d'en partir pour un lieu de vie plus calme et moins dense.

## *Rapport à la ville et à la nature*

Les enquêtés disent ne pas aller souvent à Lyon : “plus ça va moins on y va”. Ils n'aiment pas prendre la voiture pour aller en ville, n'importe où en ville, il est

compliqué de trouver une place de stationnement et de circuler. Ils fréquentaient beaucoup la Part Dieu mais maintenant ils n'ont plus envie d'y aller à cause de la route (bouchons, embouteillages) et du prix des parkings en ville.

La proximité à Lyon n'est pas un critère déterminant pour un potentiel futur lieu de vie, d'autant plus que l'enquêté dit ne pas aimer la ville et ses odeurs.

Selon lui, absolument rien ne leur manque de Lyon, et tout ce qu'ils avaient à Lyon se trouve à Genas, avec le calme en plus.

La nature est très importante pour l'enquêté. Il exprime le souhait de vouloir du "vert" et indique que la proximité de son logement avec les champs est quelque chose de précieux. Il souhaitait que ses enfants puissent vivre au calme et au vert.

Féru de randonnée pédestre, tous les weekends il s'adonne à une marche dans la région de l'Est lyonnais ou vers l'Isère.

La proximité de la nature a été un élément déterminant pour notre enquêté. Il adore fréquenter les parcs avec ses petits enfants.

#### *Parcours résidentiel*

Au moment de leur mariage, avec sa femme, ils habitaient à Gerland. Ce choix s'expliquait à l'époque par un souhait de se rapprocher de leur lieu de travail (ils travaillaient ensemble). Ils aimaient beaucoup Gerland car à l'époque c'était spacieux et il y avait beaucoup de verdure. Ils y sont restés pendant 10 ans mais ils ont souhaité prendre une maison à la naissance de leur troisième enfant pour avoir un extérieur.

L'enquêté a grandi en lotissement et ses souvenirs d'une enfance paisible lui ont toujours donné envie de retourner vivre en lotissement.

En 1988, ils se mettent à chercher une maison à acheter et ils trouvent sur le journal une annonce concernant ce lotissement à Genas. Le choix s'est fait très rapidement, une seule visite a suffi pour qu'ils signent le compromis de vente. Ils ont eu un coup de coeur. La taille du terrain correspondait parfaitement à leur attentes, ils ne voulaient pas d'un grand terrain car il faut du temps pour l'entretenir.

#### *Sociabilités*

L'enquêté visite souvent ses enfants, qui comme lui, ont fait le choix de vivre à la campagne, au delà de la seconde couronne périphérique. Pour lui, habiter à Genas facilite les visites aux enfants et aux petits enfants. Il considère que comme ses enfants ont baigné dans la nature, ils ont fait le choix d'aller vivre "en pleine nature".

Les relations de voisinage sont très bonnes. Les voisins sont géniaux, l'entraide est bonne. Les voisins sont très respectueux et cela est très important pour eux car la vie en lotissement implique des relations de voisinage plus accrues qu'en appartement. Quand ils se sont installés à Genas, ils étaient plus impliqués dans la vie de quartier mais désormais ils préfèrent tenir leurs distances avec les voisins : il s'agit d'être en bonne entente mais en gardant la "bonne distance", "chacun chez soi".

#### *Pratiques*

Le couple fait quasiment tout à pieds. Dans la mesure du possible, ils essaient d'éviter de prendre la voiture. Ils ne prennent la voiture que pour aller chez leurs enfants ou aller faire leurs courses au supermarché. Ils privilégient les magasins vers Satolas, Bourgoin ou Tignieu (ils font leurs courses au Leclerc) puisqu'ils préfèrent les petites villes.

Ils fréquentent également le Carrefour Market de Genas, l'Intermarché de Chassieu et le marché le dimanche.

#### *Rapport au changement*

Il y a de plus en plus d'habitants à Genas et l'enquêté et sa femme n'apprécient pas trop. Quand ils sont arrivés à Genas il y avait 7000 habitants. Pour eux, Genas perd son caractère de petit village et tend à devenir une petite ville. Il donne l'exemple du marché qui est surchargé à cause du monde, il est très difficile de circuler.

Il aimeraient retrouver le Genas d'il y a 20 ans, sans la proximité de la rocade

qui engendre beaucoup de passage.

Par rapport à l'opération, au début, ils ne voulaient pas du jardin de Gandil mais le Maire les a reçus plusieurs fois et finalement ce n'est pas si mal. Ils craignaient le bruit et le squat des jeunes le soir. Malgré tout, il y a un fort passage des scooters et certaines fois des jeunes viennent pour faire la fête. Mais ils précisent que ça reste raisonnable.

La construction de l'immeuble ne les a pas du tout dérangés, d'autant plus qu'ils adorent l'architecture de l'immeuble : "il est magnifique".

Manifestement, le voisinage aurait mal vécu l'arrivée de l'opération lors de son annonce.

#### *Signalétique*

Genre : Homme

Tranche d'âge : 60-70ans

Situation familiale : En couple

Durée de résidence : 26ans

Type de logement : Maison avec jardin en lotissement

# G2

*Le 12/05/2015 chez l'habitant*

Globalement l'enquêtee est assez (voire totalement) défavorable à la densification, ça l'a beaucoup pénalisée : sa maison se situe au bord de l'opération Dolce Villa

*"Avant, ils disaient que Genas était un petit havre de paix, je ne traduirais pas comme ça aujourd'hui, pas du tout".*

#### *Cadre de vie*

L'enquêtee qualifie Genas comme "une petite ville village". La famille apprécie d'y vivre. Ils s'y sont installés pour pouvoir être propriétaires. C'est agréable pour eux car "il y a pas mal de trucs à côté : Carrefour, les bus". Ils ont également mentionné la qualité esthétique de ce territoire : "c'est joli", "les passages, les sous-bois". A l'inverse, ils ne constatent pas de lieux spécifiquement désagréables. Ils apprécient le fait que "c'était tranquille". L'utilisation du passé ici réfère aux nombreuses constructions et au développement de Genas de ces dernières années.

L'enquêtee travaille à Villeurbanne, elle a utilisé cet exemple qu'elle connaît bien pour nous donner une idée de là où elle n'aimerait pas vivre.

#### *Rapport à la ville*

Le rapport à Lyon n'a pas été très probant : elle ne va pas forcément à Lyon. Mais par contre, elle vit, elle pratique, se déplace (...) largement à l'échelle de l'est de l'agglomération : Chassieu, Décines... Elle associe l'urbain ("plus une ville est grande") aux problèmes : les incivilités, la circulation (bouchons, stationnement,

bruit). Elle précise qu'elle n'aurait pas pu vivre à Lyon.

Le rapport à la nature est pour elle important et est un avantage important de Genas : “plus au vert ici”, ça représente “une bouffée d’air”, “agréable à vivre”, “où on a envie de se balader”. Toutefois, cet aspect de Genas a changé pour elle, là encore, elle met en avant le développement de la ville pour dire que “ça faisait nature, ça l’est de moins en moins”. Elle explique qu’avant qu’ils arrivent, Genas était à la campagne (il y a plusieurs décennies), quand ils sont arrivés ça l’était déjà moins, et maintenant ça l’est de moins en moins.

#### *Parcours résidentiel*

L’enquêtée a grandi à Vaulx-en-Velin La Grappinière. Elle en garde un très mauvais souvenir : “plus jamais une commune de merde”, “tous entassés”, “c’est moche”. Elle et son mari sont partis ensuite à Lyon, puis à Décines, en appartement. Ils se sont ensuite installés à Chassieu. Ils désiraient rester à Chassieu et devenir propriétaires mais n’en avaient pas les moyens. Le “rapport qualité-prix” était plus intéressant à Genas.

Le choix de s’installer à Genas a été motivé par “la tranquillité” et la qualité des établissements scolaires (les enfants étaient en bas âge quand ils se sont installés) mais surtout pour des questions budgétaires car ils voulaient devenir propriétaires (“après c’est suivant ses moyens, moi j’ai pu le faire, j’ai eu le choix”).

Ils sont arrivés à Genas il y a dix ans.

#### *Sociabilités*

L’enquêtée n’a pas particulièrement d’attaches à Genas (mis à part son foyer bien sûr), quelques amis mais pas plus. Elle fait partie d’une association sportive (gym) et son mari d’une association de loisirs (billard). Elle précise toutefois qu’ils auraient pu le faire partout, que ça n’est pas spécifique à Genas. Elle juge ainsi qu’elle ne participe pas tellement à la vie de la commune ou du quartier, qu’elle ne se sent pas particulièrement genassienne. Son cercle de connaissance,

d’amis, de famille s’étend bien au-delà de Genas. Elle ne ressent pas du tout les limites de la commune et vit dans l’agglomération plutôt que dans sa ville.

Elle connaît peu ses voisins : “il vaut mieux éviter les relations avec les voisins, ça évite les emmerdes”, “c’est pas évident les relations entre voisins”.

De fait, ses relations n’ont pas spécialement changé ou évolué avec le projet. Toutefois, elle a vécu l’arrivée de nouveaux voisins, desquels elle se méfie : ils ont un vis-à-vis sur son jardin, utilisent le toit de la crèche alors qu’ils n’en ont pas le droit, il y a plus de bruit. Elle ne canalise toutefois pas sa gêne sur les voisins personnellement mais sur l’opération. Ce ne sont pas eux qui la gêne mais l’immeuble et le fait qu’il soit habité.

Elle est en charge du syndicat associatif “Les demeures du Genais”, c’est un groupe de lotissements de 36 maisons, autour de la place du Dr Janez et le lotissement à l’est de celle-ci.

#### *Pratiques de proximité*

Elle n’utilise pas tellement les commerces de Genas, sauf les boulangeries, car c’est trop cher pour elle, même le marché. Elle ne comprend pas que l’on amène de nouvelles populations plus populaires et que le coût de la vie ne s’aligne pas. Pour elle, les commerces ne s’adressent pas à tout le monde. Elle ne fait que des petites courses à Genas et ne pratique pas sa ville. Elle va ailleurs, où c’est moins cher.

A propos de la culture, elle nous dit que “Genas c’est pas le top”. En effet, les différentes animations qu’il peut y avoir ne l’intéressent pas tellement, pour elle, c’est pas “grand public”. Il n’y a pas de piscine et c’est très dommage. De même, la médiathèque est trop petite comparée à celle de Chassieu.

Elle observe un déséquilibre entre l’offre commerciale et la population qui a changé.

#### *Rapport au changement*

Pour elle, l’opération c’est : “une grosse merde”. En effet, elle trouve que Genas

s'est trop développé, que ça se construit trop, de partout. Elle précise cependant : "ça reste correct par rapport à d'autres communes". Pour eux, "il y a plus de problèmes qu'avant". Ce développement nuit à leur tranquillité. Elle explique que ça pourrait toutefois être pire : elle trouve que la forme urbaine des opérations est de qualité (elle compare aux grands ensembles de sa jeunesse). Pour elle, le pire serait l'arrivée d'un tramway à Genas : "ça amène des personnes d'autres communes, ça brasse". Elle nous a parlé de la part de logements sociaux dans les nouvelles constructions, ça devient une "ville cosmopolite", ça "se démocratise", "c'est moins sélectif". C'est un changement car avant Genas était une ville un peu bourgeoise, que peu de gens pouvaient se permettre. Elle trouve que c'est bien car "c'est pas des grandes tours où ils entassent les gens en particulier les cas sociaux". Néanmoins, le développement de Genas est aussi embêtant pour la circulation.

Pour l'opération en elle-même, elle explique que quand ils sont arrivés, c'était un terrain municipal avec une grange. Et puis les bâtiments sont arrivés, apportant avec eux un gros vis-à-vis dans leur jardin. C'était un avantage pour eux quand ils ont acheté (un jardin sans vis-à-vis) et sont amers de ces changements. Elle dit qu'avec l'opération, ils ont "trop de voisins, trop de proximité".

A la question de savoir comment l'enquêtée imagine Genas dans 20 ans, elle répond que si Genas n'arrête pas de construire, "ça va devenir une commune un peu béton". "J'y habiterai peut-être plus". Pour elle, les gens vont être amenés à s'éloigner de plus en plus pour rechercher ce que Genas proposait avant.

Sa commune idéale proposerait des activités culturelles et sportives, une bonne desserte en transports en commun (alors qu'elle critiquait avant l'arrivée d'un tramway à Genas), des prix abordables dans les commerces et peu de constructions, surtout pas de grands ensembles. En somme, une ville "tout public".

### *Signalétique*

Sexe : Femme

Age : 54-55 ans

Type de ménage : Couple avec enfants

Durée de résidence : 10 ans

Type de logement : propriétaires d'une maison individuelle en triplex avec jardin

## G3

Le 13/05/2015 chez l'habitant

L'enquêtée est une mère de famille qui a emménagé il y a 15 ans à Genas dans une maison dont elle est propriétaire. La famille habitait auparavant à Lyon, et elle est contente de sa situation. Dans son discours, elle insiste beaucoup sur la tranquillité, qui cristallise son attention à l'opération et aux changements à Genas.

*“On est bien ici... Regardez, on entend les cloches !”*

### *Cadre de vie*

L'enquêtée insiste sur son cadre de vie agréable, en ce qu'il mêle le calme, l'environnement assez naturel, et la proximité avec les commerces, les équipements (école et collège à l'époque). Elle se dit attachée à l'esprit "village", "bourgade", où tout est calme, mais rien ne lui manque. Elle parle des halles du marchés qui représente cet aspect village pour elle : "Les halles du marché, ça fait vraiment cœur de village. Genas est une commune de 12 000 habitants, c'est quand même gros, mais on a quand même l'impression d'être dans une petite bourgade."

L'enquêtée est attachée au mélange entre calme et accessibilité, à un juste dosage d'urbanité et du cadre familial. Elle souhaiterait même quelques équipements supplémentaires (cinéma, lycée, piscine).

### *Rapport à la ville et à la nature*

L'enquêtée ne regrette pas son départ de la ville, elle n'en a plus envie aujourd'hui. Elle insiste sur les nuisances existantes en ville, qui sont à l'opposé du cadre de vie à Genas : le bruit, la pollution, le monde, la chaleur étouffante l'été. Son départ de la ville correspond au fait qu'elle ne voulait pas que ses enfants grandissent en

ville. Elle a un regard plutôt négatif sur l'urbanité vécue au quotidien. Pour elle, cette urbanité était nécessaire à un moment de sa vie, mais elle l'a fui dès que la famille en a eu les moyens.

Cependant, elle dit apprécier la proximité à Lyon, notamment pour le shopping ou les sorties particulières (restaurant, activités le soir, visites avec des amis). C'est la possibilité d'y aller facilement qu'elle trouve agréable, et qui renforce le côté agréable de Genas. A ce titre, les transports ont posé problème pour les enfants à l'adolescence pour le lycée, les sorties avec les amis, etc. Mais les parents ont fait les trajets pour pallier l'offre limitée en transport en commun, elle précise que c'est aussi un choix.

A propos de l'accès à divers services et activités quand elle était à Lyon, elle dit : "Il y avait tout, mais à la limite, on n'en a pas tant profité". La famille allait souvent dans les parcs, et elle pouvait profiter d'une maison de vacances à la campagne, dans le Jura.

L'enquêtée situe son lieu de vie dans un intermédiaire entre la grande ville ("pollution, monde, bruit") et la "vraie campagne", isolée, dans lesquelles elle ne veut pas habiter, mais qu'elle apprécie de sentir accessible : les sorties à Lyon d'un côté, la maison de campagne de l'autre.

Au quotidien, elle apprécie le contact rapide avec cette nature intermédiaire, "bien aménagée" (à l'image de l'étang de Mathan), qu'elle décrit comme pas nécessairement très jolie, mais calme, et qui permet de faire des activités. La nature est un élément de loisir pour elle : "c'est vraiment joli ce qu'ils ont fait. En plus c'est fermé, c'est sécurisé. Ça fait un petit point d'eau, c'est pas extraordinaire, mais l'été on peut se poser au bord de l'eau. C'est un joli coin."

### *Parcours résidentiel*

La famille a habité très longtemps en appartement à Lyon, dans le quartier de Part-Dieu. Mais elle en avait marre de la ville, et ils ont eu les moyens pour acheter une maison. Ils cherchaient d'abord en banlieue Est de Lyon. Le choix

de Genas s'est fait dans un second temps puisqu'ils ont eu un coup de cœur pour la maison dans le lotissement, qui avait une dizaine d'années. L'enquêtée est originaire de Bron, donc elle connaissait bien Genas, ce qui a participé au choix de la commune.

#### *Sociabilités*

L'enquêtée connaît bien ses voisins proches, elle décrit une bonne sociabilité de voisinage : discussions lorsqu'ils se croisent, et fête du lotissement sur la raquette. Elle apprécie la convivialité, contrairement aux relations de voisinage en appartement.

Cependant, elle n'a pas spécialement de réseau d'ami à Genas, mais plutôt sur les communes alentours (vieux amis).

#### *Pratiques de proximité*

L'enquêtée fait des ballades à pied dans les champs, sur le plan d'eau du Mathan. Elle pratique également le centre-ville, les commerces. Elle pratique également le complexe sportif en semaine.

#### *Rapport au changement*

L'enquêtée a beaucoup participé aux réunions publiques, autour d'un groupe de voisinage, pour avoir une certaine "vigilance" à l'égard du projet, "on surveillait tout".

Ce n'est pas l'immeuble qui posait problème (car il est suffisamment éloigné), mais le parc : le groupe de voisins avait des craintes sur la tranquillité, qui se sont confirmées : "Au début, ça se passait vraiment très mal. On avait tout un tas de bandes de jeunes qui venaient squatter. C'était très bruyant, ils y passaient la nuit. On a eu un peu peur que ça dégénère complètement, et que ça nous amène beaucoup de désagréments". L'enquêtée évoque aussi des problèmes de vente de drogue. Elle nous fait aussi part d'une crainte autour d'un projet de petit théâtre naturel pour y faire des spectacles, et de la demande faite à la mairie pour enlever

des bancs qui étaient juste derrière son jardin. La situation s'est améliorée pour elle, en ce que le parc est aujourd'hui calme et surveillé par la police municipale.

Les espaces publics à proximité sont donc vus par l'enquêtée comme une menace à la tranquillité, à laquelle elle est attachée, et ce d'autant plus que le jardin n'a aucun intérêt pour elle, puisqu'elle a un jardin privée. Le repos se fait en famille (jardin, ballades), pas dans l'espace public.

Globalement, l'enquêtée juge bonne l'évolution de Genas, sur l'aspect de l'animation du centre-ville, et sur la qualité de vie. Donc elle recherche le calme chez elle, mais une certaine proximité avec les aménités urbaines.

Sa principale crainte concerne logiquement l'urbanisation de la commune, surtout si cette urbanisation la fait ressembler à des villes plus proches de l'agglomération (elle cite Meyzieu). L'image des barres notamment retient son attention.

#### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 45-50 ans

Situation familiale : Mariée, deux enfants étudiants

Durée de résidence : 15 ans

Type de logement : Propriétaire d'une maison en lotissement

# G4

*Le 13/05/2015 chez l'habitant*

L'enquêtée est retraitée, et vit seule avec sa mère. Elle venue à Genas pour avoir une maison et un petit jardin, mais apprécie toujours l'ambiance urbaine. Elle considère que la commune, et plus particulièrement le parc de Gandil, lui offre un cadre de vie agréable et lui a permis de renforcer ses sociabilités sur le quartier. Elle connaît un peu les problématiques urbanistiques, et elle est donc sensible à la mixité sociale, à des éléments d'urbanité, etc.

*“C'est une ville qui vit, c'est dynamique.”*

## *Cadre de vie*

L'enquêtée voulait habiter à la campagne, “mais pas trop”. Elle souhaitait un juste milieu, et surtout éviter l'isolement, car elle est assez âgée et elle avait peur d'être isolée en vieillissant.

Elle dit avoir eu un coup de cœur sur Genas, pour la beauté (fleuri) et pour la proximité avec les commerces (notamment la grande surface) qui lui permet de faire beaucoup de choses à pied.

## *Rapport à la ville et à la nature*

L'enquêtée a un regard positif sur l'urbanité, l'intensité des relations sociales.

Elle va de moins en moins à Lyon et la ville ne lui manque pas, mais elle aime bien l'ambiance urbaine (“ça bouge”), et apprécie le peu de fois où elle y va. Elle nous dit ne pas être gênée par le monde, à l'exception des grandes manifestations (la Fête des Lumières par exemple).

Aujourd'hui, elle aborde plus la ville du point de vue de l'offre commerciale, ou pour les sorties exceptionnelles (restaurant, culture, visite d'amis). L'offre des centres commerciaux la satisfait donc, d'autant qu'elle juge l'accès à la ville compliqué : ça ne va pas vite avec les feux, il est difficile de se garer...

Le problème de l'accessibilité est important pour elle, notamment par les transports en commun. Le manque de transports en commun l'a fait hésiter à l'époque, mais elle apprécie l'amélioration de la situation puisqu'aujourd'hui elle peut aller à la Soie plus facilement.

La nature lui est agréable dans un rapport de repos et de proximité, pour les ballades ou les relations sociales qui s'y tissent. Elle dit aimer la tranquillité mais avoir peur de l'isolement. Elle aime donc une nature proche, de faible envergure, aménagée, à l'exemple du parc de Gandil, qu'elle juge néanmoins trop peu entretenu (mauvaises herbes). Elle nous dit se rendre à la montagne l'été car elle souffre de la chaleur.

## *Parcours résidentiel*

L'enquêtée habitait à Vénissieux, à côté du 7e. Elle a emménagé à Genas il y a 24 ans, en continuant à travailler à Vénissieux.

## *Sociabilités*

L'enquêtée a peu de relations de voisinages, sauf “de loin”, autour du lotissement.

Elle semble avoir des sociabilités surtout liées aux services à domicile, et aux pratiques de solidarité pour sa mère âgée.

## *Pratiques de proximité*

Ses pratiques de proximité sont surtout liées aux commerces : supermarché, centre-ville, rue principale. Elle précise même attendre avec impatience l'agrandissement du supermarché.

## *Rapport au changement*

L'enquêtée dit apprécier l'opération, notamment le jardin, qui lui donne

## G5

*Le 13/05/2015 chez l'habitant*

l'occasion de se promener avec les chiens, et de renforcer ses sociabilités, car cela engendre beaucoup de passage devant chez elle. Pour elle, le parc est un élément de rencontre, de partage, et le cheminement vers le centre-ville à pied est également plus agréable. Elle aime l'hybridité que procure ce parc

Elle estime que les habitants de l'opération veulent les avantages de la campagne, mais aussi de la ville, sans en avoir les inconvénients. A son avis, le mécontentement des voisins des Jardins de Gandil était surtout par principe, et par crainte.

Elle apprécie également les transformations du centre-ville, pour ses aménités et l'animation renforcée : "Maintenant, c'est bien agréable, on peut marcher, il y a des bancs... Et il y a souvent de petites animations, selon la saison. Et tout les dimanches, il y a quelque chose."

Elle n'est pas dérangée par les immeubles, qu'elle trouve bien intégrés car peu élevés, et pour elle, cela permet surtout de ramener du monde et de l'animation dans la ville.

Elle sent que la densité arrive à Genas, car des maisons sont remplacées par de petits immeubles. Pour elle, c'est positif, y compris les opérations HLM. Cela apporte de la mixité et des services : beaucoup de professions libérales se sont installées, des médecins, etc., ce qu'elle apprécie beaucoup, notamment pour sa mère, car on peut tout faire à pied, même en ayant une mobilité réduite.

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 60-70 ans

Situation familiale : Veuve, vit avec sa mère âgée

Durée de résidence : 24 ans

Type de logement : Maison avec jardin

L'enquêtée est une jeune femme, vivant en concubinage. Le couple vivait en région parisienne mais a décidé de venir en Rhône-Alpes pour y trouver un cadre de vie plus propice à leur mode de vie. Ils apprécient beaucoup Genas.

### *Cadre de vie*

L'enquêtée adore son cadre de vie. Sa petite maison lui convient bien et la présence de commerces de proximité lui permet de faire ses courses à pieds.

Le petit pavillon qu'ils louent actuellement fait partie de l'opération, c'est donc un logement neuf, ce qui a contribué au coup de coeur pour le cadre de vie. Le couple exprime le désir d'un cadre de vie isolé, afin d'y trouver calme et silence.

Le seul bémol exprimé est relatif au cambriolage des deux boxes du couple situés dans les immeubles.

Il n'y a pas vraiment d'endroits que le couple n'apprécie pas Genas, mise à part la ZI mais ils ne la fréquentent pas du tout. Pour elle, Genas semble être une commune idéale.

### *Rapport à la ville et à la nature*

Le couple ne se rend pas toutes les semaines à Lyon, cependant l'enquêtée se rend à Villeurbanne quotidiennement car elle y travaille. Parfois, elle retrouve des collègues pour déjeuner le midi dans Lyon et elle apprécie beaucoup ce temps qu'elle s'accorde à Lyon. Quelques fois, ils se rendent à Lyon le weekend pour y retrouver des amis, mais elle trouve l'usage de la voiture en soirée un peu pénible.

L'enquêtée trouve que Lyon est une ville abordable à tous niveaux, transports,

rencontres, propreté : c'est une ville agréable et conviviale. Pourtant, pour elle, il n'y a pas assez de verdure et la proximité est trop grande entre habitants.

Le couple exprime un fort besoin de nature, de verdure et de campagne. Ils ont besoin d'espace pour leurs deux chiens. Le soir, quand ils ne sont pas trop fatigués, ils aiment se rendre dans les champs vers Azieu pour promener leurs chiens.

Pour eux, Genas est une bonne première étape pour des parisiens ayant envie de nature. Cependant, le couple exprime un désir d'un terrain plus grand - actuellement leur jardin doit faire 25m<sup>2</sup> - et pour cela ils doivent déménager de Genas car les prix sont trop élevés.

Genas fait trop moyenne campagne, mais la région Rhône-Alpes est une très belle région selon l'enquêtée, avec la présence proche de nombreux lieux de nature.

#### *Parcours résidentiel*

Le couple vient de la région parisienne, ils sont arrivés à Genas en Janvier 2014 soit il y a presque un an et demi. Ils ont toujours vécu en région parisienne avant de venir s'installer à Genas. Le choix de Genas s'est fait par coup de coeur, le couple étant venu passer quelques weekends dans la région avant de s'y installer. Quand l'opportunité professionnelle de partir de la région parisienne s'est présentée, ils ont sauté sur l'occasion.

Le couple exprime le désir de déménager à nouveau vers Satolas pour avoir un plus grand terrain et plus de campagne. De plus, ils souhaitent avoir un logement plus grand dans l'objectif d'agrandir la famille et pour s'adonner à leurs loisirs - peinture, dessins- nécessitant de la place. En définitive, Genas n'est qu'une étape vers plus de campagne. A terme, le couple cherche à acheter dans la région mais Genas ne leur permet d'acheter car les prix sont trop élevés.

#### *Sociabilités*

Ils ne connaissent que peu de gens dans la région, leurs familles et amis leur manquent en région parisienne même si son conjoint a quelques membres de sa familles vivant à Lyon. La présence de ces quelques membres de la famille de son conjoint les a encouragés à venir s'installer à Genas.

Ils ont établi un cercle amical autour de leurs emplois respectifs. Leurs relations de voisinage se passent très bien, ils se voient de temps en temps avec leurs voisins et le contact est facile.

L'enquêtée prend des cours de dessins à Gandil et cela lui a permis de rencontrer quelques personnes. Cela lui a permis de se sentir complètement intégrée à Genas.

Pour leurs courses, il y a le Carrefour market et Cerise et Potiron qui plaisent particulièrement au couple.

#### *Pratiques de proximité*

Ils apprécient se promener à pieds, en vélo ou en voiture si nécessaire. L'enquêtée trouve le centre de Genas très agréable le dimanche. Ils disent apprécier l'animation qui règne à Genas, notamment pendant la Fête des Lumières où la commune met en place un char et un défilé dans la rue. L'enquêtée se rend hebdomadairement à l'espace Gandil pour y suivre un cours de dessin.

Le couple ne se dit pas particulièrement attaché à la proximité directe des commerces. En effet, si ils déménagent vers Satolas, ils n'auront pas de problème pour aller faire leurs courses en passant par Genas en rentrant du travail le soir.

Ils fréquentent le parc pour les balades quotidiennes de leurs chiens.

#### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 20-30 ans

Situation familiale : En couple

Durée de résidence : 1 ans et demi

Type de logement : T3 dans une maison dans l'opération

## G6

*Le 22/05/2015 chez l'habitant*

L'enquêtée habite avec sa fille adolescente dans l'opération, en logement social. D'origine maghrébine, elle éprouve de grosses difficultés d'intégration depuis son arrivée à Genas, il y a un an et demi. Elle se sent bien dans son logement, mais un fort sentiment d'exclusion la fait fuir la commune pour ses sorties. Elle apprécie davantage l'ambiance urbaine où les populations sont mélangées, ce qui n'existe pas à Genas selon elle.

### *Cadre de vie*

L'enquêtée a d'abord été attirée par l'environnement, le cadre de vie vert. Elle désirait amener sa fille dans une petite ville, où les relations sociales sont plus faciles. Au départ, elle était très enthousiaste vis-à-vis du cadre de vie : "Pour moi ici, c'était le Club Med, on allait pouvoir faire plein d'activités, du vélo, aller dans les parcs, se balader dans la nature. Eh bien non." La commune combinait les avantages de la ville et de la campagne, et elle pensait en profiter. Mais les difficultés d'intégrations et les problèmes relationnels, y compris avec les commerçants, prennent le pas sur le cadre de vie.

### *Rapport à la ville et à la nature*

L'enquêtée se plaisait davantage en ville, où elle estime qu'il y a plus de respect et de solidarité entre les personnes. Elle dit regretter l'anonymat et les formes d'urbanité populaire qu'elle pouvait trouver à Vénissieux.

Elle apprécie l'atmosphère urbaine, et l'offre commerciale diversifiée qui lui permet d'acheter des produits spécifiques (en lien avec sa culture), qu'elle

ne trouve pas à Genas. Elle apprécie cependant l'environnement naturel de la commune.

### *Parcours résidentiel*

L'enquêtée a grandi dans un cadre similaire, "un petit village", à Mions, où elle vivait une exclusion semblable, au point qu'elle ne veut plus y retourner. Puis elle a longtemps habité dans l'agglomération lyonnaise : Lyon, Saint-Priest, Vénissieux. Mais son propriétaire vendait, donc elle a cherché un logement social dans l'Est lyonnais.

### *Sociabilités*

La sociabilité est une composante importante pour elle. Cela joue beaucoup sur le fait qu'elle se sente mal ici. Le statut de copropriété donne aux propriétaires un pouvoir sur ses habitudes, y compris dans le logement, et retarde son installation. Elle a l'impression d'attirer le regard, elle est sans cesse rappelée à l'ordre sur son comportement qui serait dérangeant (lettres de rappel du règlement, etc.): "Quand je suis arrivée ici, je me mettais sur ma terrasse, tout le monde me regardait de travers. Ils étaient devant moi, ils ronchonnaient... C'est horrible."

"Ici, on est arabe, on est arabe. On est vraiment mis de côté... Ça me dégoûte. Ma fille me demande qu'on aille au supermarché... J'y vais avec mon argent, acheter mes courses, et on me dévisage, on regarde mon cadis..."

Sa seule relation agréable s'est faite avec une autre personne en situation d'exclusion à cause de ses origines.

### *Pratiques de proximité*

L'enquêtée pratique très peu les espaces de la commune, qu'elle dit fuir. Elle se déplace donc la majorité du temps en voiture, vers les zones commerciales alentours (Saint-Priest, Bron, Décines).

Elle a beaucoup de mal à participer la vie de la commune, par dégoût, presque par peur.

### *Rapport au changement*

L'enquêtée ne signale pas de préférence quant à son lieu de vie, mais veut éviter l'isolement : cherche donc un mode de vie plutôt urbain, avec des aménités qui rendent le cadre de vie agréable. Elle réfléchit surtout au côté pratique, et notamment selon des critères de proximité des commerces et des établissements scolaires.

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 40/50 ans

Situation familiale : Seule, avec un enfant

Durée de résidence : un an et demi

Type de logement : Appartement (logement social) dans l'opération

G7

*Le 22/05/2015 chez l'habitant (couple)*

*“Une petite ville accueillante”*

*“Un petit village qui vit beaucoup”*

### *Cadre de vie*

Les enquêtés apprécient leur cadre de vie. En effet, c'est une “petite ville accueillante”, “pas loin de tout” avec “beaucoup d'activités”. Le seul endroit qui leur est désagréable est le hameau de Vuray, assez reclus car “pas de commerces, pas de vie”.

### *Rapport à la ville et à la nature*

Par rapport à la grande ville, ils qualifient leur environnement de “tranquille”.

Ce qu'ils qualifient d'urbain : “Lyon”, “le béton”, “les grands bâtiments”, “la circulation”. L'enquêtée avait de la famille à Lyon qu'ils visitaient souvent mais n'appréciaient pas tellement y aller (“on était contents de revenir ici [à Genas]”). Sa famille n'est aujourd'hui plus à Lyon et ils n'y vont plus beaucoup. L'enquêté nous dit qu'il n'aime pas du tout Lyon : “en ville moins j'y vais, mieux ça va”. Ce qu'il n'aime pas c'est la foule, l'ambiance et le fait que personne ne se connaisse. La désappréciation de l'environnement urbain est marquée tant par la forme urbaine que par la sociabilité réduite. Pour eux, Lyon, “c'est un peu la zone de partout”, ils préfèrent grandement vivre à Genas. Ils reconnaissent qu'à Lyon c'est agréable “pour les jeunes” car il y a plus d'activités, “il y a plein de choses à faire” et ils trouvent cette ville jolie. Leur fille y va tous les jours pour ses études.

Ils nous parlent aussi de St-Priest, où ils ont vécu avant : “c’est plus grand, c’est la ville. Ici [à Genas] c’est plus tranquille”.

Pour eux, la nature c’est d’abord la respecter, ils la définissent comme “l’opposé du béton”. Pour eux, la nature se définit en creux de la ville, elle s’oppose au bâti. La nature s’exprime aussi à Genas par les fermes et les propriétés agricoles à proximité, auprès desquels ils peuvent acheter des produits fermiers directement. Pour la nature dans la ville de Genas, ils trouvent que “les espaces verts sont entretenus”, “c’est agréable, c’est propre”.

#### *Parcours résidentiel*

Les enquêtés se sont installés à Genas il y a 20/25 ans. Le couple est originaire de St-Priest et ils se sont installés à Genas car ils cherchaient à être propriétaires et ont saisi une opportunité de pouvoir faire construire. Ils sont donc arrivés à la création de leur lotissement et y sont restés. Leur maison est très grande en rapport de ce qu’ils avaient avant et ils ont une terrasse qu’ils n’avaient pas. Ils sont très satisfaits d’avoir quitté un appartement, “c’est totalement différent”.

#### *Sociabilités*

Les enquêtés se sentent tout à fait habitants de la commune. Ils entretiennent de bonnes relations de voisinage : “un contact plaisant”, “du respect”, “très convivial”. Pour eux, l’interconnaissance est importante dans leur lieu de vie : “on se connaît tous [dans le lotissement]”, “le contact est facile”. “On connaît plus ses voisins dans un lotissement que dans un immeuble”. C’est d’ailleurs quelque chose qu’ils reprochent aux grandes villes : “en ville on est incognito”.

Ils entretiennent également un bon relationnel avec les commerçants de Genas, qu’ils préfèrent aux grandes surfaces des environs : “on se connaît, c’est plus convivial”.

#### *Pratiques de proximité*

Les enquêtés pratiquent assidûment les commerces du centre de Genas et le

marché, qu’ils préfèrent aux grandes surfaces. Ils apprécient “avoir tout près de chez nous”. Ils se déplacent le plus souvent à pied (“c’est royal”) dans Genas.

Ils vont également à l’étang de Mathan, près de chez eux. Ils nous parlent également des animations et des fêtes : “Depuis 20 ans, le maire a beaucoup amélioré Genas avec des animations”, qui donnent de la vie. C’est un “petit village qui vit beaucoup”.

#### *Rapport au changement*

L’enquêtée travaille au Relais d’Assistantes Maternelles de l’opération et a donc vécu de près l’arrivée de l’opération. Elle va au travail à pied (“c’est formidable”). Ils ont un avis très positif sur l’opération, tant les bâtiments que les services et le jardin de Gandil (“c’est magnifique”). Ils trouvent aussi que c’est un lieu de rencontres et de sociabilité : “ça permet de rencontrer du monde”.

Par rapport aux changements en général à Genas, ils constatent que beaucoup de familles jeunes arrivent (familles avec de jeunes enfants). “A Genas ça bouge quand même”. Toutefois, ces évolutions n’ont pas d’impacts particuliers sur eux.

Genas dans 20 ans : les enquêtés pensent que la ville va se développer (“c’est sûr que ça va s’agrandir”), notamment grâce à la bonne localisation et la bonne desserte de la ville. Ils notent qu’avec la construction d’une zone industrielle à l’entrée de la ville, des emplois vont être créés et donc vont attirer de nouveaux habitants. Leur commune de résidence idéale est n’importe où mais à la condition d’être dans le midi de la France (rires).

#### *Signalétique*

Couple avec enfants, 50-60 ans

Tranche d’âge : 50-60 ans

Situation familiale : couple avec enfants

Durée de résidence : 20/25 ans

Type de logement : maison individuelle avec jardin

## G8

*Le 22/05/2015 chez l'habitant (couple)*

*“Genas c'est un petit village”*

*“Une campagne civilisée on va dire”*

### *Cadre de vie*

Les enquêtés (couple) apprécient leur lieu de vie. Pour eux : “c'est un bon compromis : assez loin de la ville mais pas trop”. Ils sont proches de la ville mais tout en pouvant apprécier la campagne environnante. Toutefois, ils qualifient cette campagne de “civilisée” qui vient s'opposer à une campagne “naturelle”. Elle témoigne d'une certaine urbanité insérée dans cet espace.

### *Rapport à la ville et à la nature*

L'un des enquêtés travaille à Lyon et s'y rend donc tous les jours. Autrement que pour le travail, les enquêtés vont régulièrement à Lyon. Ils se trouvent proches de la ville et c'est pour eux un avantage. Ils disent ne pas pouvoir se passer de la ville. L'une des enquêtés explique avoir grandi en ville et y avoir toujours vécu. Ils aiment y aller pour se balader, pour des achats...

Toutefois, pour eux, la ville évoque : “une certaine concentration” à la fois bénéfique (de commerces) et négative (population, forme urbaine “se sentir enfermé”). La pollution de l'air constatée à Lyon est également une source de gêne.

A contrario, la nature est pour eux “indispensable”. L'environnement de leur foyer est pour eux une source de tranquillité et de calme : “on entend les oiseaux ici”.

### *Parcours résidentiel*

Ils se sont installés il y a 24 ans. Le couple d'enquêtés n'est pas originaire de la région. Ils ont vécu à Lyon, en appartement. Quand ils ont voulu acheter un bien, les prix élevés de l'immobilier lyonnais les ont poussé à regarder un peu ailleurs et ils se sont rendus compte que pour le prix d'un appartement, ils pouvaient devenir propriétaires d'une maison avec jardin à Genas. C'est ce qui les a poussé à emménager à Genas. C'est aussi pour les enfants qu'ils sont venus, avoir un jardin était pour eux important. Ils se sentent mieux à Genas qu'à Lyon, rien ne leur manque de la ville car ils en sont assez proches.

### *Sociabilités*

Ils se sentent habitants de la commune : “on est bien implantés”. Ils ont fait partie de différents organismes : CCAS, clubs de sport.

Leurs relations se sont nouées notamment par la vie scolaire : association de parents d'élèves, amis de leurs enfants... Ils participent moins à la vie communale maintenant que leurs enfants sont grands. La vie communale, pour eux, étaient donc fortement sous-tendue par la vie scolaire.

Ils entretiennent de bonnes relations de voisinage : “Globalement, ça se passe bien, c'est quand même calme”. Il y a notamment une fête du lotissement chaque année avec un repas dans la rue.

Ils n'ont pas particulièrement remarqué de changements dans leur sociabilités avec l'arrivée de nouveaux habitants.

### *Pratiques de proximité*

A Genas : “l'indispensable y est” en termes de commerces et de services. Le fait que Genas ai une école et un collège sur place a été très appréciable pour eux, de même que le ramassage scolaire pour le lycée. Ils apprécient les animations proposées (notamment sur la place du marché).

Ils se déplacent à pied ou en voiture, bien qu'ils essayent le plus possible de “profiter de la nature” et de se déplacer à pied. Ils notent qu'il est quand même

indispensable d'avoir une voiture, même deux quand on a des enfants, car c'est mal desservi par les transports en commun.

#### *Rapport au changement*

Le principal changement dont ils nous ont parlé est la rénovation du centre-ville de Genas. Celle-ci "a redonné de la vie à Genas", grâce à la grande place aménagée "un peu vaste, qui fait du commun, on peut s'y retrouver". C'est pour eux donc un changement positif. Ils mentionnent une "belle recherche pour fondre les bâtiments dans le paysage", la forme urbaine et l'esthétique architecturale leur plaît ("c'est plutôt joli").

L'opération en elle-même et les autres nouvelles constructions à Genas sont pour eux "agréables à vivre", ils s'y promènent. Les bâtiments ne sont pas trop hauts, même s'ils trouvent qu'aujourd'hui il y a plus de bâtiments qui se construisent que de maisons, mais la hauteur en particulier ne les dérange pas.

Les changements à Genas sont positifs pour eux : "c'est mieux maintenant", mais ils ne distinguent pas d'impacts importants dans leur vie.

Genas dans 20 ans : ils pensent que c'est une ville "qui ne peut que se développer" parce qu'il y a une bonne localisation et une bonne desserte (axes autoroutiers, gare et aéroport de St-Exupéry). Les espaces agricoles autour de Genas pourraient être urbanisés d'ici-là bien que ça ne soit pas la politique de la commune. Les limites de l'espace urbanisé ne devraient pas dépasser les grands axes structurants qui circonscrivent Genas et a fortiori son développement.

Commune de résidence idéale : pour eux, la ville idéale serait le Genas actuel, avec un centre-ville piéton, "ce serait encore plus tranquille". Ils évoquent aussi une desserte directe en tramway pour accéder à Lyon en TC. L'idéal serait aussi : "que ça [Genas] se développe pas trop" tout en gardant un esprit village avec ses animations.

#### *Signalétique*

Genre : Couple

Tranche d'âge : 50-60 ans

Situation familiale : couple avec enfants (partis du domicile)

Durée de résidence : 24 ans

Type : Maison individuelle avec jardin dans lotissement

## G9

*Le 22/05/2015 chez l'habitant (couple)*

Enquête auprès d'un jeune couple (34 ans), parents de 2 très jeunes enfants. Viennent d'emménager dans une petite maison de l'opération (locataires depuis 2 mois), après deux ans et demi de vie à Genas. S'y plaisent beaucoup, car ils retrouvent un cadre de vie adapté à leur nouvelle famille et une atmosphère assez proche de celui qu'ils avaient à la Croix-Rousse, entre calme, proximité et animation. Des urbains en train de modifier leur mode de vie vers un hybride entre urbanité et aménités rurales.

### *Cadre de vie*

Ils ont été attiré par "la verdure, le côté un peu campagne. C'est un petit village". Un mélange d'animation et de calme, adapté selon eux à leur nouvelle structure familiale. La proximité des commerces et des lieux de travail est également quelque chose de pratique pour eux. Ils trouvent le centre-ville agréable, avec le vieux Genas (du "charme") les commerces, la grande place rénovée, le marché et les terrasses où ils aiment passer du temps : "C'est la seule partie qui vit, forcément ça nous attire."

### *Rapport à la ville et à la nature*

Ils lient la ville aux sociabilités ("la fête, les sorties, la foule"), à la diversité de l'offre commerciale, mais également à ses nuisances : bruit, saleté, pollution, difficulté pour se déplacer. La ville leur manque tout de même, notamment pour son animation : "par moment, le mouvement, le monde, l'animation, ça me manque un peu". "En partant de Lyon, de la Croix-Rousse, qui est quand même

un cadre relativement bon, calme la nuit, vivant le jour, on essayait de trouver un endroit qui s'en rapprochait un peu."

Ils retournent régulièrement en ville, mais pas autant qu'ils voudraient, notamment à cause des enfants. Mais selon eux leur mode de vie évolue vers un rythme plus calme. Ils ont l'impression de perdre leurs habitudes de lyonnais, notamment en termes de consommation : ils vont davantage dans les centres commerciaux en périphérie.

La nature est importante pour eux, ils aimeraient bien habiter encore plus loin de la ville, notamment pour les enfants : apprécient faire des balades. Ils l'associent à des espaces assez sauvages (montagne, "air pur"), et estiment que Genas est une campagne avant tout urbaine, polarisée par Lyon.

### *Parcours résidentiel*

Les enquêtés sont originaires de la campagne, habitaient à Lyon depuis qu'ils sont étudiant. Ils ont voulu se rapprocher de la nature en allant à Genas, et surtout avoir un logement plus grand.

### *Sociabilités*

Ils ont peu de connaissances parce qu'ils sont arrivés récemment : une ancienne voisine, la nounou. Ils ont le sentiment que leurs relations sociales commencent tout juste. Les rapports sont encore très limités avec le voisinage. Ils estiment qu'il est plus difficile de se croiser en habitant en maison. A l'inverse, ils ont de bonnes relations avec les commerçants, et ont le sentiment d'être bien intégrés à la vie de la commune.

### *Pratiques de proximité*

La proximité des commerces leur permet d'avoir un mode de consommation assez urbain et ils en sont satisfaits : marché, petits commerces, animations... Ils se déplacent à pied. Mais ils ont peu de loisirs sur place, à part des balades dans

les espaces agricoles ou naturels.

### *Rapport au changement*

Depuis qu'ils sont à Genas, n'ont pas vu beaucoup d'évolution, à part les transports en commun. Ils vont souvent au parc de Gandil, pour faire un petit tour. "Mais c'est pas non plus... c'est pour passer quoi." Ne le jugent pas super important, mais ne sont pas installés depuis longtemps, donc ils ne savent pas encore trop quoi en penser.

Ils imaginent que la commune va continuer à s'urbaniser, mais ils aimeraient que Genas ne se développe pas trop. Par exemple, ils envisagent l'arrivée de transports en commun (tram, métro), et estiment qu'ils s'y opposeraient, voir qu'ils n'aimeraient pas rester si c'est le cas, car la commune serait moins tranquille.

### *Signalétique*

Genre : couple

Tranche d'âge : 34 ans

Situation familiale : couple avec deux enfants

Type de logement : maison individuelle avec jardin, dans l'opération

Durée de résidence : 2 mois

## G10

*Le 22/05/2015 chez l'habitant*

### *Cadre de vie*

La première chose que l'enquêté dit pour décrire son cadre de vie est que c'est un lotissement, mais un lotissement où "on est pas trop les uns sur les autres, assez aérés, avec pas mal de verdure". Il y trouve le calme et tranquillité, notamment vis-à-vis de la circulation. Ils cherchaient avec sa femme une maison sur Genas en particulier. C'est le fait d'avoir des enfants qui les a motivé à venir ici. Ils ont choisi celle-ci car il y en avait peu, mais aussi car ils apprécient le fait d'être proche du centre et des écoles en particulier. Il était important pour eux que leurs enfants aillent à l'école à pied. Ils apprécient aussi la proximité des parcs, d'endroits pour aller se promener en ville, mais aussi de champs et d'espaces naturels pour aller se balader.

Parmi les lieux qu'ils n'apprécient pas, il y a la rue principale (de la République) car "très passante, très bruyante, et pas faite pour les piétons". La question de la circulation est importante pour l'enquêté, qui bien qu'il dise ne pas être "anti-voiture", préfère des lieux où les véhicules motorisés sont peu présents. Dans la rue de la République, la présence de commerce est pratique mais ne suffit pas à la rendre agréable pour autant.

Selon lui, Genas n'est pas une commune "ultra campagnarde", et il souhaiterait que cela reste de la sorte. "C'est un bon compromis".

### *Rapport à la ville et à la nature*

"La ville dans mon imaginaire c'est les immeubles, le bruit, les routes, les

voitures”. Il va à Lyon environ une fois par mois. En comparaison, il trouve que Genas est plus calme qu’une ville comme Lyon, plus agréable à vivre, notamment si on a des enfants. Il qualifie également Genas de “plus ouverte sur la nature”.

Les choses qui lui manquent de Lyon : quelques commerces (Picard), un cinéma, et un lycée. De plus il constate des problèmes de transports en communs. Il considère Genas comme mal desservi. Il relativise en affirmant “on ne peut pas tout avoir”.

Les lieux qui lui évoquent la nature (dans l’ordre) : les parcs ; la campagne : les champs, les bois où on peut se balader. Il y va régulièrement avec ses enfants, en vélo ou à pied.

#### *Parcours résidentiel*

Dans sa jeunesse, l’enquêté a vécu dans le même type d’environnement (en lotissement, à proximité d’une grande ville). Ensuite, il a vécu environ 10 ans en ville (Lyon 3 et Villeurbanne), chose qu’il a apprécié en étant étudiant puis jeune actif. C’est lorsqu’il a eu des enfants qu’il a souhaité déménager à Genas.

#### *Sociabilités*

Il a peu d’attaches familiales ou amicales dans les environs.

Au niveau du voisinage : il participe à la fête des voisins, il voit certains de ses voisins de temps à autres, et quand il a besoin d’un service il lui est arrivé de faire appel à eux (exemple : pour faire garder sa fille). Il apprécie les échanges qui peuvent exister entre voisins. Ses voisins lui semblent “sympas”, et il décrit les alentours comme une “petite communauté très tranquille”.

Au niveau de la vie de la commune, son épouse est dans l’association de parents d’élèves, et lui est dans un club de tennis. S’il y a des choses à faire pour l’école, des bénévoles, ils participent. Pour le reste, ils participent assez peu. Cela dit, il se sent “complètement genassien”.

#### *Pratiques de proximité*

Ils vont régulièrement à la médiathèque et dans les parcs aux alentours (Mathan notamment). Pour les courses, ils vont au marché sur la place et apprécient cet endroit. Ils vont également au Carrefour Market à côté. Ils apprécient les services pour la petite enfance (crèche, écoles). Pour les loisirs, ils se baladent dans la campagne alentour (vers Chassieu par exemple, etc.).

#### *Rapport au changement*

Ils sont arrivés juste après que le jardin de Gandil soit terminé. Les immeubles étaient là avant. Il voit ces immeubles plutôt d’un bon œil : “ça me paraît très bien”. Il apprécie beaucoup le jardin : “pour les enfants c’est super”, “je préfère passer par là que par ailleurs”. Il ne connaît pas bien les personnes habitants l’opération.

À l’avenir, il considère que la zone industrielle de Genas – Chassieu va se développer et créera de l’emploi. Cela nécessitera des services de restaurations, des commerces. Il imagine et espère un développement des transports en commun en direction de Lyon. Dans la commune qu’il aimerait, il souhaiterait aussi un nouveau lycée. Enfin, il aimerait que “le côté nature ne soit pas perdu”, que Genas reste une commune comme ça (ni trop urbaine, ni trop campagnarde). Il est inquiet des changements aux alentours : notamment avec l’arrivée du grand stade qui provoque des bouleversements de l’autre côté de la rocade. Enfin, il souhaiterait un meilleur développement des modes doux dans la commune, car il préfère ce type de transports pour l’environnement.

#### *Signalétique*

Genre : Homme

Tranche d’âge : 37 ans

Situation familiale : en couple avec deux enfants

Durée de résidence : 3 ans

Type de logement : Maison individuelle en lotissement

# G11

*Le 22/05/2015 chez l'habitant*

## *Cadre de vie*

L'enquêté habite à Genas depuis 8 ans, et il s'y sent très bien : "de toutes les communes aux alentours, c'est la plus "safe", c'est calme, les installations sont cool, c'est fleuri. Il y a beaucoup de commerces même si Genas c'est pas grand, il y a tout ici". A la question de savoir ce qu'il manque à Genas, l'enquêté répond des bus, notamment parce qu'il est au lycée à Croix Rousse et qu'il doit emprunter les cars du Rhône.

Il préfère vivre à Genas, à la campagne, "à côté des poules", "au calme", plutôt que d'entendre des voitures par la fenêtre. Il note aussi la proximité avec Lyon.

Aujourd'hui à Genas "il y a tout", les commerces, équipements... Il manquerait néanmoins peut être un magasin de vêtements ou de loisirs type FNAC.

## *Rapport à la ville et à la nature*

Pour l'enquêté, la nature lui évoque les animaux, le calme, le repos, par opposition au stress de la ville : "j'aime bien rentrer le soir (du lycée à la croix rousse, nldr) et être dans la nature de Genas, être reposé".

Par opposition, pour l'enquêté, la ville c'est d'abord le bruit, puis les magasins, et les gens qui seraient moins agréables et gentils ("insupportables") à Lyon qu'à Genas.

## *Parcours résidentiel*

L'enquêté a vécu en banlieue parisienne jusqu'à ses 6 ans, et même s'il en garde peu de souvenirs, il dit quand même préférer Genas, la campagne, à la ville où il

vivait avant. Nous avons interrogé l'enquêté sur les endroits où il aimerait vivre plus tard, et il répond que lorsqu'il sera étudiant, il préférerait vivre à Lyon parce qu'il sortira plus que maintenant et qu'il y a plus de choses en ville. Néanmoins, il est persuadé que plus tard, à 50 ans il vivra à la campagne, parce qu'il ne pourra pas supporter la ville.

## *Sociabilités*

Il a beaucoup d'amis à Genas, ses amis du collège, mais il en a également à Lyon. Il fait de l'équitation (5h/semaine) à Miribel-Jonas mais il ne participe pas aux associations de Genas. Néanmoins, il participe aux différentes animations proposées par la ville (il nous cite l'exemple de Genas Plage).

## *Pratiques de proximité*

L'enquêté va souvent sortir le soir en ville, à Lyon, "parce que Genas c'est pas la meilleure ville pour sortir", ou les samedi dans la journée, mais le soir il reste à Genas et lui et ses amis se retrouvent dans Genas. Il met en avant le fait qu'il est facile de se retrouver avec ses amis, à pieds, par opposition à Lyon où les gens habitent aux quatre coins de la ville et c'est plus long et fastidieux de retrouver ses proches. Il va souvent au stade d'Azieu où il se retrouve avec ses copains, le lac de Mathan où il fait des barbecues avec ses amis, et les jardins de Gandil.

Avant, l'enquêté habitait en haut de Genas, en haut des jardins de Gandil et il les traversait pour aller au collège. Il s'y arrêtaient souvent avec ses copains, "c'est sympa, c'est joli", même s'il y va moins maintenant qu'il y a le stade d'Azieu et Mathan. Il allait aussi souvent à la ludothèque de l'opération.

Il faisait du basket à Genas quand il était petit, mais il précise que Genas n'est pas une ville très sportive. Néanmoins, il nous dit que Genas est une ville dynamique avec de nombreuses animations. Pour le reste, il va à Lyon, ou à Vaulx-en-Velin pour le cinéma notamment.

### *Rapport au changement*

Genas a beaucoup évolué, il y a plus de commerces, plus de monde, “ça devient une bonne ville, une grande ville”. “Genas est une ville agréable, comparé à Lyon, c’est pas du tout pareil”.

Les nouveaux habitants sont totalement intégrés pour l’enquêté, il n’y a pas de différence entre les anciens et les nouveaux. L’enquêté se sent vraiment genassien.

Concernant l’opération, l’enquêté nous dit que c’est bien pour les personnes qui y vivent, mais qu’il a peur que “Genas devienne une ville avec trop d’immeubles”, il préfère les petites maisons avec la campagne autour. “Autour (de Genas), il y a des constructions partout, ils sont en train de gâcher la nature, c’est vraiment dommage”, “moi je préfère être dans la nature plutôt qu’avec plein de gens autour”.

Dans 20 ans, l’enquêté a peur qu’il y ait “beaucoup plus d’immeubles”. Il pense que Genas va énormément s’élargir, dans la campagne autour. Mais il ne voit pas ce qu’il peut y avoir en plus au niveau des commerces. Il pense qu’ils vont raser des maisons pour mettre des immeubles.

Sa commune idéale ressemblerait énormément à Genas : “ça serait Genas avec des magasins”, un peu plus près de Lyon quand même, mais de la même taille, “plus grand j’aime pas”, là tout est à proximité, à pied.

### *Signalétique*

Genre : Homme

Tranche d’âge : 16ans

Situation familiale : Vit chez ses parents qui sont divorcés mais qui habitent tous les deux à Genas

Durée de résidence : 8 ans

Type de logement : Maison individuelle avec jardin

# G12

*Le 03/06/2015 chez l’habitant*

### *Cadre de vie*

Genas est une “belle ville-village”, c’est ce qui a séduit l’enquêtée quand elle est arrivée à Genas, même si elle notifie qu’aujourd’hui, Genas est moins un village qu’une ville. Elle trouve qu’“il fait bon vivre”, “c’est sympathique et relativement calme”, “c’est pas trop grand, il n’y a pas trop de monde, c’est sympa”.

Elle nous parle ensuite du lotissement où elle est bien, malgré le fait qu’elle ait “7 mitoyens directs”, “on se voit pas à cause des haies donc c’est sympa, c’est calme”.

A Genas, elle apprécie particulièrement la place du marché qui est agréable, il y a les terrasses , “on croise du monde”, “ça motive pour sortir”. Elle dit aimer le parc Anne Franck, surtout depuis que le Maire l’a réaménagé, et le lac de Mathan “ce fut beau, ce fut pas beau, et c’est de nouveau magnifique”. Elle apprécie aussi le centre de Genas avec des petites boutiques, même si “c’est pas si grand que ça Genas, mais ça va”.

### *Rapport à la ville et à la nature*

L’enquêtée va très peu à Lyon, surtout maintenant. Au début elle y allait pour se balader et apprendre à connaître. Elle dit que c’est “un énorme avantage d’avoir une grande ville comme ça à proximité”, notamment pour les hôpitaux (son mari est malade), et des magasins “autres que ce qu’on a autour de chez nous”.

Pour elle la ville “c’est le stress”. Au début, elle a eu peur de la “grande ville”, “cette grande surface”, “la circulation qu’il y a à Lyon”. Elle nous parle également

de "l'anonymat" de la grande ville qu'elle n'aime pas.

Elle dit craindre la Rue Sainte-Catherine et ce type de rues, mais précise qu'il en existe partout. Elle apprécie le Parc de la Tête d'Or à Lyon qui est sans circulation, pour elle c'est la nature, du fait qu'il n'y ait pas de circulation, malgré le monde. Elle aime aussi le regroupement des magasins, le métro, l'offre pour les études. Elle se verrait vivre à Monplaisir (où vit sa fille) parce qu'elle trouve ça "agréable", "ça vit", "il y a du monde dehors à 22h", contrairement à d'autres endroits de Lyon où "c'est mort".

Pour l'enquêtée, la nature c'est "loin de la ville", "loin de la pollution", "près d'un plan d'eau". Pour elle, Genas c'est la nature, elle nous cite le slogan "Genas ville verte".

Par rapport à la Lorraine d'où elle est originaire, elle trouve qu'ici c'est plus pollué, qu'il y a plus d'usines. De la Lorraine il lui manque "la douceur de vivre", "ici les gens courent, c'est métro-boulot-dodo". Il lui manque aussi la nourriture de Lorraine, et le coût de la vie n'est pas le même.

#### *Parcours résidentiel*

L'enquêtée est originaire de Lorraine, elle est arrivée dans la région pour le travail de son mari. Elle a grandi en Lorraine dans une cité minière des Charbonnages de France, avec des "quartiers haut les mains", "une mixité de population". Mais il n'y a pas de ville aussi grande que Lyon. "C'est moins pollué, moins de circulation, moins d'usine".

Ils ont d'abord habités à Saint-Priest, qu'elle n'a pas du tout aimé, qu'elle considère comme une "cité dortoir", je ne m'y plaisais pas". Lorsqu'ils ont regardé pour acheter une maison, ils sont arrivés à Genas, "j'ai été séduite pas Genas qui été encore moins habité qu'avant", "par la proximité de tout, proche du centre commercial, du collège, de l'école maternelle, on peut tout faire à pieds, c'est ce que qui m'a le plus plu". Elle dit n'avoir jamais eu le cafard à Genas, contrairement à Saint-Priest où elle avait le besoin de rentrer souvent en Lorraine.

Elle a tout de suite été séduite par le lotissement où tout le monde avait le

même âge, avec des enfants du même âge, où ils s'entraidaient tous, "se donner le coup de main". Ils se sont tout de suite investi dans les structures de la commune aussi.

#### *Sociabilités*

L'enquêtée à ses enfants et ses petits-enfants ici, ainsi que son cercle d'amis.

Elle est engagée dans le comité de jumelage. Au niveau du lotissement, l'enquêtée était dans le syndic du lotissement mais "il n'y a rien qui se passe, c'est un peu chacun pour soi", pour elle c'est le problème des grandes villes, le "métro-boulot-dodo". Elle trouve ça dommage, même s'ils ont essayé d'organiser des fêtes du lotissement où il n'y a pas tout le monde, et il y a parfois une mauvaise ambiance, "manque de convivialité". Elle n'en souffre pas tant que ça puisqu'elle a son cercle avec ses voisins proches. "c'est difficile" de nouer des relations avec des nouveaux, parce que "ça bouge beaucoup", "c'est une ville où ça déménage énormément".

#### *Pratiques*

Elle utilise les magasins de proximité, elle va au Carrefour Market à pieds. Elle utilise les parcs pour enfants du fait de son activité de nounou. Elle nous cite l'espace Gandil comme presque seul espace de rencontre de la commune. Les jardins de Gandil, "c'est sympathique", il y a plein de choses. Elle va souvent à la ludothèque avec les enfants, elle va là bas pour son association aussi, elle regarde l'association des pyramides aussi. Elle trouve le jardin très sympa, "les petites allées c'est sympathique", c'est très bien pour les enfants.

Elle utilise très peu sa voiture, "on a presque pas besoin de la voiture", sauf une fois par semaine pour aller dans un supermarché plus grand, mais elle n'aime pas ça, elle utilise les "drive".

#### *Rapport au changement*

En ce qui concerne l'opération, elle nous dit "pour moi c'est des petites maisons

de ville”, elle trouve ça “sympathique”, “c’est plus joli qu’un immeuble à 4 ou 5 étages avec des balcons”. Mais elle précise que c’est très cher, et que les fonciers des communes en général sont très chers.

Elle ne connaît pas les habitants des nouveaux immeubles, elle ne connaît personne qui y habite.

Elle espère que Genas ne va pas trop évoluer, ou du moins “évoluer dans le bon sens”, du fait de la position de la commune, proche de l’aéroport, avec la zone industrielle importante.

Elle espère que les maires continueront de ne pas vouloir faire partie du Grand Lyon, mais elle a peur qu’avec la population jeune qui arrive, qui veut être desservie “comme dans les grandes villes”, le vote change. “là on a de la chance que la population ancienne ait décidé de voter pour le maire qu’on a”. Mais elle a peur que Genas perde “son charme” de “ville-village”. Elle nous parle beaucoup du politique et du maire, qui “fait beaucoup”. Elle ne serait pas contre qu’on mette un lycée ou des équipements, mais pas des immeubles.

Mais elle est sûre que ça va changer, mais que ça ne soit pas aussi “cosmopolite que Lyon”. Elle aimerait que ce soit surtout des maisons, mais les immeubles comme à Gandil ça va, “c’est pas moche, ça me dérange pas du tout”, “ça garde encore un petit charme”, “tant que c’est pas des immeubles comme à Saint-Priest ça va, tant qu’on a pas des machins comme ça”.

Elle n’aimerait pas que ça devienne cosmopolite et trop grand parce qu’après “on devient des inconnus” et ça la gêne, elle aime “qu’on ait un nom”, pas comme dans les grandes villes. A Genas, “toutes les caissières vous connaissent”.

A la question de savoir ce que serait sa commune idéale, ça serait des petites maisons, “chacun sa petite maison, chacun son petit jardin”, “tout le monde qui peut se promener librement, les enfants qui courent”, “plus de route !”. “ Si tout le monde pouvait ne plus être chacun pour soi, égoïste”.

Elle conclut sur un discours sur son monde idéal, “sans classe”, “que des classes

moyennes”, “sans trop de choix et sans jalousie”, un monde compréhensif où “on réfléchit avant de juger”

#### *Signalétique*

Genre : femme

Tranche d’âge : 58 ans

Situation familiale : en couple

Durée de résidence : 28 ans

Type de logement : maison individuelle avec jardin en lotissement

# G13

*Le 02/06/2015 chez l'habitant*

## *Cadre de vie*

L'enquêtée commence par une approche sensible du cadre de vie qu'elle décrit comme "agréable" : "on entend les petits oiseaux". Elle trouve la ville sympa, elle la décrit comme une "ville-village". Elle apprécie la proximité avec le marché, le centre-ville, d'avoir quelques espaces verts comme Mathan. Cependant elle va peu dans les espaces publics, du fait d'avoir un jardin à eux. Elle déclare ne pas se sentir "en ville" à Genas, ou alors c'est "une petite ville". Elle apprécie le fait de pouvoir tout faire sans utiliser la voiture, ce qu'elle juge impossible en ville. Ce qui lui manquerait c'est une meilleure desserte en TC. Elle apprécie de ne pas entendre les avions, contrairement à beaucoup de communes alentours. Parlant de Genas, elle déclare "c'est bien fréquenté", "on a pas la même population qu'on a à Lyon". Et donc que "pour y vivre, ça n'est pas désagréable".

## *Rapport à la ville et à la nature*

La ville lui fait penser à Lyon, aux (grands) immeubles, à la circulation, au bruit, aux difficultés de stationnement etc. Elle va très peu à Lyon, une fois tous les six mois selon elle, pour faire les magasins, ou encore aller au cinéma. Elle appréciait de tout avoir à côté à Villeurbanne, mais relativise en disant qu'à Genas il y a beaucoup de choses aussi. Villeurbanne ne la dérangeait pas, lorsqu'ils ont cherché à déménager (logement qui n'est plus adapté), elle a d'abord regardé à Villeurbanne. Mais elle insiste sur le fait que la circulation soit devenu très pénible, elle essaie d'éviter le trafic en prenant le bus ou le métro.

La nature se rapporte à la "verdure, petits oiseaux, arbres donc la tranquillité, on respire un peu mieux, le calme". Le lieu naturel cité en premier est le jardin et les petits parcs où ils ont "fait de la verdure". Elle associe aussi à la nature des balades qu'elle peut faire à pied ou à vélo autour de Genas (entre les villages, dans les champs etc.). Il s'agit de petits sentiers pas forcément aménagés (pas des pistes cyclables à proprement parler par exemple). Autre chose qui lui évoque la nature: des parcs comme Miribel Jonage.

## *Parcours résidentiel*

Ils habitaient avant à Villeurbanne pendant sept ans, en immeuble, et souhaitaient acheter une maison dans une ville "tranquille, bien fréquentée", et avoir des écoles "bien calmes". Avant cela, elle a grandi dans une "ville-village" dans la Nièvre et a toujours, jusqu'à Genas, habité dans un appartement. Un peu le même genre de Genas. Ensuite, elle a habité Oullins dans des "grands immeubles". Elle passait ses vacances à la campagne mais était en ville le reste de l'année.

## *Sociabilités*

Elle ne connaissait personne en arrivant à Genas, mais certaines personnes sont devenus des amis. Son mari a été président d'une association et elle a été dans des associations de parents d'élèves pendant longtemps. Ça a permis de faire connaissance. C'était un moyen de s'impliquer, de "faire vivre quelque chose". Ils ont des voisins avec qui ils sont très proches, qui sont des amis, et d'autres avec qui ils entretiennent de bons rapports. L'ambiance du lotissement est décrite comme "sympa". Beaucoup de gens sont là depuis longtemps. Elle se sent plus impliquée qu'à Villeurbanne, s'intéresse plus à la vie communale et à la politique de la commune. Du fait de la plus petite taille de la commune, elle connaît plus de monde et donc s'implique plus.

### *Pratiques de proximité*

Les lieux qu'elle fréquente sont le marché, la grande rue, Carrefour Market, la bibliothèque. Gymnastique à Genas dans le gymnase. Ils préfèrent faire tout ce qui est possible sur place.

### *Rapport au changement*

“Ca a bien changé”. “Chaque fois qu'un petit vieux meurt, un immeuble se met à la place de sa maison”. Elle préférerait que les maisons restent avec son terrain autour. Elle juge que pour l'instant, “ça reste raisonnable”. Elle apprécie par exemple ce qui a été fait sur la place, “c'est joli”, elle y va plus maintenant qu'avant. L'impression qu'aujourd'hui, dès qu'il y a une construction, il s'agit d'un immeuble. Elle aimerait que ça reste “pas trop grand”. Se souvient qu'avant l'opération, c'était un terrain vague, donc c'est plus sympa aujourd'hui. Elle reconnaît aussi que les immeubles ne la dérangent pas et ne l'impactent pas directement. Elle constate qu'il y a plus de monde, que ça fait plus petite ville, mais relativise en disant que ça a amené plus de choses à Genas aussi et donc qu'aujourd'hui, il y a tout sur place.

Elle ne perçoit pas vraiment qu'il y a de nouveaux habitants, ne voit pas de différences avec avant.

A l'avenir, elle dit avoir peur qu'il n'y ait plus de différences visibles avec les communes alentours (Meyzieu, Chassieu etc.) et que ça devienne une grosse agglomération qui aille jusqu'à Genas. Elle craint que ça devienne comme Bron, avec beaucoup d'immeubles. Cela nécessitera plus de transports. Mais il faudra faire attention à voir “quelle population ça amène, pour pas qu'il y ait trop de problèmes”. Elle associe les transports à une opportunité mais aussi à des risques liés à l'afflux de populations.

Son cadre de vie idéal est une commune faite de petits lotissements, avec la possibilité de tout faire à pied, avec des services à proximité disponible sans

voiture : “le calme, tout à côté, tout à portée de main”.

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 50 ans

Situation familiale : couple avec enfants dont une qui vit encore dans le domicile

Durée de résidence : 17 ans

Type de logement : maison individuelle avec jardin dans un lotissement

# T1

*Le 04/05/2015 Place de l'Horloge, Tassin-la-Demi-Lune*

*“Tassin c'est les avantages d'un village tout à côté de la ville”*

## *Cadre de vie*

L'enquêté apprécie son cadre de vie. Il nous dit que c'est un cadre “agréable à vivre”. Il met en avant la proximité avec les commerces (“en dessous de chez moi”). Il n'a pas besoin d'une voiture, et c'est quelque chose d'agréable pour lui. C'est un peu bruyant à cause de la circulation automobile, mais elle ne le gêne pas au sein de son foyer.

Ce qui a fait qu'ils se sont installés ici est la bonne desserte en TC, la proximité des commerces et le logement en tant que tel : bonne surface, neuf, présence d'une terrasse.

## *Rapport à la ville et à la nature*

L'enquêté et sa famille pratiquent régulièrement Lyon et le territoire métropolitain : pour le travail (du père et de la mère), pour visiter la famille (la sœur habite dans le 7e) et pour les commerces et les activités (notamment la Part-Dieu). Ils apprécient le fait que Tassin soit très bien desservi (pour l'itinéraire Lyon-Tassin). Ils sont plutôt multimodaux : vélo, voiture personnelle, TC, marche. “Tassin est un petit village avec les avantages de la grande ville : bien desservi, à proximité des gares”

Les rapports à la nature ont été peu évoqués, ils ont provoqués des réponses vagues et hésitantes. L'enquêté et sa famille pratiquaient les espaces naturels à la

campagne : Croix-Laval, les Monts du Lyonnais, mais plutôt quand il était enfant.

## *Parcours résidentiel*

L'enquêté a déménagé à Tassin avec sa famille il y a trois ans. Le couple de parents et leurs enfants habitaient à Ecully. Leur logement était devenu trop petit, était vieillissant (daté des années 1970) malgré des remises aux normes et des rénovations (notamment une juste après leur départ à sa connaissance). Il était situé au niveau du Carrefour Planet, donc inconvenant d'être proche de l'autoroute et mal desservi par les transports en commun. Mais aussi l'avantage d'être à proximité d'un grand nombre de commerces (le Carrefour Planet).

Le déménagement à Tassin a été motivé par la volonté de se rapprocher des commerces (paradoxal parce qu'ils vivaient à côté d'un centre commercial). A Tassin, ils recherchaient aussi le “calme” qu'ils avaient à Ecully. Recherche d'une plus grande proximité avec la ville, permise par un rapprochement géographique mais aussi une meilleure desserte en TC.

Le choix de l'appartement a été motivé par la présence d'une terrasse (appartement au 1er étage), qui donne sur la cour et donc “au calme”, “pour profiter de l'extérieur”. Il a aussi été motivé par le fait que le logement était neuf. Se rapprocher du travail n'a pas été une priorité particulière, mais une plus grande accessibilité si. Le cadre de vie a aussi été invoqué : être au calme, avec des commerces, de l'activité, “plus vivant”. Recherche d'un équilibre entre la volonté d'habiter une zone animée et d'être au calme dans le même temps.

## *Sociabilités*

A la question : “Vous sentez-vous habitant de Tassin ?”, l'enquêté a répondu oui, malgré sa récente installation (trois ans). Il se sent bien intégré à la ville. C'est beaucoup dû à son travail à la MJC : participation aux activités municipales, rencontres et travail avec les habitants directement, et aussi au fait qu'il côtoie les commerçants. C'est un habitant qui a beaucoup d'attaches à Tassin, d'attaches personnelles par sa famille, et d'attaches moins personnelles car il côtoie des

commerçants et des habitants. Grâce à son travail, sa sociabilité s'étend même au-delà de Tassin vers l'ouest avec des habitants d'Ecully, de Charbonnières-les-Bains et de Dardilly. Sa sociabilité "communale" s'étend donc au-delà de la ville de Tassin.

En ce qui concerne les rapports sociaux plus proches, à l'échelle de l'immeuble, l'enquêté admet ne connaître que peu ses voisins, même s'ils sont plus nombreux qu'à son ancien appartement. Il y a en effet beaucoup de turn-over, les voisins changent souvent : "Ca tourne pas mal depuis trois ans". C'est donc pas évident d'établir des relations de voisinage, même s'il le souhaiterait.

En rapport à son ancien foyer à Ecully, l'enquêté rapporte qu'il garde quelques contacts, mais peu : "On retourne dire bonjour de temps en temps mais plus trop de contacts non".

#### *Pratiques de proximité*

L'enquêté pratique les commerces de la ZAC ainsi que le marché du vendredi, les espaces verts, les jardins d'enfants (notamment celui entre la MJC et la mairie). Il travaille à la MJC, aux abords de la ZAC et a donc une pratique quotidienne des espaces.

#### *Rapport au changement*

L'enquêté a connu le Tassin d'avant, sans pour autant le pratiquer régulièrement. Il reconnaît que la commune a "énormément changé", que la ville s'est agrandie. Il constate aussi un renouvellement, un rajeunissement de la population : "plus de jeunes avec les nouveaux arrivants", "Tassin n'est pas un village vieillissant comme il aurait pu l'être".

Pour l'enquêté, la densification est ce qui a permis à lui et sa famille de venir s'installer à Tassin. En rapport à son parcours résidentiel, il ne regrette pas du tout son installation à Tassin, il a gagné au change.

#### *Signalétique*

Genre : Homme

Tranche d'âge : 20/25 ans

Situation familiale : Célibataire sans enfants/Vit chez ses parents

Durée de résidence : trois ans

Type de logement : Appartement avec terrasse

## T2

*Le 11/05/2015 Place de l'Horloge, Tassin-la-Demi-Lune*

L'enquêté est né et a toujours vécu à Tassin-la-Demi-Lune, regard à long terme sur la commune. "Tassin est encore un village"

### *Cadre de vie*

L'enquêté trouve que son cadre de vie est agréable à vivre, il a toujours été là : "la place de l'Horloge, le centre de mon monde à moi". Il y a de nombreux lieux qu'il apprécie à Tassin : la place de l'Horloge, les quartiers pavillonnaires, les opérations récentes. En effet, il trouve que le parc devant la Mairie est une réussite et est conscient du fait que ça aurait pu devenir un immeuble si la municipalité avait voulu faire quelque chose de rentable. Pour lui, ce parc est : "un luxe fabuleux". Il a l'avantage d'être un lieu de passage avec de la mixité sociale tout en restant un endroit calme et bien placé. Il a aussi beaucoup parlé des lieux de nature : le parc Méginand, les jardins, les délaissés.

Ce qui est désagréable pour lui à Tassin sont les entrées de ville qu'il trouve mal faites : "Nous nous intéressons toujours au centre, mais jamais aux extérieurs".

### *Rapport à la ville et à la nature*

Il va à Lyon pour des sorties culturelles (musées, cinéma) ou bien pour se balader à vélo (les bords de Saône, l'île Barbe). Il y va en TC car il n'a pas besoin de se garer et c'est très pratique. Il aime le côté cosmopolite de la métropole avec des quartiers "un peu asiatique et un quartier maghrébin", dans lesquels il trouve des produits spécifiques.

A Tassin, il a tout ce dont il a besoin et une qualité de vie meilleure qu'à Lyon

à son avis : "une qualité de vie remarquable". Il n'aimerait pas habiter Lyon : il est difficile d'y circuler, d'y stationner et puis : "c'est passer du jardin au pot de fleur", le cadre est moins naturel et pour lui ce serait difficile de s'en passer. Pour lui, les forces de Tassin sont les commerces spécifiques et les entreprises qui attirent des gens comme la salle de sport par exemple. Il constate aussi des choses innovantes comme des pépinières d'entreprises ou une maison d'hôtes "On est la banlieue de Lyon mais on a des cartes à jouer".

L'environnement de Tassin est pour lui un point important dans le sens où il sent la nature proche : "la nature elle est pas loin". L'un des indices de cette nature est le fait qu'il retrouve à Tassin une faune qui est étrangère à "l'urbain" comme des colverts dans le ruisseau des Planches, une vipère sur sa terrasse ou alors un chevreuil. Il n'est pas un adepte de la nature "artificialisée" comme Lacroix-Laval ou Tête d'Or qui reçoivent énormément de public. Il préfère plutôt les endroits comme Méginand (ancienne déchèterie) ou le parc Montcelard qui sont moins aménagés.

Il apprécie de trouver chez des habitants de Tassin des jardins privés remarquables, ou encore des délaissés laissés en friches. Il aimerait que l'on mette en avant ces friches, les ouvrir aux passants, y planter des arbres fruitiers. La nature dont il "rêve" en espace urbain est celle des grands espaces, pas aménagée et vivante (faune avec les animaux, flore avec les fruits) qu'il oppose aux grands parcs de l'agglomération.

### *Parcours résidentiel*

L'enquêté a toujours vécu à Tassin. Il est né dans la maison qu'il occupe aujourd'hui et dans laquelle il travaille également. Il trouve que c'est un avantage que de travailler à l'endroit où l'on vit ("je vis et travaille au même endroit, ce qui est un luxe colossal"), comme dans le temps.

### *Sociabilités*

Ayant passé sa vie à Tassin, l'enquêté y a des relations très étroites.

Il est engagé dans la vie communale car il a fait partie d'un Conseil de Quartier et s'est présenté sur une liste électorale aux dernières élections, entre autres engagements associatifs.

### *Pratiques de proximité*

Il fréquente assidument Tassin, dans un rayon proche de chez lui : il y travaille et y trouve ce dont il a besoin ("il manque pas grand-chose"). Pour les commerces, il apprécie qu'il puisse trouver tout ce dont il a besoin : Casino, métiers de bouche, boulangeries, le distributeur de lait cru. Sa crainte c'est tout de même de voir ces petits commerces périlcliter avec l'arrivée du grand casino avec l'opération : "je crains un peu que ces grosses machines n'étouffent les petites machines".

Il est multimodal : il utilise sa voiture, les TC, le vélo.

### *Rapport au changement*

L'enquêté trouve que l'opération a plutôt été un succès : une nouvelle voie, de nouveaux commerces, le parc. Il aime le fait que la promenade des Tuileries soit un lieu d'échanges avec des animations : le marché, le marché aux peintres, qu'il y ait aussi peu de voitures et de la place pour les piétons : "lieu d'échanges privilégié".

Pour lui, ça a opéré de grands changements à Tassin ("ça a fait une révolution") : le centre s'est déplacé de la place de l'Horloge à la promenade (au risque de délaisser un peu la place de l'Horloge). Pour lui, l'opération est "bien maîtrisée" notamment par une forme urbaine bien insérée pour les nouvelles constructions.

Il trouve que l'opération a permis de "rajeunir" la commune avec de nouveaux habitants plus jeunes et a permis aussi un "brassage de la population". Donc il y a plus de jeunes ("des gamins qui courent c'est pas désagréable") et plus de mixité sociale. Il s'est arrêté sur cette question de mixité sociale, disant que ça a un bon côté (lutter contre la ghetthoïsation) mais apporte aussi des gênes (des tenues "un

peu choquantes", "des comportements pas forcément habituels à Tassin", du bruit) Il accepte ces changements en expliquant que la France est un carrefour et Lyon tout particulièrement et donc que ces changements font partie de l'évolution de la ville. Pour lui, l'arrivée de nouveaux habitants : "c'est une richesse, c'est une évidence".

Pour lui, l'évolution de sa commune dépend du projet de l'Anneau des Sciences, qui permettrait de réduire le trafic automobile à Tassin. Celui-ci a déjà bien réduit, passant de 55M à 30/35M automobiles/jour. "Trop de voitures tue"

Sa commune idéale a été illustrée par la présentation de la terrasse de sa maison : "un havre de paix" fleuri à l'abri du bruit de la circulation.

### *Signalétique*

Genre : Homme

Age : 60-70 ans

Type de ménage : couple avec enfants

Durée de résidence : 60 ans

Type de logement : maison individuelle

# T3

*Le 28/05/2015 chez l'habitant*

Tassin c'était une "ville-village", "ville-campagne" mais ça n'est plus le cas à cause de l'opération "c'est affreux".

## *Cadre de vie*

L'enquêtée ne reste à Tassin-la-Demi-Lune que grâce à son appartement qu'elle apprécie beaucoup. Elle a un ressenti très négatif sur les évolutions du centre-ville à Tassin : "c'est horrible".

Ce qui l'a attiré à Tassin était le fait que ce soit une "ville-village", "magnifique", "super tranquille", mais avec l'opération, elle trouve que ça n'est plus du tout le cas.

## *Rapport à la ville et à la nature*

Elle appréciait la nature environnante à Tassin avant l'opération, notamment les villas avec les beaux jardins. La nature pour elle s'exprimait par la flore, pour elle c'était une "ville campagne".

Mais avec l'opération : "ils ont tout détruit la nature", "ça fait vraiment ville". Pour elle, avec l'opération, Tassin est devenu une ville vraiment urbaine, à cause des bâtiments et du nombre réduit de jardins. L'urbain pour elle s'exprime alors par les hauts bâtiments, les difficultés de stationnement, le manque de commerces de proximités remplacés par des services. Elle va peu à Lyon, mais elle apprécie qu'ils soient bien desservis en TC.

## *Parcours résidentiel*

L'enquêtée habite Tassin depuis 44 ans. Elle habitait aux Monts du Lyonnais avant. Elle est arrivée car c'était une "ville-village", elle s'y sentait bien, son cadre

de vie lui plaisait.

## *Sociabilités*

Elle se sent habitante de Tassin, elle ne veut pas partir, elle se plaît énormément dans son appartement. L'arrivée de nouveaux habitants n'est pas flagrante pour elle au vu du nombre d'appartements et de maisons à vendre. Elle regrette le manque d'activités, de fêtes, d'animations, elle s'ennuie à Tassin alors qu'avant "c'était familial, on pouvait parler entre nous". "Maintenant même les gens dans la rue ils disent même pas bonjour, ça manque de chaleur". "Avant on se connaissait tous". Elle regrette l'interconnaissance qu'elle retrouvait avant. Elle regrette aussi l'arrivée de nouvelles populations et critique la mixité sociale ("il faut qu'on se mélange, je dis pas, mais ils sont arrivés et ils cassent tout". "C'était trop d'un seul coup").

## *Pratiques de proximités*

Elle pratiquait beaucoup les petits commerces du centre de Tassin avant l'opération, maintenant il ne "reste que des coiffeurs, des agences immobilières et des banques". Elle trouve qu'il manque des commerces de proximité. Les commerces ont beaucoup changé, beaucoup ont fermé aussi, pour être remplacés par des services majoritairement et c'est dommageable pour elle. Les commerces qui se sont installés avec l'opération sont également trop chers. Elle trouve qu'il manque des services de santé aussi. Le marché est trop petit. Heureusement qu'il y a Casino.

La place des Tuileries ne "sert à rien, on est en plein courant d'air". De même que pour le parc de la mairie, elle trouve que c'était mieux avant car l'on pouvait s'y garer. Aujourd'hui il y a un gros problème de stationnement, en effet elle voudrait racheter une voiture mais elle hésite car il n'y a pas de places gratuites près de son logement. Elle trouve qu'avec l'opération, on a construit de nouveaux immeubles avec beaucoup d'habitants mais pas le nombre de places suffisantes.

### *Rapport au changement*

L'enquêtée a très mal vécu l'arrivée de l'opération, ça a eu beaucoup d'impact dans ses habitudes.

D'abord, dans le cadre de l'opération, deux maisons mitoyennes ont surgi accolées au jardin de son immeuble, ce qui a provoqué un vis-à-vis qui la gêne beaucoup. Puis, elle trouve que Tassin n'est plus "une ville-village", "ville-campagne" comme avant, ce que les nouvelles constructions et la restructuration du centre-ville ont "gâché". Enfin, elle n'apprécie pas la forme architecturale des nouvelles constructions ("c'est affreux") en comparaison des villas d'auparavant. "Je suis dégoûtée de Tassin".

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 60-70 ans

Situation familiale : seule

Durée de résidence : 44 ans

Type de logement : appartement

# T4

Le 21/05/2015 chez l'habitant

### *Cadre de vie*

L'enquêtée s'estime très "privilegiée". C'est la première chose qu'elle commence par déclarer lorsqu'on lui demande de s'exprimer sur son cadre de vie. Elle se sent privilégiée du fait d'avoir un jardin et de la verdure, "même s'il y a des habitations tout autour". L'enquêtée vit dans une grande maison qu'elle partage avec d'autres ménages. Elle possède une cour et un grand jardin avec un potager. L'enquêtée déclare "moi je m'y sens totalement bien". Elle parle d'un "cadre de vie idyllique pour vivre en ville, à dix minutes du centre-ville" (l'enquêtée fait ici référence au centre-ville de Lyon et non de Tassin). Elle se plaint beaucoup "dans la maison et dans le jardin". Sinon, pour la ville de Tassin, elle considère qu'elle est "absolument trop urbanisée et pas de façon agréable". Elle n'apprécie pas en particulier l'avenue Charles de Gaulle. Si elle trouve que les immeubles ne sont pas trop hauts, elle n'aime pas le fait que les constructions soient autant en bordure de route. Elle pense que ça n'est pas agréable pour les personnes qui vivent à l'intérieur. Elle qualifie cela de "très bruyant", "pas beau". "Les constructions sont les unes collées aux autres, il n'y a pas d'espace, pas de verdure, pas d'arbres".

Selon elle, il y a trop de circulation, notamment sur les grands axes. De plus, tout est "concentré en bord de route". Les immeubles qui sont autour ne la dérangent pas, elle trouve qu'ils se fondent bien dans le jardin.

Lorsqu'elle parle de son cadre de vie, elle déclare "ne pas s'attacher aux murs" et s'adapter facilement.

### *Rapport à la ville et à la nature*

Pour elle, la ville renvoie à “béton”, “pierre”, à une forme d’agitation (elle parle de “tumulte”), à un “mouvement perpétuel”, “on est toujours en train de courir”. Elle va souvent à Lyon pour le travail. Elle aime beaucoup la ville mais elle n’y va pas nécessairement pour ses loisirs, du fait d’y aller souvent pour le travail. Cela arrive tout de même de temps en temps (restaurants etc.), mais aussi pour découvrir d’autres quartiers dont Confluence, ou Vaise où elle considère que ça s’est mieux construit qu’à Tassin (“Il n’y a pas photo”) et donne l’exemple de la rue Marietton. Elle ne voit pas de grande différence entre Tassin et Lyon “Tassin c’est la continuité du centre, de la ville de Lyon, ce que je ne dirais pas pour Sainte-Foy”. Selon elle, ça n’a pas toujours été le cas et avant, Tassin devait être plus agréable car il y avait moins de monde, moins de circulation, c’était “protégé”, ça faisait “petite ville autonome, indépendante, qui n’avait rien à voir avec la ville et le tumulte de Lyon”, ça faisait “assez village”, alors qu’aujourd’hui “ça fait Lyon, ça fait carrément Lyon”.

A la Croix-Rousse, quartier qu’elle apprécie, elle trouve dommage que certaines personnes aux revenus modestes ne puissent plus y vivre car le quartier est devenu trop cher. Elle affirme être “pour la mixité, dans un sens comme dans un autre”. Elle déclare ne “pas supporter les gens qui disent ‘il va y avoir des logements sociaux et ça va apporter de la racaille’”. Le fait qu’il y ait de gens de différentes origines ne la dérange pas, au contraire, elle “trouve ça très bien”. “La mixité nous enrichit tous”. Cela dit, elle a déjà entendu des discours inverses à Tassin.

Pour l’enquêtée, la nature c’est “vivre en osmose avec ce que la Terre nous donne”. Le lieu qui lui évoque le plus cela, c’est “la montagne”. Elle déclare y aller quand elle a “l’overdose de la ville, du mouvement”. La montagne, c’est pour “se poser”.

A proximité, quand ils recherchent la nature, ils vont dans les parcs, sur

les quais, mais aussi dans le jardin. Elle pourrait vivre sans jardin mais déclare aimer ça tout de même. Cela dit, même en appartement, elle veut des balcons pour les fleurs par exemple (“c’est important de regarder pousser, de regarder fleurir, de toucher la terre”). L’activité du jardinage “la détend, lui fait du bien”. Aux alentours de Tassin, ils vont au parc de Lacroix-Laval où ils vont pour se promener ou pique-niquer le soir, ils vont aussi à Miribel-Jonage, ou encore au parc de la Tête d’Or.

### *Parcours résidentiel*

Elle est venue s’installer ici car c’est la maison dont son compagnon a hérité. Elle y vit depuis 2 ans. Avant cela, elle a vécu à Sainte-Foy-Lès-Lyon, et elle trouvait l’environnement “plus vert”, les bâtiments étaient plus “en retrait de la route”. Elle trouvait Sainte-Foy plus agréable à vivre. S’il n’y avait pas eu l’héritage de son compagnon, elle pense qu’elle habiterait toujours à Sainte-Foy. Elle a également vécu à Lyon, ce qu’elle a beaucoup aimé (dans le 1er et à la Croix-Rousse). Elle considère la Croix-Rousse comme un “quartier à part”, qui fait penser à une “petite ville autonome” et qui est “très agréable à vivre, malgré ses grands boulevards et malgré la circulation”. Elle continue d’y aller de temps en temps. Dans son enfance, elle a grandi dans une ferme, “en pleine campagne”, dans le Beaujolais.

Ce qu’elle regrette d’avant (la Croix-Rousse notamment), c’est le marché : celui de Tassin est le vendredi et comme ils travaillent ils ne peuvent pas y aller. Du coup, ils doivent aller quai Saint-Antoine, à la Croix-Rousse et sur le marché de Sainte-Foy.

### *Sociabilités*

Les voisins vivant dans les immeubles autour ne la dérangent pas. Bien qu’il arrive que certains fassent du bruit, elle considère que “on est en ville, il faut se supporter les uns les autres”. Les autres habitants ne la dérangent pas. Après, elle déclare ne pas être très “voisins-voisines”. Lorsqu’elle est dans son jardin, elle “ne les voit pas, ne les entend pas”. Avec les autres habitants de la maison, ils pensaient

faire “la soirée des voisins”, du fait qu’ils vivent tous ensemble, elle pense qu’elle peut “faire un effort”.

Elle n’a pas de relations particulières avec les habitants autour, du projet notamment, parce qu’elle déclare que “ici, on est vraiment en vase clos”, donc “on ne se croise pas”.

Une partie de la famille de son compagnon vit à Tassin, certains vivent même au sein de la maison (qui est très grande), dont leur fils. En termes d’amitiés, elle n’en a pas à Tassin, ses amies sont plutôt à Lyon ou dans les communes avoisinantes.

Elle fait partie d’associations mais qui ne sont pas à Tassin.

#### *Pratiques de proximité*

Elle va de temps en temps au centre de Tassin, parce qu’elle veut faire fonctionner les commerces de proximité (elle n’aime pas trop les grandes surfaces). Elle fait ses courses dans les commerces de proximité (boulangerie, fromagerie, restaurants dont certains du projet, snacks et brasserie aux alentours) et les marchés (Saint-Antoine, Sainte Foy et la Croix Rousse), et de temps en temps le Casino du centre quand il manque quelque-chose (il est juste en face). Pour les bons restaurants en semaine, ils vont plutôt à Lyon.

Ils pratiquent à la fois des commerces en centre-ville de Lyon, à la fois ceux de Tassin. Il ne lui manque pas grand-chose sur place si ce n’est une poissonnerie.

#### *Rapport au changement*

Quand elle parle des nouvelles constructions, elle n’apprécie pas la manière dont les choses ont été faites “c’est vraiment pas chouette”. Elle n’aime pas l’avenue des Tuileries, qui selon elle aurait pu être “un lieu vraiment agréable”. Il manque selon elle de verdure, d’arbres, de bancs pour s’asseoir. Elle a connu le lieu avant parce qu’elle y passait pour aller travailler à Marcy l’Etoile (il y a longtemps). Elle précise ne pas être contre le changement et le fait de construire, mais pour elle, les choses auraient dû être fait autrement. Elle n’aimerait pas y vivre, et compte quitter

Tassin (ils ont prévu de vendre la maison). Comme exemple d’aménagement réussi, elle cite Vaise : elle trouvait ce quartier “moche”, “dégradé”, et aujourd’hui elle le trouve beaucoup plus “aéré”, avec des immeubles “en courbe”. Selon elle, on a les moyens pour faire des choses plus belles et pas forcément très chères.

Il y a des immeubles très récents autour de son jardin (sur l’arrière de la maison), mais cela ne la dérange pas, elle trouve qu’elles “se fondent bien dans le paysage”.

L’arrivée de nouveaux habitants ne la dérange pas du tout. Cependant, elle trouve ça dommage que les choses n’aient pas été faites autrement car selon elle “on aurait pu faire la même capacité de logements en faisant quelque-chose de plus aéré et plus agréable”. Là, elle trouve que “ça fait béton”. Si c’était elle qui avait été en charge du projet, elle aurait fait des bâtiments en retraits, avec “plus de verdure, avec des murs végétaux”. Elle aurait aussi fait des immeubles “avec un caractère plus jeunes, plus contemporains”. Elle prend l’exemple d’un immeuble à Vaise “avec des courbes, dans les tons de vert, les ballustrades sont découpées de pétales de fleurs, ça donne pas une sensation de blocs”. Elle aurait aussi inclus dans le projet des maisons, de type “maisons coloniales”, avec “des grands balcons profonds”, et qui donnent “une impression de légèreté”. Elle compare le projet à des blocs en affirmant “on a l’impression d’être dans les années 60 quand ils construisaient des HLM”.

En parlant du projet, elle déclare, fataliste, que “c’est fait c’est fait mais je n’y vivrai pas”. Et elle espère qu’à l’avenir, les projets qui obtiendront les permis de construire seront plus agréables et plus sociaux. Elle s’inquiète pour les enfants, elle pense que cet environnement n’est pas agréable pour grandir car trop bétonné. Elle prend l’exemple de la Croix-Rousse où il y a beaucoup de “petits parcs de proximité”. Pour elle, l’espace manque d’un “espace vert qui apaise”. Elle s’inquiète aussi pour les personnes âgées, car elle trouve que ça n’est pas agréable pour eux de descendre en bas de chez eux (ça manque d’endroits pour se poser plus tranquillement).

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 50-60 ans

Situation familiale : en couple

Durée de résidence : 2 ans

Type de logement : maison individuelle partagée en plusieurs logements

# T5

Le 28/05/2015, Promenade des Tuileries

Le sujet majeur de l'entretien a été l'offre commerciale du centre-ville car l'enquêtée possède une boutique sur la promenade des Tuileries. L'enquêtée est globalement favorable à la densification de Tassin, pour peu qu'elle se ralentisse à l'avenir. Elle a toujours parlé de Tassin-la-Demi-Lune comme une commune insérée dans un bassin urbain plus large, "la métropole dense de Lyon".

#### *Cadre de vie*

"L'ouest lyonnais c'est quand même un cadre de vie à priori plutôt positif : à proximité des monts du lyonnais, de services très accessibles, accès à Lyon très rapide". C'est un cadre facile pour la vie de famille.

#### *Rapport à la ville et à la nature*

L'urbain se rapporte à : "le café", "le mélange des gens", "pouvoir avoir accès à des commerces facilement", "vie de quartier". Ce qui fait ville c'est "la densité et la mixité, l'accessibilité".

Elle trouve que la nature est "proche", mais ça ne la touche pas particulièrement ("je suis très urbaine"), c'est plutôt pour ses enfants que c'est important. Elle trouve qu'il y a peu d'espaces verts à Tassin, il faut pouvoir se déplacer hors de la ville pour en profiter. "Tassin c'est très dense".

#### *Parcours résidentiel*

Ils habitaient Lyon 9e, à St-Rambert dans un "quartier assez résidentiel", "très peu vivant". Elle ne trouve pas qu'ils habitaient en cœur d'agglomération mais

dans un espace moins urbain que Tassin, “plus vert”. Ils ont emménagé à Tassin en 2012, dans une maison avec un jardin (similaire à leur bien précédent). La motivation première a été de se rapprocher de son travail. Ils avaient plusieurs ancres à Tassin : le travail et les enfants y étaient déjà scolarisés. C’est donc le rapprochement du lieu de travail (investissement personnel fort) qui a motivé les choix résidentiels. Elle et sa famille ne seraient pas venus vivre à Tassin si il n’y avait pas eu son travail

### *Sociabilités*

Elle se sent habitante de Tassin. Ça passe par son investissement dans son commerce qu’elle a ouvert mais aussi par la vie scolaire. Elle pense que l’intégration dans une commune passe aussi par l’investissement dans des associations. A contrario, elle observe que certains habitants ont une consommation “dortoir” de Tassin.

Par rapport à là où elle habitait avant, elle considère Tassin comme ayant une “vie” de quartier qui lui plaît. Elle illustre cette animation de quartier en référence au bar, au café, aux lieux de rencontre et d’échanges avec le reste de la population et notamment l’esplanade devant la mairie et le parc derrière : “des espaces qui suscitent des usages de rencontres et d’échanges”. “Un quartier qui vit, même le dimanche”, “Les gens se promènent”.

Rapport aux espaces publics et privés : l’enquêtée dit qu’elle ne pourrait pas vivre dans un lotissement, “trop isolé, je me sentirai trop seule”, même si l’espace privatif est essentiel (“c’est bien d’avoir de l’espace pour soi”). Elle constate l’arrivée de logements sociaux “pour remonter le niveau [Cf. loi SRU] de la commune”, qui a pu perturber les sociabilités instaurées dans la commune (“ça n’a pas plu à tout le monde, ça les a secoué”). Pourtant pour elle, ces changements sont nécessaires : “c’est la vie, il faut qu’on se mélange”, “j’ai pas envie que Tassin devienne une réserve”.

### *Pratiques de proximité*

L’ensemble de la famille est multimodale et profite du fait que le territoire soit très bien desservi : nœud routier et TC. Elle considère que Tassin bénéficie d’une “grande accessibilité”. Du fait que l’enquêtée soit commerçante dans l’opération, elle a un regard très professionnel sur les pratiques de proximité à Tassin. Elle considère que l’offre commerciale est complète et très qualitative, un élément qu’il faut préserver. Depuis l’arrivée de l’opération, elle constate que le bassin de chalandise a été étendu (les habitants du 5e, d’Ecully, de l’Ouest lyonnais proche).

### *Rapport au changement*

L’opération est bien réussie à son avis. Elle reconnaît que les critiques émises par les habitants peuvent être fondées : période de travaux pénible, problèmes de stationnement pour les résidents. Selon elle, Tassin est entré dans la métropole lyonnaise “dense” et c’est une chance. “On est gâtés, avec un bel environnement” “De toutes façons on est absorbés par la ville”.

Pour elle, à l’avenir, il ne faut pas envisager Tassin en lui-même mais inséré dans un bassin urbain plus large. Il s’agit selon elle de maintenir l’offre commerciale, les commerces de proximité et la vie de quartier. Elle espère que “la densification va se ralentir”. Elle espère aussi que la ville saura se positionner sur des “choses innovantes” comme le logement intergénérationnel, l’accessibilité en mode doux, une ville plus écologique, une vie culturelle à développer.

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d’âge : 40-50 ans

Situation familiale : en couple avec enfants

Durée de résidence : 3 ans

Type de logement : maison individuelle avec jardin

## T6

Le 02/06/2015 chez l'habitant

*“Il y a trop eu d'urbanisation, on est venus à Tassin justement pour être plus au calme que sur Lyon”*

### *Cadre de vie*

Selon l'enquêtée, son cadre de vie a été détérioré ces dernières années (“il a beaucoup changé”). Cela est dû principalement à la hausse du nombre d'habitants, dépassant la barre des 20000 habitants et au développement de la commune : “Il y a eu trop d'urbanisation”. Elle trouve aussi que les modes de vie ont globalement changés, pas spécifiquement à Tassin, les gens se parlent moins facilement, les commerçants de proximité ne connaissent pas leurs clients. “Avant les gens dans la rue on se disait bonjour”, elle se rapporte à une sociabilité villageoise qu'elle considère au passé.

Elle a vécu toute sa vie à Tassin (50 ans) car elle y est bien.

### *Rapport à la ville et à la nature*

Elle se rapporte immédiatement au nombre d'habitants pour déterminer ce qui fait l'urbain, afin de déterminer des échelles urbaines : “ville”, “bourg”, “agglomération”.

Dans le cas de Tassin, elle considère que la situation a évolué puisque c'était un “bourg” il y a 50 ans, et que maintenant c'est une “agglomération”. L'évolution a apporté des nuisances jusque-là “urbaines” : “beaucoup de maisons, de circulation”. Elle ne va jamais à Lyon, sauf pour des besoins précis. “Mais je pourrais pas vivre non plus dans un petit hameau sans voir personne”. Elle dit

qu'elle a aussi besoin de l'activité culturelle que proposent les grandes villes. Elle apprécie être proche d'une grande ville pour cela.

Pour ce qui est de la nature, elle se rapporte à la faune et à la flore, au vivant (“oiseaux, écureuils, fleurs, rayon de soleil”. C'est pour elle une nécessité : “j'aime bien qu'il y ait pas mal de nature parce qu'on en a besoin”.

A Tassin, elle trouve qu'il manque des espaces verts, “d'espaces naturels” et de façon générale, il manque des parcs dans les villes françaises, comparé à l'Allemagne ou à la Suisse (“Ils ont plus de nature”). Elle trouve que c'est dommageable particulièrement pour les enfants, qui ont un contact réduit à la nature (“ils ne reconnaissent pas les arbres”). L'enquêtée possède une maison de campagne, elle y va toutes les semaines (sauf en hiver).

### *Parcours résidentiel*

L'enquêtée est née et a grandi à Vaise (Lyon 9e) jusqu'à ses vingt ans. Sa famille a ensuite déménagé à Tassin. Vaise était à l'époque très ouvrière, avec des usines. Elle s'y est plu étant enfant car elle y a connu le multiculturalisme du fait que l'arrondissement accueillait beaucoup d'ouvriers immigrés. Toutefois, la motivation de l'installation à Tassin a été de pouvoir posséder un jardin privatif (“au vert”), dans un espace plus résidentiel et en hauteur par rapport à Lyon. “On désirait plus de nature”.

### *Sociabilités*

L'enquêtée se sent habitante de Tassin, cela passe par la vie scolaire (association des parents d'élèves) et l'engagement associatif (bénévolat). Elle y a beaucoup d'amis : “Connaitre les gens passe par les activités dans la commune”. Ses relations de voisinage se limitent aux “anciens”, les nouveaux arrivants “ne disent pas bonjour”. Elle trouve que les relations de voisinage et la sociabilité à Tassin a beaucoup changé depuis vingt ans. (“Il n'y a plus les liens qu'il y avait avant”, “Avant les gens dans la rue on se disait bonjour”)

### *Pratiques de proximité*

Elle se déplace à pied pour la grande majorité de ses déplacements. Il y a toutefois trop de circulation pour aller en voiture à Lyon. Elle fait ses achats presque uniquement à Tassin.

### *Rapport au changement*

“J’ai très mal vécu le changement”. Elle regrette la destruction de belles villas. Formellement, elle ne rejette pas les immeubles en tant que tels, mais les modes de faire qui ont été violents et la disparition de beaux jardins privatifs. “Il y a moins de nature maintenant à Tassin”. “Il y a trop eu d’urbanisation, on est venus à Tassin justement pour être plus au calme que sur Lyon”. Elle ressent la densification qui a eu lieu : l’arrivée de nouveaux habitants a été fortement ressentie bien qu’elle ne soit pas négative (“on est plus nombreux qu’avant”) et les problèmes de stationnement (“On ne peut plus se garer”). Quant aux commerces, elle se demande comment ils font pour vivre car elle trouve qu’il y en a beaucoup. Toutefois elle trouve la population qui est arrivée est assez aisée et que les commerces sont donc adaptés (bien qu’il y ait une minorité à qui l’offre commerciale ne convient pas). Elle trouve que les espaces publics réalisés ne sont pas nécessaires, que c’est “de l’argent jeté par les fenêtres” (notamment à propos des jets d’eau sur l’esplanade de la mairie), alors que les habitants manquent de places de stationnement ainsi que de places dans les écoles publiques. Toutefois elle trouve que le parc derrière la mairie est “une belle réalisation”.

Dans vingt ans, elle pense que toutes les maisons qui restent seront rachetées petit à petit par des constructeurs pour en faire des immeubles. Elle envisage Tassin englobé dans Lyon (“On sera dans l’agglomération”).

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d’âge : 60-70 ans

Situation familiale : en couple

Durée de résidence : 50 ans

Type de logement : maison individuelle avec jardin

# T7

*Le 02/06/2015 chez l'habitant (couple)*

Les enquêtés habitent Tassin-la-Demi-Lune depuis longtemps et ont vu l'évolution de Tassin au long cours. Ils portent un regard négatif sur la densification et l'urbanisation de la commune, qui, pour eux, dégrade le cadre de vie. Ils ont une perspective urbaine, où la proximité est très appréciée, et pour laquelle il est surtout important de travailler la qualité de vie.

## *Cadre de vie*

Ils relient d'abord le cadre de vie aux sociabilités, notamment les anciennes sociabilités "de village", qui s'effritent avec la rotation démographique selon eux. Ils comparent le cadre de vie à celui de Lyon, avec l'avantage du jardin et de la tranquillité dans le logement : "Sinon, c'est une ville comme une autre, en pleine ville, avec les voitures. Que je sois là ou à Lyon, c'est pareil. L'avantage c'est le jardin, sinon c'est pareil." Selon eux, c'est surtout la circulation, comme nuisance sonore et visuelle, qui est dommageable pour le cadre de vie. La Place de l'Horloge, par exemple, s'est dégradée à cause de la circulation et du stationnement. Ils apprécient les espaces naturels de la commune, par exemple Méginand : "c'est une enclave dans Tassin, et là vous êtes à la campagne. Même avec les constructions, ça reste la campagne."

## *Rapport à la ville et à la nature*

Les enquêtés s'estiment urbains et apprécient vivre en ville, d'ailleurs Tassin serait "similaire à Lyon, à certains quartiers comme Monchat ou Saint-Just". La ville est associée à la circulation automobile, qui les retient d'ailleurs d'aller trop

souvent à Lyon. Lyon est tout de même jugé agréable ("à taille humaine"), au contraire d'autres villes plus peuplées, comme Paris. Ils vont rarement à Lyon, ne trouvent pas vraiment de raison à y aller. Quand ils y vont, ils se déplacent en TC.

Ils estiment la nature importante, mais surtout dans un cadre urbain : "la nature amenée à la ville". Ils ne s'imaginent pas vivre à la campagne, ce serait trop isolé. "La nature, c'est des arbres dans les rues, c'est des jardins... De petites choses. Un trottoir, l'été, avec des arbres, des platanes, des feuillus, c'est quand même plus agréable qu'un trottoir en plein soleil." Ils associent également la nature à leur jardin, aux parcs urbains. Ils aimeraient en avoir plus, mais constatent plutôt leur raréfaction progressive.

## *Parcours résidentiel*

L'époux est de la Demi-Lune depuis sa naissance et a toujours vécu autour de l'Horloge. L'épouse vient de l'Allier, "de la campagne, de la France profonde". Ils ont acheté ici il y a une quinzaine d'années, avec l'avantage du jardin. Ils auraient pu trouver plus grand en s'éloignant de Lyon, mais préfèrent ne pas s'isoler.

## *Sociabilités*

La famille des enquêtés habite Tassin depuis les années 1920, ils ont donc beaucoup d'attaches familiales et amicales. Ils ont un fort attachement à la ville, "du moins comme elle était avant." Les amitiés s'effritent aussi avec le vieillissement des "anciens". Cela implique des changements dans les modes de vie : "En 20-30 ans, il y a eu d'énormes changements, même dans les modes de vie : aujourd'hui, les gens habitent ici, mais habiteront ailleurs, ils sont mobiles, les commerçants habitent plus à la Demi-Lune... Petit, je connaissais tout le monde. Quand je sortais avec ma mère pour faire les commissions, on mettait 3 heures, le temps de discuter avec tout le monde, tous les commerçants. C'était un village."

Dans le voisinage, ils observent un gros roulement aussi : "à côté, tout le lotissement change tous les deux ans". A part un conflit de voisinage, ils ont

de très bonnes relations. Le fait d'avoir une rue privative en commun favorise la rencontre (les enfants y jouent, fêtes des voisins, réunions de copropriété). Mais les enfants grandissent, et avec le fort roulement, les relations s'effritent. Les enquêtés ont été impliqué dans un Conseil de Quartier, pendant le mandat précédent. Mais ils avaient le sentiment que cela n'avancait à rien et ont donc abandonné. Ils sont aussi impliqués dans une école.

#### *Pratiques de proximité*

Les enquêtés sont plutôt pessimistes pour Tassin : plus d'immeubles, destruction des maisons, plus de circulation... Ils imputent cela à la poursuite de la densification de la commune. Pour eux, l'idéal serait d'arrêter l'augmentation de la population, replanter des arbres, limiter le stationnement, diminuer la taille des avenues et améliorer le cadre de vie dégradé.

#### *Rapport au changement*

Pour eux, Tassin devient une véritable ville. Les immeubles et plus globalement la densification en sont le signe : "les immeubles, esthétiquement c'est vraiment c'est les immeubles qui font ville, ces cubes au toit plat. Avant il y avait deux ou trois immeubles, c'était les immeubles de Tassin. Maintenant, ils en construisent plein qui sont pas très grands, 4-5 étages, avec des terrasses droites, sans toit... C'est vrai que ça commence à faire ville. Avant il y avait de grosses propriétés, de très belles maisons. Ou alors de petits immeubles, deux étages, et des toits, ça faisait grosse maison. Ça faisait moins ville. Tout ce qu'ils ont construit dans le nouveau centre, c'est pas vilain, c'est plutôt pas mal, mais c'est des cubes." Ils trouvent cette évolution néfaste pour le cadre de vie : "Je trouve que maintenant, en bétonnant, en construisant de partout, c'est moins vivable." Ils constatent que toutes les villes en périphérie immédiate de Lyon évoluent de la même manière. L'esplanade devant la Mairie est intéressante, car elle apporte un parc. Sinon, ils pratiquent peu ce nouvel espace. Ils estiment que ça déplace les commerces et fragilise le centre commercial de l'Horloge. Et ça n'a pas particulièrement apporté

d'animations, celles-ci étant même de moins en moins importantes.

#### *Signalétique*

Genre : couple

Tranche d'âge : 50-60 ans

Situation familiale : couple avec enfants

Durée de résidence : 15/20 ans

Type de logement : maison individuelle avec jardin

# T8

*Le 02/06/2015, Place de l'Horloge, Tassin-la-Demi-Lune*

## *Cadre de vie*

L'enquêtée trouve Tassin "hyper agréable", elle définit la commune comme un "mixte village pas loin de la ville". Pour décrire son cadre de vie, elle évoque "la verdure", les commerces ("il y a beaucoup de commerces", "il y a tout à proximité, tout sous la main", "les terrasses"), la facilité de stationnement et la desserte en bus, la population ("les gens sont à l'aise, bien") et la tranquillité et le calme ("c'est tranquille, c'est calme"), la sécurité ("on n'a pas peur, en tant que femme"). Pour elle, Tassin "c'est la facilité", "il y a tout de la ville mais en même temps il n'y a pas les contraintes de la ville". Elle trouve la ville "pratique" en matière de desserte avec la proximité des autoroutes, les bus, la proximité au pôle Gorge de Loup. Elle considère la ZAC du centre comme "le meilleur de Tassin", "c'est vivant, il y a des commerces, des gens" et c'est ce qui lui plaît. Pour elle, Tassin est moins un village que la Croix Rousse, mais le fait que les immeubles soient bas joue beaucoup pour l'enquêtée, elle trouve que ça respire.

## *Rapport à la ville et à la nature*

Elle constate des différences entre Tassin et Lyon: "ça respire plus", "comme c'est une commune de l'ouest lyonnais, c'est une commune où "il fait bon vivre". Elle souligne aussi que c'est beaucoup plus facile pour se garer, même s'il y a des embouteillages. Néanmoins pour elle, mis à part le métro à proximité, "il y a tout" à Tassin.

Ce que lui évoque la ville c'est la saleté, les gens font moins attention du fait du nombre, il y a moins d'espace, par exemple pour les animaux (elle a un chien). La

ville c'est "beaucoup de voiture, beaucoup de gens, les immeubles, les routes plus étroites, les sens uniques".

Elle travaille à Lyon mais elle va dans le centre qu'une fois tous les 15 jours pour acheter des "bricoles", à la FNAC par exemple, ou pour retrouver des amis, mais "j'ai tout là" et à portée de main. Elle aime rentrer chez elle le soir, retrouver le rythme de Tassin quand elle passe sa journée en ville. A Tassin, il manque une desserte plus large des TC, notamment les derniers bus le soir.

La nature, "c'est important", "ça compte beaucoup pour moi", "ça m'apporte beaucoup d'équilibre, rien que le fait de voir des plantes". C'est la raison pour laquelle elle habite en rez-de-jardin, elle a besoin d'être dehors, et le fait d'être à Tassin lui a permis d'habiter en rez-de-jardin d'après elle. Elle va souvent au Parc de la Tête d'Or, pas encore dans les parcs à Tassin par manque de temps. Elle apprécie l'esplanade devant la mairie, où il y a des familles, des gens. Elle aime voir les gens s'asseoir au soleil, ça lui fait du bien. Rien ne lui manque de Saint-Bonnet-de-Mûre où elle habitait avant, à part le choix dans les hypermarchés peut être, même si elle va parfois au Carrefour Planet d'Eculy. A Tassin elle a trouvé la proximité de la ville et le côté nature, qui respire.

## *Parcours résidentiel*

L'enquêtée s'est installée ici pour être proche de son travail (Croix Rousse-Vaise). Elle habite dans un immeuble de 3 étages depuis septembre à 300m de l'opération. Avant, elle habitait dans l'est lyonnais, à Saint-Bonnet-de-Mure. Elle aimait vivre là-bas parce que c'était "la campagne" mais pointe du doigt le fait que c'est compliqué pour sortir parce que c'est loin de tout, "excentré". Dans son logement, elle se sent chez elle mais à Tassin, elle ne participe à aucune animation, elle n'est pas impliquée, mais elle aime le cadre de vie, et c'est ce qui fait la sentir bien.

### *Sociabilités*

Elle n'a aucune attache sur la commune. Elle ne connaissait pas du tout avant.

### *Pratiques*

Elle fréquente régulièrement la Place de l'horloge, les bars et restaurants, elle aime le fait qu'il y ait beaucoup de restaurants, à tous les prix et pour tous les goûts. Elle fréquente les commerces, surtout alimentaires. Elle fait les courses dans un gros hypermarché une fois toutes les deux semaines et elle va régulièrement au Casino quand il lui manque quelque chose. Elle se balade sur l'avenue Charles de Gaulle, la promenade des Tuileries. A Tassin, elle se déplace surtout à pieds puisqu'elle est en plein centre, mais pour aller plus loin elle prend la voiture.

### *Rapport au changement*

Elle trouve les nouveaux immeubles "jolis", "beaux". Elle regarde principalement l'exposition au soleil, et trouve que certains sont mal exposés alors qu'ils ont de belles terrasses. Elle aime l'architecture, la promenade, qui est "large" mais "vide pour l'instant", "c'est encore tout propre, tout neuf". Elle pense que les gens viennent de plus en plus à Tassin. Concernant l'évolution de Tassin, elle espère que le charme de Tassin avec les immeubles anciens vont rester, seront conservés, même si le moderne c'est bien, "apporter une harmonie". Elle pense que Tassin restera comme ça et que ça sera bien. Sa commune de résidence idéale serait "une toute petite maison avec un petit bout de jardin bien exposé", à Tassin ça ne lui déplairait pas, "ça me plairais d'y vivre".

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 30-40 ans

Situation familiale : seule

Durée de résidence : <1 an

Type de logement : appartement en rez-de-jardin avec terrasse

# T9

*Le 02/06/2015, Promenade des Tuileries, Tassin-la-Demi-Lune*

### *Cadre de vie*

L'enquêtée vit dans une maison dans le centre de Tassin. Elle se considère privilégiée d'avoir un cadre de vie agréable en plein cœur de Tassin. L'enquêtée considère Tassin comme au carrefour des axes de transports, avec la proximité directe des gares, aéroport et axes routiers. Cet élément est apparu comme structurant pour le choix de vie à Tassin. Quand nous la questionnons sur des lieux où elle se sent bien à Tassin, l'enquêtée répond "aucun". De fait, rapport complexe au cadre de vie qu'elle considère comme "beaucoup plus étendu" que les frontières de Tassin.

### *Rapport à la ville et à la nature*

Dès le début de l'entretien, l'enquêtée nous fait part d'un lapsus révélateur en parlant de Tassin comme "un village" avant de rectifier "d'une ville". Elle trouve que Tassin a la forme d'une ville car s'est beaucoup développée au cours des dernières années. Elle dit fréquenter beaucoup Lyon 5e et les alentours de Lyon. Son rapport à la ville s'exprime par la volonté de l'explorer dans son ensemble avec une vision très étendue de celle-ci, elle fait d'ailleurs mention du terme de "métropole". Elle envisage Tassin comme faisant partie de l'agglomération lyonnaise qui sera à terme, "englobée dans Lyon". Selon elle, Tassin n'est pas une petite ville, c'est une ville à part entière et qui n'a pas comme avenir de rétrécir. Petit à petit, selon elle, toutes les petites villes qui forment la couronne ont vocation à être intégrées dans Lyon. Lorsqu'elle se rend sur Lyon, l'enquêtée va y

prendre des cours à l'université ou profiter de la vie culturelle.

Pour elle, la ville est associée à la foule mais la foule ne la dérange pas, à partir du moment où elle est en capacité/choix de l'éviter. C'est ainsi qu'elle exprime un désir de ville sans réelle recherche d'altérité. Selon elle, les infrastructures de la ville ne sont plus adaptées aux évolutions de la ville. Les réseaux de transport ne suivent pas l'accroissement de la population. Les quartiers de la Confluence ou du Carré de Soie sont décrits comme des symptômes de la ville qui cherche à s'agrandir sans réelle connexion avec les besoins des populations.

La nature est importante pour l'enquêtée dans la mesure où elle exprime un fort besoin de s'y rendre régulièrement. Un de ses lieux de prédilection est le Parc de Lacroix Laval où elle se rend "tous les jours". Elle apprécie l'aspect "aménagé" du parc car elle s'y sent en sécurité pour s'y promener seule. Elle dit aussi apprécier la nature plus "sauvage" mais pas seule, toujours accompagnée. De plus, certains de ses déplacements à pieds sont associés à la "nature" même si ils ont lieu en ville. Par exemple, elle dit se rendre de Tassin au Parc de Miribel à pieds, et elle décrit ce cheminement comme une balade entre ville et nature.

#### *Parcours résidentiel*

L'enquêtée et son mari sont originaires de Tassin, ils s'y sont mariés il y a 26 ans, puis en sont partis pour le travail. Ils avaient fait le choix, à l'époque, de s'installer à Saint-Etienne mais désormais, ils vivent de nouveau à Tassin depuis 2008. Le choix de revenir à Tassin s'explique par une volonté de trouver des structures scolaires adaptées aux études de leurs quatre filles. En effet, la proximité des lieux d'études supérieures représente un fort avantage aux yeux de cette mère de famille. De plus, Tassin est bien située en matière d'accessibilité. L'enquêtée semble très attachée à Lyon et sa région, elle exprime ne jamais s'être adaptée à Saint-Étienne. Elle a fait ses études à Lyon et voulait s'en rapprocher pour les études de ses filles.

#### Sociabilités

L'enquêtée se sent habitante de la commune, elle fait partie des Conseils de Quartiers et elle s'est déjà présentée aux élections municipales. De fait, elle dit connaître beaucoup de monde à Tassin. Ses connaissances et amis sont à Tassin, cependant, ses enfants n'ont pas forcément de cercles de sociabilité sur Tassin. Pour elle, il est important que les personnes aient des lieux où se retrouver, et des lieux où être seuls. Les gens doivent pouvoir être "anonymes tout en faisant partie d'une groupe".

#### *Pratiques de proximité*

Le choix de résidence à Tassin a été orienté par la pratique des infrastructures de transports pour ses filles. En effet, cette famille souhaitait un lieu de vie bien connecté pour les études de leurs enfants. L'enquêtée dit ne pas "pratiquer" les structures qui ont été construites récemment à Tassin (Oméga, structures sportives, structures culturelles par exemple). Cependant, elle exprime le souhait de "faire fonctionner" le commerce de proximité, cela semble s'apparenter à un "devoir" afin de participer implicitement au développement de sa commune. Le fonctionnement qu'elle adopte au niveau de ses pratiques "n'est pas en village", elle dit pratiquer tous les espaces autour de Lyon, autant pour le shopping que les loisirs et les balades. Elle se rend régulièrement à Lyon pour prendre des cours. Cependant, elle estime très bien connaître Tassin car l'enquêtée marche beaucoup et se déplace dans tout Tassin "je vais partout, il n'y a pas un endroit où je ne vais pas". Elle dit avoir "horreur des transports en commun" qu'elle évite un maximum. Elle apprécie aller à la piscine ou à la bibliothèque mais trouve que les horaires d'ouverture ne sont pas adaptées. A Tassin, elle se rend souvent au marché le vendredi après-midi mais elle trouve dommage le fait que ce ne soit pas après 18h. Aussi, elle dit se rendre à la piscine dans le 5ème arrondissement à Lyon car elle la trouve agréable.

### *Rapport au changement*

Selon elle, Tassin devient une ville à part entière depuis les aménagements qui ont été fait au centre-ville. Depuis que la promenade des Tuileries a ouvert, de nouvelles personnes la fréquentent et cela a permis de donner un nouvel élan à la ville. Beaucoup de personnes viennent d'Ecully, de Craponne ou de Charbonnières. Lors de son arrivée au Conseil de Quartier, l'opération était déjà lancée. Pour elle, l'opération n'a rien changé car elle a la chance d'avoir une maison individuelle, mais elle exprime une certaine conscience vis à vis des changements et comprend qu'ils aient pu être mal vécus par certains habitants. Pour elle, cette opération n'a apporté que du positif. Les nouveaux lieux créés (cafés par exemple) permettent de créer du lien, ce qui était plus compliqué avant l'opération. L'arrivée du parc a également permis de créer du lien entre les familles. "Tout ce centre a créé du lien". Au niveau de l'offre commerciale, rien n'a réellement changé car les commerces se sont juste "déplacés". Le développement de Tassin a engendré une plus grande circulation dans la ville et selon elle, les infrastructures ne suivent pas ces changements. Le déplacement du centre-ville, cela semblait judicieux car la circulation a été apaisée dans le centre. Selon elle, la densification n'est pas forcément bienvenue mais cela semble être un mal nécessaire. Elle souhaite que les gens ne soient pas les uns sur les autres.

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 40-50 ans

Situation familiale : couple avec enfants

Durée de résidence : 7 ans, mais y a vécu plus jeune

Type de logement : maison individuelle avec jardin

## T10

*Le 04/06/2015 chez l'habitant*

### *Cadre de vie*

Tassin est une ville très proche de Lyon, qui permet d'avoir accès à tous les attraits de la vie culturelle et de la vie économique sans en avoir trop les désagréments (tels que les bouchons). La vie économique lyonnaise riche permet de trouver un emploi sur le secteur. Vivre à Tassin permet également un accès à la campagne rapidement (plateau de Sain Bel situé sur la commune). Le choix résidentiel se justifie par la proximité des activités pour les enfants (les écoles et collèges, la médiathèque, etc.). L'avantage est également d'être proche du centre-ville et de pouvoir se déplacer à pieds ou en trottinette. Le choix pour le quartier s'exprime dans la volonté d'habiter dans un quartier résidentiel, avec une rue à sens unique. "C'est calme, on a tout à proximité, et on a à la fois la culture, le travail, les loisirs donc tout va bien". Les lieux agréables sont d'abord associés au foyer et au jardin privé ("Je suis bien chez moi". "J'ai un jardin, donc je vais moins aller chercher des espaces verts"), puis aux espaces verts publics qui ont été récemment aménagés et qui sont associés à la détente (les jardins de l'Hôtel de ville et la pelouse devant la mairie). Les lieux désagréables sont les lieux plus urbains et d'agitation en bas de la rue Victor Hugo ("c'est la ville, le grand échangeur vers l'autoroute, il y a beaucoup de voitures, beaucoup de bruits également"). L'appréhension de son cadre de vie se fait également dans le rapport de l'enquêtée à la distance et au temps. "J'estime qu'à Tassin on est un quartier de Lyon". L'enquêtée vient de Paris où les distances parcourues d'un point à un autre sont longues, alors qu'à Tassin, les déplacements pour aller à Bron par exemple se font dans des temps plus courts.

### *Rapport à la ville et à la nature*

Le sentiment du rapport à la ville et au territoire métropolitain reste néanmoins fort (l'enquêtée fait plusieurs fois allusion à la Métropole et se dit être une vraie citadine). Il est très important pour elle d'être à proximité directe de la grande ville. Lyon préserve les avantages d'une grande ville sans trop les inconvénients encore (contrairement à Paris). Néanmoins, elle ne va pas tant que ça à Lyon, uniquement pour des besoins de consommations spécifiques, des manifestations ou pour raisons professionnelles. Ce qui lui plaît en ville c'est la vie culturelle, les animations et les avantages de la vie économique. Les désagréments de la ville sont associés au trafic mais également à l'anonymat entre les personnes ("les gens ne se disent plus bonjour"), ce qui n'est pas le cas à Tassin.

Pour l'enquêtée, la nature est d'abord un lieu préservé des agitations que l'on retrouve en ville ou en centre de Tassin (la nature c'est "un endroit où il n'y a pas d'habitations ou très peu", "une densité d'habitation faible et quand il y a des habitations, ce ne sont pas des immeubles". "Ca peut être des bois (...), des champs, cultivés peu importe, c'est un endroit où on peut aller se promener et on entend pas les voitures, on est pas au milieu des immeubles"). Dans un second temps, c'est aussi une nature apprivoisée (cite le parc Lacroix Laval, mais qui est "moins naturel, car il y a énormément de monde"). La proximité avec la nature est importante pour l'enquêtée pour le besoin de "se ressourcer" et elle estime que Tassin est proche de cette nature avec sa proximité directe au plateau de Ménéval.

### *Parcours résidentiel*

L'enquêtée a toujours vécu dans un environnement urbain. Elle vient de Paris puis a emménagé à Lyon en 1991 dans le 5<sup>e</sup> arrondissement. Ses enfants fréquentaient déjà les services et écoles de Tassin ce qui a poussé à l'installation à Tassin et qui se révèle être un vrai choix de localisation spécifique pour le cadre de vie de la commune. L'enquêtée a comme impératif dans sa localisation

résidentielle d'être à proximité immédiate de ce qu'offre la ville tout en étant au calme. Les espaces ruraux ne sont pas envisageables et dans son discours elle mobilise un imaginaire fort sur la ruralité (image du "village de 200 personnes", "pas de réseau", "pas de commerces", tributaire de la voiture, faiblesse des relations sociales et des réseaux associatifs, "Je serai juste perdu à la campagne"). Elle estime que l'épanouissement et la vie sociale passe par des relations qu'on trouve en ville.

### *Sociabilités*

Les attaches familiales et amicales sont importantes autour du lieu résidentiel (études sur Lyon, création de lien à travers les activités des enfants et par l'implication forte dans les associations de la commune). Les relations de voisinages sont bonnes (convivialité), mais l'arrivée de nouveaux immeubles n'a pas provoqué de rencontres avec les nouveaux habitants et d'intégration. L'arrivée de nouveaux habitants dénature même la conception de l'enquêtée sur la convivialité de son quartier même si ceux-ci ne sont pas perçus au quotidien ("ce qui a un peu changé le quartier, c'est la construction des quatre bâtiments ici", "Ça a un peu dénaturé les relations qu'on avait auparavant". "Mais dans les rues avoisinantes, on a gardé des relations de voisinages comme dans une petite ville", "c'est un petit quartier (...) où il y a beaucoup de gens qui se connaissent"). Plus généralement concernant les nouveaux habitants elle dissocie ceux en location, "qui vont qui viennent" ("il y a du passage et c'est ces gens qu'on ne connaît pas") et ceux qui s'y implantent durablement (propriétaires) et qu'elle rencontre lorsqu'ils sont impliqués dans les associations de la commune. Néanmoins, elle a conscience que, les bâtiments étant livrés il y a peu de temps, les nouveaux habitants n'ont pas encore eu le temps de se nouer des réseaux sociaux. Selon elle, beaucoup de personnes âgées et de jeunes avec des enfants en bas âge.

### *Pratiques de proximité*

Les pratiques sont intenses sur la commune : vie associative, culturelle, sportive, musicale. Les commerces fréquentés sont ceux de proximité, trouve également avantage dans le déplacement du Casino en centre-ville. Les promenades se font en dehors du cadre urbain. Les déplacements sont exclusivement effectués en mode doux (marche à pieds, vélo, trottinette) et les enquêtés limitent l'usage de la voiture dans la mesure du possible.

### *Rapport au changement*

L'enquêtée n'apprécie pas le changement qu'il y a pu avoir à Tassin et les impacts sont forts en termes de style urbanistique ("De façon générale, l'homme n'aime pas le changement", "J'aurai préféré qu'on conserve un centre-ville avec moins d'immeubles") bien que cela n'ait rien changé en termes de sociabilités ou de pratiques. Les enquêtés témoignent d'une inquiétude forte sur la tendance d'évolution de la commune ("J'ai peur que dans 20 ans ma maison n'existe plus [remplacée par un immeuble]").

Néanmoins, elle comprend que les enjeux qui se jouent autour de l'urbanisation et de la nécessité de la densification et réintroduit cela dans une logique métropolitaine ("il faut des habitats pour tout le monde, donc je comprends aussi la démarche", "il y a des besoins sociétaux, il faut y répondre et notre petit bonheur personnel va à l'encontre de ces besoins sociétaux (pouvoir loger tout le monde, avoir des HLM, être proche de tout) et pour le faire il faut arrêter de faire des petites maisons mais des immeubles sans parler de grandes barres", "en habitant en ville, on prend ce risque"). Cependant, elle discerne certaines compensations comme l'aménagement de l'espace public (espaces verts notamment) : "c'est bien car ça permet de contrecarrer cet esprit un peu immeuble qu'on retrouve un peu partout".

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d'âge : 40/50 ans

Situation familiale : Mariée et 4 enfants

Durée de résidence : 15 ans

Type de logement : Maison individuelle avec jardin

# T11

Le 3 juin 2015 chez l'habitant, en famille

## *Cadre de vie*

Le cadre de vie évoque de premier abord : “On vit moins bien qu'avant car ça a bien changé, avant c'était un village, une petite ville”. C'est la première chose que les enquêtées disent par rapport à leur cadre de vie. Il y a aussi l'augmentation de la population qui a largement changé leur cadre de vie selon elles. Le lieu où elles se sentent le mieux est leur maison, dans leur jardin. C'est le gros avantage pour elles, qu'il y ait des grands espaces verts et des jardins derrière les immeubles. Elles apprécient beaucoup leurs jardins. Elles n'utilisent pas beaucoup les espaces publics car ils ne sont pas assez propres, pas assez surveillés. Elles apprécient la présence de commerces (“on trouve de tout”). Le principal problème est celui des voitures qui circulent beaucoup à Tassin. Elles regrettent de ne plus pouvoir venir s'asseoir sous l'horloge. “Le meilleur endroit, c'est dans mon jardin, c'est chez moi”. Elles ne se sentent pas bien dans les espaces publics. C'est en décalage du fait de leur âge et de leur manière de vivre (enfants qui font des choses “interdites” et parents qui laissent faire, chiens etc.). Elles déclarent un très fort attachement, de toute la famille, à la commune.

## *Rapport à la ville et à la nature*

Elles éprouvent un sentiment de mal-être à Lyon “Quand je descends à Lyon j'ai vite envie de remonter à la Demi-Lune”. Elles déclarent se sentir “quand même mieux” à la Demi-Lune. C'est lié à un fort sentiment d'insécurité à Lyon. Toutefois, les enquêtées sont toutes d'accord sur le fait que “Lyon est

une très belle ville”, avec une préférence pour le parc de la Tête d'Or. Ce qui les gêne à Lyon, c'est “la faune”. Elles rattachent ça assez directement aux questions d'immigration, voir ethnique (phrase complète : “Moi, ce qui me gêne, je suis peut-être un peu raciste, c'est mon défaut, c'est la faune qu'il y a en ville”. Elle fait le lien directement sur la question des SDF et de la mendicité (qui sont “en âge de travailler”). Elles observent une différence très nette entre Tassin et Lyon. Elles vont à Lyon pour certains commerces bien précis, ou alors pour des loisirs culturels (Bourses du travail). Elle évitent les TC et les rues le soir. Tassin commence à “faire ville” (commerçants, monde, bâtiments, immeubles). On ne construit plus de villas, mais pratiquement que des immeubles. C'est le cas aussi dans les communes alentours. Pour elles, Tassin ce n'est “pas tout à fait la ville” : les rues sont différentes (il n'y a pas de foule). Elles se sentent mieux ici qu'en ville, mais elles trouvent qu'il faut arrêter de construire. En ville, elles commencent par dire que rien ne leur plaît. Puis, elles citent le parc de la Tête d'Or, parce que “c'est la nature”. Ensuite, elles parlent des aménagements (quais du Rhône et de Saône), ou alors des quartiers historiques (Croix-Rousse, Fourvière).

Pour les enquêtées la nature leur évoque les oiseaux, la végétation, les arbres etc. “Il n'y a rien de mieux que la nature”. Elles témoignent qu'avant, à Tassin, il y avait beaucoup plus d'arbres, “sur toutes les avenues”. Ils ont été enlevés à cause des voitures dans les années 1970. Elles apprécient l'aménagement de fleurs. Lorsqu'on leur demande d'évoquer des lieux qui leur font penser à la nature, elles évoquent la “dernière ferme”, sur le plateau de Méginand, où “il y a encore des vaches”. Sinon, elles évoquent des lieux comme Marcy-l'Etoile ou Lacroix-Laval qui leur semblent garder encore quelque chose de plus naturel.

Toujours dans le même thème, elles racontent un souvenir d'enfance où elles “sortaient les chèvres dans la Demi-Lune”. Elles parlent ensuite de leurs animaux (poules, chèvres, vaches etc.). L'idée de nature est donc très vite liée à la campagne et à l'agriculture. “On traversait la place avec les chèvres, pour moi, ça c'est la

nature”. Tout a changé, avec les voitures (années 1970). Aujourd’hui, elles trouvent qu’il n’y a plus guère de nature à Tassin”. Ensuite elles parlent des parcs, des choses “aménagées”. Elles notent l’effort fait concernant l’aménagement de lieux comme ceux-là, mais déclarent ne pas s’y sentir bien car ils sont mal fréquentés.

#### *Parcours résidentiel*

Elles ont toujours vécu à Tassin. L’une des enquêtées est partie vivre pendant une douzaine d’années aux Minguettes (en 1968). Elle appréciait l’animation qu’il y avait aux Minguettes et le fait que ça soit fleuri, plus qu’à Tassin à l’époque. “Après ça a dégénéré”, ils sont revenus acheter à Tassin, “on est revenus dans notre coin”.

#### *Sociabilités*

Elles regrettent le temps où elles allaient rencontrer des amies ou des voisins à l’Horloge, disant qu’aujourd’hui ça n’est plus comme ça, et qu’il y a trop de monde. On peut soulever deux remarques derrière : la hausse de la démographie, et “l’immigration”. Les enquêtées ont la nostalgie des sociabilités d’avant, des animations, des clubs etc. Elles ont le sentiment que “aujourd’hui, il n’y a plus rien pour nous”. Elles ont conscience qu’il y a encore des animations, des associations mais qu’elles ne correspondent plus à ce qu’elles ont envie de faire ni à ce qu’elles aiment. Pour elles, ça a simplement changé mais il est possible de s’investir et de trouver des activités plaisantes. “Il faut s’investir dans sa commune même si ça a changé”. Elles ont le sentiment que “les gens s’importent peu de ce qu’il se passe dans leur commune”, “les gens ne sont pas attachés à leur commune”. Elles rattachent cela à une espèce d’évolution générale de la société. Les jeunes en particulier sont vus comme plus individualistes que les anciens, par exemple : personne ne va à la fête des voisins. Elles ont le sentiment aussi que les relations de voisinage sont devenues plus distantes : “on ne se dit même plus bonjour”. C’est une chose qui est assez mal vécue par les enquêtées.

Elles ont des attaches familiales et amicales très fortes. Mais elles observent

qu’il n’y a plus de vie de quartier. Avant, il y avait plus d’évènements où les habitants “donnaient de leur temps”. Elles considèrent que les jeunes aujourd’hui ne sont plus enclins à s’investir dans ces relations : idée qu’on communique avec des gens qui vivent parfois très loin, mais qu’on ne communique plus avec son voisin.

#### *Pratiques de proximité*

Les enquêtées fréquentent la salle de sport et l’atrium. Elles font leurs courses dans les commerces de proximité et les grandes surfaces. Elles se promènent parfois vers Ecully, dans des coins plus tranquilles (“On voit encore des villas”) et à Lacroix-Laval. Elles font tout à pied, et utilisent parfois les TC ou le train, mais elles ne s’y sentent pas en sécurité.

#### *Rapport au changement*

Elles qualifient l’opération de “beaucoup plus moderne” avec peut être une pointe de regret par rapport à avant. Elles ont le sentiment que Tassin deviendra un jour le 10<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Elles observent plus d’offre culturelle avant que maintenant. Elles vont assez peu dans les commerces de l’opération, mais elles les fréquentent tout de même quelques fois. Avant, c’était plutôt des petits commerçants.

Dans l’avenir, pour elles, il faudrait arrêter de faire des bâtiments. Deux des enquêtées sont en location et elles ont peur de voir leur jardin se faire racheter pour un bâtiment. Elles témoignent d’une crainte qu’il y ait plus de foule, plus de monde, plus de circulation. Dans l’idéal, elles souhaiteraient aussi moins de voitures. Elles aimeraient aussi voir conserver les villas. Lieu de vie idéal pour l’une des enquêtées serait un chalet à la montagne, toutefois ce serait trop isolé. Elles souhaiteraient aussi qu’il y ait plus d’aménagement sécurisés pour les vélos.

### *Signalétique*

Genre : 4 femmes

Tranches d'âge : entre 65 et 86 ans

Situation familiale : vivent en famille

Durée de résidence : depuis toujours

Type de logement : appartements avec jardins

Age : 86, 82, 72 et 65 ans

## T12

Le 12/06/2015, rue des Tuileries, Tassin-la-Demi-Lune

### *Cadre de vie*

L'enquêtée trouve que le quartier et Tassin sont très agréables. Elle déclare beaucoup aimer Tassin, le côté "petite ville à côté de la grande ville", "sans les tourments de la grande ville" notamment. En comparaison de Lyon, il y a très peu de bruit à Tassin.

### *Rapport à la ville et à la nature*

Elle travaille à Lyon et apprécie les TC. Elle y a vécu pendant 22 ans, elle trouve que c'est une ville très dynamique, mais préférerait ne pas y retourner pour habiter, et surtout pas dans le 1<sup>e</sup> et le 2<sup>e</sup> qui sont des quartiers "très festifs" mais où il y a beaucoup de bruit.

Elle pratique peu les espaces "naturels" autour de Tassin. Elle déclare que selon elle, il n'y a pas vraiment de campagne autour de Tassin ("il y a Marcy l'Etoile mais c'est pas vraiment la campagne, c'est une petite ville où il y a plus de verdure"). L'enquêtée a une maison à la campagne et pour elle, c'est ça être vraiment à la campagne.

### *Parcours résidentiel*

Elle vient de Lyon et son compagnon est de Dardilly. Elle est partie du centre de Lyon parce qu'elle ne supportait plus tout le bruit. Cela dit, Tassin présentait l'avantage d'être proche de Lyon, ce qui était important notamment par rapport à son travail. Ils vont déménager car ils étaient en location, ils restent à Tassin mais souhaitent devenir propriétaires.

### *Sociabilités*

Elle déclare connaître beaucoup de personnes habitant son immeuble, et trouve cela “très sympathique”. Les voisins sont assez jeunes, elle trouve ça agréable, il y a beaucoup de jeunes parents avec qui elle s’entend bien. Elle déclare que c’est “très convivial”. Elle a des amis à Tassin, notamment dans les immeubles récents. Elle y a aussi des attaches familiales. Elle dit aussi connaître les commerçants de Tassin, vu qu’elle les fréquente beaucoup.

### *Pratiques de proximité*

L’enquêtée pratique les commerces de proximité et le marché.

### *Rapport au changement*

Ils vont déménager car ils étaient en location, ils restent à Tassin mais souhaitent devenir propriétaires. Elle pense que Tassin, dans 20 ans, sera “encore plus dynamique”, elle souhaite qu’ils développent d’autres polarités comme l’endroit où il y avait l’ancien Casino (avenue Charles de Gaulle). Elle espère qu’ils feront d’autres commerces et services à cet endroit. Le mot “dynamisme” revient beaucoup quand elle évoque l’avenir. Elle trouve que c’est sur “une bonne lancée” (pour le côté dynamique). Elle souhaiterait également qu’ils rénovent les immeubles plus anciens, au moins un “ravalement de façade”, pour “continuer dans la modernité”. L’enquêtée associe le nouveau centre à quelque chose de moderne et de dynamique.

### *Signalétique*

Genre : Femme

Tranche d’âge : 20-30 ans

Situation familiale : En couple, sans enfants

Durée de résidence : 4 ans

Type de logement : appartement, dans l’opération

# TABLEAUX D'ANALYSE CROISÉE

## Parcours résidentiel, motivations et sens du choix résidentiel

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
<p>Nous avons interrogé pour moitié environ des habitants ayant emménagé récemment (moins de 5 ans) à Chaponnay (C1, C4, C7, C8) et pour moitié des personnes ayant emménagé il y a plus longtemps (souvent au moins 10 ans) (C2, C4, C5, C6, C10) ou ayant vécu à Chaponnay depuis plusieurs générations (C3).</p> <p>Pour la majorité des enquêtés, l'installation à Chaponnay semble avoir été motivé par le désir de <b>quitter la ville, pour trouver un cadre de vie jugé plus agréable</b> (C1, C4, C6, C8, C9, C10).</p> <p>En effet, de nombreux enquêtés se sont installés ici en provenance de l'agglomération lyonnaise (C1, C2, C4, C5, C8, C10), et le cadre de vie <b>apaissé</b>, considéré comme plus adapté à une <b>vie de famille</b>, est souvent présenté comme la principale raison du choix résidentiel.</p> <p>Les deux enquêtés jugeant qu'ils proviennent d'un environnement semblable font tout de même mention du cadre de vie comme motivation principale au choix de la commune, d'un "coup de coeur" (C7, C9)</p> <p>Les enquêtés faisant expressément mention d'autres motivations (regroupement familial (C7), raisons professionnelles (C8)) sont plus rares.</p> <p>Ce désir s'accompagne souvent du souhait d'être <b>propriétaire</b> (C1, C2, C4, C9, C10), même si certains ménages ne l'ont pas exaucé immédiatement (C1, C9). Certains enquêtés ont voulu ainsi quitter une situation résidentielle plus modeste, en HLM par exemple (C2).</p> <p>Le choix résidentiel se justifie donc principalement par la recherche d'un cadre de vie apaisé, en opposition à la vie en ville, notamment dans le couple logement/environnement. Celui-ci est considéré à la fois comme une <b>situation plaisante, adaptée à des parcours de vie en famille</b> et comme une certaine forme de <b>promotion résidentielle et sociale</b>.</p>	<p>Nous avons interrogé davantage de personnes résidant depuis longtemps à Genas, essentiellement des personnes habitant en lotissement (G1, G2, G3, G4, G7, G8, G11, G12, G13). Les personnes ayant emménagé récemment sont plus rares et habitent dans l'opération (G5, G6, G9), à l'exception d'un enquêté (G10).</p> <p>La quasi totalité des enquêtés provient de l'agglomération lyonnaise (G1, G2, G3, G4, G6, G7, G8, G9, G10, G12, G13) ou de région parisienne (G5, G11) et raconte être venue chercher <b>une certaine tranquillité et avoir été séduit par l'environnement de la commune, son cadre champêtre</b> (G1, G2, G3, G4, G5, G9, G11, G13). Certains enquêtés justifient ce choix par une meilleure adaptation à un <b>mode de vie familial</b> (G9, G10, G11) ou la recherche d'une <b>proximité</b> à la nature mais aussi aux services (G12).</p> <p>La volonté de <b>quitter la ville</b> semble donc être majoritaire, et ce d'autant plus pour des personnes ayant habité en quartier d'habitat social (G1, G2).</p> <p>Une bonne partie évoque également <b>l'enfance dans un cadre similaire</b>, qui leur donne envie de retrouver le même environnement (G1, G6, G9, G10, G13).</p> <p>Ce cadre de vie apaisé s'exprime également par le désir, souvent exprimé, de <b>posséder un jardin</b> (G1, G4, G5, G8, G9, G13).</p> <p>L'envie d'être propriétaire est également une motivation importante (G1, G2, G3, G5, G7, G8, G9, G13), même si elle n'est pas forcément encore réalisée. Le logement en <b>lotissement</b> est un parfois exprimé comme un choix fort, un "<b>coup de coeur</b>" (G1, G3, G12) et les ménages plus modestes s'estiment satisfaits d'avoir pu trouver <b>une location de qualité</b> (G5, G6, G9).</p> <p>Seul un ménage explique son choix par des <b>raisons professionnelles</b> (G9). D'ailleurs, certains expliquent que l'emploi n'a pas été un critère de localisation, car la commune est relativement proche du coeur de l'agglomération (G4).</p>	<p>Nous avons interrogé majoritairement des personnes résidant depuis longtemps à Tassin (T2, T3, T6, T7, T9, T10, T11) dont quatre en sont même originaires (T2, T7, T9, T11).</p> <p>Pour les quatre autres entretiens, l'em*ménagement est beaucoup plus récent (moins de 6 ans) (T1, T4, T5, T8, T12).</p> <p>La plupart des personnes venues s'installer à Tassin <b>ont longtemps ou toujours vécu en grande ville</b>, qu'il s'agisse de l'agglomération lyonnaise ou de Paris (T1, T4, T5, T6, T10, T12).</p> <p><b>Une minorité provient d'un cadre de vie plus rural</b> (T3, T8).</p> <p>Ainsi, la recherche d'un <b>cadre de vie plus calme est moins souvent exprimé</b> (T1, T3, T6, T12). Certains considèrent même que leur lieu de vie antérieur était plus paisible, y compris s'il était en agglomération (T4, T5), d'autres expriment leur envie de rester en ville, et d'éviter l'isolement ou un trop fort éloignement (T7, T10, T12).</p> <p>Certains enquêtés semblent être davantage attirés par la <b>proximité des commerces</b>, des services (T1, T8, T9, T10), ou plus globalement de la <b>grande ville</b> (T10, T12).</p> <p>C'est davantage sur des <b>critères de logement</b> que l'apaisement et les aménités sont spécifiquement recherchés : plusieurs enquêtés nous ont fait part de leur souhait de trouver un <b>logement plus grand, ou des espaces extérieurs</b> (terrasse, jardin) (T1, T6, T7, T10).</p> <p>Le souhait de devenir propriétaire n'est pas fondamental, soit que c'est impossible, soit que c'était déjà le cas avant. Seul un enquêté a exprimé cette motivation (T10).</p> <p>Deux personnes ont cherché à se rapprocher de leur lieu de travail, ou vivent sur leur espace de travail : <b>la proximité directe avec l'emploi peut être recherchée</b> (T2, T5, T8).</p>

## Appréhension du cadre de vie, identité de l'espace de vie, de la commune

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
<p>Le terme de <b>village</b> revient très souvent pour qualifier le cadre de vie chez les enquêtés (C2, C3, C4, C6, C8, C9, C10)</p> <p>“Chaponnay est un beau petit village” (C2), “village” (C3), “mi campagne, mi-village” “commune tranquille et pavillonnaire” (C4), “petit village” (C7), “C’est un village agréable”, (C9)</p> <p>L’idée de <b>campagne</b> est également très présente dans les discours (C5, C10), mais une campagne qui est campagne sans trop l’être, un <b>juste milieu</b>, qui reste proche de la ville (C3, C4, C6, C8), “proche de Lyon et de Vienne” (C3) mais qui permet une certaine tranquillité (C3). Pour certains, Chaponnay c’était plus la campagne avant</p> <p>“ça fait campagne” (C3), “mi campagne, mi petit village sympa” (C4), “de toute façon c’est la campagne ici” (C5), “c’est la nature, la campagne, le calme” (C10), “paysans, champs, forêt etc.”(C10)</p> <p>La <b>présence de la nature</b> et la proximité avec elle, qu’elle soit totalement naturelle avec la cadre autour de la commune (C5, C6), ou construite, dans les jardins privés (C1, C3, C6, C9,) ou mise en place par la mairie (C5, C7, C9) a une place importante pour les enquêtés.</p> <p>“on n’a plus besoin d’aller au square”, “ici c’est le paradis” (C1), “village quatre fleurs”, “le parc est très beau, le square est très joli aussi”, “on monte, et à 300 mètres, c’est un plateau immense, c’est la campagne, il n’y a plus de maisons”. (C5), “profiter de l’extérieur” (C7), “pouvoir passer son dimanche dans son jardin, personne nous voit” (C3), “être en sécurité dans son jardin” (C9), “être au calme sur sa terrasse” (C6)</p> <p>Beaucoup d’enquêtés définissent la commune par les commodités, les <b>avantages</b> qu’ils y trouvent en terme de commerces, équipements, animations, ect... Pour les jeunes ménages, ce sont surtout les avantages pour la famille qui importent (école, centre de loisir, crèche...) (C1), tandis que pour les anciens, ce serait plutôt le fait d’avoir <b>tout à portée de main</b> dans un territoire réduit (C3, C5, C6)</p> <p>“si on veut vraiment ne pas sortir de Chaponnay on peut trouver tout ce dont on a besoin à Chaponnay” (C3), “Il y a tout ce qu’il faut ici” (C5)</p>	<p>Genas est décrit comme étant un <b>village</b> (G1,G3, G8, G9), une “petite ville-village” (G2, G12, G13), une “bourgade” (G3) à taille humaine (G12) où “il fait bon vivre” (G12). Les enquêtés prennent de la distance avec la ville en lui accolant des adjectifs qui définissent Genas non pas comme une ville, mais plus comme un petit village. Charme ancien du vieux Genas apprécié (G9)</p> <p>L’idée d’un <b>lieu hybride entre la ville et la nature</b>, un “bon compromis” (G3, G4, G9) est également très présente dans les discours, alliant “calme” et “tranquillité” et animation, dynamisme (G4, G7). Genas posséderait les “avantages de la ville et de la campagne” (G6), elle serait “une campagne civilisée, un bon compromis” (G8, G10). Pour certains, Genas est même semblable à certains quartiers du cœur d’agglomérations, décrits comme à la fois urbains, plein d’aménités, mais également calme : “En partant de Lyon, de la Croix-Rousse, qui est quand même un cadre relativement bon, calme la nuit, vivant le jour, on essayait de trouver un endroit qui s’en rapprochait un peu.” (G9)</p> <p>Les notions de <b>calme</b>, de silence, de tranquillité, de cadre de vie agréable reviennent beaucoup dans les discours (G2, G3, G4, G5), qui sont associés à la “verdure”, le “vert”, la notion de “campagne” et la proximité de la nature (G6, G9, G10, G11).</p> <p>Néanmoins, il apparaît également que le calme se trouve dans l’<b>intimité du jardin</b> (G3), dans l’intimité familiale, malgré la présence de nombreux voisins parfois (G12).</p> <p>Genas est beaucoup décrit comme un endroit où <b>tout est à proximité</b>, où on peut tout faire à pieds : à la fois la ville ou ses avantages (G11), la campagne, mais surtout les commerces, les équipements et les parcs/espaces verts (G1, G2, G3, G4, G5, G7, G9, G10, G11, G13). Les espaces verts de la communes, les parcs, le lac de Mathan sont très appréciés et beaucoup cités par les enquêtés.</p>	<p>Le cadre de vie à Tassin est définit comme étant “<b>agréable à vivre</b>”, “hyper agréable” (T1, T2, T8, T12), “positif” (T5). Tassin était une “ville-village” “ville campagne” avant (T3). Une enquêtée s’estime “privilegiée” (T4). La Place de l’Horloge est très appréciée, “c’est le centre de mon monde à moi” (T2), “le meilleur de Tassin” (T8). Mais, une enquêtée estime quand même que Tassin est “absolument trop urbanisée et pas de façon agréable”, “très bruyant”, “pas beau”. “Les constructions sont les unes collées aux autres, il n’y a pas d’espace, pas de verdure, pas d’arbres” (T4) et les entrées de ville sont délaissées (T2)</p> <p>La <b>situation de Tassin</b> est mise en avant, avec une proximité à la ville de Lyon (T5, T10, T12), “cadre de vie idyllique pour vivre en ville, à dix minutes du centre-ville (de Lyon, ndr)” (T4), qui pousse certains à considérer la commune comme un quartier de Lyon (T10), une commune qui a “tout de la ville sans les contraintes de la ville” (T8) et un accès facilité à la campagne, notamment les Monts du Lyonnais (T5, T10), c’est “un mixte village pas loin de la ville” (T8).</p> <p>Les <b>lieux de nature</b> de Tassin sont appréciés, notamment le parc Méginand (T2), “là vous êtes vraiment à la campagne” “une enclave” (T7), les jardins de la ville (T2).</p> <p>Mais le jardin privé reste un espace important, ils sont “privilegiée” d’avoir un jardin et de la verdure, “je m’y sens totalement bien” (T4), le plus par rapport à Lyon (T7), ce qui fait qu’on se sent bien à Tassin (T10), “lieu où on se sent le mieux”, “le meilleur endroit c’est mon jardin” (T11).</p> <p>Cependant, les <b>nuisances provoquées par la circulation</b> reviennent beaucoup (T1,T4, T10, T11), notamment dans le fait que la circulation a augmenté et que ça participe à la dégradation du cadre de vie (T7). Pour certains enquêtés, cette circulation fait de Tassin une ville comme les autres (T7) en ce que la ville est représentée par la circulation. Cependant, d’autres mettent en avant la facilité de stationnement à Tassin, notamment par rapport à Lyon (T8). Une enquêtée trouve d’ailleurs qu’en comparaison avec Lyon, il y a beaucoup moins de bruit à Tassin (T12).</p>

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
<p>Ce qui plait aux enquêtés à Chaponnay, c'est aussi l'<b>ambiance</b> qui existe : le fait que tout le monde se connaisse (C3), qu'il y ait une convivialité (C6), qu'il y ait une ambiance sereine (C4, C9), une tranquillité (C3,C10 ) tout en ayant une vie associative forte, de l'animation (C3, C7)</p> <p>“une commune encore à taille humaine” (C1), “la tranquillité, l'aspect campagne, c'est plutôt ça qu'on recherche” (C3), “L'esprit village c'est des petits pavillons individuels pas des grands immeubles, la vie associative, les petits commerces”, “L'esprit village c'est que tout le monde connaît tout le monde” (C3), “village sûr” (C9), “bien vivre général” (C10)</p>	<p>Certains enquêtés indiquent que <b>Genas a beaucoup évolué</b>, il y a eu beaucoup d'arrivée de population (G1), la tranquillité est mise à mal (G2). Il y a des problèmes d'intégration pour certains habitants (G6), et une certaine homogénéisation de la population, avec une commune “bien fréquentée”, avec une population jugée comme différente de celle de Lyon (G13).</p> <p>Beaucoup d'enquêtés semblent considérer que le cadre de vie qu'ils trouvent à Genas est propice à <b>la vie de famille</b>, idéal pour élever les enfants (G6, G9, G10).</p>	<p><b>La proximité des commerces et services</b> revient également beaucoup dans les discours, “juste en dessous de chez moi” (T1), “services accessibles” (T5), “il y a tout à proximité, tout sous la main” (T8, T10), proximité au centre-ville (T10, T11) .</p> <p>Parallèlement à cela, le fait qu'il soit possible de faire beaucoup de chose à pieds est mis en avant (T1, T10), en même temps que la bonne desserte en transports en commun de la commune (T1, T8, T12).</p> <p><b>La ZAC du centre</b> est appréciée par certains (T2, T12), ça ne dérange pas, même s'ils sont à proximité immédiate du logement (T4), notamment avec les nouveaux espaces publics, le parc devant la mairie (T2, T10), elle est vue comme un lieu “vivant” (T8). Mais elle est aussi décriée, considérée comme “affreux” (T3), “c'est horrible” (T3), ils ne se sentent pas bien dans les espaces publics (T11). Certain considèrent qu'il doit être difficile d'y vivre, notamment du fait de la proximité avec la route (T4)</p> <p>A Tassin, la notion de calme revient beaucoup moins souvent, et l'idée que <b>le cadre de vie s'est détérioré</b> ces dernières années revient beaucoup (T3), “il a beaucoup changé” (T6, T11), “trop d'urbanisation” (T6), “on vit moins bien qu'avant, ça a changé” (T11). Pour certains enquêtés, les modes de vie ont changé ces dernières années, du fait de l'augmentation de la population et de l'urbanisation poussée, il n'y a plus de sociabilité villageoise (T6, T7).</p> <p>Enfin, Tassin semble une commune idéale pour la vie de famille avec la proximité de tout (T5, T10).</p>

## Rapport à la ville et à la nature : imaginaires, représentations, pratiques

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
<p><b>Imaginaires, représentations et qualifications de la ville</b>            Il ressort de l'urbain qu'au premier abord, il concentre beaucoup de <b>nuisances</b>, qui regroupent le bruit, la foule, la pollution, les problèmes de stationnement et de circulation, l'insécurité (C3, C4, C5, C9, C10)            "Beaucoup d'inconvénients", "le bruit, le problème des stationnements" (C3) "pas propre" (C10)            L'urbain est aussi en moindre mesure décrit par les <b>formes urbaines</b> stéréotypées et symboliques qu'il véhicule, qui renvoient à la densité : les immeubles, les tours et barres, la concentration de HLM (C3, C5, C9)            "Bétonné" (C3), "C'est une ville, c'est des immeubles" (C5)            Les environnements urbains sont parfois <b>nécessaires</b> à l'habitant (C8)            "Besoin de respirer du carbone" (C8)</p> <p><b>Imaginaires, représentations et qualifications de la nature</b>            La nature véhicule des valeurs positives liées à l'<b>apaisement</b>, le calme, la tranquillité (C3, C5)            "La nature c'est pouvoir passer son dimanche dans son jardin, dans son transat, il y a une personne qui nous voit, on entend rien, il y a la tranquillité" (C3)            Elle s'exprime dans des <b>espaces "aménagés"</b>, c'est-à-dire une nature contrôlée et récréative, qui ressemble aux paysages environnants champêtres (C3, C4, C7)            "Chemins forestiers, le parc, parcours santé, terrain de tennis, de boule, stade, salle des fêtes : On a tout ce qu'il faut" (C3)            La nature est aussi appréhendée en opposition aux <b>traits urbains</b>, la nature c'est ce qui n'est pas la ville (C5, C6, C9)</p>	<p><b>Imaginaires, représentations et qualifications de la ville</b>            Il ressort de l'urbain qu'au premier abord, il concentre beaucoup de <b>nuisances</b>, qui regroupent le bruit, la foule, la pollution, les problèmes de stationnement et de circulation, l'insécurité (G1, G2, G3, G7, G8, G9, G10, G11, G12, G13)            "La pollution de l'air" (G8), "le bruit, le stress" (G11), "c'est le stress" (G12), "c'est métro-boulot-dodo" (G12), "l'anonymat" (G12)  <b>Regard positif</b> sur l'urbain, notamment par son animation culturelle et sociale, une certaine ambiance qui est décrite comme dynamique (G4, G6, G8, G9)            "Ça bouge" (G4), "La fête, les sorties" (G9)            L'urbain est aussi en moindre mesure décrit par les <b>formes urbaines</b> stéréotypées et symboliques qu'il véhicule, qui renvoient à la densité : les immeubles, les tours et barres, la concentration de HLM (G1, G2, G7, G10, G13)            "béton" "grands bâtiments" (G7), "les immeubles" (G10)</p> <p><b>Imaginaires, représentations et qualifications de la nature</b>            Nature associée à la <b>"campagne"</b>, la <b>"verdure"</b> (G1, G3, G5, G13)            "la vraie campagne" (G3), "où ils ont fait de la verdure" (G13)            Elle s'exprime aussi dans des choses plus <b>abstraites</b> comme l'<b>apaisement</b>, le calme, la tranquillité, des éléments sensibles comme le bruit des oiseaux, "une bouffée d'air" (G2, G13)            "Une bouffée d'air" (G2)            Elle s'exprime dans des <b>espaces "aménagés"</b>, c'est-à-dire une nature contrôlée et récréative, qui ressemble aux paysages environnants champêtres (G3, G4, G7, G9, G10, G12, G13)            "l'étang de Mathan par exemple" (G3) "Les espaces verts entretenus" (G7), "parc, campagne, champs, bois" (G10)            La nature est ce qui se rapporte au <b>"sauvage"</b> (G9)            "montagne, air pur" (G9)            La nature peut confiner à un certain <b>isolement</b>, regard négatif (G4)            Genas c'est la nature (G12) : "Genas, Ville Verte" (G12)</p>	<p><b>Imaginaires, représentations et qualifications de la ville</b>            Il ressort de l'urbain qu'au premier abord, il concentre beaucoup de <b>nuisances</b>, qui regroupent le bruit, la foule, la pollution, les problèmes de stationnement et de circulation, l'insécurité (T3, T4, T6, T7, T8, T10, T11, T12)            "tumulte"(T4), "sale"(T8), "anonymat"(T10), "mal-famé"(T11)            Une enquête déclare beaucoup apprécier Lyon (côté festif, beau, etc.), mais ne plus vouloir y vivre, notamment à cause du bruit (T12).            L'urbanité renvoie à des traits du <b>rapport à l'autre</b> ou à des lieux de sociabilités (T4, T5)            "La mixité nous enrichit tous"(T4) "le mélange des gens"(T5), "le café"(T5)            L'urbain est aussi décrit par les formes urbaines stéréotypées et symboliques qu'il véhicule, qui renvoient à la densité : les immeubles, les tours et barres, la concentration de HLM (T3, T4, T10, T11)            "béton, pierre"(T4), "hauts bâtiments"(T3), "immeubles"(T10)</p> <p><b>Imaginaires, représentations et qualifications de la nature</b>            Nature associée à la <b>"campagne"</b>, la <b>"verdure"</b>(T10, T11, T12)            "Des champs"(T10), "La ferme, l'agriculteur, les animaux"(T11)            Elle s'exprime dans des <b>espaces "aménagés"</b>, c'est-à-dire une nature contrôlée et récréative, qui ressemble aux paysages environnants champêtres (T1, T4, T7, T8, T9, T11)            "Croix-Laval"(T1), "La nature amenée à la ville"(T7), "Parc de la Tête d'Or"(T8)            Elle s'exprime aussi dans les <b>jardins privés</b>, l'espace privatif (T2, T3, T4, T7)            La nature est <b>"sauvage"</b> (T2, T4)            "La montagne" (T4)            Elle s'exprime aussi dans des choses plus <b>abstraites</b> comme l'<b>apaisement</b>, le calme, la tranquillité, des éléments sensibles comme le bruit des oiseaux, "une bouffée d'air", le monde du vivant (T6, T7, T8, T10)            "Oiseaux, écureuils, fleurs, rayon de soleil" (T6), "Ca respire plus" (T7), "Ça m'apporte beaucoup d'équilibre" (T8), "Besoin de se ressourcer" (T10)</p>

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
<p>L'appréciation de la ville de Lyon est perçue <b>positivement</b>, alors que l'urbain suggère des réactions a priori négatives (C3, C5, C9, C10).</p> <p>"Lyon c'est une ville pas mal" (C5), "très belle ville, attrayante" (C10)</p> <p>Les habitants se sentent <b>proches de Lyon</b> et cette proximité est considérée comme un atout, voire une motivation au choix résidentiel (C2, C3, C4, C5)</p> <p>"On est restés pas trop loin de la ville" (C3)</p> <p>Toutefois, outre la proximité, l'accessibilité de la grande ville est parfois perçue comme mauvaise (C1, C6).</p> <p>Les habitants sont <b>usagers de Lyon et de ses aménités</b> concernant les domaines de la culture et les loisirs, les emplois, les consommations spécifiques (C1, C3, C4, C5, C6, C9)</p> <p>"On a besoin de la ville" (C3)</p> <p>A contrario, on observe une petite proportion qui n'y va que très peu (C2, C7, C10)</p>	<p>La nature est aussi appréhendée en <b>opposition aux traits urbains</b>, la nature c'est ce qui n'est pas la ville (G7, G12)</p> <p>"L'opposé du béton" (G7), "loin de la ville, de la pollution" (G12)</p> <p><b>Genas, Lyon et le rapport à la ville - nature</b></p> <p>La position de Genas dans ses rapports est perçue dans un <b>intermédiaire</b> entre la "ville" et "la vraie campagne" (G3, G5, G9, G11)</p> <p>"Genas fait moyenne campagne" (G5), "campagne avant tout urbaine" (G9)</p> <p>Le lieu de vie associé au <b>calme, la tranquillité</b> (G1, G4, G7, G8, G9, G10, G11, G13)</p> <p>"repos", "tranquillité" (G4), "rythme plus calme" (G9)</p> <p>Il est également plus propice que Lyon ou l'urbain pour la <b>vie de famille</b> (G1, G3, G9, G10)</p> <p>Les habitants perçoivent la nature en <b>proximité</b> de leur lieu de vie (G1, G2, G3, G4, G5, G10, G12, G13)</p> <p>Certains habitants possèdent une <b>résidence secondaire</b> dans un lieu plus naturel que Genas, en campagne (G3, G4)</p> <p>L'appréciation de la ville de Lyon est perçue <b>positivement</b>, alors que l'urbain suggère des réactions a priori négatives (G5, G7, G9, G12)</p> <p>"Ville agréable et conviviale" (G5) "Ville jolie" (G7), "Par moment, le mouvement, le monde, l'animation, ça me manque un peu." (G9), "agréable, ça vit" (G12)</p> <p>Les habitants sont <b>usagers de Lyon et de ses aménités</b> concernant les domaines de la culture et les loisirs, les emplois, les consommations spécifiques, les services de santé (G3, G4, G5, G6, G8, G10, G11, G12)</p> <p>Les habitants se sentent en <b>proximité de Lyon</b> et elle est considérée comme un atout, voire une motivation au choix résidentiel (G3, G5, G6, G8, G11, G12)</p> <p>"C'est un énorme avantage d'avoir une grande ville comme ça à proximité" (G12)</p> <p>Toutefois, outre la proximité, l'<b>accessibilité</b> de la grande ville est parfois perçue comme mauvaise (G3, G4, G9, G10, G13)</p> <p>"Ca va pas vite avec les feux, il est compliqué de se garer" (G4)</p> <p>Pour certains, les <b>espaces commerciaux de périphérie</b> ont tendance à être plus attractifs, car plus accessibles (G1, G4, G6, G9)</p>	<p>La nature est aussi appréhendée en <b>opposition aux traits urbains</b>, la nature c'est ce qui n'est pas la ville (T10)</p> <p>"Un endroit où il n'y a pas d'habitations ou très peu", "Une densité d'habitation faible et quand il y a des habitations, ce ne sont pas des immeubles" (T10)</p> <p>La nature est <b>nécessaire</b> (T6, T8, T10)</p> <p>"J'aime bien qu'il y ait pas mal de nature parce qu'on en a besoin" (T6), "ça compte beaucoup pour moi" (T8), "Besoin de se ressourcer" (T10)</p> <p><b>Tassin, Lyon et le rapport à la ville - nature</b></p> <p>La nature est <b>proche</b> de Tassin (T2, T5, T10)</p> <p>"La nature elle n'est pas loin" (T2), "proche" (T5)</p> <p>Tassin est qualifié de "<b>village</b>", "ville-campagne" (T1)</p> <p>"Tassin est un petit village" (T1)</p> <p>Parlent d'un "village", "ville-village", "ville-campagne" <b>au passé</b>, ça ne l'est plus maintenant (T3, T4, T9)</p> <p>Tassin se rapproche plutôt de l'<b>urbain</b> (T1, T3, T4, T5, T6, T7, T9, T10, T11)</p> <p>"Tassin est un petit village avec les avantages de la grande ville : bien desservi, à proximité des gares" (T1), "une ville vraiment urbaine" (T3), "Tassin c'est la continuité du centre, de la ville de Lyon" (T4), "ça fait Lyon, ça fait carrément Lyon" (T4), "Tassin c'est très dense" (T5), "agglomération" (T6), "similaire à Lyon" (T7), "une ville", "qui sera à l'avenir englobée dans Lyon" (T9), "commence à faire ville, pas tout à fait la ville" (T11)</p> <p>Une enquêtée déclare qu'il n'y a pas vraiment de nature, de campagne autour de Tassin (T12). Vécu d'un <b>manque de nature</b> à Tassin (T3, T5, T6, T7)</p> <p>"Ils ont tout détruit la nature" (T3), "Peu d'espaces verts à Tassin" (T5), "Pas assez d'espaces naturels" (T6)</p> <p>Certains habitants possèdent une <b>résidence secondaire</b> dans un lieu plus naturel que Tassin, en campagne (T6)</p> <p>Les habitants sont <b>usagers de Lyon et de ses aménités</b> concernant les domaines de la culture et les loisirs, les emplois, les consommations spécifiques (T1, T2, T4, T6, T8, T9, T10, T11)</p> <p>Les habitants se sentent <b>proches de Lyon</b> et cette proximité est considérée comme un atout, voire une motivation au choix résidentiel (T1, T2, T6, T8, T10, T12). Toutefois, outre la proximité, l'accessibilité à Lyon n'est pas bonne, surtout en TC, mais aussi pour les bouchons en voiture (T6, T8)</p>

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
	<p>On observe une proportion non négligeable qui <b>n’y va pas ou très peu</b> (G1, G2, G7, G12, G13)  “Plus ça va, moins on y va” (G1), “moins j’y vais mieux ça va” (G7)</p>	<p>L’appréciation de la ville de Lyon est perçue <b>positivement</b>, alors que l’urbain suggère des réactions a priori négatives (T7, T9, T10, T11, T12)  “à taille humaine” (T7), “Très belle ville” (T11)  A contrario, on observe une petite proportion qui n’y va que très peu (T6, T7)</p>

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
<p><b>Sociabilités en général / profils :</b> Pour moitié des enquêtés, les attaches sociales sur la commune sont importantes : ancien de Chaponnay, fortes relations et attaches (C3), attaches familiales (C2, C3, C7, C8), attaches amicales (C5) Sociabilités faibles ou limitées en raison d'une arrivée récente dans la commune (C1, C7). Pas d'attaches familiales (C1, C4, C6) Cercles familiaux et amicaux sur d'autres communes en raison du parcours résidentiel (C9, C10)</p> <p><b>Relations de voisinage</b> <b>Les relations de voisinages sont bonnes et étroites au sein des lotissements</b>, avec des moments de <b>convivialité</b> collectifs (barbecue, pique nique), de <b>solidarité</b> et de gestion des espaces communs (C2, C3, C4, C5) mais elles <b>se limitent tout de même à une proximité immédiate</b> et aux voisins proches. "Chacun son quartier" (C2) <b>Critique de l'anonymat de la ville</b> et des relations de voisinages qui se limitent à l'immeuble ou au palier (C4) Maintien de la <b>"bonne distance"</b> à l'autre (C8, C10) avec l'importance d'avoir des relations conviviales. "sans dire d'être cul et chemise, sinon ça tourne au drame" (C10), ne pas "pourrir l'atmosphère" (C8) Pas de recherche à entretenir des relations de voisinage (C1)</p> <p><b>Rôle des espaces publics, commerces et participation à la vie communale</b> Les connaissances et les relations se nouent pour beaucoup par l'intermédiaire des <b>commerces</b> (C1, C7, C8), d'une pratique à travers une <b>association</b> de la commune (C1), d'une implication forte dans la vie associative de la commune (C5), de la <b>vie scolaire</b> des enfants (crèches, écoles, etc.) (C1), ou par la participation aux <b>manifestations</b> de la commune (C3, C4, C6) Ce type de sociabilités <b>facilite l'intégration à la commune pour de nouveaux arrivants</b> (C1, C7, C8)</p>	<p><b>Sociabilités en général / profils</b> Attaches familiales (G1, G5, G12), cercle d'amis sur la commune (G12), sociabilités liées aux services à domicile (G4), sociabilités faibles ou limitées en raison d'une arrivée récente dans la commune (G9), cercles amicaux sur d'autres communes en raison du parcours résidentiel (G2, G3, G5), relations avec d'autres personnes en situation d'exclusion (G6)</p> <p><b>Relations de voisinage</b> <b>Les relations de voisinage sont bonnes au sein des lotissements</b>, avec des relations de <b>convivialité</b> (fête des voisins et du lotissement), de <b>solidarité</b> et de <b>respect</b> (G1, G5, G7, G8, G10, G13) "un contact plaisant, "du respect", "très convivial", "on se connaît tous [dans le lotissement]" (G7), "globalement, ça se passe bien, c'est quand même calme" (G8), ambiance du lotissement décrite comme "sympa" (G13), "une petite communauté très tranquille" (G10) <b>Critique de l'anonymat de la ville</b> et remarque que les relations en lotissement sont plus accrues qu'en appartement (G1, G3), la petite taille de la commune permet de connaître plus de monde et de se sentir plus impliqué (G13). "en ville on est incognito" (G7) Maintien de la <b>"bonne distance"</b> à l'autre, (G1, G2, G4) "chacun chez soi" (G1), "il vaut mieux éviter les relations avec les voisins, ça évite les emmerdes", "c'est pas évident les relations entre voisins" (G2) Mais sur Genas, <b>des relations de voisinages qui semblent parfois plus compliquées</b> qu'à Chaponnay : implication dans la vie de quartier mais qui s'est diminuée avec le temps (G1), très mauvaises relations de voisinages et avec le syndic de copropriété, subit des discriminations par rapport à ses origines (G6), mauvaises relations de voisinages malgré un investissement, "il n'y a rien qui se passe, c'est un peu chacun pour soi" (G12) et le rattache aux sociabilités urbaines, "métro, boulot, dodo", "manque de convivialité" (G12), les relations sont plus difficiles en maison individuelle qu'en appartement (G9).</p>	<p><b>Sociabilités en général / profils :</b> Pour plus de la moitié des enquêtés, les attaches sociales sur la commune sont importantes (T1, T2, T4, T7, T9, T10, T11, T12) : attaches familiales (T1, T4, T12), attaches amicales importantes (T9, T10, T12), ancien de Tassin, fortes relations et attaches (T2, T7, T11), attaches qui s'étendent au-delà de la commune de par son travail (T1) Attaches en dehors de la commune en raison du parcours résidentiel et arrivée récente (T4) Pas d'attaches en raison d'une arrivée récente (T8)</p> <p><b>Relations de voisinage</b> Les relations de voisinages à Tassin sont plus <b>mitigées</b> que sur Chaponnay et Genas <b>Bonnes relations dans le lotissement</b> où la rue privative favorise la rencontre (fête des voisins, jeux des enfants, etc.) (T7, T10) "dans les rues avoisinantes, on a gardé des relations de voisinages comme dans une petite ville", "c'est un petit quartier (...) où il y a beaucoup de gens qui se connaissent" (T10) Maintien de la <b>"bonne distance"</b> à l'autre (T4, T9) n'est pas très "voisins-voisines" (T4), "être anonyme tout en faisant partie d'un groupe" (T9) <b>Critique des relations de voisinage en ville</b> comme à Tassin "on est en ville, il faut se supporter les uns les autres" (T4) <b>Difficulté à tisser des relations en raison du turn over</b> constaté des habitants en lotissement "à côté, tout le lotissement change tous les deux ans" (T7) <b>La densité favorise les sociabilités</b> : la vie en immeuble, contrairement au lotissement qui provoque l'isolement, favorise les sociabilités (T5, T12), voire la ville et la proximité (T10) Tassin procure une vie de quartier (T5) Peu de relations de voisinages à part l'entraide (T11)</p>

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
<p>Mais pour beaucoup, pas d'implication dans la vie associative de la commune (C4, C8) par manque de temps (C2, C3, C6) Le lieu de vie doit faciliter le contact humain (C8)</p> <p>Sociabilités des habitants de l'opération De très bonnes relations de voisinages de convivialité et de solidarité se sont nouées entre les habitants de l'opération, facilitées par l'emménagement à la même période et par le respect qui s'implique avec la proximité (C6, C7, C9, C10) "On se côtoie très facilement et ça j'apprécie" (C7), décrit les relations "presque comme une famille, "respect des règles", "on essaye de bien rentrer dans le cadre", "[dans l'immeuble] il y a une forme de solidarité" (C9), "on se voit on se dit bonjour", "on connaît tout le monde" (C10) Plus forte intensité des relations de voisinages avec l'arrivée dans l'opération que avant (C6, C9, C10)</p> <p><b>Rapport aux nouveaux habitants</b> Pas de relations spécifiques avec les nouveaux habitants (C1, C3) même si connaissance de certains (C2, C3) Problème de vis à vis (C1) Des formes de politesses dans la rue (C3, C6) mais une évolution vers plus d'anonymat entre les habitants avec le développement de la commune Avant : "tout le monde se connaît", "les gens se disent bien le bonjour" mais avec le développement de la commune : "les gens se connaissent moins", "sont plus distants" (C6)</p>	<p><b>Rôle des espaces publics, commerces et participation à la vie communale</b> Les connaissances et les relations se nouent pour beaucoup par l'intermédiaire des <b>commerces</b> (G7, G9), "on se connaît c'est plus convivial" (G7), d'une pratique à travers une <b>association</b> de la commune ou d'une implication forte dans la vie associative de la commune (G2, G5, G10, G13), "on est bien implantés" (G8), "moyen de faire vivre quelque chose" (G13), de la <b>vie scolaire</b> des enfants (crèches, écoles, etc.) (G8) Ce type de sociabilités <b>facilite l'intégration à la commune pour de nouveaux arrivants</b> (G5, G9, G10, G13)</p> <p><b>Sociabilités des habitants de l'opération</b> G5, G6, G9</p> <p><b>Rapport aux nouveaux habitants</b> <b>Plus de gênes qu'à Chaponnay</b> par rapport aux nouveaux habitants et au turn over de la population constaté dans les locations Gêne par rapport aux nouveaux habitants et au vis-à-vis (G2) Difficulté à nouer des relations avec les nouveaux, "ça bouge beaucoup", "c'est une ville où ça déménage énormément" (G12) Pas de changements dans leurs sociabilités avec l'arrivée de nouveaux habitants (G8)</p>	<p><b>Rôle des espaces publics, commerces et participation à la vie communale</b> Les connaissances et les relations se nouent pour beaucoup par l'intermédiaire des <b>commerces</b> (T1, T5), d'une pratique à travers une <b>association</b> de la commune ou d'une implication forte dans la vie associative de la commune (T2, T11), de la <b>vie scolaire</b> des enfants (crèches, écoles, etc.) (T5, T6, T10), par la participation à la vie locale politique (CQ, listes) (T2, T7, T9, T10), par les <b>espaces publics</b> comme les parcs, "des espaces qui suscitent des usages de rencontres et d'échanges". "Un quartier qui vit, même le dimanche" "Les gens se promènent" (T5) Ce type de sociabilités <b>facilite l'intégration à la commune pour de nouveaux arrivants</b> (T1, T5, T6, T9) "Connaître les gens passe par les activités dans la commune" (T6) Participation à des associations en dehors de la commune (T4)</p> <p><b>Sociabilités des habitants de l'opération</b> Turn-over constaté dans l'immeuble, difficulté à établir des relations (T1) "Ca tourne pas mal depuis trois ans" (T1) Bonnes relations avec le voisinage dans les nouvelles opérations, ce voisinage est décrit comme "très jeune et très convivial" (T12).</p> <p><b>Rapport aux nouveaux habitants</b> Perception des nouveaux logements mais celle de l'arrivée de nouveaux habitants n'est pas flagrante (T4, T3) <b>Evolution vers plus d'anonymat et perte de l'interconnaissance</b> (T3, T6, T7, T10) voire d'une <b>moindre implication</b> dans la vie communale (T11) : <b>effritement de la sociabilité villageoise</b> avant "c'était familial, on pouvait parler entre nous". "Maintenant même les gens dans la rue ils disent même pas bonjour, ça manque de chaleur". "Avant on se connaissait tous" (T3), les nouveaux arrivants "ne disent pas bonjour", "Il n'y a plus les liens qu'il y avait avant", "Avant les gens dans la rue on se disait bonjour" (T6)</p>

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
		<p>“En 20-30 ans, il y a eu d’énormes changements, même dans les modes de vie : aujourd’hui, les gens habitent ici, mais habiteront ailleurs, ils sont mobiles, les commerçants habitent plus à la Demi-Lune... Petit, je connaissais tout le monde. Quand je sortais avec ma mère pour faire les commissions, on mettait 3 heures, le temps de discuter avec tout le monde, tous les commerçants. C’était un village.” (T7), “ce qui a un peu changé le quartier, c’est la construction des 4 bâtiments ici”, “Ça a un peu dénaturé les relations qu’on avait auparavant” (T10), dissociation entre les locataires “qui vont, qui viennent”, “il y a du passage et c’est ces gens qu’on ne connaît pas” et ceux qui s’implantent durablement (propriétaires) lorsqu’ils s’impliquent dans la vie de la commune notamment (T10).</p> <p>Nostalgie des sociabilités d’antan, de l’animation du village (T11) avec le sentiment que “les gens s’importent peu de ce qu’il se passe dans leur commune”, “les gens ne sont pas attachés à leur commune”, avant les habitants “donnaient de leur temps” dans la vie communale (T11)</p> <p><b>Critique de la mixité</b> (T3), voire peur de l’autre et sentiment d’insécurité (T11)</p> <p>“il faut qu’on se mélange, je dis pas, mais ils sont arrivés et ils cassent tout”. “C’était trop d’un seul coup” (T3)</p> <p>Constat de l’apparition d’une <b>mixité et de logements sociaux qui ont pu perturber les sociabilités instaurées mais qui sont nécessaires</b></p> <p>“pour remonter le niveau [Cf. loi SRU] de la commune”, qui a pu perturber les sociabilités instaurées dans la commune “ça n’a pas plu à tout le monde, ça les a secoués”, “c’est la vie, il faut qu’on se mélange”, “j’ai pas envie que Tassin devienne un réserve” (T5), compréhension des enjeux autour de la mixité via les logements sociaux pour les personnes qui ont eu des “accidents de la vie” (T10)</p>

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
<p><b>Commerce de proximité</b> Globalement, les enquêtés se rendent au supermarché Leclerc le plus proche pour leur courses (C1, C3, C4, C5, C8, C10) avec toutefois des nuances dans la perception de ce centre commercial. Certains apprécient sa proximité (C5) tandis que d'autres s'en sentent plus dépendants (C8). Les commerces de proximité (commerce de bouche notamment) sont importants et bien fréquentés (C1, C3, C5, C6, C10). Certains estiment que ces commerces doivent être de bonne qualité (C3).</p> <p>De plus, la fermeture de la petite épicerie 8 à huit est regrettée par quelques habitants, anciens et nouveaux qui évoquent le manque d'une petite épicerie de dépannage (C2, C6, C7, C8, C9, C10).</p> <p><b>Rapport à la voiture et modes de déplacements</b> De nombreux enquêtés disent apprécier se déplacer à pieds (C1, C2, C3, C5, C6) mais l'usage de la voiture reste toutefois rependu (C3, C4, C9). Certains pointent le manque de transports en commun (C2, C8 ou de réels cheminements modes doux (C8).</p> <p><b>Rapport à la culture et aux structures culturelles</b> La salle des fêtes ou l'Espace Jean Gabin sont des lieux de culture pour certains habitants de Chaponnay, ils la pratiquent lors de certains événements (C3, C7). Les structures culturelles des communes alentours sont fréquentées également (C10)</p> <p><b>Les pratiques de loisir</b> Les enquêtés fréquentent ou fréquentaient les équipements de loisir de la commune du fait de leurs enfants (C2, C3). Certains se rendent à Lyon pour le shopping (habillement, produits spécifiques) (C8) ou en dehors de Chaponnay (Corbas par exemple) (C2, C3, C4, C7, C9) Lyon est perçu comme une zone de loisirs où les enquêtés se rendent (C4, C6 mais la zone de loisirs ne se limite pas qu'à Lyon (C4). Lyon est perçue également comme une zone de balades quand les commerces sont fermés (C8) Beaucoup font des promenades à pieds autour de Chaponnay (C5, C8). Certains enquêtés estiment "rester chez eux" pour les loisirs (C5, C6)</p>	<p><b>Commerce de proximité</b> Le centre-ville très commerçant est apprécié et pratiqué (G1, G3, G4, G5, G7, G9, G10, G13). Les petites supérettes de proximité semblent être des lieux fréquentés par de nombreux enquêtés (G1, G4, G10, G12, G13). Cependant, certains enquêtés le trouve cher ou trop fréquenté (G1, G2).</p> <p><b>Rapport à la voiture et modes de déplacements</b> Certains enquêtés disent apprécier pouvoir tout faire à pieds (G1, G7, G8, G9). La voiture n'est pas forcément utile pour la vie quotidienne (G1, G12). Cependant, elle apparaît utile pour aller au supermarché si des grosses courses sont nécessaires ou pour se déplacer à l'extérieur de Genas (G1, G6, G8). Certains enquêtés déclarent utiliser la voiture au minimum (G1, G5, G12, G13) tandis que d'autres l'utilisent systématiquement (G6). La desserte en TC de Genas n'est pas forcément évoquée mais elle n'apparaît pas comme satisfaisante (G8).</p> <p><b>Rapport à la culture et aux structures culturelles</b> Les structures culturelles de Genas ne répondent pas forcément aux besoins des enquêtés (G2, G6, G9), et certains se rendent à Lyon ou dans la première couronne (G11). Cependant, l'Espace Gandil, la médiathèque et la ludothèque semblent être des lieux de lien social et de pratique culturelle fréquentés (G5, G10, G11, G12, G13). La ville de Genas est décrite comme dynamique au niveau des animations qui s'y déploient (G5, G7, G8, G11).</p> <p><b>Les pratiques de loisir</b> Les infrastructures sportives sont appréciées (G3). De nombreux enquêtés disent aimer se balader à pieds dans les champs, parcs et étang alentours (G1, G3, G5, G7, G9, G10, G11, G12). Sûrement dû au fait des tranches d'âges des enquêtés, peu disent régulièrement se rendre sur Lyon pour les loisirs (excepté G5, G11).</p>	<p><b>Commerces de proximité</b> De nombreux enquêtés apprécient les commerces du centre-ville nouvellement créés (T1, T2, T4, T5, T6, T9, T10, T11, T12), particulièrement le Casino (T2, T3, T4, T8, T9, T10, T11) même si certains les trouvent chers, ils restent très qualitatifs (T2, T5, T9). Cependant, si certains affirment que la typologie des commerces a peu changé, d'autres trouvent que l'opération a changé cette typologie, et ce changement est perçu négativement (T3). Certains des enquêtés préfèrent faire leurs courses dans des plus grands supermarchés (T1, T8).</p> <p><b>Rapport à la voiture et aux modes de déplacement</b> Du fait de la bonne connexion de Tassin à Lyon par les TCL, le rapport aux TC est différents que sur les autres terrains. De nombreux enquêtés disent faire l'usage des bus TCL (T1, T2, T11) ainsi que des modes doux, marche à pieds et vélo (T1, T2, T6, T8, T9, T10, T11). L'usage de la VP reste répandu, et les places sont limitées, ce qui est souvent perçu négativement (T3, T8, T9, T10). Les déplacement multimodaux sont décrits comme une véritable opportunité pour les habitants (T4, T9, T10)</p> <p><b>Rapport à la culture et aux structures culturelles</b> Peu de mentions relatives aux structures culturelles de Tassin si ce n'est par le privatif (T9). Une enquêté dit se rendre régulièrement à Lyon pour y suivre un cours (T9)</p> <p><b>Les pratiques de loisir</b> Certains enquêtés se rendent à Lyon pour y trouver des commerces ou des restaurants qu'ils ne trouvent pas à Tassin (T4). D'autres considèrent l'offre très satisfaisante à Tassin en termes de bars ou de restaurants (T8). Certains enquêtés disent pratiquer tout l'espace autour de Tassin, notamment pour les balades (Lacroix-laval) (T1, T9, T10, T11) ou les infrastructures sportives (T1, T9). D'une manière générale, les pratiques relatives à Lyon sont très peu évoquées.</p>

## Rapport au changement et à la densification

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
<p><b>L'arrivée de nouveaux habitants</b>            Pour certains, l'arrivée de nouvelle population ne gêne pas tant que cela ne change pas les habitudes et l'identité de la commune (C2). L'arrivée de jeunes est plutôt bien vue notamment du fait du vieillissement de Chaponnay (C10).            On dénote une certaine crainte de voir des habitants d'autres origines (C2), notamment ethniques (C2). Au niveau du nombre, Chaponnay ne doit pas dépasser 5000 habitants (C10).</p> <p>Pour d'autres, l'opération a amené trop de gens, en termes de nombre notamment (C3, C6). L'arrivée de ces gens a entraîné plus de distance et plus d'anonymat (C6). Les gens se disent moins bonjour (C6). La question de QUI habite l'opération est importante (C9). Les gens dans les logements sociaux : "on entend rien, on ne le voit pas" (C9 : "Indirectement, ils font un tri").</p> <p><b>L'opération dans son ensemble</b>            L'opération ne nuit pas à la tranquillité du quartier (C1, C2, C4). Elle ne dérange pas (C1, C2, C4). Architecturalement elle est appréciée (C6, C9, C10). Ce sont des logements collectifs qui font penser à des maisons (C5, C9).            La densité et la proximité sont vecteurs de sécurisation (C9).            La proximité du centre-ville est un atout et est appréciée par les habitants (C10).</p> <p>Au départ, notamment dans sa conception, l'opération n'a pas été bien reçue par certains (C2, C5 : "au début, ça nous a beaucoup choqué"). Par la suite, les habitants ont été rassurés par la forme prise par le projet (C2, C5).            L'opération n'a pas eu un impact direct sur le cadre de vie (C1, C2, C3, C4, C5).            Des habitants envisagent de s'y installer quand ils seront âgés (C5). Des enquêtés comprennent la nécessité de construire des logements collectifs afin que des gens qui n'ont pas les moyens d'acheter une villa puissent se loger (C1). De plus, cela permet de faire vivre les écoles, les crèches et les commerces (C6).</p>	<p><b>L'arrivée de nouveaux habitants</b>            Elle est parfois mal vécue ou source de craintes.            La hausse démographique fait que Genas perd son côté village et devient plus ville (G1, G12).            Le Genas d'avant est regretté. L'augmentation de la population se ressent et certains habitants en parlent même avec des chiffres précis (G1). L'arrivée de population vient changer les sociabilités (G12).            L'opération en elle-même a changé les rapports entre les gens et a même parfois eu des conséquences sur la distance que les habitants avaient avec leurs voisins (G2). "Trop de voisins, trop de proximités" (G2).            L'arrivée de population d'autres milieux sociaux, ethniques etc. est perçue comme quelque-chose de négatif (G2) : "C'est moins sélectif" (G2). Cette arrivée d'individus d'autres milieux est parfois directement reliée à la construction de logements sociaux (G2). "Genas devient une ville cosmopolite" (G2). Parfois les habitants ne vont pas si loin dans leur discours mais expriment tout de même des craintes sur leur cadre de vie en fonction de la population qui peut venir s'installer à Genas (G13) : il faudra faire attention à voir "quelle population ça amène pour pas qu'il y ait trop de problèmes (G13).            Pour d'autres habitants, l'arrivée de nouveaux habitants (jeunes notamment) n'est pas vécue de manière négative (G7). Ils relient parfois l'arrivée de nouveaux habitants à la présence de nouveaux services (G13).</p> <p><b>Les espaces publics</b>            La création des jardins de Gandil a été perçue comme une menace à la tranquillité par plusieurs habitants (G1, G3), dont certains se sont mobilisés contre le projet (G1, G3). Le jardin est source de nuisances, en particulier au niveau du bruit (G1, G3). Des aménagements ont été demandés ensuite auprès de la mairie pour réduire le bruit pour les habitants autour (G3).</p>	<p><b>L'arrivée de nouveaux habitants</b>            Renouvellement, rajeunissement de la population constatée (T1, T2, T6). L'opération elle-même a contribué au rajeunissement de la population (T2).            Ce rajeunissement est apprécié (T2). L'arrivée de nouveaux habitants ne dérange pas certains habitants (T2, T4).            L'opération a aussi permis une mixité. Lors de l'entretien T2, la mixité est mis en avant comme quelque chose de bien, qui permet d'éviter la ghettoïisation, mais qui apporte aussi des gênes (des tenues "un peu choquantes", "des comportements pas forcément habituels à Tassin", du bruit).            L'arrivée de populations nouvelles, voir différentes (d'autres origines) est vues par certains comme quelque-chose de logique (T2), voire d'enrichissant en partie (T2).            Pour d'autres en revanche, l'arrivée de nouveaux habitants notamment dans l'opération a été mal vécue (T3).</p> <p><b>L'opération dans son ensemble</b>            L'opération a été mal reçue par certains habitants (T3), dont certains qui déclarent que cela a changé leurs habitudes (T3). Pour des habitants, la restructuration du centre-ville a fait perdre à Tassin son côté encore villageois (T3, T9).            L'opération aurait pu accueillir tout autant de monde en étant faite différemment (T4). Une enquêtée fait un lien avec la rénovation du quartier de Valmy à Lyon, qu'elle considère comme beaucoup mieux que la ZAC du centre : plus aéré, plus de courbes (T4). "On aurait pu faire la même capacité de logements en faisant quelque-chose de plus aéré et plus agréable", "ça fait béton" (T4). L'opération est considéré comme peu accueillante pour les personnes âgées et les enfants (T4). L'espace manque d'un "espace vert qui apaise" (T4).            Pour d'autres, l'opération a été bien réussie dans son ensemble (T1, T2, T5, T9, T12), "bien maîtrisée" (T2), notamment au niveau des espaces publics (parc, commerces, trame viaire) (T2).</p>

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
<p>Le fait que l'opération ne soit pas trop haute et entourée de maison atténue les choses (C2).</p> <p>D'autres considèrent que cette opération n'aurait pas dû voir le jour puisqu'elle est trop grosse, trop concentrée par rapport à la commune : trop de gens et trop d'immeuble (C3). La ville est une commune avec des maisons individuelles et l'opération vient perturber (C3). Le projet de l'opération paraissait "plus aérée" qu'elle ne l'a été dans la réalité (C3).</p> <p>L'opération génère des nuisances comme le bruit (C3). Esthétiquement, elle n'est pas appréciée (C3).</p> <p>La résidentialisation provoque un sentiment d'enfermement pour une habitante de l'opération (C7). La copropriété peut également être difficile à vivre surtout pour des gens n'ayant jamais connu ce fonctionnement (C10 : "Moins de liberté qu'avant").</p> <p><b>Les espaces publics</b> : RAS <b>Les aménités</b> : RAS</p> <p><b>La construction des immeubles</b> Cela dit, des personnes interrogées considèrent que les opérations font perdre de la valeur aux maisons autour du fait du vis-à-vis (C1, C3).</p> <p>Idée générale que la taille des immeubles est convenable mais qu'il ne faudrait pas qu'ils soient plus hauts (C2).</p> <p><b>Rapport au développement global de la commune</b> Chaponnay va avoir tendance à se développer à l'avenir (C1, C2, C6, C9). Idée que le changement est inéluctable et qu'il faut s'adapter (C2).</p> <p>Chaponnay a déjà beaucoup changé (C6). Mais la commune reste toutefois un village calme et animé, un village de campagne (C6).</p> <p>Tant que le développement se fait dans la même configuration qu'aujourd'hui, ça ira (C2, C6, C10 : "Il ne faut pas grossir trop vite"), il faut que Chaponnay reste un village, agréable à vivre (C3). Idée d'un seuil, d'une limite en termes de population (5000 personnes) (C10). Toutefois, certains ne souhaitent pas que ce type d'opération soit reproduit de manière fréquente (C2).</p>	<p>L'espace public est aussi un lieu fréquenté par les jeunes, notamment le soir, ce qui est mal vécu par certains habitants (G3). La présence de la police municipale a rassuré (G3).</p> <p>Lorsqu'on a soi-même un jardin, le parc peut être perçu comme inutile (G3).</p> <p>A l'inverse, des habitants apprécient ce lieu (G4, G7, G10) qu'ils considèrent comme un cheminement piéton agréable (G4, G10, G13). C'est un lieu de "campagne" apprécié dans la ville (G4). Les jardins sont appréciés par les familles : "pour les enfants c'est super !" (G10).</p> <p>Ce lieu représente aussi une occasion de rencontres et de sociabilités (G4, G7).</p> <p>Pour d'autres, cet espace est vu comme peu significatif, ni en bien ni en mal (G9).</p> <p><b>Les aménités</b> Recherche d'un mode de vie plutôt urbain, pas isolé, avec des aménités qui rendent le cadre de vie pratique et agréable (G6).</p> <p><b>La construction des immeubles</b> Elle ne dérange pas une partie des habitants, du fait notamment de leur taille et de leur volume pas trop important. Ces habitants ont un avis positif sur l'opération (G1, G4, G7, G10, G11, G12, G13).</p> <p>Certains apprécient même l'aspect architectural (G1, G7).</p> <p>D'autres à l'inverse n'aiment pas ces immeubles (G2). Pour certains, les qualificatifs employés sont même très tranchés (G2) : "une grosse merde" (G2). Toutefois, en comparaison à d'autres constructions, celle des jardins de Gandil est un moindre mal, voire de meilleure qualité que d'autres constructions telles celles des communes alentours ou les grands ensembles (G2).</p> <p>La question du vis-à-vis a parfois été très mal vécue par des habitants qui n'en avaient pas avant l'arrivée de l'opération (G2).</p> <p>Certains habitants relient l'opération au développement futur de la commune (G11).</p>	<p>Selon une enquête, le déplacement du centre-ville a permis de régler des problèmes au niveau de la circulation, de la rendre plus apaisée (T9).</p> <p>D'autres soulignent que cela n'empêche pas quelques petits défauts comme les questions de stationnement (T5, T6) ou la longueur des travaux (T5).</p> <p>L'opération a été à l'origine de grand changement : le centre a été déplacé (T2). Ce changement est apprécié, même si la place de l'Horloge s'en trouve un peu délaissée (T2).</p> <p><b>Les espaces publics</b> Les espaces publics du centre sont un lieu de sociabilité (T2 : "un lieu d'échanges privilégié"; T9 : "Tout ce centre a créé du lien"), et un lieu propice aux animations (T2). Le parc de la mairie est cité comme un espace bien aménagé (T6, T7, T10). La promenade des Tuileries est appréciée (T8), elle donne un plus à la ville (T9).</p> <p>Le fait que ce soit un espace piéton est apprécié (T2).</p> <p>Une habitante discerne l'aspect compensatoire de l'aménagement de ces espaces (T10).</p> <p>Certains enquêtés n'aiment pas la manière dont a été aménagé l'espace public (T4). Ce n'est pas un lieu agréable (T4). Une personne déclare trouver ces espaces inutiles (T6), que c'est "de l'argent jeté par les fenêtres" (T6). Il aurait mieux valu faire des places de stationnements ou investir dans des choses comme les écoles (T6). L'aménagement global du projet et le déplacement des immeubles est vu comme néfaste pour le quartier de l'Horloge (T7).</p> <p>Les pratiques de cet espace sont rares pour certains habitants (T7).</p> <p><b>Les aménités</b> Selon des enquêtés, l'opération manque de verdure, d'espaces pour se poser, de bancs etc. (T4). Le nombre de commerces est souvent souligné et apprécié (T6).</p>

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
<p>Crainte que Chaponnay entre dans la Métropole (C3) et devienne comme Mions : “Mions c’est trop, avant c’était comme Chaponnay, maintenant ils ont fait des immeubles dans le bourg, on ne reconnaît rien, c’est trop” (C3, C6 : “ça fait trop gros, c’est la zone”). Le maire est le garant de la préservation du cadre de vie et de la taille de Chaponnay (C9 : crainte de voir les socialistes arriver et construire des grands ensembles). Le fait d’être dans la Communauté de Communes entraîne des craintes quant au développement à venir de Chaponnay, surtout si elle récupère la compétence logement : peur d’une explosion (C10).</p> <p>Les constructions seront plus rapprochées (C1), le village va fusionner avec Marennes (C9).</p> <p>Au niveau social, il va y avoir une homogénéisation : milieu social aisé (C1).</p> <p><b>La commune idéale</b></p> <p>Chaponnay si cela reste comme ça (C5 : “Moi je veux pas que ça soit la ZUP de Vénissieux ici”, C6). Une commune qui préserve les espaces verts (C5).</p> <p>Chaponnay avec plus de commerces de proximité (C7).</p>	<p><b>Rapport au développement global de la commune</b></p> <p>Des enquêtés déclarent espérer que Genas, à l’avenir, ne va pas trop se développer (G9, G10, G11, G12, G13). Peur que Genas perde son côté ville-village (G10,G12).</p> <p>Certains soulignent qu’il y a déjà trop de construction, que la commune se développe trop, que petit à petit on passe d’une commune à une ville (G2, G3, G9, G11, G13). “Ca va devenir une commune un peu béton (G2). “Autour de Genas, il y a des constructions partout, ils sont en train de gâcher la nature, c’est vraiment dommage” (G11). Des craintes existent concernant la préservation des espaces naturelles autour de Genas (G11, G13). Une habitante déclare avoir peur qu’il n’y ait plus de différences avec les communes aux alentours (Meyzieu, Chassieu), et que Genas fasse de plus en plus agglomération (G13).</p> <p>Regret du fait que des maisons soient détruites pour construire de grands immeubles à la place (G11, G13).</p> <p>Ce développement serait source de nuisances : circulation (G2).</p> <p>Certains relativisent cependant par rapport à d’autres communes (G2). Des habitants espèrent que Genas ne deviendra pas comme ces communes épouvantail (G3, G12).</p> <p>Le maire est vu comme celui qui peut conserver en partie les choses en l’état (G12).</p> <p>A l’inverse, certains habitants constatent qu’il y a eu une densification mais voient cela comme quelque-chose de positif (G4, G7, G8) du fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des emplois qui vont être créés (G7, G10)</li> <li>- de la mixité engendrée et des services qui suivent de telles opérations (G4).</li> </ul> <p>Les autres aménagements comme le centre-ville sont parfois appréciés, notamment parce qu’ils sont décrits comme agréable et source d’animations (G3, G4, G8, G13) : ces aménagements ont amené des aménités qui sont appréciés par des habitants (G3, G4, G8).</p> <p>Lorsqu’ils imaginent le développement futur de Genas, ils pensent à une urbanisation mais sans pour autant la voir comme quelque-chose de négatif (G8).</p>	<p><b>La construction des immeubles</b></p> <p>Des habitants apprécient la forme des immeubles (T2, T8, T12), certains trouvent qu’ils s’insèrent bien dans la commune (T2). Une habitante de l’opération fait un parallèle entre cette opération et les notions de “dynamisme”, de “modernité” (T12).</p> <p>A l’inverse, d’autres habitants n’apprécient pas la forme architecturale choisie (T3, T4). “C’est affreux” (T3). Une habitante déclare que si elle avait été en charge du projet, elle aurait fait des bâtiments en retraits, avec “plus de verdure, avec des murs végétaux”. Elle aurait aussi fait des immeubles “avec un caractère plus jeunes, plus contemporains”. Elle aurait aussi inclus dans le projet des maisons, de type “maisons coloniales”, avec “des grands balcons profonds”, et qui donnent “une impression de légèreté” Elle compare le projet à des blocs en affirmant “on a l’impression d’être dans les années 60 quand ils construisaient des HLM” (T4).</p> <p>Une partie des constructions sont proches d’immeubles déjà existant et ont créé un vis-à-vis, ce qui est gênant pour certains habitants (T3).</p> <p>Des habitants ont un point de vue mitigé sur les nouveaux immeubles “ c’est pas vilain, c’est plutôt pas mal, mais c’est des cubes” (T7, T11). Ils pensent néanmoins qu’ils dévalorisent le cadre de vie (T7).</p> <p><b>Rapport au développement global de la commune</b></p> <p>Tassin a beaucoup changé (T1, T3, T6, T7, T9, T10), la ville s’est agrandie (T1). Tassin n’est plus une “ville-village”, une “ville-campagne” mais est devenu une véritable ville (T3, T7, T9). Une habitante déclare même être “dégoutée de Tassin”. Les immeubles et la disparition de villas sont le signe de ce changement (T7).</p> <p>Certains affirment avoir mal vécu ce changement (T3, T5), et regretter la disparition des villas et des jardins (T5, T10). La nature a eu tendance à disparaître et a perdu du terrain par rapport à la ville (T6). “Il y a trop eu d’urbanisation, on est venus à Tassin justement pour être au calme que sur Lyon” (T6). Le développement de Tassin a entraîné certaines nuisances comme la circulation (T9)</p> <p>Des personnes déclarent ressentir la densification (T5, T6, T9). Cette densification n’est pas forcément bien reçue, mais semblent acceptée par certains (T9, T10).</p>

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
	<p>Les transports en commun sont vécus par certains comme une menace (G2, G9, G12), par d'autres comme une nécessité (G11), une chance (G8), et enfin certains soulignent qu'ils seraient les deux en même temps. Le fait de faire partie du Grand Lyon n'est pas vu d'un bon œil (G12).</p> <p><b>La commune idéale</b></p> <p>Genas actuel (G8, G10, G11), Genas qui reste une commune entre ville et campagne (G10). Un peu de développement n'est pas forcément rejeté mais de manière raisonnable afin que Genas garde un esprit village (G8).</p> <p>Une commune de la même taille que Genas mais un peu plus près de Lyon (G11)</p> <p>Une commune avec plus de grands magasins (G11)</p> <p>Une commune plus piétonne ou avec plus de modes doux car "Ce serait encore plus tranquille" (G8, G10 à considérations environnementales aussi, G12, G13).</p> <p>Une commune avec des activités culturelles et sportives (G2).</p> <p>Une commune avec peu de construction (G2), avec des villas (G12, G13).</p> <p>Une bonne desserte en TC (G2) qui critiquait l'arrivée des TC comme une menace liée à l'arrivée de nouveaux habitants, G8).</p> <p>Une commune où les gens se parlent, se respectent : "Si tout le monde pouvait ne plus être chacun pour soi, égoïste" (G12).</p>	<p>La question de la distance devient alors importante pour limiter les désagréments entraînés par la densification (T9). Certains habitants disent comprendre la nécessité de construire des habitations pour que tout le monde puissent se loger (T10), surtout vu la dynamique de métropolisation en cours dans la région lyonnaise (T10). Le fait d'habiter "en ville" entraîne ce risque qu'est la densification (T10).</p> <p>Idée que la distance entre Lyon et Tassin se rétrécit (T5, T11), ce qui n'est pas nécessairement mal vu (T5). "Lyon deviendra un jour le 10e arrondissement de Lyon" (T11). Cette probabilité est vue comme une crainte et n'est donc pas souhaitée (T11).</p> <p>La densification n'est toujours pas mal perçue puisqu'elle a permis à plusieurs habitants de s'installer à Tassin alors que cela aurait été compliqué sans cela (T1). Des habitants déclarent comprendre, voir être favorable à la nécessité de construire (T4). Cependant, la manière dont ses constructions arrivent et leur forme est importante (T4). Certains immeubles récents (hors opération) ont un vis-à-vis sur des jardins (T4), mais cela n'est pas dérangeant car elle considère que ces immeubles en question se fondent bien dans le paysage (T4).</p> <p>L'évolution de la commune va dépendre du projet de l'Anneau des Sciences (T2). Si il se fait, cela permettra de réduire la circulation, ce qui est une bonne chose (T2). Une habitante déclare espérer que Tassin innove, notamment sur les questions de logements, d'accessibilité, d'écologie et de vie culturelle (T5).</p> <p>Des habitants pensent que Tassin va continuer à se densifier dans tous les cas, et qu'il y aura de moins en moins de maisons au profit des immeubles (T6, T10, T11). Cela est source de craintes : "J'ai peur que dans 20 ans ma maison n'existe plus [remplacée par un immeuble]" (T10, T11). Certains espèrent que Tassin ne va pas continuer à évoluer dans ce sens (T11).</p> <p>Une habitante pense que Tassin va rester comme tel (T8), et espère que les anciens immeubles de Tassin seront conservés (T8).</p> <p>Enfin, une enquêtée dit espérer que Tassin va continuer dans le dynamisme et la modernité (T12). Elle espère aussi que d'autres polarités seront développées dans la commune (comme l'endroit où se situait le Casino avant) (T12).</p>

CHAPONNAY	GENAS	TASSIN-LA-DEMI-LUNE
		<p><b><i>La commune idéale</i></b></p> <p>La commune idéale est tout de suite liée au logement et à la terrasse : “un havre de paix” fleuri, à l’abri de la circulation (T2). Même idée pour une habitante qui relie sa commune à sa maison : “une toute petite maison avec un petit bout de jardin” (T8). Le lieu de vie idéal est surtout apparenté au calme (T11).</p>